



RAPPORT DURABILITÉ & HÉRITAGE PRÉ-JEUX



**AXE STRATÉGIQUE -
LIVRER DES JEUX
PLUS RESPONSABLES**

MAI 2024

© iStock/Getty Images

AVANT-PROPOS

p.4

3

« PARTEZ ! » : RÉALISATIONS

p.52

1

« À VOS MARQUES » : RESPONSABILITÉS ET ENGAGEMENTS

p.14

4

« CONTINUER LA COURSE » : UN HÉRITAGE PARTAGÉ

p.150

2

« PRÊTS » : MÉTHODE ET OUTILS

p.34

5

ANNEXES

p.186



LES ÉTAPES CLÉS

AVANT-PROPOS

La stratégie « Héritage et Durabilité » de Paris 2024 s'articule autour de deux piliers. Ce rapport concerne le premier axe, « Livrer des Jeux plus responsables ». Le second axe – « Bâtir l'héritage social et environnemental des Jeux de Paris 2024 » – a fait l'objet d'un premier rapport dédié¹ paru en novembre 2023.

CHAMP D'APPLICATION ET OBJECTIFS DU RAPPORT

Depuis la désignation de Paris comme ville hôte de la XXXIII^{ème} édition des Jeux, le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a franchi plusieurs étapes clés, afin de réaliser sa mission de planifier, organiser, financer et livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024. Dans la continuité du travail accompli depuis 6 ans pour définir ses axes stratégiques et planifier l'ensemble de ses opérations, Paris 2024 entre désormais dans la phase de livraison opérationnelle.

Ce rapport a été préparé conformément aux normes *Global Reporting Initiative (GRI) Standards* et dans le respect de ses principes, à savoir l'implication des parties prenantes, la prise en compte des impacts économiques, environnementaux et sociaux des Jeux (dans le contexte plus large du développement durable) et l'exhaustivité. Ce rapport a également été rédigé dans le cadre de la démarche de management responsable de Paris 2024, qui suit la norme ISO 20121 « Systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle », à laquelle Paris 2024 est certifié depuis 2022 et qui vise à l'amélioration continue de Paris 2024 dans ce domaine. A ce titre, il complète et met à jour la Politique du système de management de la durabilité et de l'héritage de Paris 2024.

Ce rapport rend compte de l'engagement du comité d'organisation pour livrer des Jeux plus responsables en s'inscrivant dans le prolongement du Plan Héritage et Durabilité² et du premier rapport « Durabilité et Héritage » paru en 2021³ et illustre – sans être exhaustif – comment son écosystème (SOLIDEO, parties prenantes publiques, partenaires etc.) contribue à cette ambition. Ce rapport rappelle l'organisation, les outils et méthodes déployés par Paris 2024 pour atteindre cet objectif stratégique. Et, à quelques mois des Jeux, il détaille les réalisations à date du comité d'organisation pour intégrer dans la prise de décision les objectifs fixés en matière de durabilité et d'héritage et transformer ainsi les métiers et les symboles des Jeux. Il sera complété par un rapport post-Jeux.

Ce rapport s'inscrit ainsi dans le cadre de la démarche d'évaluation de la stratégie « Héritage et Durabilité » mise en place par Paris 2024⁴. Un groupement d'évaluateurs travaillant sous la supervision d'un comité de suivi composé d'experts français et internationaux, a ainsi rédigé un premier rapport intermédiaire d'évaluation en novembre 2023 sur l'axe stratégique « Bâtir l'héritage social et environnemental des Jeux ». Ce premier rapport présente les réalisations emblématiques de Paris 2024 et de son écosystème, et propose une première évaluation exhaustive de l'ensemble de ses programmes, à quelques mois des Jeux. On y retrouve un tableau de bord permettant de mettre en lumière les impacts sociaux des Jeux de Paris 2024. Le présent rapport vient compléter ce tableau de bord avec des indicateurs économiques et sociaux dédiés à la livraison des Jeux⁵. Ce rapport s'inscrit dans la volonté de Paris 2024 d'évaluer son action et de rendre compte de ses réalisations et plus largement de son impact, notamment dans un objectif d'héritage. Dans ce cadre, Paris 2024 s'est également engagé à respecter les principes de durabilité que sont le devoir de vigilance, l'inclusion, l'intégrité et la transparence.

Paris 2024 remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à la rédaction de ce rapport.

1 https://medias.paris2024.org/uploads/2023/11/Rapport-complet-2023-web_2.pdf

2 <https://www.paris2024.org/fr/plan-heritage-durabilite/>

3 <https://medias.paris2024.org/uploads/2021/08/PARIS-2024-210730-Rapport-Durabilite-et-Heritage-002.pdf>

4 <https://www.paris2024.org/fr/mesure-de-limpact/#:~:text=La%20d%C3%A9marche%20%C3%A9valuative%20de%20Paris%202024%20sera%20supervisee%20par%20un,plus%20rigoureuse%20et%20scientifique%20possible.>

5 Voir annexe VI





Lorsque le Comité International Olympique (CIO) a adopté, en décembre 2014, sa nouvelle feuille de route stratégique, l'Agenda olympique 2020, il était guidé par une prise de conscience claire : alors que le monde évoluait et que de nouveaux défis se faisaient jour, le mouvement olympique devait être un acteur du changement.

Il s'en est suivi une refonte majeure des Jeux Olympiques, assortie de mesures concrètes visant à rendre la manifestation plus responsable sur les plans environnemental, social et économique. Au cœur de cette vision se trouvait la nécessité de réduire l'empreinte des Jeux et de créer des avantages durables pour les communautés hôtes.

Aujourd'hui, ce sont les Jeux qui s'adaptent à leurs hôtes et non l'inverse.

Dans les faits, cela signifie que les Jeux doivent s'inscrire dans le droit fil des plans de développement à long terme des hôtes. Aucun site ne devrait être construit uniquement pour les Jeux – la priorité doit être donnée aux infrastructures existantes et temporaires. Les hôtes peuvent également proposer que les épreuves soient disputées sur des sites installés en dehors de la région ou du pays d'accueil principal. Lorsque de nouveaux sites sont construits, ceux-ci doivent répondre aux besoins locaux à long terme.

Nous avons également renforcé les exigences en lien avec le changement climatique. À partir de 2030, les organisateurs des Jeux Olympiques seront tenus de réduire les émissions de carbone liées à l'événement, contribuant ainsi aux efforts déployés au niveau international, et ce en adéquation avec les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le changement climatique. Ils doivent en outre s'efforcer d'éliminer plus de carbone de l'atmosphère que leur projet olympique n'en émet et se servir de leur influence pour encourager leurs partenaires à prendre des mesures en faveur du climat.

Comme le démontre ce rapport, Paris 2024 – à savoir la première édition des Jeux Olympiques à bénéficier pleinement des réformes engagées dans le cadre de l'Agenda olympique 2020 – a pris cette ambition à cœur, en concevant des Jeux plus ouverts, plus responsables et adaptés aux défis d'aujourd'hui.

Qu'il s'agisse de réduire de moitié les émissions des Jeux par rapport aux précédentes éditions, d'inciter les Français à bouger davantage à l'école, au travail et dans les villes, ou de créer des débouchés socio-économiques pour tous – conformément à la vision qui consiste à « ouvrir grand les Jeux » – Paris 2024 a véritablement fait sienne la philosophie de l'Agenda olympique 2020. Les initiatives présentées dans ce rapport montrent comment cette édition des Jeux contribue à établir de nouvelles normes pour les grands événements dans les domaines environnemental, social et économique.

Lorsque les Jeux Olympiques de Paris 2024 débiteront, les citoyens du monde entier assisteront à bien plus que des performances sportives exceptionnelles. Ces derniers seront en effet les témoins privilégiés de l'engagement du CIO à organiser des Jeux Olympiques plus responsables et plus inclusifs, avec un impact bénéfique pour les communautés hôtes. »

THOMAS BACH

PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (CIO)



© IOC/Greg Martin



Les Jeux Paralympiques sont non seulement la plus grande vitrine pour les personnes en situation de handicap sur la scène mondiale, ils sont également l'occasion de créer un héritage transformationnel qui profite à la ville et au pays hôtes, ainsi qu'au reste du monde.

Le Comité International Paralympique (IPC) estime que le Changement commence par le sport, et qu'avec les Jeux Paralympiques de Paris 2024, des changements sont en train de se produire dans la ville hôte et dans toute la France. Des changements au sein des politiques publiques, au sein des communautés, dans les espaces urbains et dans les attitudes.

Ces changements se produisent parce que les dirigeants français savent que les Jeux Paralympiques sont une occasion unique d'utiliser le sport pour améliorer la vie des 12 millions de personnes en situation de handicap en France.

Le gouvernement français du président Macron a introduit une série de mesures visant à améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap. Du remboursement intégral des achats de fauteuils roulants à un investissement de 1,5 milliard d'euros pour améliorer l'accessibilité des lieux de la vie quotidienne tels que les petits commerces et les restaurants.

L'IPC a travaillé avec Paris 2024 et le gouvernement français pour réduire la TVA sur une gamme de technologies d'assistance de 20 % à 5,5 %. Cette décision politique a permis de réduire les obstacles à la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap en France.

Des barrières sont également en train d'être levées dans 3 000 centres sportifs communautaires à travers la France grâce à l'initiative inédite Club Inclusif menée par Paris 2024, le CPSF et le ministère des Sports. Club Inclusif donne des conseils sur des solutions telles que la manière de rendre les infrastructures sportives existantes plus accessibles aux personnes en situation de handicap, et des conseils aux entraîneurs sur la manière d'encadrer le para sport. Il s'agit de maximiser les opportunités existantes pour que tous les membres d'une communauté puissent pratiquer un sport.

Au niveau de la ville hôte, il faut féliciter la maire de Paris pour son engagement à rendre Paris plus accessible. La Ville de Paris investit 125 millions d'euros pour rendre accessibles toutes les lignes de bus, développer des quartiers à accessibilité renforcée et viser le déploiement de 1 000 taxis accessibles pour les Jeux. Ce sont toutes des améliorations déclenchées par les Jeux Paralympiques.

Paris 2024 a été à l'avant-garde de l'évolution des mentalités. L'inclusion a été un thème central des Semaines Olympiques et Paralympiques dans les écoles. Il est important d'enseigner l'inclusion parce que les enfants sont de futurs dirigeants, non seulement au sein du gouvernement, mais aussi des entreprises, du sport, et de la société civile.

Le comité d'organisation a également organisé deux superbes Journées paralympiques. Des dizaines de milliers de Parisiens et des centaines de para athlètes se sont appropriés les centres-villes et les ont transformés en festivals de sensibilisation au para sport qui promeuvent la diversité.

La scène est désormais prête pour que le monde entier puisse assister aux performances sportives sensationnelles de nos athlètes. Un nombre record de plus de 160 pays et territoires se sont engagés à diffuser les Jeux Paralympiques de Paris 2024, et ce sont les premiers Jeux Paralympiques où tous les sports seront retransmis en direct. Cette couverture de plus de quatre milliards de personnes aura un impact puissant sur l'évolution des attitudes à l'égard du handicap à l'échelle mondiale.

Toutes ces initiatives laisseront un héritage qui profitera aux personnes en situation de handicap pendant des décennies. Ensemble, nous changeons Paris, la France et le monde avec les Jeux Paralympiques. »

ANDREW PARSONS

PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERNATIONAL PARALYMPIQUE (IPC)



© Ryan Piese / Gettyimages



Depuis bientôt dix ans, Paris 2024 porte une ambition très forte : celle de proposer des Jeux d'une nouvelle ère, à la fois spectaculaires, pour magnifier les performances des athlètes, mais aussi plus ouverts, plus engagés, et d'autant plus exceptionnels.

Convaincus que le sport doit se réinventer face aux défis de notre temps, nous avons repensé en profondeur le modèle des Jeux, afin de connecter du mieux possible le plus grand événement sportif mondial à notre époque et à notre société. Les Jeux sont une opportunité inédite de montrer qu'il est possible de faire différemment, et cette opportunité, nous avons fait notre maximum pour la saisir.

Organiser les premiers Jeux Olympiques 100 % paritaires, avec autant d'athlètes femmes qu'hommes ; diviser les émissions carbone par deux par rapport aux éditions précédentes, grâce notamment à 95 % d'infrastructures existantes ou temporaires ; déployer une économie circulaire, avec une reprise contractuellement assurée pour 90 % des ressources matérielles des Jeux ; faire en sorte que les Jeux bénéficient aux TPE-PME et aux structures de l'ESS ; accompagner la transformation des territoires, en particulier celui de la Seine-Saint-Denis, bénéficiaire à 80 % des investissements publics pour les Jeux ; placer l'exemplarité et le collectif au cœur du projet, avec notamment la première Charte sociale des Jeux ; contribuer à une société plus inclusive, avec les premiers Jeux Paralympiques d'été en France... Ces objectifs, qu'on a voulu ambitieux dès la phase de candidature, sont aujourd'hui en bonne voie pour être atteints.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui travaillent au quotidien pour donner vie à ces Jeux d'une nouvelle ère. En plein dans la dernière ligne droite, nous restons 100 % mobilisés pour le sprint final, prêts à vivre un été absolument exceptionnel, de sport, de fête, de partage et d'émotions, qui nous marquera durablement et collectivement.»

TONY ESTANGUET

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024



© Paris 2024 / Rudy Waks



Dans quelques mois, le monde entier aura le regard tourné vers les Jeux, le plus grand événement sportif au monde. Ouvrir grand les Jeux – notre slogan – c'est aussi s'ouvrir aux grands défis environnementaux et climatiques de notre époque. C'est pourquoi depuis sa candidature, le comité d'organisation s'est engagé à proposer un modèle de Jeux différents, plus responsables et tout aussi spectaculaires, avec une vision intégrée à tous les pans de l'organisation : faire plus avec moins, faire mieux et en laissant un héritage. Car, chez Paris 2024, nous sommes convaincus qu'il faut transformer le sport pour qu'il continue à nous faire vibrer, et à nous transformer en retour.

Dans la dernière ligne droite vers les Jeux, ce rapport est l'occasion de faire un point sur les réalisations et les transformations concrètes que Paris 2024 a opérées dans chaque aspect de l'organisation. On a voulu des Jeux laboratoires, et aujourd'hui le raccordement au réseau de tous les sites, l'alimentation électrique des Jeux via le réseau en énergie 100 % renouvelable, le développement d'un modèle de distribution de boissons inédit permettant de diviser par deux la quantité de plastique à usage unique, des médailles intégrant des métaux recyclés et des éléments de la tour Eiffel en sont quelques exemples.

On a aussi voulu des Jeux qui accélèrent la transformation écologique, avec un héritage méthodologique et technique au bénéfice de l'événementiel sportif et des territoires. Le Coach Climat Événements, la Seine baignable, ou encore les nombreuses innovations et infrastructures bas-carbone du Village et du Centre Aquatique Olympique resteront comme marqueurs des Jeux après 2024.

La durabilité est un sport collectif : s'engager dans cette voie passe par un travail transverse au sein de Paris 2024, mais aussi avec les parties prenantes et territoires qui nous accueillent et se mobilisent, le CIO et l'IPC, ainsi que les partenaires et prestataires qui se dépassent en déployant des solutions innovantes à une échelle hors norme.

Au-delà de ces réussites, notre cap reste le même : que Paris 2024 reste une étape sur le chemin de la transformation écologique du sport. Nous vous donnons rendez-vous après les Jeux pour le bilan final !»

GEORGINA GRENON

DIRECTRICE EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE DE PARIS 2024



© Paris 2024 / Rudy Waks



© Paris 2024 / Rudy Weks



À quelques mois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ce rapport revêt une importance particulière pour dresser un premier bilan des actions engagées par le comité d'organisation et ses parties prenantes afin de livrer des Jeux plus responsables, une ambition inscrite dans l'ADN de Paris 2024 dès la phase de candidature.

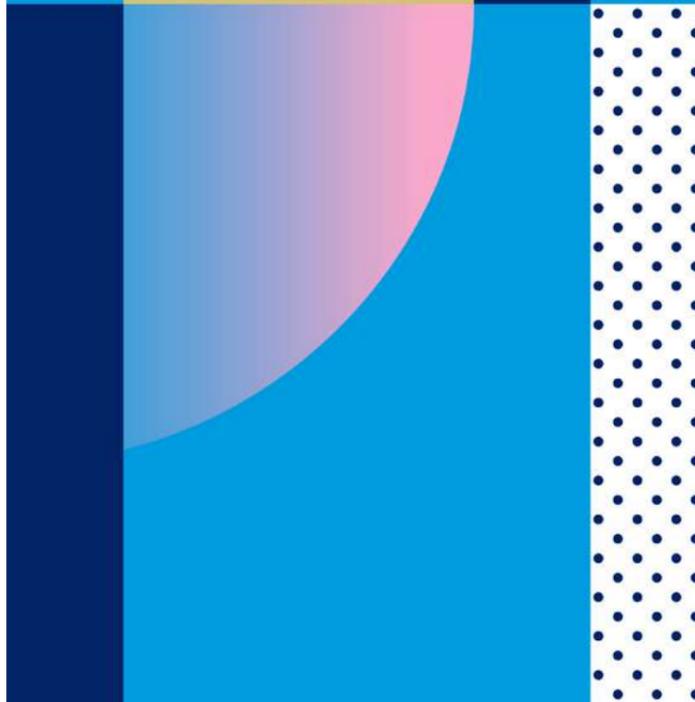
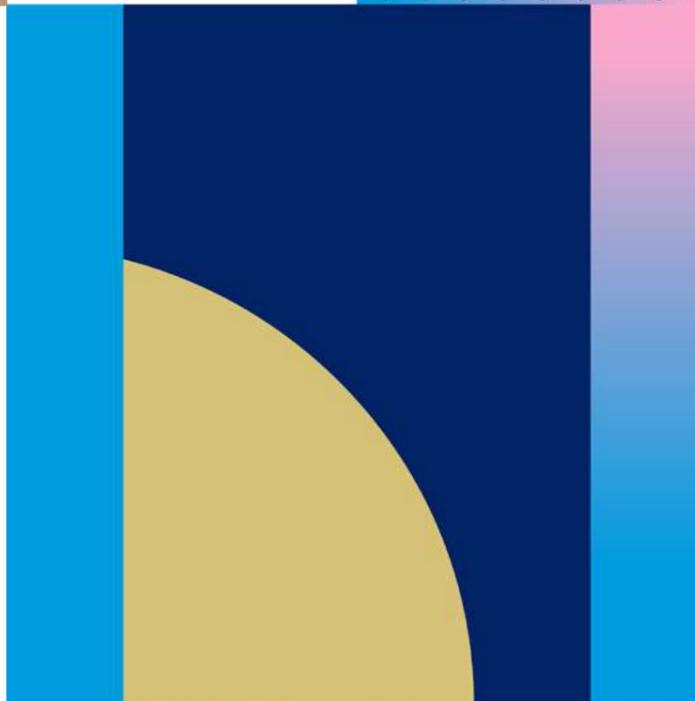
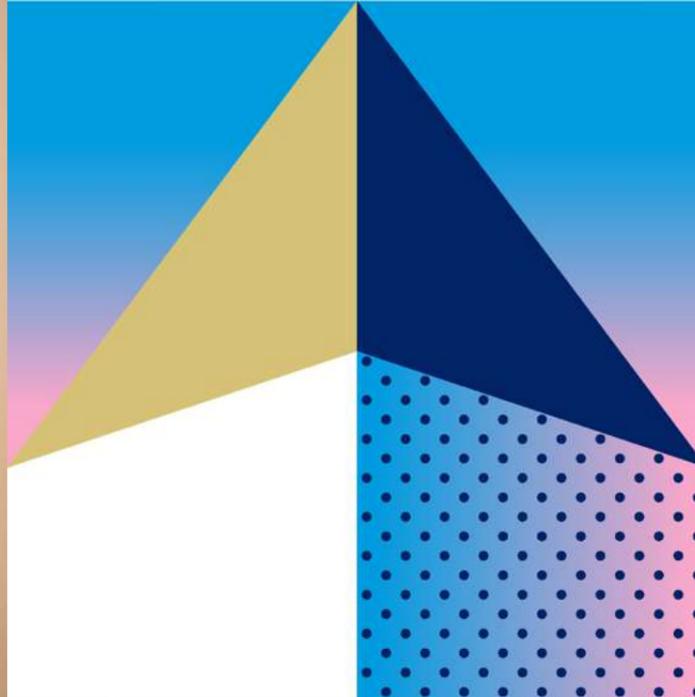
« Ouvrons grand les Jeux », l'état d'esprit qui anime Paris 2024, se traduit dans l'organisation de l'événement afin que les opportunités des Jeux soient accessibles au plus grand nombre. Cela veut dire l'ouverture des marchés des Jeux aux TPE-PME et acteurs de l'économie sociale et solidaire mais aussi des opportunités professionnelles et de formations à toutes et tous, avec une attention particulière accordée au territoire de la Seine-Saint-Denis, centre névralgique des Jeux. Cela passe également par l'inclusion du plus grand nombre, en prenant en compte les enjeux d'accessibilité, en renforçant la place des femmes et en célébrant les diversités.

Les premiers résultats sont déjà là, témoignant de retombées économiques, sociales et territoriales concrètes. C'est le fruit d'une ambition collective, d'efforts partagés avec l'ensemble des parties prenantes de Paris 2024, et d'appuis essentiels pour guider nos actions, à l'image du Comité de suivi de la Charte sociale.

Le travail n'est pas terminé et le temps du bilan final n'est pas encore arrivé. Il nous reste quelques mois pour livrer des Jeux socialement et économiquement responsables qui concrétiseront les ambitions affichées par Paris 2024 et ses parties prenantes, avec la même conviction qui nous anime depuis le début : agir ensemble pour un héritage positif, durable et partagé. »

MARIE BARSACQ

DIRECTRICE EXÉCUTIVE IMPACT ET HÉRITAGE DE PARIS 2024



Avec Paris 2024, on a voulu des Jeux Olympiques et Paralympiques grands ouverts, particulièrement aux personnes en situation de handicap (PSH). Le pouvoir de transformation du sport, associé au plus grand événement du monde, est une opportunité incroyable d'accélérer la dynamique vers une société plus inclusive, que nous saisissons chaque jour.

L'accessibilité, des Jeux Olympiques comme Paralympiques, que celle-ci soit physique, des services ou numérique, a été au cœur du projet depuis le début. Le concept des Jeux a intégré les sports paralympiques sur les mêmes sites iconiques et majestueux que ceux utilisés pour les sports olympiques. Dès 2019, une équipe dédiée a été constituée au sein du comité d'organisation et la stratégie d'accessibilité d'universelle a été validée en 2021 par le conseil d'administration de Paris 2024. Nous œuvrons ainsi depuis plusieurs années pour : garantir la pleine participation et une expérience sans barrières des Jeux à toutes les personnes, quelle que soit leur condition ; léguer un héritage matériel au bénéfice des habitants et des visiteurs ayant des besoins spécifiques, dans les territoires accueillant les épreuves et pour léguer un héritage immatériel au bénéfice du plus grand nombre, plus particulièrement aux personnes en situation de handicap.

Au moment de ce point d'étape avant les Jeux, nous sommes confiants que ces travaux avec notre écosystème aboutiront à une expérience à la hauteur de nos ambitions pour des Jeux et une société plus inclusifs. Pendant les Jeux, nos sites seront accessibles aux différents types de handicap, le personnel et les volontaires seront formés à l'accueil des PSH. On testera aussi des innovations avec plus de 460 heures d'audiodescription prévue pour 13 sports olympiques et paralympiques et des tablettes tactiles pour 7 sports de balle qui permettent de suivre en temps réel la position du ballon et de ressentir des vibrations en fonction de l'intensité des compétitions. En héritage, le Village des athlètes qui deviendra un écoquartier sera un modèle d'inclusion avec 100 % de logements accessibles. Le Centre Aquatique Olympique et l'Arena la Chapelle ont été construits en intégrant les plus hauts standards d'accessibilité. Paris 2024 bouge également les lignes pour les événements futurs en étant à l'initiative d'une évolution de la norme internationale de référence pour l'événementiel responsable ISO 20 121 – notamment sur l'accessibilité universelle qui devient un volet central de la norme.

Dans ces derniers moments, notre énergie est concentrée pour accueillir tout le monde et valoriser encore plus les exploits des para athlètes ! »

LAMBIS KONSTANTINIDIS

DIRECTEUR EXÉCUTIF PLANIFICATION & COORDINATION DE PARIS 2024



© Paris 2024 / Rudy Weks



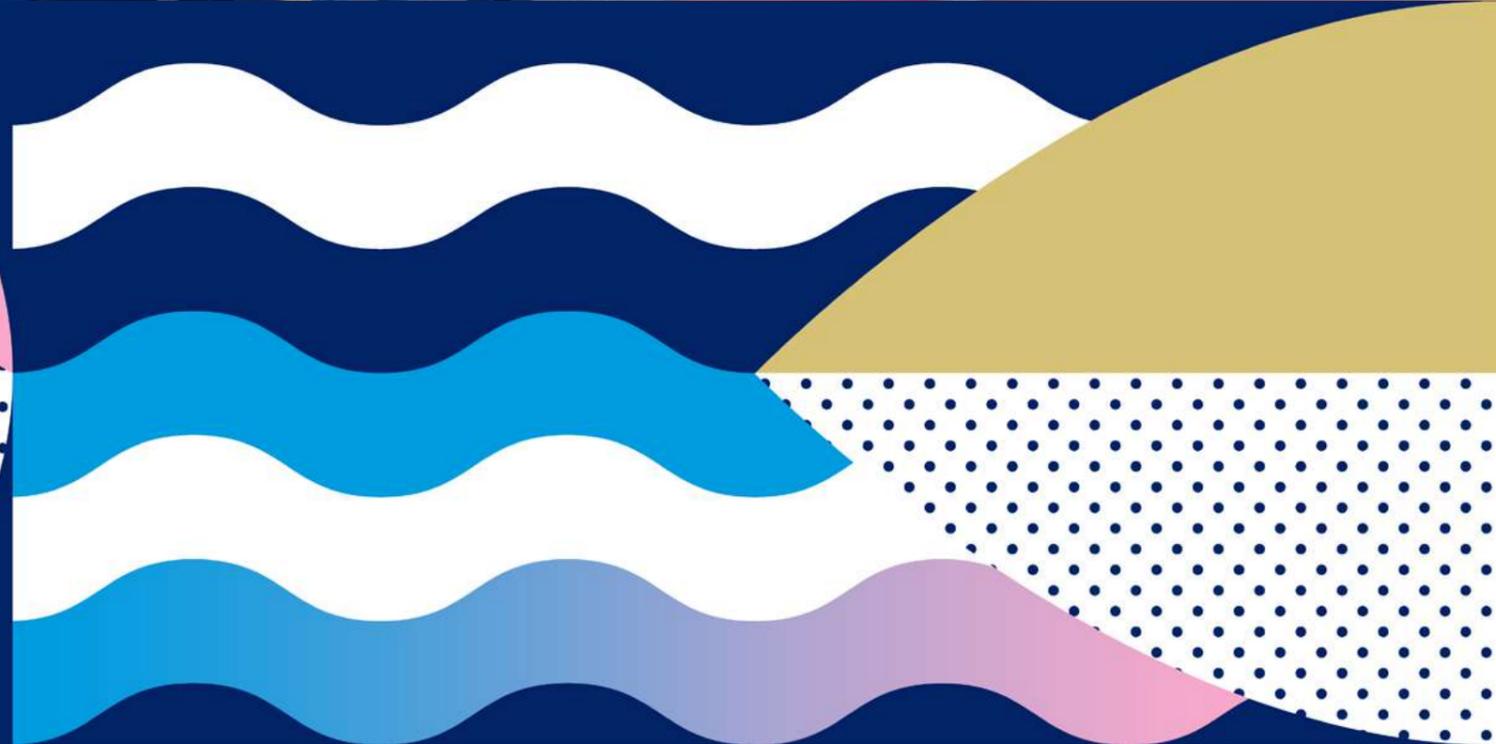


Paris 2024 a pris l'engagement d'organiser des Jeux Olympiques et Paralympiques non seulement spectaculaires mais aussi durables, inclusifs, sociaux et solidaires. Ainsi, les Jeux offrent une opportunité de raisonner différemment et de faire bouger les lignes en matière d'organisation d'événements et de compétitions sportives. Nous désirons laisser derrière nous un secteur économique plus fort et plus mature en matière de durabilité. Pour réussir ce défi, nous avons imaginé une stratégie responsable des achats, ambitieuse et réaliste. Avec 2,7 milliards d'euros de dépenses prévues, les achats des Jeux représentent une opportunité extraordinaire de valoriser le savoir-faire et l'innovation des petites et moyennes entreprises sur notre territoire, ainsi que les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

À l'aube de cette année 2024, ce défi est aujourd'hui en passe d'être gagné ! Une part belle est faite aux TPE-PME qui représentent 75% de nos fournisseurs et le tiers de nos achats en valeur. Avec l'aide de l'association les Canaux, Paris 2024 a largement mobilisé les acteurs de l'insertion et du secteur du handicap ; à date, plus de 500 structures de l'ESS (tout donateurs d'ordre confondus) sont mobilisées sur les marchés des Jeux. Nos prestataires stratégiques, sélectionnés avec un critère de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à hauteur de 20% en moyenne, vont relayer nos enjeux RSE prioritaires au travers de leurs engagements contractuels. L'union des directions Excellence environnementale, Impact et héritage et Achats permet de mobiliser un dispositif d'accompagnement pour permettre la bonne exécution de nos enjeux responsables sur tous nos marchés stratégiques événementiels. C'est une des forces de notre modèle ! L'adoption par nos partenaires de notre stratégie responsable en matière d'achat est également un élément-clé pour livrer des Jeux plus responsables.

Conscients des enjeux concernant l'héritage de l'événement, l'année 2024 sera beaucoup axée sur la gestion de la seconde vie de nos actifs et des possibilités de revente, de réemploi, de don ou de transformation au lendemain des Jeux. Nous voulons mettre en œuvre et partager de façon très ouverte des solutions opérationnelles pour une économie plus durable, plus inclusive et plus solidaire. Si nous regardons cette démarche comme une opportunité et non une contrainte, alors cela devient possible ! »

OLIVIER DEBARQUE
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ AUX ACHATS DE PARIS 2024



1

**« À VOS MARQUES » :
RESPONSABILITÉS
ET ENGAGEMENTS**

1.1

LES JEUX DE PARIS 2024

p.18

1.2

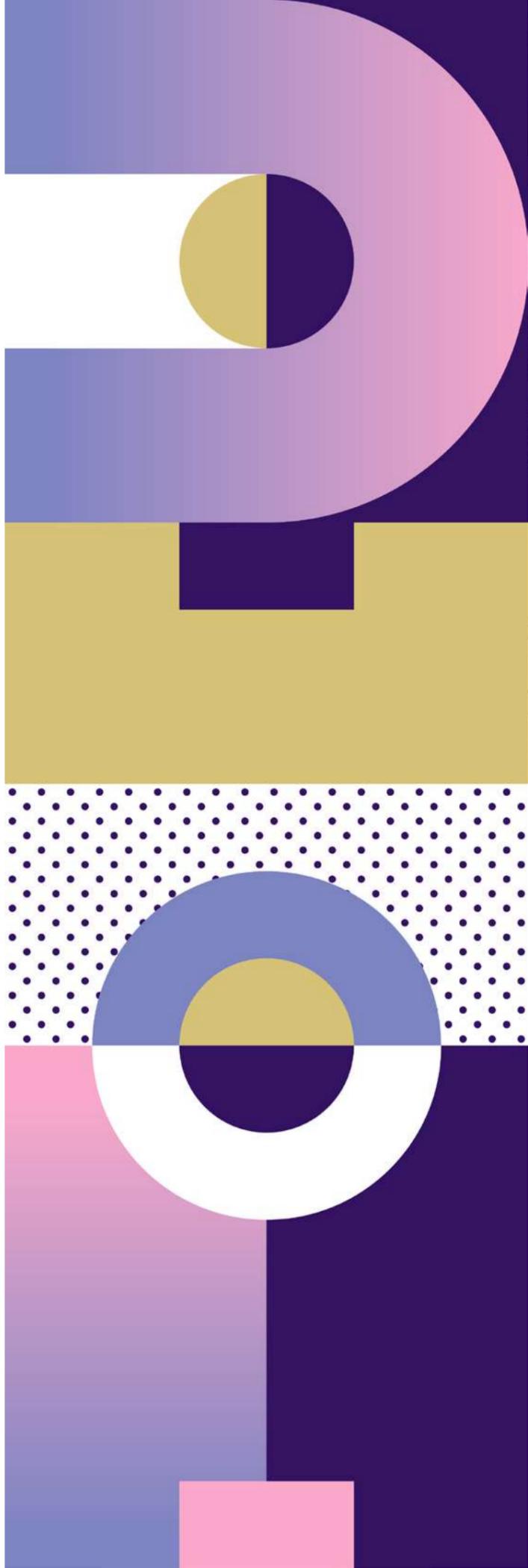
LE PROJET DE TOUT UN ÉCOSYSTÈME

p.24

1.3

LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ – ORGANISER LES JEUX D'UNE NOUVELLE ÈRE

p.28



1.1 LES JEUX DE PARIS 2024

1.1.1 LES CHIFFRES CLÉS DES JEUX

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 seront le plus grand événement sportif jamais organisé par la France. Du 26 juillet au 11 août pour les Jeux Olympiques, puis du 28 août au 8 septembre 2024 pour les Jeux Paralympiques, la France et le monde entier vibreront au rythme des épreuves et célébreront des athlètes d'exception.

L'ÉQUIPE PARIS 2024 (AU 31/12/2023)

2 059 COLLABORATEURS, DONT 1 041 EN CDI	1 180 COLLABORATEURS RECRUTÉS SUR L'ANNÉE 2022 DONT 254 EN CDI
52% DE FEMMES	48% D'HOMMES
3,84% TAUX D'EMPLOI DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP	15 ATHLÈTES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES COLLABORATEURS DE PARIS 2024

ENGAGEMENT

+ DE 4 800 ENTITÉS LABELLISÉES TERRE DE JEUX 2024	→ 40 MILLIONS DE FRANÇAIS VIVENT DANS UNE COMMUNE LABELLISÉE
1 031 CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX RÉFÉRENCÉS	80 ENTREPRISES PARTENAIRES ENGAGÉES 14 MONDIALES ET 66 DOMESTIQUES
4 670 000 MEMBRES DU CLUB 2024	

CÉLÉBRATION

4 400 ATHLÈTES PARALYMPIQUES	10 500 ATHLÈTES OLYMPIQUES
22 SPORT PARALYMPIQUES	28 SPORT OLYMPIQUES
184+1 DÉLÉGATIONS PARALYMPIQUES	206+1 DÉLÉGATIONS OLYMPIQUES
+300 000 SPECTATEURS ASSISTERONT À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024	

549 ÉPREUVES PARALYMPIQUES	329 ÉPREUVES OLYMPIQUES
20 SITES DE COMPÉTITION PARALYMPIQUES	41 SITES DE COMPÉTITION OLYMPIQUES
40 000 REPAS SERVIS PAR JOUR AU VILLAGE DES ATHLÈTES	

1.1.2 LES CHIFFRES CLÉS DE LA STRATÉGIE D'HÉRITAGE ET DE DURABILITÉ DES JEUX

Accueillir un événement d'une telle ampleur représente un immense défi organisationnel, qui mobilise tous les savoir-faire du pays hôte. Mais Paris 2024 a également fait le choix – avec l'ensemble de son écosystème – d'intégrer à chaque étape de l'organisation les principes de responsabilité environnementale, sociale et économique. Proposer un modèle de Jeux différent, en phase avec les grands enjeux de notre époque, plus responsables, plus sobres, plus paritaires et inclusifs, tel est le cap qui guide la réussite de cette édition.

- 6 Gaz à effet de serre
- 7 3/4 des sites en Ile-de-France sont situés à 500 mètres ou moins d'un arrêt de transports en commun ouverts au public et/ou dédiés aux besoins des Jeux.
- 8 Par rapport à Londres 2012
- 9 284 par Paris 2024 et 124 par la SOLIDEO

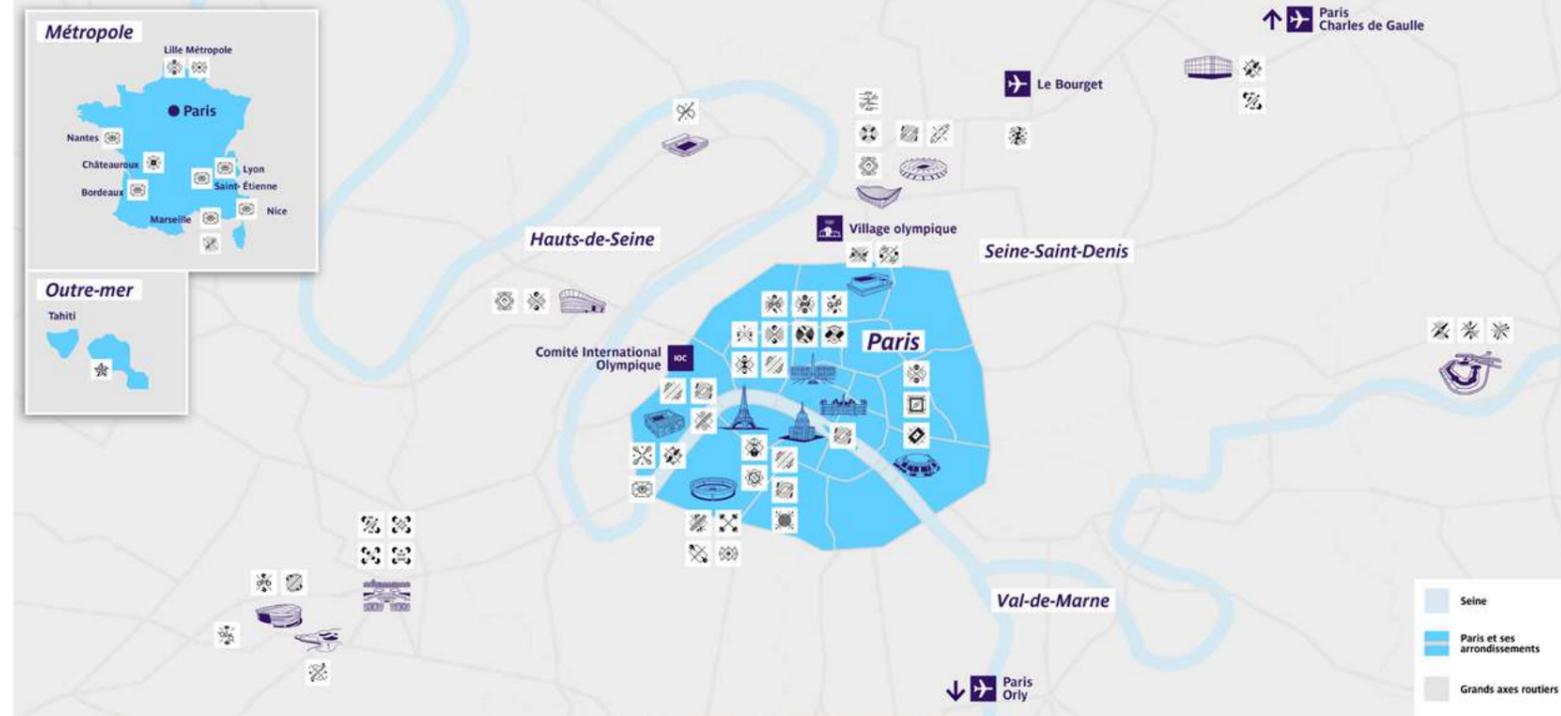
CHIFFRES-CLÉS À DATE

2 DIVISER PAR LES ÉMISSIONS DE GES ⁶ PAR RAPPORT AUX ÉDITIONS DES JEUX DES ANNÉES 2010 476 000 tCO ₂ eq de bilan carbone (2018-2023)	95% D'INFRASTRUCTURES TEMPORAIRES OU DÉJÀ EXISTANTES	100% DE MÉTAUX RECYCLÉS DANS LES MÉDAILLES	CERTIFIÉ ISO 20121
100% D'ÉNERGIE RENOUVELABLE POUR ALIMENTER LES JEUX VIA LE RÉSEAU	90% DES BIENS DES JEUX AVEC UNE SECONDE VIE CONTRACTUELLEMENT ASSURÉE	100% DES SITES PRÉSENTANT DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AVÉRÉS BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT PAR UNE ÉCOLOGUE	
2x PLUS DE VÉGÉTAL DANS LES MENUS	50% DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE ÉVITÉ DANS LA RESTAURATION	100% DES SITES DE COMPÉTITION DESSERVIS PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN ⁷	415 KM DE VOIES CYCLABLES RELIERONT LES SITES OLYMPIQUES FRANCILIENS
-37% DE VÉHICULES LÉGERS POUR LES ACCRÉDITÉS GRÂCE À L'UTILISATION OPTIMISÉE DE LA FLOTTE ⁸	100% DE VÉHICULES LÉGERS ÉLECTRIQUES/HYDROGÈNE /HYBRIDES POUR LA FAMILLE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE	+ DE 4 000 POSTES D'EMPLOI RÉFÉRENCÉES SUR LA PLATEFORME EMPLOIS 2024	+ DE 20 000 PLACES DE STATIONNEMENT VÉLO TEMPORAIRES
11,1 MD€ SCÉNARIO HAUT	8,9 MD€ SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE	6,7 MD€ SCÉNARIO BAS	
DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES NETTES EN ÎLE-DE-FRANCE SUR LA PÉRIODE 2018-2034			
181 100 EMPLOIS DIRECTEMENT MOBILISÉS PAR LES JEUX	+ DE 19 850 ENTREPRISES RÉFÉRENCÉES SUR LA PLATEFORME ENTREPRISES 2024	75% DE TPE-PME PARMIS LES FOURNISSEURS	+ DE 500 STRUCTURES DE L'ESS MOBILISÉES, TOUS DONNEURS D'ORDRE CONFONDUS (FIN FÉVRIER 2024) ⁹
100% DES MARCHÉS CONCERNÉS INTÈGRENT DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	93% À L'INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE	100% DE LOGEMENTS FAMILIAUX ACCESSIBLES AU VILLAGE DES ATHLÈTES (EN HÉRITAGE)	LABEL AFAQ 20 400 (ACHATS RESPONSABLES) OBTENU AVEC LE NIVEAU "EXEMPLAIRE"

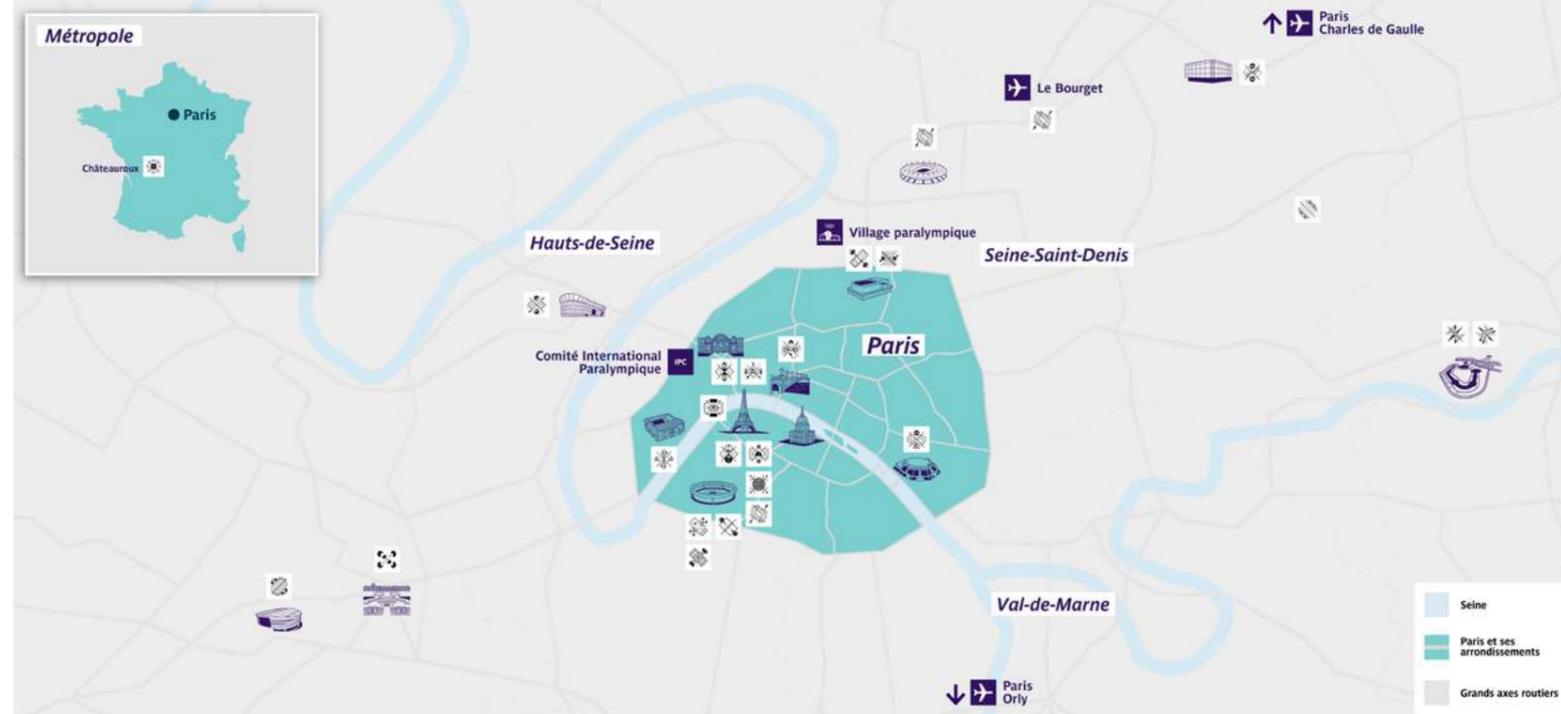
1.1.3 LES SITES DE COMPÉTITION OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Les Jeux de Paris 2024 seront les Jeux de toute la France. En plus de l'Île-de-France, des régions accueilleront également des sites de compétition à Bordeaux, Nantes, Lyon, Saint-Étienne, Nice, Marseille ou Lille, pour des tournois de football, de handball et de basketball. La compétition olympique de surf aura lieu sur le site de Teahupo'o, à Tahiti, ouvrant grand la célébration des Jeux à tous les territoires, y compris en outre-mer. Les compétitions paralympiques se dérouleront sur les mêmes sites que les olympiques avec par exemple : le Para tir à l'arc aux Invalides, le Para tir sportif à Châteauroux et le cécifoot au pied de la tour Eiffel.

Les sites de compétition olympiques

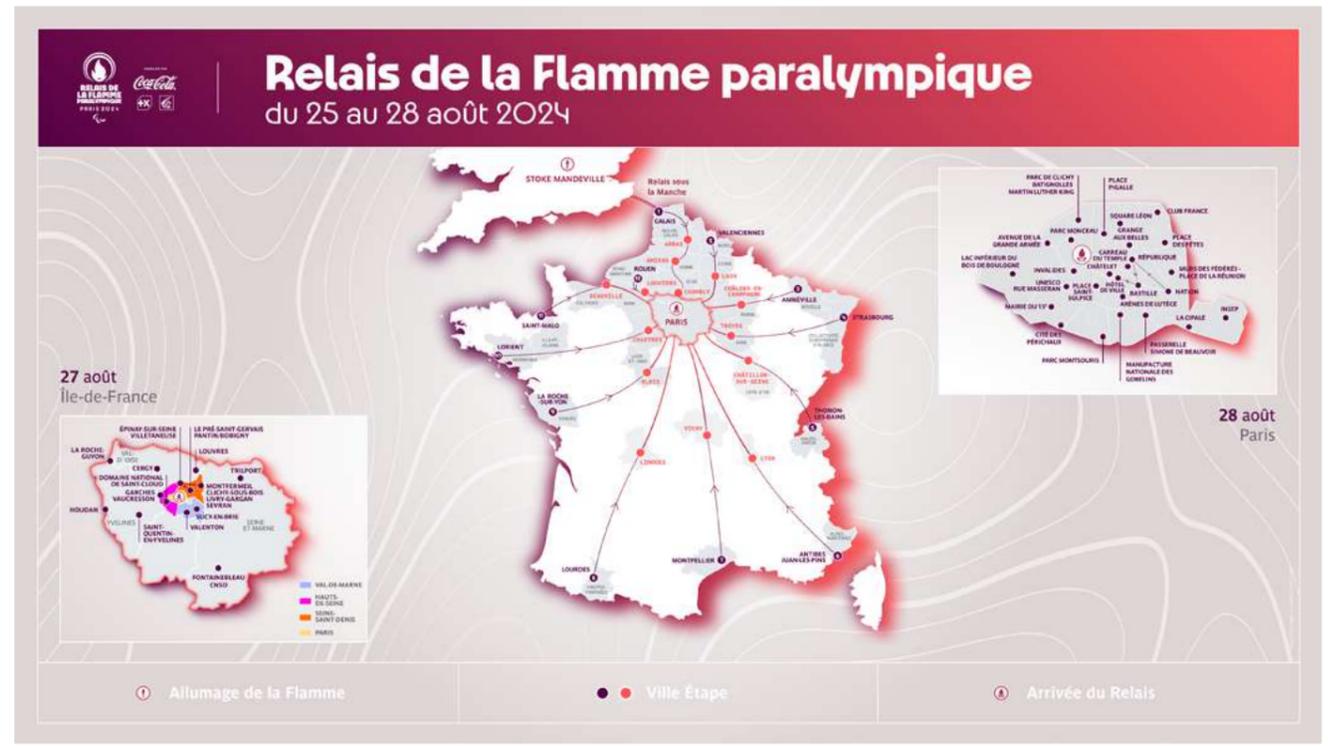


Les sites de compétition paralympiques



1.1.4 CÉLÉBRER LES JEUX PARTOUT EN FRANCE

Le Relais de la Flamme olympique, puis de la Flamme paralympique, parcourra une grande partie des territoires métropolitains et ultra-marins, donnant l'occasion aux Français de vivre cette expérience unique et de célébrer l'arrivée des Jeux. Répartis dans toute la France, les sites de célébration que sont les Clubs 2024 deviendront des lieux de fête et de partage, afin de diffuser l'énergie des Jeux auprès de tous les publics.



1.2 LE PROJET DE TOUT UN ÉCOSYSTÈME

La réussite et la bonne livraison des Jeux seraient impensables sans la mobilisation d'un écosystème varié autour du comité d'organisation : les acteurs publics et collectivités territoriales, les entreprises partenaires, l'ensemble des acteurs du mouvement sportif national et international, les associations et acteurs de la société civile.

1.2.1 LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION

Garants des marques olympique et paralympique, le Comité International Olympique (CIO), chef de file du mouvement olympique, et le Comité International Paralympique (IPC), l'instance internationale dirigeante du mouvement paralympique, délèguent au comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Paris 2024 (Paris 2024) la responsabilité de l'organisation, de la planification, du financement et du déroulement des Jeux.

Le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 doit se conformer à la Charte olympique, au contrat ville hôte conclu entre le CIO, l'IPC, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris¹⁰, ainsi qu'aux instructions de la commission exécutive du CIO.



1.2.2 LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS L'ORGANISATION DES JEUX

Les acteurs de l'écosystème de Paris 2024 contribuent tous à l'organisation et l'héritage des Jeux – chacun selon son rôle, son périmètre de responsabilité et son niveau d'engagement – afin qu'ils bénéficient largement à la société. Les acteurs du mouvement olympique et paralympique, les acteurs publics, les services de l'État et les collectivités locales – y compris les intercommunalités et les communes, les acteurs du mouvement sportif – Fédérations Nationales et Internationales, associations et clubs, les acteurs du mouvement économique et social à travers les partenaires sociaux, mais aussi les entreprises partenaires, prestataires et fournisseurs, ainsi que les acteurs de la société civile, sont des maillons essentiels de l'organisation des Jeux.

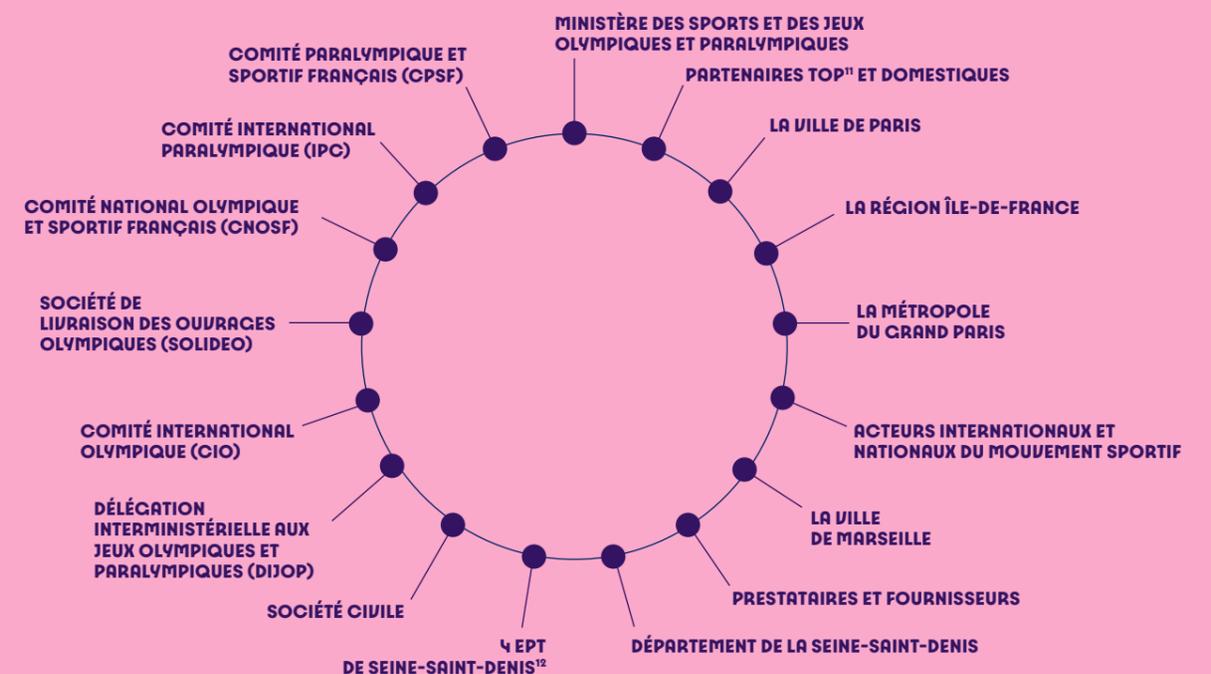
Dans le respect du contrat de ville hôte, Paris 2024 est notamment chargé de :

- Planifier, organiser, financer et livrer les Jeux de Paris 2024, ainsi que les événements associés ;
- Promouvoir les Jeux de Paris 2024 en France et à l'international ;
- Participer aux actions visant à assurer la durabilité des Jeux de Paris 2024 ;
- Contribuer à maximiser l'impact positif des initiatives lancées en amont des Jeux et à garantir l'héritage des Jeux de Paris 2024 ;
- Répondre aux besoins des médias afin d'offrir au public la meilleure information possible sur le déroulement des Jeux de Paris 2024 ;
- Organiser des manifestations culturelles, éléments essentiels de la célébration des Jeux.

En matière de durabilité et d'héritage des Jeux, Paris 2024 joue principalement un rôle de catalyseur, pour :

- Définir et déployer une stratégie de durabilité et d'héritage ;
- Favoriser un partage des bonnes pratiques et un lien entre les projets d'héritage et de durabilité de chaque partie prenante ;
- Faciliter une bonne coordination autour des objectifs partagés concernant la durabilité et l'héritage ;
- Soutenir des projets d'innovation sociale par le sport portés par les acteurs du mouvement sportif, les organismes publics et les organisations à but non lucratif grâce au Fonds de dotation ;
- Proposer un cadre commun de mesure de l'impact des Jeux.

LES JEUX DE PARIS 2024 : UN TRAVAIL COLLECTIF ET COLLABORATIF



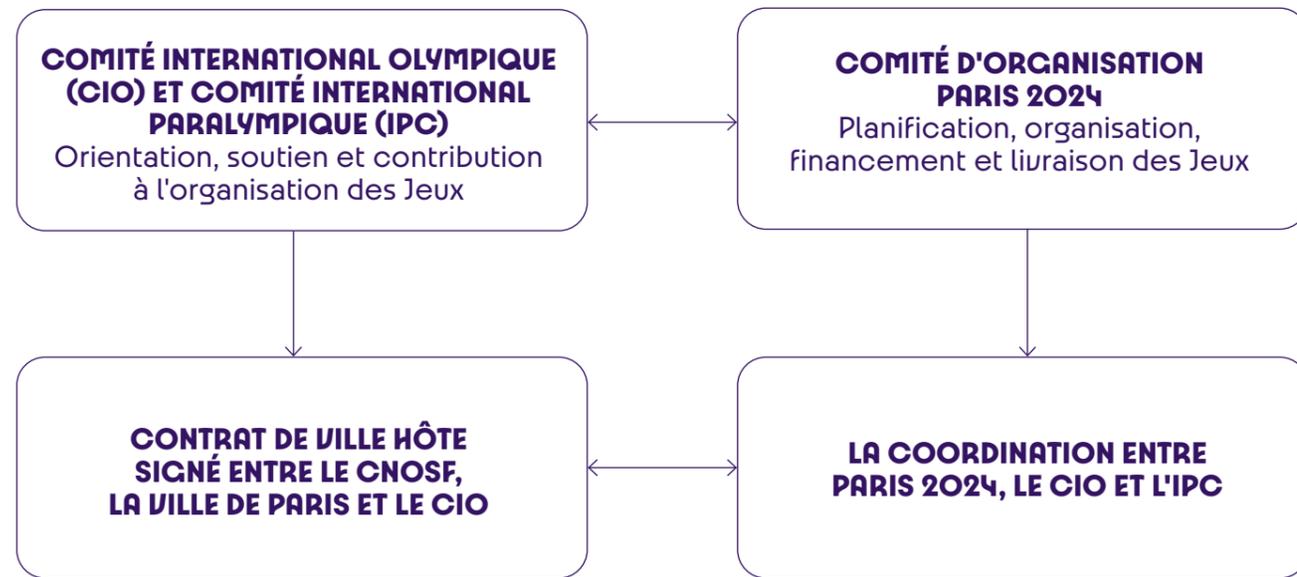
¹⁰ Conformément à un accord signé entre le CIO et l'IPC, les intérêts de l'IPC sont décrits dans la section « Jeux Paralympiques » du contrat ville hôte.

¹¹ The Olympic Partner program correspond au plus haut niveau de parrainage olympique.

¹² Établissements Publics Territoriaux.

LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE

Projet global placé sous la bannière du mouvement olympique et paralympique, les Jeux de Paris 2024 ont une gouvernance composée de nombreux acteurs au niveau local comme international.



- **Commission exécutive du CIO & Governing board de l'IPC** : Paris 2024 leur rend compte de l'avancement de la préparation des Jeux. Le comité d'organisation présente également un rapport chaque année lors de la Session du CIO.

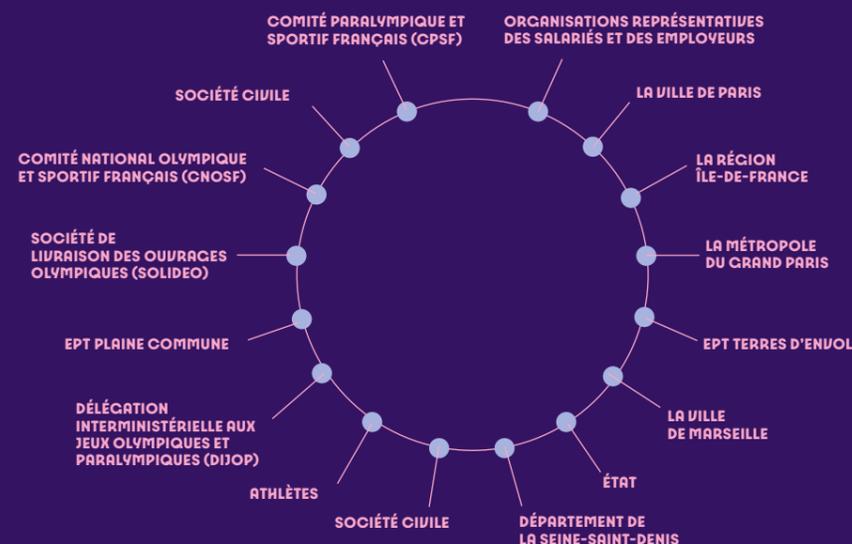
- **Commission de coordination** : pilotage de l'avancement du projet (une fois par an).
- **Delivery Partners Meeting** : validation des orientations (deux fois par an).
- **Comité de coordination (Joint Steering Forum)** : lien avec les parties prenantes nationales et locales (au moins trois fois par an).

LA GOUVERNANCE NATIONALE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARIS 2024

Le conseil d'administration représente l'ensemble des acteurs engagés dans le projet Paris 2024. Le mouvement sportif y est majoritaire avec 22 membres, aux côtés des acteurs publics - 14 membres - et des acteurs de la société civile.

CHARTRE SOCIALE ENGAGEMENT N°2



LE TRAVAIL AVEC L'ÉCOSYSTÈME NATIONAL

En plus de son conseil d'administration, Paris 2024 collabore avec son écosystème via plusieurs comités de suivi, de pilotage ou de groupes de travail, qui permettent d'enrichir et de coordonner les contributions des différentes parties prenantes de Paris 2024.

LE COMITÉ DE PILOTAGE HÉRITAGE ET DURABILITÉ

Le Comité sert à partager les travaux sociaux et environnementaux du comité d'organisation et des parties prenantes.

LE COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX (CTEJ)

Présidé par Gilles Bœuf, le Comité est composé de huit experts en biodiversité, climat, restauration, économie circulaire, numérique, constructions ou encore en innovation responsable¹³. Volontairement transverse, il a un rôle de conseil et de suivi de la mise en œuvre des engagements de Paris 2024 dans sa stratégie climatique et environnementale, sur l'ensemble du périmètre du projet. Le président du CTEJ est membre du conseil d'administration de Paris 2024.

LE COMITÉ DE SUIVI DE LA CHARTE SOCIALE

Le Comité veille à la bonne application de la Charte sociale signée par Paris 2024 et la SOLIDEO. La Charte sociale de Paris 2024, engagement phare pris pendant la phase de candidature, permet notamment une mise en place d'une gouvernance et d'un pilotage garantissant l'exemplarité sociale des Jeux.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE ESS 2024

Le Comité a pour rôle de suivre le bon avancement des actions portées par le programme d'accompagnement ESS 2024.

LE COLLECTIF POUR UNE FRANCE EN FORME

Le Collectif identifie des actions concrètes pour lutter contre la sédentarité et encourager l'activité physique.

LE COMITÉ DE PILOTAGE GÉNÉRATION 2024

Le Comité prépare la Semaine Olympique et Paralympique, la Journée olympique et permet de déployer dans chaque rectorat le label Génération 2024.

LE COMITÉ ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

Le Comité a pour mission d'écrire une feuille de route partagée pour faire des Jeux de Paris 2024 des Jeux pour l'égalité et contre les discriminations.

LE COMITÉ HÉRITAGE DES JEUX PARALYMPIQUES

De 2018 à 2020, le Comité s'est réuni pour partager et écrire une feuille de route commune autour de l'accessibilité universelle des Jeux, du développement de la pratique sportive et de l'inclusion socioprofessionnelle des PSH.

LE GROUPE DE TRAVAIL TOURISME ET HANDICAP

Lancé en 2019, ce groupe de travail réunit les acteurs du tourisme afin de garantir l'accueil des personnes en situation de handicap (PSH) dans les différents lieux d'hébergement des Jeux.

RÉUNION DES ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES DU HANDICAP EN FRANCE

Paris 2024 réunit tous les trimestres ces associations afin de présenter et de discuter des différentes solutions déployées pour les personnes en situation de handicap.

LE CONSEIL DE L'ÉNERGIE

Le Conseil se réunit pour gérer les risques liés à l'approvisionnement des sites en énergie.

LE COMITÉ DES MOBILITÉS

Le Comité a pour rôle de coordonner l'organisation des transports liés aux Jeux.

LE COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉVALUATION

Composé de 9 experts français et internationaux, le Comité supervise les travaux d'évaluation engagés par Paris 2024 et formule des recommandations pour veiller à leur rigueur et à leur pertinence au regard des pratiques nationales et internationales.

AVEC CETTE APPROCHE VOLONTARISTE, LES ACTIONS ENGAGÉES PAR LES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LEURS PLANS D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUX SONT INTÉGRÉES DANS LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ EN TOUT OU EN PARTIE SELON LA VOLONTÉ DE CHAQUE ACTEUR ET D'UN COMMUN ACCORD AVEC PARIS 2024.

13 Voir l'Annexe II pour une composition détaillée du CTEJ.

1.3 LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ – ORGANISER LES JEUX D'UNE NOUVELLE ÈRE

1.3.1 DES AMBITIONS FORTES ET PARTAGÉES

Les défis environnementaux menacent le monde sportif au même titre que le reste de la société. De même, la sédentarité, le manque d'accessibilité et d'inclusion, fragilisent la cohésion sociale. Mais le sport, par son incroyable pouvoir de mobilisation, peut aussi être un vecteur d'engagement et d'épanouissement. Il a toute sa place pour éveiller les consciences et inspirer des changements de comportement. Avec l'ensemble de ses parties prenantes, Paris 2024 s'est donné pour objectif de réduire l'impact climatique et environnemental des Jeux et de faire du sport un outil d'innovation sociale. Les Jeux ont ainsi été pris comme un véritable laboratoire pour tester des solutions concrètes au service de la transformation écologique et sociale du monde du sport.

LA STRATÉGIE « HÉRITAGE ET DURABILITÉ » DE PARIS 2024 EST FONDÉE SUR DEUX AXES

- 1 Livrer des Jeux plus responsables et innovants sur le plan social et environnemental dans tous les actes associés à l'organisation des Jeux de Paris 2024, avec une exigence permanente :** limiter le plus possible leur impact sur l'environnement et le climat et mettre les Jeux au service du développement économique et social et de l'amélioration de la qualité de vie dans les territoires hôtes.
- 2 Bâtir un héritage social et environnemental qui mette le sport au service de l'individu, de son environnement et de la société :** créer une prise de conscience sur l'importance des activités physiques et sportives pour la santé, faire du sport un levier d'inclusion, de solidarité et d'égalité, mais aussi un moyen d'agir pour la préservation de l'environnement.

LA STRATÉGIE DES DROITS DE L'HOMME DE PARIS 2024

Les droits de l'homme sont au cœur de la pensée olympique et paralympique. Depuis leur création, les Jeux portent des valeurs humanistes et universelles, et aspirent à mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.

Les Jeux de Paris 2024 s'inscrivent résolument dans la lignée de ces objectifs au travers d'une stratégie en faveur des droits de l'homme par laquelle le comité d'organisation s'engage à protéger et respecter les droits de l'homme et à mettre en place des dispositifs permettant de prévenir des risques ou de signaler d'éventuelles violations des droits. Paris 2024 se conforme ainsi aux accords et traités internationaux ratifiés par la France, aux lois et réglementations nationales en vigueur et aux normes et grands principes reconnus au niveau international.

CE RAPPORT SE CONCENTRE SUR LE PREMIER PILIER DE LA STRATÉGIE DE PARIS 2024 : « LIVRER DES JEUX PLUS RESPONSABLES ». IL TRAITE L'ENSEMBLE DES SPHÈRES ET ENJEUX DE RESPONSABILITÉ DE PARIS 2024¹⁴ ET MET EN LUMIÈRE DES INITIATIVES PORTÉES PAR DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME DES JEUX. LE SECOND PILIER, « BÂTIR UN HÉRITAGE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL » A FAIT L'OBJET D'UNE PREMIÈRE ÉVALUATION COMPLÈTE PORTÉE PAR UN GROUPEMENT D'ÉVALUATEURS¹⁵ ; LE RAPPORT A ÉTÉ PUBLIÉ EN NOVEMBRE 2023 ET SERA ACTUALISÉ APRÈS LES JEUX DE PARIS 2024¹⁶.

LA STRATÉGIE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DE PARIS 2024

L'accessibilité universelle est au cœur de la stratégie de Paris 2024 depuis la phase de candidature, avec le développement de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap et la valorisation de leur participation sociale au projet.

De nombreux spectateurs en situation de handicap seront présents aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Paris 2024 s'est donné l'ambition d'atteindre l'accessibilité universelle et, pour ce faire, a déterminé la poursuite de trois objectifs :

- 1 Garantir la pleine participation et une expérience sans barrières / avec le moins de barrières possibles** des Jeux à toutes les personnes.
- 2 Léguer un héritage matériel au bénéfice des habitants et des visiteurs** ayant des besoins spécifiques au sein des territoires accueillant les épreuves.
- 3 Léguer un héritage immatériel au bénéfice de toutes et tous, et plus particulièrement de toutes les personnes ayant des besoins spécifiques du pays hôte et au monde,** qu'il s'agisse de nouvelles bonnes pratiques ou d'un réflexe « accessibilité universelle » pour l'organisation d'événements futurs.

¹⁴ Voir Annexe III.

¹⁵ https://medias.paris2024.org/uploads/2023/11/Rapport-complet-2023-web_2.pdf

¹⁶ Une seconde évaluation post Jeux sera réalisée à l'automne 2024.

1.3.2 DES ACCORDS ET INITIATIVES STRUCTURANTS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE ET NATIONALE

Dès la phase de candidature, Paris 2024 s'est appuyé sur les accords-cadres et initiatives existants aux échelles nationale et internationale. Ils ont guidé la feuille de route et les engagements du comité d'organisation afin d'organiser des Jeux plus responsables.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)¹⁷

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable et répondent aux défis majeurs auxquels fait face l'humanité. Rassemblés dans l'Agenda 2030 de l'ONU, ils définissent 169 cibles communes à tous les pays engagés. Paris 2024 a pris en compte l'ensemble de ces ODD et contribue directement à 54 de ces cibles.

ACCORD DE PARIS¹⁸

Selon l'Accord de Paris signé en 2015, en 2030 les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de 50% par rapport aux années 1990 pour tenter de limiter l'augmentation de la température à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Conscient de son devoir d'exemplarité et de l'opportunité que cela pourrait représenter de « montrer que c'est possible », le comité d'organisation s'est donné l'ambition de réduire de moitié ses émissions carbone par rapport aux éditions des années 2010 et ce en intégrant le scope 3. Paris 2024 finance en parallèle des projets de contribution climat à la hauteur de toutes les émissions que n'auront pas pu être évitées ou réduites. Les Jeux de Paris 2024 seront ainsi le premier événement sportif de grande ampleur à s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris.

AGENDA OLYMPIQUE 2020 + 5 DU CIO¹⁹

Adopté en 2014, l'Agenda olympique 2020²⁰ a constitué une feuille de route stratégique pour préparer l'avenir du mouvement olympique. Mis à jour fin 2020, l'Agenda olympique 2020 + 5 élabore 15 recommandations pour 2025 afin de garantir une plus grande solidarité, une durabilité accrue et de renforcer le rôle du sport dans la société. Les Jeux de Paris 2024 seront les premiers Jeux d'été complètement alignés avec ces orientations.

CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES DU MINISTÈRE DES SPORTS²¹

Établie par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques en collaboration avec le WWF France, cette charte est signée par plus de 100 organisateurs, dont Paris 2024. Portant sur l'alimentation et les achats responsables, le recyclage des déchets, la mobilité durable ou l'accessibilité, elle a pour ambition d'accompagner les organisateurs d'événements sportifs dans la mise en place des ODD et la préservation des écosystèmes, en respectant notamment les objectifs environnementaux nationaux. En 2021, dans une démarche d'amélioration continue, le ministère et le WWF France, avec le soutien de Paris 2024, ont actualisé cette charte et ses objectifs, à l'aune des avancées et des nouveaux enjeux d'écoresponsabilité de l'événementiel sportif.

LES RECOMMANDATIONS DE L'OCDE SUR LA MESURE D'IMPACT DES GRANDS ÉVÉNEMENTS²²

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a publié en juillet 2023 deux guides destinés à accompagner les organisateurs d'événements culturels, sportifs et commerciaux dans la mesure de l'impact de leurs événements sur le plan économique, social et environnemental. Le comité d'organisation a travaillé étroitement avec le CIO et l'OCDE qui sont par ailleurs liés par un protocole d'accord. Paris 2024 sera ainsi le premier organisateur d'événement à suivre ces recommandations et à renseigner, en complément de ses propres indicateurs, le tableau de bord d'indicateurs préconisé par l'OCDE.

¹⁷ <https://www.un.org/sustainabledevelopment>

¹⁸ L'Accord de Paris, signé par près de 200 pays en 2015 afin de lutter contre le changement climatique, a pour objectif principal de limiter le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2 °C, et en poursuivant les efforts pour le limiter à 1,5 °C. Le document original se trouve au lien suivant : https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf

¹⁹ Agenda olympique 2020+5 (2020) : https://stillmed.olympics.com/media/Document%20Library/OlympicOrg/IOC/What-We-Do/Olympic-agenda/Agenda-Olympique-2020-5-15-recommandations.pdf?_ga=2.26859643.71910448.1706711803-1531276810.1705507409

²⁰ Agenda olympique 2020 (2014) : <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/Documents/Olympic-Agenda-2020/Agenda-olympique-2020-20-20-Recommendations.pdf>

²¹ La charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements à horizon 2024 (2021) : <https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/charte-des-15-engagements-co-responsables-des-organisateur-d-v-nements-horizon-2024-5207.pdf>

²² Guide OCDE – partie I : Comment mesurer l'impact des événements culturels, sportifs et commerciaux (2023) : https://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/how-to-measure-the-impact-of-culture-sports-and-business-events_c7249496-en
Guide OCDE – partie II : Indicateurs d'impact pour les événements culturels, sportifs et commerciaux (2023) : https://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/impact-indicators-for-culture-sports-and-business-events_e2062a5b-en

CONTRIBUTION DE LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ (AXE 1) DE PARIS 2024 AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le contenu de cette publication n'a pas été approuvé par les Nations unies et ne reflète pas les opinions des Nations unies, de ses fonctionnaires ou de ses États membres.

Enjeux	1 PAS DE PAUVRETÉ	2 FAIM «ZÉRO»	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	7 ÉNERGIE PROPRE ET ÉCONOMIQUEMENT ABORDABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATIQUE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Réduction de l'impact carbone et soutien à des projets de contribution climatique		2.4					7.2 7.3		9.1 9.3		11.2 11.3	12.2	13.1				
Le développement de l'économie circulaire								8.3 8.4	9.1 9.4		11.6	12.2 12.3 12.4 12.5 12.6		14.1			
La préservation de la biodiversité		2.4				6.6			9.4		11.4			14.1 14.2	15.1 15.2 15.5		
La résilience						6.1					11.3 11.4		13.1 13.3				
La gestion de l'eau		2.4				6.4						12.2			15.3		
L'égalité entre les femmes et les hommes					5.1 5.2 5.5			8.1 8.5		10.2 10.3							
L'inclusion économique et sociale	1.2 1.5			3.4				8.1 8.3 8.5 8.6 8.9	9.2 9.5	10.2							
L'accessibilité universelle								8.5	9.1	10.2	11.7						
Lutte contre la corruption et la protection des données personnelles																16.3 16.6 16.15	
Établissement de bonnes conditions de travail et d'un dialogue social de qualité								8.8									
Action pour la fraternité et le lien social à l'international				4.7	5.1											16.1	17.3 17.16 17.17
Leviers transverses : innovation, stratégie responsable des achats, engagement												12.7 12.8				16.5 16.10	

ODD transverse

1.3.3 UNE MOBILISATION COLLECTIVE

Paris 2024 ne pourrait atteindre ses engagements en matière de responsabilité environnementale et sociale sans la contribution et la mobilisation de nombreux acteurs.

LES TERRITOIRES ET ACTEURS DU MOUVEMENT SPORTIF

Paris 2024 a voulu ouvrir grand la célébration des Jeux à l'ensemble des territoires. Le label « Terre de Jeux 2024 » a été créé pour impliquer les collectivités territoriales²³ et les acteurs du mouvement sportif²⁴ avec un objectif simple : démultiplier l'impact des Jeux dans les territoires. Mi-février 2024, plus de 4 800 entités étaient labellisées et quelques 40 millions de Français vivaient dans une commune labellisée, y compris dans les territoires d'outre-mer. Les collectivités « Terre de Jeux 2024 » sont mobilisées afin de mettre en place des initiatives pour faire du sport un levier d'inclusion, d'éducation, de lutte contre la sédentarité et de préservation de l'environnement.

LES ENTREPRISES PARTENAIRES

Les partenaires mondiaux (membres du programme TOP du CIO) ou nationaux (Premium, Officiels ou Supporteurs) sont un maillon clé de la réussite des Jeux. Au-delà de leur contribution financière, ces entreprises apportent des produits et services, une capacité d'innovation au service de l'organisation des Jeux et un soutien opérationnel. Elles sont des ambassadrices de la vision portée par Paris 2024 en matière de responsabilité environnementale et d'utilité sociale.

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Afin d'atteindre son ambition de livrer des Jeux plus responsables, Paris 2024 s'est appuyé dès la phase de candidature sur les acteurs du mouvement économique et social.

Les organisations syndicales et patronales sont pleinement intégrées à l'organisation des Jeux de Paris 2024, à travers le Comité de suivi de la Charte sociale.

Paris 2024 s'appuie également sur les acteurs du développement économique et de l'emploi, et plus particulièrement les chambres consulaires (CCI²⁵, CMA²⁶, CRESS²⁷) pour ouvrir les opportunités des Jeux au plus grand nombre.

CHARTRE SOCIALE ENGAGEMENT N°1

Enfin, les réseaux associatifs de l'insertion et du handicap sont également mobilisés aux côtés de Paris 2024 pour présenter les marchés à ces structures.

LES ASSOCIATIONS

Le monde associatif s'engage également au côté des Jeux. Des associations sont régulièrement associées et consultées aux travaux de Paris 2024.

L'association Les Canaux et le Centre Yunus portent le programme ESS 2024 avec le soutien de Paris 2024 et de la SOLIDEO. Passerelle entre les organisateurs des Jeux et le monde de l'économie sociale, solidaire et circulaire, ESS 2024 informe et accompagne les entreprises engagées pour qu'elles soient au cœur de l'organisation des Jeux²⁸.

Paris 2024 collabore avec le WWF France depuis 2016 afin de promouvoir des événements sportifs Durables²⁹. Une convention structurante a également été signée avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) pour favoriser la prise en compte de la biodiversité dans le sport de nature³⁰. Le comité d'organisation soutient le Réseau national des solutions pour la transition écologique (PEXE) dans son ambition de rapprocher les éco-entreprises et le monde du sport, pour accélérer la transition écologique de ce dernier. Paris 2024 travaille aussi avec de nombreux organismes de protection de l'environnement, parmi lesquels des associations comme France Nature Environnement (FNE), des agences et opérateurs de l'État dont l'ADEME et des éco-organismes tels que Citeo, Ecologic ou Re_fashion.

Le comité d'organisation consulte également les plus grandes associations représentatives du handicap en France et travaille notamment avec l'AGEFIPH en matière de recrutement et de maintien dans l'emploi.

Enfin, à travers son Fonds de dotation, Paris 2024 a soutenu plus de 1 100 projets depuis 2020, majoritairement portés par des associations. Cela représente plus de 4,5 millions de bénéficiaires directs dans l'ensemble des régions et départements de France.



23 Villes, intercommunalités, métropoles, départements, régions.
 24 Fédérations, ligues et clubs sportifs.
 25 Chambres de commerce et d'industrie.
 26 Chambres de métiers et de l'artisanat.
 27 Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire.
 28 Pour plus d'informations sur ESS 2024, voir la section 3.1.7.
 29 Pour plus d'informations sur les initiatives menées en collaboration avec PEXE et le WWF France, voir la section 4.1.
 30 Pour plus d'informations sur la convention signée par Paris 2024 avec la LPO, voir la section 3.1.3.



**« PRÊTS » :
MÉTHODE ET OUTILS**

2.1

UN FONCTIONNEMENT
RIGoureux ET
TRANSPARENT

p.38

2.2

UN COMITÉ
D'ORGANISATION
REPRÉSENTATIF
DES AMBITIONS

p.42

2.3

DES OUTILS POUR
DÉPLOYER LA STRATÉGIE
HÉRITAGE ET DURABILITÉ

p.48



© Paris 2024 / Louis Lefèvre



On y est presque ! Nous travaillons maintenant depuis des années, en engageant tout notre écosystème public et privé, pour proposer un modèle de Jeux différents, intégrant complètement la durabilité dans ses opérations. Des leviers tels que notre stratégie responsable des achats, le pilotage fin de nos émissions carbone ou encore notre stratégie d'accessibilité universelle ont été des bases structurantes de la transition opérationnelle que nous sommes en train de faire.

Dès 2022, ces efforts ont été récompensés puisque nous avons été certifiés par l'AFNOR conforme à ISO 20121, la norme internationale pour l'événementiel durable, norme qui va évoluer sous l'impulsion de Paris 2024 et du CIO pour continuer d'intégrer au mieux les dimensions d'héritage et d'accessibilité. En 2023, nous avons organisé nos premières épreuves tests qui ont permis de confirmer que nous sommes en bonne voie d'atteindre nos engagements.

Aujourd'hui, ce rapport est un point d'étape, à quelques mois des Jeux, qui témoigne des changements opérés dans l'ensemble des métiers nécessaires à la livraison d'un tel événement. Toutes les équipes de Paris 2024 œuvrent au quotidien pour atteindre les objectifs que l'on s'est collectivement fixés, parmi eux : la réduction du plastique à usage unique, une offre de restauration plus végétale, une alimentation des Jeux grâce à l'énergie renouvelable via le raccordement des sites au réseau, des sites accessibles aux personnes en situation de handicap, une mobilisation économique des territoires où nous sommes implantés...

Nous avons hâte de vivre l'émotion des Jeux, hâte de voir nos ambitions environnementales et sociales aboutir et hâte de voir les résultats de nos actions perdurer en héritage, pour constituer ainsi les nouveaux standards du monde événementiel et sportif. Dans quelques mois, Paris 2024 montrera au monde entier que grâce au sport et avec le sport, on peut bouger les lignes. »

ÉTIENNE THOBOIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PARIS 2024

2.1 UN FONCTIONNEMENT RIGOUREUX ET TRANSPARENT

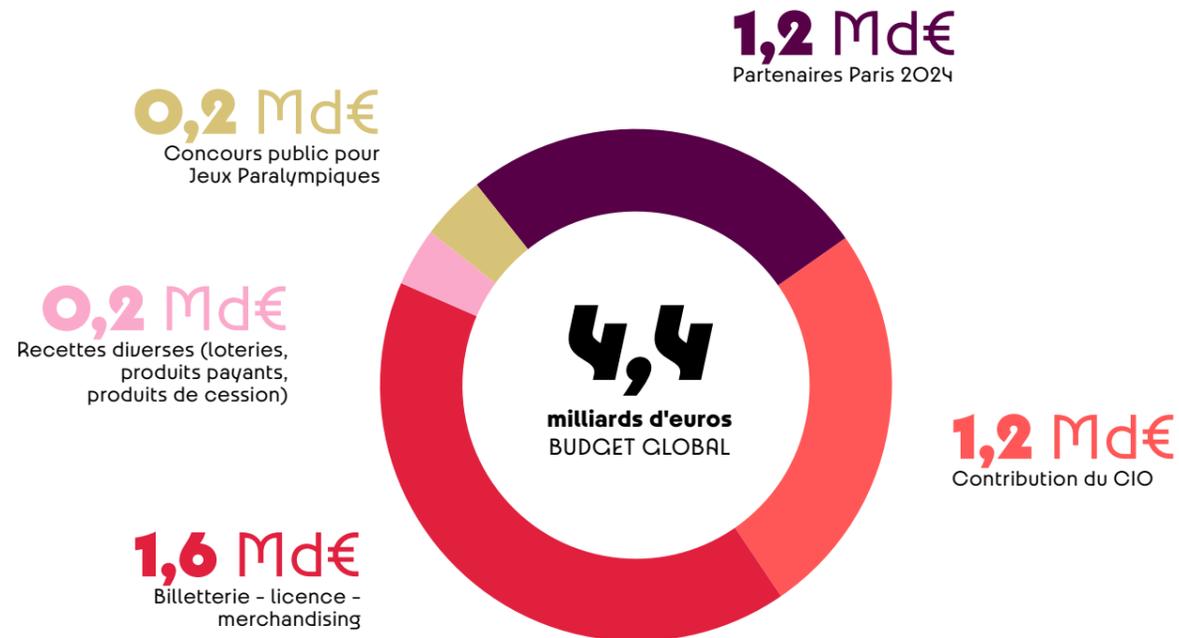
2.1.1 LE BUDGET DE PARIS 2024

Le budget de Paris 2024 est financé en quasi-intégralité (96 %) par des recettes privées, issues du CIO, des entreprises partenaires, de la billetterie des Jeux ou des licences. Au total, la contribution publique participe à hauteur de 4 % du financement, notamment en raison d'un soutien renforcé à l'organisation des Jeux Paralympiques.

Avec le soutien du CIO, Paris 2024 a par ailleurs mené un travail pour optimiser les dépenses et identifier les solutions les plus sobres, les plus efficaces et les moins coûteuses tout en préservant ses ambitions environnementales et sociales : qu'il s'agisse de réduire le nombre de jours d'opérations sur le Village des athlètes ou les périodes de mobilisation des sites d'entraînement et de compétition, de supprimer l'essentiel des redondances énergétiques sur les sites de compétition, etc.

En 2022, Paris 2024 a procédé à une révision de son budget pluriannuel du comité d'organisation, budget qui a été confirmé en décembre 2023 par le conseil d'administration de Paris 2024 à hauteur de 4,397 milliards d'euros. Ce budget conforte l'ambition du projet et intègre les évolutions des coûts de livraison, dans un contexte notamment marqué par l'inflation.

COMPOSITION DU BUDGET DE PARIS 2024 (EN MILLIARDS D'EUROS)



2.1.2 LA CONFORMITÉ

LES MODALITÉS DE CONTRÔLE ET D'AUDIT

Le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 est une association de droit privé loi 1901, qui s'est soumise à des règles complémentaires plus strictes que le droit commun : règles de la commande publique, création d'une direction indépendante en charge de l'audit interne et du recueil des alertes éventuelles, contrôle de la Cour des comptes et de l'Agence française anti-corruption, qui apportent un regard critique et indépendant sur ses actions.

Désireux de s'engager au plus haut niveau des standards de contrôle et d'éthique, le conseil d'administration de Paris 2024 a créé trois comités qui le conseillent et veillent à l'exemplarité des circuits de décision : un comité d'audit, un comité d'éthique et un comité des rémunérations. L'État dispose de représentants dans chacun de ces comités, auxquels participe également le contrôle général économique et financier, représentant le ministère des Finances.

LE COMITÉ D'AUDIT³¹

Il assiste Paris 2024 dans sa gestion de l'ensemble du projet, en particulier ce qui relève de :

- La soutenabilité de ses engagements et dépenses, y compris la révision budgétaire, en application de la convention de garantie signée avec l'Etat;
- La mise en œuvre des prescriptions du contrat de ville hôte conclu avec le CIO;
- La cartographie et la gestion des risques financiers, opérationnels ou juridiques;
- La pertinence, la permanence et la fiabilité des méthodes comptables mises en œuvre pour établir les comptes annuels.

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE³²

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, un comité d'éthique indépendant supervise l'action du comité d'organisation des Jeux. Régulièrement saisi par Paris 2024, il est tenu de veiller à la probité et l'intégrité des collaborateurs, de garantir le respect des règles applicables aux marchés publics et de prévenir les conflits d'intérêts.

Il intervient sur différentes problématiques, par exemple :

- L'élaboration de la charte d'éthique et du guide de bonnes pratiques;
- Les modalités de traitement des signalements et la protection des lanceurs d'alerte;
- La prévention des conflits d'intérêts;
- Le respect des règles de neutralité politique;
- Les conditions de passation et d'exécution des contrats;
- Les risques liés à la commercialisation de la billetterie;
- Les modalités de sélection des projets soutenus par le Fonds de dotation de Paris 2024.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS³³

Il supervise et approuve la politique de rémunération et contrôle les politiques relatives aux ressources humaines. Il se concentre notamment sur :

- L'égalité femmes-hommes;
- Le respect de la grille salariale;
- Les mesures prévues pour la dissolution du comité d'organisation (plan de sauvegarde de l'emploi)
- La stratégie de formation;
- L'évaluation de la performance des équipes et des principaux dirigeants.

LA STRATÉGIE DE SURVEILLANCE DES TIERS

Afin d'assurer le devoir de vigilance auquel se soumet Paris 2024 en référence à la loi Sapin II, les directions Achats et Conformité déploient conjointement une stratégie de surveillance des tiers en s'appuyant sur 3 dispositifs :

- Un dispositif spécifique portant sur les tiers à fort risque éthique et réputationnel :
 - Panel de 200 fournisseurs stratégiques (fournisseurs, partenaires, licenciés) dont le niveau de maturité RSE est évalué par un organisme tiers intégrant une évaluation des politiques achats responsables, environnementales, sociales et éthique. À défaut d'une évaluation satisfaisante, Paris 2024 collecte tous documents jugés utiles (certification, labélisation, normes ISO, etc.) pour en effectuer une analyse éclairée du risque fournisseurs et/ou rend obligatoire la réponse à un questionnaire éthique et conformité;
 - Panel de fournisseurs sélectionné selon des critères qualitatifs et quantitatifs (montant, familles d'achats à fort potentiel de sous-traitance, etc.) ainsi que sur l'exposition au risque réputationnel pour Paris 2024.
- Un dispositif généralisé pour assurer le suivi des obligations fiscales et sociales des fournisseurs et de leurs sous-traitants intégrant la collecte et la supervision des documents légaux (exemple : attestations de vigilances fiscales et sociales, justificatif d'immatriculation, attestation de non-emploi de travailleurs étrangers ou la liste des travailleurs étrangers employés, agréments CNAPS) et réglementaires (attestation d'assurance RCP);
- Un dispositif de prévention du risque de travail illégal sur chantier intégrant des mesures de contrôle des documents relatifs aux individus intervenant sur les chantiers de Paris 2024.

CHARTRE SOCIALE
ENGAGEMENT N°7,8,9

INTÉGRITÉ DE L'ORGANISATION DES JEUX

Le milieu sportif est exposé à de nombreux risques éthiques tels que des manipulations de compétitions, des paris sportifs truqués ou l'attribution irrégulière de marchés. Paris 2024 a déjà mis en place de nombreuses mesures pour recueillir et traiter les alertes et signalements, sensibiliser et prévenir tout comportement des membres, salariés ou volontaires, qui risquerait de porter atteinte à ses principes d'intégrité et de conformité. Une attention qui se poursuivra pendant toute la période des Jeux, pour veiller à l'exemplarité des circuits de décision et traiter les éventuelles infractions signalées à Paris 2024.



© Paris 2024



Depuis sa création, Paris 2024 a mis en place un dispositif éthique inédit dans l'histoire des Jeux. Des règles strictes ont été établies en interne pour l'engagement des dépenses, le respect du budget, l'identification des conflits d'intérêts, l'encadrement des rémunérations, la prévention de la manipulation des compétitions, la lutte contre le harcèlement et les discriminations, le traitement des alertes, etc. Nous sommes accompagnés dans cette démarche par plusieurs instances indépendantes de supervision et de contrôle, et surtout nous faisons en sorte de sensibiliser en continu l'ensemble des acteurs des Jeux à ces risques : les collaborateurs du comité d'organisation mais aussi les volontaires, les prestataires, les officiels, et bien sûr les athlètes. »

BLANDINE SORBE

DIRECTRICE SENIOR AUDIT CONFORMITÉ
ET CADRE PUBLIC

ET DEMAIN ?

Afin d'aider les événements sportifs futurs sur ces enjeux, un guide de bonnes pratiques est mis à disposition de toutes les organisations impliquées dans l'organisation d'événements sportifs, en France et à l'international. Les innovations menées en termes de gouvernance, la Charte éthique ou les outils de formation des collaborateurs, font aussi partie intégrante de cet héritage. L'équipe Conformité participe également à diffuser les méthodes et formations déployées par Paris 2024 via des conférences nationales et internationales, par exemple en juin 2023 à la Cour de cassation pour le colloque «La probité à l'épreuve des Jeux Olympiques et Paralympiques» ou à Varsovie en décembre 2023 lors d'une conférence organisée par l'Autorité nationale des Jeux.

LA MÉTHODE

Le programme de conformité est placé sous la responsabilité d'une directrice conformité et affaires publiques. Elle est rattachée aux présidents des comités statutaires désignés par le conseil d'administration, ce qui garantit son indépendance et son impartialité. Sa feuille de route inclut notamment la lutte contre la corruption, la prévention des conflits d'intérêts et la protection des données personnelles. À quelques mois des Jeux, une vigilance particulière est portée à la prévention des manipulations sportives et des violences sexistes et sexuelles.

INITIATIVES ET CONTRIBUTIONS CLÉS

De nombreuses actions de sensibilisation et de formation des collaborateurs ont été mises en place, telles que :

- **Les déclarations d'intérêts et de patrimoine** à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique pour les principaux dirigeants;
- **La déclaration et le recensement** des conflits d'intérêts des collaborateurs les plus exposés;
- **La formation et responsabilisation** des collaborateurs aux règles d'achat, aux bons réflexes éthiques, à la prévention des conflits d'intérêts et à la protection des données personnelles;
- **La mise en place d'une adresse mail** permettant aux équipes de signaler toute entorse aux engagements de Paris 2024 et d'assurer le traitement de l'ensemble des questions ou incidents relevés.

CHIFFRES-CLÉS

65

missions d'audits (internes et externes) menées entre la création de Paris 2024 et fin décembre 2023, dont 6 externalisées

0

saisine de la Commission nationale Informatique et Libertés – à fin décembre 2023

75%

des collaborateurs Paris 2024 ont été sensibilisés ou formés aux bonnes pratiques éthiques – total à fin décembre 2023³⁴

³¹ Il est composé de neuf membres, dont trois représentants désignés respectivement par le CNOSF, la Ville de Paris et l'État. Les six autres membres sont désignés sur proposition du président de Paris 2024.

³² Il est composé de six personnalités indépendantes, désignées par les plus hautes institutions françaises, par l'OCDE et le Parlement.

³³ Il est composé d'experts RH du secteur public et du secteur privé, proposés par le Président de Paris 2024 et approuvés par le conseil d'administration, ainsi que de représentants de l'Etat, du CNOSF et de la Ville de Paris, d'un député et d'un sénateur

³⁴ Tous les collaborateurs reçoivent un guide de bonnes pratiques à leur arrivée. Des contenus sont également partagés régulièrement tout au long de l'année. Des formations supplémentaires sont déployées afin d'atteindre les 100% des collaborateurs formés.

2.2 UN COMITÉ D'ORGANISATION REPRÉSENTATIF DES AMBITIONS

2.2.1 LES EFFECTIFS DE PARIS 2024

En 2023, l'équipe a franchi le cap symbolique de 2 000 collaborateurs et enregistré une croissance inédite, à l'image de la montée en puissance du projet : 1 101 nouveaux collaborateurs l'ont rejoint (+ 115 % en un an). Tous s'investissent au quotidien pour faire de ces Jeux une réussite.

Dans la dernière ligne droite, Paris 2024 doit recruter environ 2 000 personnes supplémentaires en vue de la livraison effective des Jeux. Par exemple, pour recruter 150 alternants, dans des domaines aussi variés que l'informatique, l'événementiel, l'assistantat de direction ou la gestion de projet, une dernière campagne a été lancée en 2023.

L'équipe des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 reflète la diversité de cet événement global et multiculturel. Elle regroupe 39 nationalités différentes. Chacun avec ses compétences, son expertise, apporte sa pierre à cet édifice collectif : qu'ils ou elles soient athlètes, spécialistes de l'organisation de grands événements, issus des secteurs publics et privés ou de la société civile.

2.2.2 DES ÉQUIPES À L'IMAGE DE LA SOCIÉTÉ

Le comité d'organisation a la conviction que la diversité est synonyme de performance et de créativité. En tant qu'employeur, il s'exerce à refléter ces valeurs en interne, en veillant à être ouvert à tous, sans discrimination. Accueillir des profils riches d'expériences diverses, unis par une même envie de contribuer au projet, est indispensable pour relever le défi d'organiser le plus grand événement sportif au monde.

CHARTRE SOCIALE ENGAGEMENT N°5

L'attention de Paris 2024 en matière de recrutement se porte prioritairement sur les 3 axes suivants :

- L'équilibre femmes-hommes;
- L'insertion de personnes en situation de handicap (PSH);
- La diffusion des opportunités d'emploi auprès des acteurs de la Seine-Saint-Denis³⁶ pour mobiliser les habitants.

Ces objectifs figurent d'ailleurs parmi les 16 engagements de la Charte sociale Paris 2024 qui constitue le cadre de référence pour livrer des Jeux économiquement et socialement responsables.

Le comité d'organisation collabore avec différentes structures pour identifier des candidats :

- Les acteurs de l'emploi et de la formation (France Travail, CHEOPS - Cap emploi, les missions locales, les Maisons de l'emploi, les PLIE, l'APEC, la CRAMIF, l'AFDAS, les Universités et l'enseignement supérieur etc.) avec lesquels des rencontres régulières sont organisées en plus des contacts individuels;
- Les acteurs institutionnels et les collectivités locales des territoires concernés par les Jeux (dont la Seine-Saint-Denis).

Paris 2024 a également mis en place des méthodes innovantes pour favoriser la diversité des profils, comme les « tournois de qualification » pour le recrutement des stagiaires et alternants : basés sur des exercices de groupe et des mises en situation, ils permettent aux managers de se concentrer sur les compétences et le potentiel des candidats plutôt que sur leur CV, auquel ils n'ont accès qu'à l'issue de l'exercice. Par ailleurs, toutes les annonces d'emploi sont diffusées en ligne.

INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ

Paris 2024 organise les premiers Jeux Paralympiques d'été en France. Le comité d'organisation se reconnaît ainsi une responsabilité particulière en tant qu'employeur pour promouvoir les valeurs d'inclusion : un travail qui se structure autour de 4 enjeux essentiels.

- Lever les freins qui pourraient empêcher certains talents de candidater et de rejoindre le comité. Pour cela, Paris 2024 accompagne les équipes de recrutement (briefing, sensibilisation, etc.). Des mesures ont aussi été prises en termes de sourcing et de recrutement pour encourager la diversité :** mobilisation d'entités spécialisées (convention cadre avec l'AGEFIPH, formation par Mozaïk RH, partenaires publics de l'emploi), participation à des salons et événements dédiés aux PSH (Hello Handicap, les forums handicap des grandes écoles, les Rencontres Handispensables, etc.) et mise en œuvre d'un processus de recrutement inclusif (mention des engagements de Paris 2024 dans l'annonce, support du référent handicap).
- Mettre en œuvre toutes les conditions de réussite pour les PSH recrutées, en aménageant les postes de travail (logiciels, sièges, mobilier, etc.) et les conditions de travail :** accompagnement des salariés (étude ergonomique et dossier RQTH³⁷), rendez-vous réguliers avec le service santé au travail, accompagnement des managers par un référent handicap.
- Assurer l'équité dans le déroulement des carrières** en sécurisant le parcours des PSH.
- Accompagner le maintien dans l'emploi des collaborateurs après les Jeux :** le comité a commencé à travailler sur leur reclassement et accordera une attention particulière aux PSH.

LA CONVENTION CADRE AVEC L'AGEFIPH

Une convention a été signée avec l'AGEFIPH en 2020, afin de renforcer les actions du comité pour lever les freins à l'embauche liés au handicap. Elle se structure autour de différentes thématiques – actions d'information, communication, sensibilisation, prévention, recrutement, intégration, formation, évolution et maintien dans l'emploi – avec un budget dédié.

Quelques exemples de réalisations :

- Organisation d'actions de sensibilisation : accompagnement de certaines équipes pour inclure la sensibilisation au handicap dans leurs activités de *team building*, création d'une mission Handicap interne à Paris 2024 ;
- Collaboration avec Randstad, Supporteur Officiel de Paris 2024 pour le recrutement : recherche de candidatures ciblées via des outils comme Hello handicap ou Bonanza, signature d'une convention avec Atouts pour Tous³⁸ ;
- Aménagement des postes de travail des volontaires en situation de handicap.



Dans le cadre de son offre de conseil et d'accompagnement, l'AGEFIPH a appuyé Paris 2024 à la mise en place d'une politique handicap inclusive. Ce soutien s'est concrétisé par la signature d'un accord-cadre en novembre 2020, pour une durée exceptionnelle de 5 ans, sur 7 axes :

- Construction et pilotage de la politique Handicap de Paris 2024 ;
- Information et communication ;
- Sensibilisation et formation ;
- Recrutement et intégration ;
- Formation et évolution de carrière des salariés en situation de handicap ;
- Prévention et maintien dans l'emploi ;
- Développement de la sous-traitance (secteur protégé et adapté).

L'engagement de l'AGEFIPH est d'aider les équipes à déployer ces actions et d'appuyer les salariés en situation de handicap dans leurs reclassements après les Jeux. La mobilisation continue de Paris 2024, l'organisation sur mesure déployée par l'AGEFIPH, ont permis au comité d'organisation d'atteindre des résultats qualitatifs et quantitatifs que nous saluons ! »

TÉMOIGNAGE AGEFIPH

LES EFFECTIFS DE PARIS 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2023

52% de femmes 48% d'hommes

2 059 collaborateurs dont 1 041 en CDI

3,84% taux d'emploi des salariés en situation de handicap

L'ÉQUIPE DES VOLONTAIRES

Dans le prolongement de la campagne d'information et de mobilisation menée en 2022, Paris 2024 constitue une équipe de 45 000 volontaires³⁵. Chargés de missions variées liées à l'accueil, l'organisation des événements ou au service de la performance sportive, ils auront une occasion unique de vivre les Jeux de l'intérieur. Cette équipe est inclusive et ouverte à tous, les missions seront adaptées pour toutes les PSH.

35 <https://www.paris2024.org/fr/volontaires/#volontaires-de-paris-2024-hr>

36 Aux portes de Paris, la Seine-Saint-Denis figure parmi les dix départements avec les taux de chômage et de pauvreté les plus élevés en France métropolitaine. Paris 2024 travaille pour y laisser un héritage au bénéfice du territoire et de ses habitants.

37 Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

38 Ce dispositif met en lien des élèves et étudiants en situation de handicap avec des entreprises signataires, pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

2.2.3 LA FORMATION AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX AU CŒUR DU MANAGEMENT

Paris 2024 déploie des parcours de formation et de sensibilisation spécifiques pour garantir la montée en compétences de ses 4 000 collaborateurs sur ces thématiques.

FORMATION ET MOBILISATION SUR LES SUJETS ENVIRONNEMENTAUX

Tous les collaborateurs sont sensibilisés aux enjeux environnementaux et aux engagements du comité d'organisation en la matière, à travers :

- 1 **UNE FORMATION OBLIGATOIRE** à la stratégie d'excellence environnementale de Paris 2024 dans le parcours d'intégration des nouveaux arrivants ;
- 2 **UNE COMMUNICATION INTERNE** sur les actualités liées à l'excellence environnementale via les newsletters hebdomadaires du comité d'organisation, une page intranet et des canaux de communication dédiés ;
- 3 **LE COACH CLIMAT**, un outil mis à disposition de tous les collaborateurs pour estimer leur empreinte carbone annuelle et choisir des actions de réduction de celle-ci ;
- 4 **L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS INTERNES** pour mobiliser tels que des conférences avec des associations ou personnalités engagées, des semaines thématiques (gaspillage alimentaire, numérique responsable), des Fresques du climat et du numérique, des collectes d'équipements sportifs ou de matériel numérique.

Les formations dispensées pour la période des Jeux intégreront également des contenus sur ces sujets.

ENQUÊTE EN JUILLET 2023 AUPRÈS DES COLLABORATEURS PARIS 2024

91% des collaborateurs ont participé à au moins une activité (ateliers, conférences, formations) sur le sujet environnemental

71% d'entre eux ont participé à au moins deux activités

83% d'entre eux affirment que celles-ci leur ont permis de mieux comprendre les enjeux environnementaux et leur ont « donné envie d'agir pour l'environnement et le climat » dans leur métier.

Cette enquête a révélé que les efforts déployés par Paris 2024 pour sensibiliser ses collaborateurs aux problématiques environnementales et aux engagements du comité en la matière ont porté leurs fruits.

Les résultats de cette enquête sont présentés plus en détail dans le rapport paru en novembre 2023 sur l'héritage des Jeux.

FORMATION ET MOBILISATION POUR L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ

Tous les collaborateurs sont sensibilisés à la question du handicap et aux engagements du comité d'organisation sur le sujet.

La stratégie de sensibilisation de Paris 2024 sur l'accessibilité et le handicap repose sur 4 piliers :

- 1 **LA FORMATION DE TOUS LES COLLABORATEURS** pour créer une communauté handi-accueillante (formation en ligne sur le mouvement paralympique, introduction à l'accessibilité pendant l'onboarding, session mensuelle en présentiel, etc.) ;
- 2 **LA SENSIBILISATION** organisation d'un Grand Prix de l'inclusion avec des initiations aux para sports et témoignages de para athlètes pour approfondir les connaissances des collaborateurs sur le mouvement paralympique et l'accessibilité universelle, conférences et tables rondes par exemple sur la technologie au service du handicap, projection de vidéos paralympiques sur les écrans au siège social du comité d'organisation, participation aux DuoDay³⁹, etc. ;
- 3 **LA COMMUNICATION INTERNE** actualité interne hebdomadaire sur les mouvements paralympique et olympique, programme de bénévolat des collaborateurs comprenant des événements de para sports, vélotypie⁴⁰ de tous les événements ;
- 4 **LA COMMUNICATION EXTERNE** (newsletters, organisation de réunions avec les associations du handicap, etc.).

130 collaborateurs de Paris 2024 ont également été mobilisés en novembre 2020 pour participer au projet Tremplin. Les 130 entretiens organisés avec des PSH en recherche d'emploi ont permis de les aider à s'entraîner à l'entretien d'embauche et de les accompagner dans leur réflexion professionnelle.

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Paris 2024 a décidé de décliner sa stratégie de sensibilisation sur le sujet de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations autour de deux volets :

En termes de sensibilisation, l'objectif est de pouvoir toucher l'ensemble des parties prenantes et plus particulièrement :

- Les 45 000 volontaires de Paris 2024, en particulier sur le sujet des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires. Ce sujet a été pleinement intégré au parcours de formation des volontaires dans le but de les doter de meilleurs réflexes pour mieux savoir prévenir les situations, les détecter, accueillir la parole et réagir ;
- Les collaboratrices et collaborateurs de Paris 2024 avec des formations obligatoires et régulières ;
- Les médecins et les secouristes sur les différents sites de compétition qui seront sensibilisés aux enjeux de la santé inclusive avec une formation dédiée et une charte sur la santé inclusive rédigée avec l'aide du secteur de la santé et du secteur associatif.

En termes de création d'outils spécifiques, Paris 2024 a élaboré des protocoles clairs avec l'ensemble des parties prenantes sur la remontée d'informations en lien avec les violences sexistes, sexuelles ou discriminatoires, au même titre que sur d'autres sujets de sécurité. L'objectif de ces protocoles est de mieux traiter les cas, ne pas laisser la (les) victime(s) sans réponse. De même, un guide à l'intention du personnel de Paris 2024 et des entités de livraison sur les sites de compétition a été rédigé afin que les bons termes soient employés et pour prévenir l'adoption de comportements sexistes et discriminatoires.

CHARTRE SOCIALE
ENGAGEMENT N°5



Le comité d'organisation Paris 2024 poursuit ses recrutements, fidèle à sa politique d'inclusion. Les rencontres Handispensables, menées en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, viennent renforcer la diversité des profils présents au sein des équipes. Supporteur Officiel du recrutement, le groupe Randstad France est fier de mettre au service des Jeux de Paris 2024 son expertise en matière d'embauche et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. »

FRANK RIBUOT
PRÉSIDENT DU GROUPE RANDSTAD FRANCE

39 L'opération DuoDay est une initiative européenne pilotée en France par le secrétariat d'État en charge des personnes en situation de handicap. En 2019, Paris 2024 a ainsi accueilli 20 personnes en situation de handicap venues travailler au sein des équipes et formant chacune un duo avec un salarié.

40 Technique de saisie de texte s'effectuant sur un clavier syllabique (le Velotype), qui permet d'écrire à la vitesse de la parole.

2.2.4 UNE ATTENTION PORTÉE À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET AU DIALOGUE SOCIAL

Organiser les Jeux de Paris 2024 constitue un projet collectif sans précédent. Paris 2024 souhaite donc garantir à tous ses collaborateurs les meilleures conditions de travail, ainsi qu'un dialogue social fluide et constructif.

LE RÔLE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

Le CSE est une instance unique de représentation du personnel composée de l'employeur et d'une délégation élue du personnel. Il est organisé en plusieurs commissions : la commission Égalité Femmes-Hommes, la commission Santé Sécurité Conditions de Travail, la commission Formation, Intégration, Jeunes Talents, la commission Œuvres Sociales et la commission Communication. 4 collaborateurs ont également été élus référents harcèlement sexuel.

Les actions sociales et culturelles du CSE recouvrent les subventions et dotations-cadeaux via l'accès à une plateforme numérique avec des cartes cadeaux, des places de cinéma à tarif réduit, etc. ; l'organisation d'événements, de soirées et d'activités sportives notamment avec l'association Les Agités du Ring⁴¹, et de diverses initiatives comme la réparation de vélos. Le CSE a également mis en place un Fonds de solidarité pour venir en aide de manière exceptionnelle aux salariés en difficulté.

PULSE, LE SIÈGE SOCIAL DU COMITÉ

L'équipe du comité d'organisation est installée depuis janvier 2021 au sein de PULSE, à Saint-Denis. Ce bâtiment innovant concrétise l'ancrage territorial de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis et reflète ses ambitions pour des Jeux plus responsables sur le plan social et environnemental. Sobre et durable, il est alimenté à 100% par de l'électricité renouvelable grâce à EDF, Partenaire Premium de Paris 2024. Différentes initiatives y sont mises en place comme le recours à des produits frais (80% de l'alimentation fournie) et la gestion responsable des déchets alimentaires (redistribution, collecte et méthanisation).

LES ENQUÊTES COLLABORATEURS

Paris 2024 diffuse 3 enquêtes internes par an pour mesurer, analyser et améliorer le niveau d'épanouissement de ses collaborateurs. Mises en place dès 2020, elles sont envoyées à l'ensemble des collaborateurs (stagiaires, alternants, CDD et CDI) et restent ouvertes pendant 2 semaines. Elles sont construites autour d'indicateurs récurrents (taux de participation, fierté d'appartenance, satisfaction au travail, rythme de travail, ressenti, conditions de travail). Certaines enquêtes intègrent également des indicateurs plus spécifiques (sentiment d'utilité au travail, l'accompagnement managérial, la diversité et l'inclusion, l'information et l'acculturation, etc.).

Les réponses sont traitées par la Direction des Ressources Humaines et des actions pour améliorer l'expérience collaborateur et la qualité de vie au travail sont ensuite mises en place, en tenant compte du contexte et de la temporalité du projet.

CHARTRE SOCIALE
ENGAGEMENT N°7, 13, 15

MOBILISATION INTERNE ET RENCONTRES INSPIRANTES

De nombreux événements internes sont organisés pour favoriser l'engagement des collaborateurs et le bien-être au travail. Ils reflètent la vision et les valeurs portées par le comité d'organisation pour promouvoir le sport, l'inclusion et la diversité. 63 événements internes ont été organisés en 2023 : 4 initiations au sport et para sport, 17 rencontres inspirantes avec des athlètes et des personnalités publiques, 9 événements internes liés à des moments symboliques des Jeux et 33 autres événements (sessions d'information, déjeuners, etc.). Différentes compétitions sportives sont également diffusées tout au long de l'année et des opportunités sont proposées via le Club Paris 2024.

PRÉPARER L'APRÈS-JEUX

Afin d'accompagner ses collaborateurs pour préparer au mieux leur projet professionnel après les Jeux, Paris 2024 a mis en place dès 2023 - avec Randstad, Supporteur Officiel de Paris 2024 - un dispositif intégrant des conférences et webinaires sur des thématiques liées à l'employabilité, la construction du projet professionnel, la préparation aux entretiens ou la création d'entreprise.

LES CHIFFRES CLÉS (EN 2023)

4,4% **TURNOVER**
(somme des départs de l'année n / effectif mensuel moyen pour l'année n - CDI et CDD uniquement)

1,81% **Taux d'absentéisme** (nombre total de jours d'absence / nombre total de jours travaillés - CDI et CDD uniquement)

12 **Nombre de réunions ordinaires avec le CSE**

BOUGER PLUS AU TRAVAIL

Paris 2024 a souhaité faire de la lutte contre la sédentarité, à travers le développement de la pratique d'activités physiques et sportives et l'adoption de comportements actifs, l'un des piliers de sa stratégie « Héritage et Durabilité ». Paris 2024 s'est engagé en tant qu'organisation en faisant de son siège social un démonstrateur du design actif. Plusieurs aménagements ont été faits pour inciter les collaborateurs, mais aussi les visiteurs, à adopter un comportement actif sur leur lieu de travail. Une salle de sport est également ouverte sur site avec des cours collectifs ou encore des réveils musculaires à l'attention de ses collaborateurs.

55% **des collaborateurs déclarent avoir augmenté leur utilisation des escaliers**

58% **des collaborateurs déclarent prendre les escaliers tous les jours contre 31% avant la mise en place des interventions**



41 Cette association a été créée pour faciliter la pratique sportive des collaborateurs, en lien avec des référents de différents sports. Elle organise notamment des tournois favorisant la pratique inclusive.

2.3 DES OUTILS POUR DÉPLOYER LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ

2.3.1 LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DURABLE

Le système de management durable (SMD) de Paris 2024 a été conçu pour intégrer systématiquement les objectifs environnementaux et sociétaux dans l'ensemble des activités de Paris 2024, en conformité avec la norme de management de l'événementiel responsable ISO20121.

En apportant des outils de pilotage, de planification et de maîtrise de la performance, cette démarche guide et soutient les équipes au quotidien. Elle formalise les façons d'opérer pour ce qui a trait à l'évaluation des enjeux, le dialogue avec les acteurs de l'écosystème des Jeux, la veille réglementaire, la gestion des compétences, la maîtrise des opérations, la collecte de données pour le reporting, etc.

Chargées de mettre en place le SMD, les directions de l'Excellence Environnementale, Impact et Héritage, Accessibilité Universelle et de la Planification et Coordination, définissent également ses modalités de révision et d'évolution, au plus près des équipes opérationnelles.

Dès 2022, Paris 2024 a été conforme à la norme ISO 20121, une reconnaissance de son engagement à respecter les plus hauts standards relatifs à l'impact économique, environnemental et social des Jeux. Cette certification fait suite à un audit de plusieurs mois mené par l'Association française de normalisation (AFNOR), dont la dernière étape s'est déroulée lors de la Journée paralympique le 8 octobre 2022. L'AFNOR a relevé plusieurs points forts pendant cet événement tels que l'accessibilité du site, l'élimination quasi totale du plastique à usage unique pour la restauration ou encore la gestion responsable de l'énergie utilisée.

En 2023, l'AFNOR a conduit un audit de surveillance dont une phase s'est déroulée lors du test-event VTT organisé à Élanecourt en septembre 2023. Ce nouvel audit a confirmé la certification ISO 20121 de Paris 2024. Dans une démarche d'amélioration continue, celui-ci a permis d'identifier des points forts (par ex. réduction du plastique usage, remontée des incidents environnementaux, l'éco-conception des infrastructures) et des points à renforcer d'ici les Jeux.

ET DEMAIN

À l'initiative de Paris 2024 la norme ISO20121 a évolué, une démarche en phase avec son ambition de laisser un héritage pour le secteur événementiel et un clin d'œil à une norme créée à l'occasion de Londres 2012. Paris 2024, soutenu par l'AFNOR et l'ensemble de la filière événementielle française, ainsi que par le CIO, a pris le leadership du groupe de travail international dédié à cette évolution. Plus d'une dizaine de pays se sont réunis à plusieurs reprises entre mars et octobre 2024 pour écrire une nouvelle version de la norme.

Plusieurs évolutions ont pu être apportées parmi lesquelles son application à l'ensemble de la chaîne de valeur événementielle, l'intégration des enjeux de l'évaluation de l'impact et de la mesure de l'héritage en les intégrant dans la déclaration de mission des organisateurs et/ou dans la politique de management durable, l'intégration dans la norme de références aux plus hauts standards internationaux comme les ODD ou encore l'ajout de mentions sur les achats responsables fixant des règles précises aux donneurs d'ordre comme aux candidats à des appels d'offres ou aux fournisseurs.

La nouvelle version de norme ISO20121, a été approuvée par les pays votants en mars 2024 et a été publiée début avril 2024⁴².

2.3.2 LA STRATÉGIE RESPONSABLE DES ACHATS

Organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques requiert des moyens considérables : le budget achats de Paris 2024 est d'environ 2,7 milliards d'euros réparti sur plus de 700 catégories d'achats et représentant 770 appels d'offres lancés à fin 2023. La stratégie responsable des achats a été conçue pour placer les exigences environnementales et sociales de Paris 2024 au cœur de chaque décision d'achat, et ce à toutes les phases du projet (stratégie, négociations, exécution et héritage).

Elle se décline autour de 5 engagements prioritaires : l'économie circulaire, la réduction de l'impact carbone et la préservation de l'environnement, l'innovation sociale, l'inclusion des publics, travailleurs et usagers en situation de handicap, et la création de valeur sur les territoires. Paris 2024 démultiplie également les effets positifs de sa stratégie grâce à un *sourcing* inclusif et accessible à tous, notamment aux structures de l'économie sociale et solidaire.

Soucieux de sécuriser l'ensemble de ses processus d'achats, Paris 2024 a lancé ses travaux stratégiques dès l'automne 2018, puis initié en mai 2019 une commission d'appels d'offres hebdomadaire pour examiner et valider le lancement et l'attribution des appels d'offres dont le montant est supérieur à 1 million d'euros. Cette instance, mobilisant des représentants de l'État (CGEfi), des membres permanents de Paris 2024 (notamment les Direction Administrative et Financière, Excellence Environnementale, Planification) et les référents des directions concernées, a examiné à fin 2023 près de 90 % du montant total des appels d'offres lancés par Paris 2024.

CHARTRE SOCIALE ENGAGEMENT N°3,4

Dans une démarche d'engagement de son écosystème, Paris 2024 mobilise aussi ses partenaires et ses fournisseurs à appliquer des critères de durabilité et de réduction d'impact carbone pour leurs propres achats.

Paris 2024 applique sa stratégie responsable des achats à l'ensemble de ses appels d'offres et détermine si des exigences spécifiques doivent être intégrées :

- Directement au cahier des charges et/ou par l'intégration d'un critère dédié à la performance sociale et environnementale de l'offre.
 - Tous les appels d'offres éligibles, c'est-à-dire les 3/4 des appels d'offres, intègrent un critère dédié à la performance sociale et environnementale⁴⁴ avec une pondération moyenne du critère avoisinant les 20 %, certains allant même jusqu'à 30 % (par exemple, pour le look et la signalétique, ou pour la restauration au Village).
 - Sur les marchés stratégiques à forts enjeux sociaux et environnementaux, le critère est pondéré à 20 % avec des engagements contractuels (obligation de moyens et de résultats) pris par les prestataires.
- Via la mobilisation des mécanismes spécifiques de la commande publique, comme les marchés réservés et les marchés clausés (intégrant une clause d'insertion). Sur les familles d'achats prioritaires en matière d'insertion (sécurité, restauration, nettoyage), Paris 2024 a intégré, dans ses marchés, une clause d'insertion à hauteur de 10 % des heures réalisées dans le cadre du marché.

150 prestataires stratégiques, représentant environ 50 % du budget achats de Paris 2024, font l'objet d'un suivi dédié des directions Achats, Excellence Environnemental et Impact et Héritage.

CHIFFRES CLÉS

90% des fournisseurs du comité d'organisation sont français

+75% des fournisseurs sont des TPE-PME

PARIS 2024 LABELLISÉ NIVEAU « EXEMPLAIRE » EN ALIGNEMENT AVEC LA NORME ISO 20400

À la demande de Paris 2024, AFNOR Certification a conduit un audit de plusieurs mois de la stratégie d'achats de Paris 2024, audit qui a compris à la fois une revue documentaire et des entretiens. Suite à cela, début 2024, le comité d'organisation a été labellisé « AFAQ Focus RSE Achats Responsables »⁴³ par l'AFNOR avec un niveau qualifié d'exemplaire. Paris 2024 est la première organisation en France à obtenir un tel niveau.

⁴³ La norme ISO 20400 établit les lignes directrices à suivre en matière d'achats responsables mais n'est pas directement certifiante. Les organismes certificateurs compétents en France ont déployé des labels permettant d'attester de l'alignement d'une stratégie d'achats responsables avec la norme ISO 20400, dont le label « AFAQ Focus RSE Achats Responsables »

⁴⁴ Le quart restant porte sur des prestations intellectuelles ou spécifiques sur lesquelles la spécification d'un critère n'était pas applicable.

⁴² https://www.iso.org/standard/86389.html?utm_medium=social&utm_source=linkedin&utm_campaign=event%20management

UNE MOBILISATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE GRÂCE À L'ASSOCIATION LES CANAUX ET AU PROGRAMME « ESS 2024 » QU'ELLE DÉPLOIE

Un des grands enjeux de Paris 2024 dans la mise en œuvre de sa stratégie est la mobilisation des entreprises du secteur de l'ESS. Cette mobilisation a été rendue possible grâce à ESS 2024, la plateforme créée à la suite d'un accord de collaboration signé en 2018 par Paris 2024, la SOLIDEO, le Centre Yunus et Les Canaux afin d'organiser des Jeux inclusifs et solidaires.

Passerelle entre les organisateurs des Jeux et le monde de l'économie sociale, solidaire et circulaire, ESS 2024 mène des actions de sourcing et d'accompagnement des structures de l'ESS souhaitant répondre aux marchés des Jeux.

Cela se traduit par :

- Plus de 6 000 structures référencées sur la plateforme ESS 2024
- Plus de 500 structures de l'ESS mobilisées à fin 2023 (284 par Paris 2024 et 124 par la SOLIDEO)
- 28 Entreprises Adaptées (EA)⁴⁵, Établissements ou Services d'aide par le travail (ESAT)⁴⁶ ou Travailleurs Individuels Handicapés (TIH)⁴⁷ déjà mobilisés et 17 marchés réservés.

Parmi les exemples marquants, on retrouve :

- La mobilisation de 9 structures de l'insertion et du handicap pour assurer les prestations de nettoyage et gestion du linge des résidents du Village des athlètes ;
- La mobilisation d'une EA pour assurer les prestations en matière de production des pochettes pour les accréditations ;
- La mobilisation d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire pour la fourniture de 180 000 serviettes pour les athlètes.

Pour en savoir plus sur ESS 2024 se référer à la partie 3.1.7 « L'inclusion économique et sociale ».

45 Entreprise adaptée

46 Établissement ou service d'aide par le travail

47 Travailleur indépendant handicapé



Une fois le premier marché publié, la plateforme ESS 2024 nous a accompagnés et nous avons réalisé de multiples allers-retours pour présenter un dossier sur ce lot que nous avons remporté. Cela nous a permis de monter en compétences et nous nous sentons désormais légitimes à nous positionner sur la commande publique des grands événements sportifs et culturels.»

UN PRESTATAIRE DE RESTAURATION (ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE) QUI SERA PRÉSENT SUR CERTAINS SITES DE COMPÉTITION



2 3 4

**« PARTEZ ! » :
RÉALISATIONS**

3.1

S'OUVRIR AUX GRANDS DÉFIS DE NOTRE ÉPOQUE

p.56

3.2

TRANSFORMER LES MÉTIERS ET LES PILIERS DE LA LIVRAISON DES JEUX

p.98

3.3

S'EMPARER DE CHAQUE SYMBOLE DES JEUX

p.138



© Paris 2024 / Cedric Buffens

«

Dès la candidature, Paris 2024 a eu dans son ADN d'organiser des Jeux différents, ouverts au plus grand nombre et aux enjeux de notre ère. La durabilité, environnementale, sociale et économique, a ainsi été intégrée au cœur des opérations, depuis les phases stratégiques, de planification et aujourd'hui de livraison. Dans cet esprit, nous œuvrons au quotidien depuis maintenant 7 ans, pour faire de ces ambitions une réalité, pour que Paris 2024 propose un modèle opérationnel différent en matière d'événementiel sportif. Et nous travaillons à aller au bout de cette intégration jusqu'au suivi des activités sur les sites.

Le point d'étape qu'est ce rapport montre cette transformation en action. Il explique comment nous avons cherché à faire évoluer chacun des nombreux métiers des Jeux, que cela soit pour l'éco-conception des infrastructures temporaires, la fourniture en énergie renouvelable, le réemploi du mobilier et des équipements numériques après les Jeux ou encore pour une alimentation plus végétale sur le plan de la préservation de l'environnement. Les enjeux sociaux ont aussi été pris en compte de manière très ambitieuse, en témoigne la volonté d'avoir les meilleures conditions de travail possibles grâce à la Charte Sociale et ces 16 engagements, ou encore celle de créer de la valeur sur nos territoires avec Entreprises 2024 et ESS 2024, programmes qui ont ouvert nos marchés aux TPE-PME ainsi qu'aux structures de l'Économie sociale et solidaire. Dans cette dernière ligne droite, les équipes sont investies pour en voir l'aboutissement ! »

ÉDOUARD DONNELLY
DIRECTEUR EXÉCUTIF DES OPÉRATIONS,
PARIS 2024

3.1 S'OUVRIR AUX GRANDS DÉFIS DE NOTRE ÉPOQUE

3.1.1 LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



CONSTAT

À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

La concentration dans l'atmosphère des gaz à effet de serre (GES) liés aux activités humaines atteint de nouveaux records, provoquant un changement climatique qui menace les écosystèmes. Alors que le dernier rapport du GIEC établit que la décennie 2011-2020 est la plus chaude depuis environ 125 000 ans⁴⁸ et que l'observatoire européen Copernicus a annoncé que l'année 2023 est la plus chaude jamais enregistrée⁴⁹, il faut agir très vite. L'avenir de l'humanité se décide aujourd'hui et l'enjeu est double : réduire l'impact des activités humaines sur le climat et adapter les sociétés aux bouleversements en cours et à venir.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Il n'est plus possible d'organiser les Jeux en ignorant l'immense défi que représente le changement climatique. Le sport peut être porteur de grands changements mais il doit se transformer et donner l'exemple, alors qu'il subit aussi les conséquences du changement climatique. Les canicules, de plus en plus intenses et fréquentes en milieu urbain, impactent la pratique sportive et obligent parfois les autorités à reporter des compétitions. Des études scientifiques⁵⁰ indiquent même que seules une trentaine de villes de l'hémisphère Nord seraient assez fraîches pour accueillir les Jeux après 2085. C'est le principe même d'universalité des Jeux qui pourrait être remis en cause.

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

Paris 2024 travaille depuis 2018 à :

DIVISER PAR 2 la moyenne des émissions de GES liées à l'organisation et à la tenue des Jeux (comparé à la moyenne des éditions des Jeux d'été de Londres et Rio)

Soutenir des projets de contribution climat qui permettront d'éviter ou de capter du CO₂ à hauteur des émissions des Jeux qui n'auront pas pu être évitées.

Pour calculer l'empreinte carbone des Jeux, Paris 2024 prend en compte les émissions de GES relevant de sa responsabilité directe (telles que les opérations de livraison des Jeux) mais intègre également les émissions du scope 3 (comme le transport des spectateurs) qui ne sont pas maîtrisées directement.

MÉTHODE

ESTIMER

Paris 2024 a choisi de se donner une empreinte carbone cible pensée en amont des Jeux : elle est considérée comme un point de départ, intégrée à la stratégie et aux opérations. C'est un véritable changement de modèle. Il ne s'agit plus seulement de raisonner dans une logique prévisionnelle et de compensation, mais de se fixer une cible et donc une limite à respecter.

Pour cela, le comité s'appuie sur une méthode définie sur la base de l'approche ERC - éviter, réduire, compenser - à laquelle il ajoute deux étapes afin d'anticiper les émissions et de mobiliser grâce à la force d'attraction des Jeux.

Pour anticiper les émissions, dans la même logique que la première estimation faite lors de la phase candidature, Paris 2024 a procédé à plusieurs réestimations de son empreinte carbone depuis 2019 qui ont également servi à orienter les actions de réduction. Ces estimations ont été réalisées sur la base de la méthode carbone du CIO publiée en 2018⁵¹.

Cette méthode facilite les comparaisons entre les éditions des Jeux. Elle est alignée avec la méthodologie *GHG Protocol* et considère donc un périmètre large (par exemple les déplacements des spectateurs mais également la totalité des émissions liées à la construction des infrastructures pérennes - qui resteront en héritage aux territoires après les Jeux). En revanche, elle ne prend pas en compte les émissions induites (qui nécessitent la réalisation de scénario de référence) positives ou négatives, par exemple les gains associés au raccordement des stades au réseau électrique, à l'effet d'éviction de touristes internationaux qui pourrait décider d'annuler ou de reporter leur voyage dans le pays-hôte à cause des Jeux ou encore l'éventuelle hausse d'utilisation de téléviseurs ou de smartphones liée au visionnage des compétitions.

Paris 2024 s'est doté d'un outil créé par et pour le comité d'organisation pour suivre l'évolution de ses émissions par rapport aux objectifs fixés pour chaque direction concernée et ainsi piloter ses choix et sa stratégie.

⁴⁸ IPCC (2023). Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 35-115, doi: 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647

⁴⁹ https://climate.copernicus.eu/global-climate-highlights-2023?utm_source=socialmedia&utm_medium=tw&utm_id=gch23

⁵⁰ des études scientifiques" en bas de page avec texte : "Smith, K. R., Woodward, A., Lemke, B., Otto, M., Chang, C. J., Mance, A. A., ... & Kjellstrom, T. (2016). The last Summer Olympics? Climate change, health, and work outdoors. *The Lancet*, 388(10045), 642-644.

⁵¹ <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/IOC/What-We-Do/celebrate-olympic-games/Sustainability/IOC-Carbon-Footprint-Methodology.pdf>



© Gilles Bœuf



Paris 2024 a une approche exhaustive qui permet de travailler tous les volets de la lutte contre le changement climatique, avec une innovation par la définition d'une empreinte carbone cible qui a permis d'intégrer la réduction des émissions dans les opérations. Plus largement, les efforts de Paris 2024 pour la livraison de Jeux plus responsables sont solides et réels. Les stratégies et méthodes implémentés contribuent déjà à faire évoluer le modèle d'organisation des événements. Dans cette dernière ligne droite et jusqu'à la cérémonie de clôture paralympique, je resterai bien sûr attentif au maintien des engagements.»

GILLES BŒUF
PRÉSIDENT DU COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX

FAIRE AVEC MOINS

Dès sa candidature, Paris 2024 a proposé un concept en rupture misant sur la sobriété. Cela implique de :

Limiter au maximum la construction de nouvelles infrastructures :

- **95% des sites** sont des structures temporaires ou déjà existantes.
- **Seulement 2 sites hors compétition** – le Village des athlètes et le Village des médias – et 1 site de compétition – le Centre Aquatique – ont été construits pour les besoins des Jeux. Ils sont utilisés par Paris 2024 pour les Jeux et laissés en héritage aux territoires.

Prioriser la compacité des sites de compétition

- **80% des sites** sont à moins de 30 minutes du Village des athlètes – pour réduire les transports et gagner en efficacité logistique et opérationnelle.

FAIRE MIEUX

En identifiant précisément les postes d'émissions de GES des Jeux, Paris 2024 a pu mettre en place un plan d'action permettant d'agir sur les différents métiers des Jeux :

- **LES IMPACTS SIGNIFICATIFS DES JEUX** (soit les principales causes d'émissions telles que les constructions, les opérations et les transports).
- **LES IMPACTS SYMBOLIQUES** (soit les catégories d'émissions à forte visibilité, telles que la restauration, qui sont des leviers en matière de mobilisation).

Les émissions estimées peuvent être regroupées en 3 pôles (voir ci-dessous). Des actions de réduction et de maîtrise d'émissions ont pu être déployées sur différents métiers des Jeux, afin de respecter les ambitions de Paris 2024.

POINT À DATE

À quelques mois des Jeux, et grâce à l'efficacité des actions de maîtrise et de réduction d'émissions, les estimations des émissions de GES liées à la construction (sous maîtrise SOLIDEO) et aux opérations des Jeux (sous contrôle direct de Paris 2024) restent dans les objectifs très ambitieux fixés au début de l'aventure. Le bilan carbone 2024 sera réalisé en septembre 2024, une fois les données réelles de l'événement disponibles, notamment le nombre, la provenance et le mode de transport choisi par les spectateurs internationaux.

SOUTENIR DES PROJETS DE CONTRIBUTION CLIMAT

Paris 2024 travaille également à soutenir des projets de contribution climat à la hauteur des émissions qui n'auront pas pu être évitées (y compris celles liées au transport des spectateurs) et soutient déjà :

- Des projets de contribution climat à l'international (reforestation, foyers améliorés, énergies renouvelables, etc.) répondant aux critères fondamentaux (unicité, mesurabilité, vérifiabilité, permanence et additionnalité) ainsi qu'aux meilleurs standards internationaux de certification en matière carbone (Gold standard et VCS) et de co-bénéfices;
- Le développement de projets « label bas-carbone » sur le territoire français, en particulier via de la séquestration de carbone dans des puits naturels.

Au-delà d'une contribution climat, ces projets apportent des co-bénéfices, par exemple le développement socio-économique local, l'émancipation des femmes et préservation de la biodiversité.

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

Il a été important pour Paris 2024 de partager avec le plus grand nombre les enseignements tirés de l'organisation des Jeux. Pour cela, il a créé le « Coach Climat Événements »⁵², un outil gratuit d'estimation et de réduction de l'empreinte carbone, accessible sans niveau d'expertise particulier et adapté à tous les événements métropolitains quelle que soit leur taille.

L'objectif de cet outil développé par Paris 2024 avec le soutien du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, du CNOSF, et l'accompagnement de l'ADEME, est de faciliter l'accès à l'estimation et à la réduction de l'empreinte carbone des événements sportifs en France. Après les Jeux, l'outil restera actif, sous maîtrise du ministère du Sport et du CNOSF.

Le Coach Climat Événements est détaillé dans la section 4.1 de ce rapport.

MOBILISER

Paris 2024 s'engage pour la transformation écologique du monde du sport au niveau international. Le comité d'organisation :

- Fait partie depuis 2018 des premiers signataires et membres actifs de l'initiative « Sports for Climate Action », portée par la CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) avec le soutien du Comité International Olympique, pour inciter les acteurs sportifs mondiaux à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre liées à l'organisation des compétitions.
- A rejoint en 2021 la campagne mondiale « Race to Zero », conduite par la CCNUCC afin d'engager les entreprises, les villes et la communauté sportive vers une trajectoire zéro carbone à horizon 2050 au plus tard, et de diviser par deux les émissions de GES à horizon 2030.

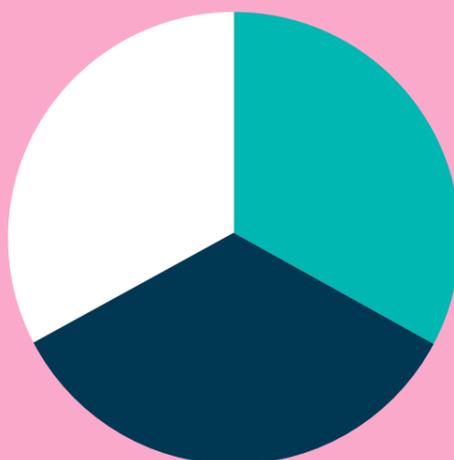
En plus de ces initiatives, Paris 2024 intervient régulièrement pour présenter les méthodes, outils et programmes mis en place auprès de l'écosystème des Jeux, du monde sportif et de la société civile.

52 <https://www.coachclimateevenements.org/>

L'EMPREINTE CARBONE CIBLE DE PARIS 2024 SE DÉCOUPE EN 3 PÔLES

SUR LES CONSTRUCTIONS

- Les nouvelles constructions réalisées par la SOLIDEO font appel à des technologies de construction bas carbone (ossature en bois, béton bas carbone, matériaux recyclés, etc.) qui ont permis de réduire de 30% les émissions de GES/m² associées à la construction au Village des athlètes et au Centre Aquatique, par rapport à une opération classique.



SUR LES DÉPLACEMENTS

- Tous les sites de compétition sont desservis par les transports en commun, dont les ¾ des sites en Île-de-France situés à 500 mètres ou moins d'un arrêt de transports en commun
- Tous les sites de compétition en Île-de-France sont accessibles en mobilités actives, avec notamment tous les sites de compétition en Île-de-France dotés de parkings à vélos gardiennés pour les spectateurs
- 100% de véhicules légers électriques, hybrides ou à hydrogène pour le transport de la famille olympique et paralympique
- -37% de véhicules légers pour les accrédités par rapport à Londres 2012 grâce à l'utilisation optimisée de la flotte
- Encouragements des athlètes et des spectateurs à venir en France par des moyens moins carbonés

SUR LES OPÉRATIONS DES JEUX

- Tous les sites de compétition et de non-compétition raccordés au réseau avec Enedis, Supporteur Officiel de Paris 2024, limitant le recours aux groupes électrogènes
- 100% d'électricité renouvelable, fournie par EDF, pour alimenter les Jeux via le réseau
- Réduction de moitié de l'impact carbone d'un repas aux Jeux, par rapport à un repas moyen français
- Réduction de l'empreinte des équipements technologiques grâce au recours à des équipements de location

LES EXEMPLES D'ACTIONS ÉVOQUÉS NE SONT PAS EXHAUSTIFS. DIFFÉRENTES INITIATIVES SERONT PRÉSENTÉES TOUT AU LONG DU RAPPORT.

2 FOIS PLUS DE VÉGÉTAL DANS L'ASSIETTE POUR DIVISER PAR 2 L'IMPACT CARBONE DES 13 MILLIONS DE REPAS ET SNACKS SERVIS PENDANT LES JEUX, SOIT UN OBJECTIF DE 1KG DE CO₂ PAR REPAS⁵³

Si la restauration n'équivaut qu'à 1% du budget carbone des Jeux, elle constitue cependant une opportunité unique de sensibiliser le grand public. Végétaliser l'offre alimentaire est le premier levier permettant de réduire l'empreinte carbone de la restauration, tout en valorisant une alimentation plus saine pour le corps et notre environnement.

Paris 2024 a donc fait le choix de proposer une offre a minima à 50% végétarienne, attractive et gourmande dans les menus. Elle s'adapte aux besoins et attentes de chaque public. Les volontaires se verront ainsi proposer des menus alternant des jours 100% végétariens et des jours où l'offre sera à 50% végétarienne, tandis que l'offre proposée au grand public dans les buvettes sera a minima à 60% végétarienne, allant jusqu'à 100% au Parc urbain de la Concorde.

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

La SOLIDEO supervise et finance les opérations d'aménagements et de construction des ouvrages pérennes nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Dans le cadre de son ambition d'excellence environnementale, la SOLIDEO a élaboré des prescriptions fortes en matière de réduction de l'empreinte carbone sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments. Des objectifs qui sont déjà atteints, puisqu'au Village des Athlètes notamment, les choix d'aménagement ont permis de réduire de 30% l'empreinte carbone de la construction des bâtiments, par rapport à une opération classique.

Quelques exemples de réalisation :

- Le Centre Aquatique Olympique est le seul site de compétition construit pour les besoins des Jeux. Avec sa grande charpente concave en bois, le volume à chauffer est réduit de 30 %, permettant de faire des économies d'énergie pendant toute la durée de vie de l'équipement. 4 600 m² de panneaux photovoltaïques sont également installés sur le toit du bâtiment couvrant 20-25 % des besoins électriques;
- Sur le Village des athlètes, le recours à des matériaux faiblement émissifs et biosourcés a été privilégié : 100% des bâtiments de logement de moins de 28 mètres font intervenir le bois en structure et près de la moitié présentent une structure tout bois.

La stratégie environnementale et sociale de la SOLIDEO ainsi que des éléments plus détaillés sur ses réalisations sont à retrouver dans la section 4.2.

BILAN CARBONE 2018-2023

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODOLOGIE

Depuis 2018, Paris 2024 mesure ses émissions de CO₂ équivalentes « consommées », c'est-à-dire réellement émises par l'organisation ; elles se distinguent des émissions encore à venir lors de l'année 2024, qui se concentreront pendant l'événement et consisteront la majeure partie de l'impact carbone estimé depuis la candidature.

Pour cela Paris 2024 est accompagné par un prestataire externe formé à la méthode Bilan Carbone® qui réalise un reporting annuel des émissions directes et indirectes selon un standard international de référence – le *GHG Protocol* – et en accord avec la méthodologie carbone du CIO.

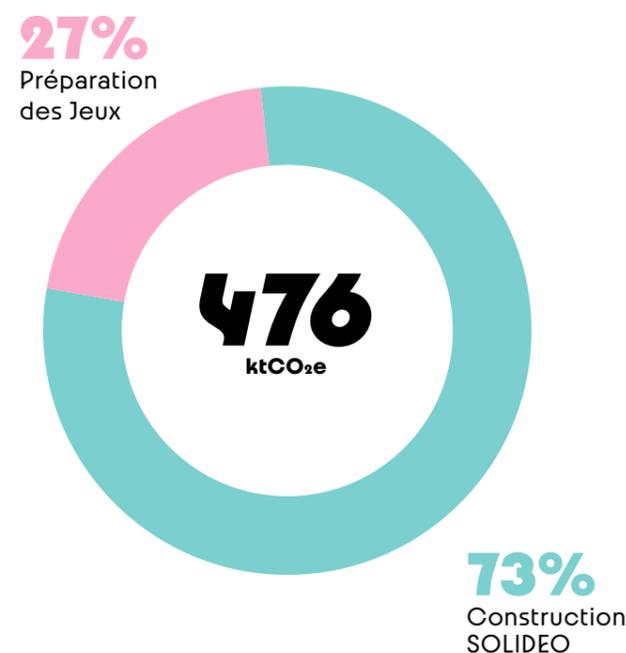
Le périmètre des bilans annuels prend en compte les postes d'émissions liés à la préparation des Jeux (fonctionnement du comité d'organisation, achats nécessaires à la livraison) et à la construction des infrastructures (selon leur état d'avancement).

RÉSULTATS

Le bilan carbone des Jeux de Paris 2024 de 2018 à 2023 s'élève à 476 000 tCO_{2e}, dont les trois-quarts sont associés à la prise en charge des impacts totaux des nouvelles constructions pérennes.

- 127 000tCO_{2e} – soit 27% de ce bilan carbone – sont dues aux activités liées à la préparation des Jeux et se répartissent en deux grandes catégories : achats de biens et services nécessaires au fonctionnement de l'organisation et achats de biens et services pour la livraison des Jeux. Les sous-catégories correspondent aux émissions liées aux services (conseil, ingénierie, etc.) mais également aux biens matériels (matériel IT, textile, restauration, etc.). On retrouve ensuite les déplacements autour de Paris 2024 (visiteurs, prestataires, collaborateurs et collaboratrices). Les Journées Olympique et Paralympique sont également incluses. Ces événements ont permis de tester la maquette de Coach Climat Événements et de calculer des bilans carbone dédiés de ces événements.⁵⁴
- La construction des infrastructures pérennes - toutes sous maîtrise de la SOLIDEO et qui resteront en héritage après les Jeux – concentre elle plus de 73% des émissions depuis 2018, avec environ 349 000 tCO_{2e} associées. Le Village des athlètes et des Médias ainsi que le Centre Aquatique Olympique représentent à eux trois près de 70% de cet impact. L'utilisation d'ossature en bois, de béton bas carbone et de matériaux recyclés a permis de réduire de plus de 30% les émissions de GES/m² au Village des Athlètes par rapport à une opération classique. Les mesures de réduction de l'impact carbone des infrastructures pérennes est présentée plus en détail dans la section 4.2.

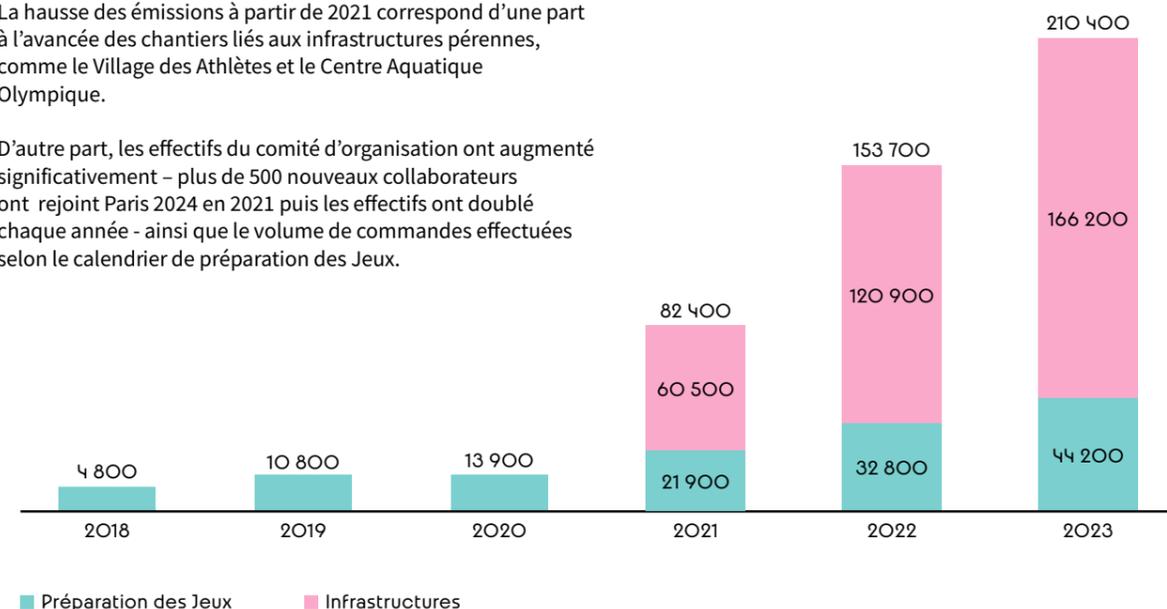
RÉPARTITION DU BILAN CARBONE 2018-2023



RÉPARTITION TEMPORELLE DU BILAN CARBONE 2018-2023

La hausse des émissions à partir de 2021 correspond d'une part à l'avancée des chantiers liés aux infrastructures pérennes, comme le Village des Athlètes et le Centre Aquatique Olympique.

D'autre part, les effectifs du comité d'organisation ont augmenté significativement – plus de 500 nouveaux collaborateurs ont rejoint Paris 2024 en 2021 puis les effectifs ont doublé chaque année - ainsi que le volume de commandes effectuées selon le calendrier de préparation des Jeux.



⁵³ Les repas des précédentes éditions des Jeux ou le repas d'un français moyen sont estimés à 2kg de CO₂ équivalent.

⁵⁴ L'impact carbone de ces journées s'élève à 1400 tCO_{2e} et est à 80% associé aux déplacements des participants. Une collecte de données a eu lieu pendant les événements avec la diffusion d'un questionnaire sur la provenance des participants.

Plusieurs actions de réduction et de maîtrise ont déjà été déployées au sein du comité d'organisation :

- Le comité d'organisation est hébergé à Pulse, à Saint-Denis dans un bâtiment bas carbone à haute performance énergétique dont la structure est composée de 6 000 m³ de matériau mixte bois / béton;
- Pulse est approvisionné par 100% d'énergie renouvelable par l'achat de biogaz et d'électricité produite dans une ferme éolienne dans le Cotentin, et par une capacité d'autoconsommation directe grâce à 300 m² de panneaux solaires en toiture;
- Un garage à vélo de 375 places (avec extension extérieur) est disponible pour les collaborateurs qui peuvent aussi bénéficier d'une aide à l'achat de vélos. Le siège est également équipé de plus de 30 bornes électriques et est desservi par 10 lignes de transports en commun;
- Une alimentation plus locale et végétale est disponible au restaurant du siège avec SODEXO Live!, Supporteur Officiel de Paris 2024;
- Pour les déplacements professionnels, le train est privilégié lorsque cela est possible pour les déplacements professionnels de moins de 4 heures;
- Dans le cadre de la stratégie responsable des achats, la réduction de l'empreinte carbone des prestations a été intégrée comme critère dans les marchés pertinents. Aujourd'hui, 25 prestataires répartis sur 38 marchés sont contractuellement engagés sur le reporting de leur empreinte carbone et la mise en œuvre d'actions de réduction. Ils sont suivis spécifiquement via un outil dédié. Les prestations de production événementielle sont particulièrement concernées, pour la livraison des Jeux mais aussi pour les événements pré-Jeux (Journées Olympique et Paralympique par exemple).

3.1.2 L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



CONSTAT

À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

Les activités humaines reposent aujourd'hui largement sur un modèle linéaire (extraction de ressources naturelles, utilisation et rebus de matériaux). Depuis les années 2000, l'extraction de ressources naturelles et la consommation augmentent à des niveaux sans précédent et dépassent largement le taux de croissance de la population mondiale. Chaque année, les économies mondiales consomment 100 milliards de tonnes de ressources naturelles vierges.

Selon le Circularity Gap Report⁵⁵, l'extraction de nouveaux matériaux ne cesse d'augmenter dans le monde, réduisant considérablement le taux de circularité des ressources : de 9,1% en 2018, il est passé à 8,6% en 2020, puis à seulement 7,2% en 2023. Toujours selon ce même rapport, l'économie circulaire représente une véritable opportunité de subvenir aux besoins de la population mondiale en utilisant 70% des ressources que nous consommons actuellement.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Les Jeux – comme tous les événements sportifs – sont par nature éphémères. Ils mobilisent une quantité de ressources importante pour aménager des infrastructures temporaires (tribunes, tentes, barrières, zones de compétition, etc.) équiper les sites (mobilier, écrans, bureaux et chaises, etc.), puis accueillir les publics (restauration, sanitaires, etc.).

L'approche circulaire permet de repenser les manières de concevoir les événements : les ressources ayant une valeur et les déchets un coût, le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. En tant qu'organisateur, une approche circulaire permet de trouver de nouveaux leviers budgétaires (réduction des besoins, possibilités de revente, réduction du volume de déchets à traiter), de gagner en efficacité opérationnelle (planification, anticipation, mutualisation), de réduire les impacts en réduisant les ressources nécessaires, et d'anticiper des éventuels risques environnementaux, réputationnels et financiers associés.

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

Paris 2024 a pour ambition d'organiser les Jeux les plus circulaires possibles.

Grâce au travail de Paris 2024 avec ses partenaires et prestataires :

90% des actifs déployés sur les sites (équipements sportifs, uniformes, objets symboliques, etc.) ont déjà une seconde vie contractuellement assurée

95% d'infrastructures existantes ou temporaires pour les sites des Jeux

100% de seconde vie pour le mobilier des sites

100% des marchés intégrant la seconde vie

-50% de plastique à usage unique en phase de consommation dans la restauration

100% de seconde vie pour les structures et infrastructures temporaires

90% des produits de look et signalétique réemployés, réutilisés ou recyclés

MÉTHODE

ESTIMER

Le Comité a voulu penser l'après-Jeux avant les Jeux, pour anticiper et gérer au mieux la seconde vie des matériaux et équipements mobilisés. C'est pourquoi, les Jeux de Paris 2024 sont les premiers à estimer leur « empreinte matière » (à l'image de l'empreinte carbone) : site par site, épreuve par épreuve, les objets et matériaux nécessaires sont estimés et cartographiés en amont de l'événement. Ce travail constituera un repère pour les comités d'organisation des futures éditions.

Paris 2024 a établi sa stratégie d'économie circulaire en s'appuyant sur l'empreinte matière. Elle s'articule autour de 3 grands principes : moins, mieux et en laissant un héritage. L'organisation des Jeux mobilise nécessairement de grands volumes d'achats, pendant une période très courte. C'est pourquoi la stratégie responsable des achats a fait de l'économie circulaire son premier pilier, et intègre systématiquement des clauses spécifiques dans les appels d'offres et appels à manifestation d'intérêt.

FAIRE AVEC MOINS

Paris 2024 priorise la sobriété dans la conception des espaces et de leurs équipements. Cela implique notamment de :

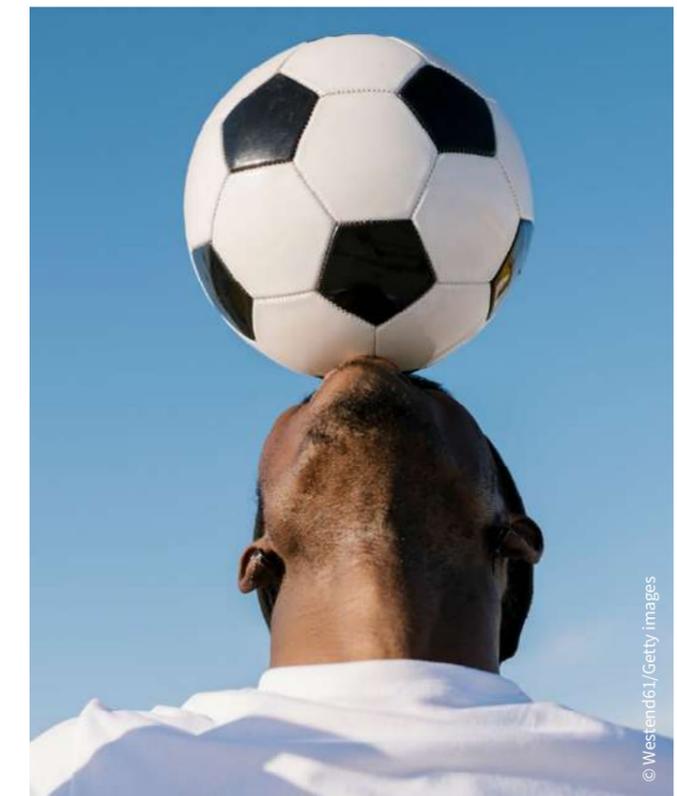
- Concevoir des structures les plus compactes possibles ;
- Mutualiser les espaces et leur usage (entre les épreuves olympiques et paralympiques par exemple) ;
- Choisir des équipements plus sobres en consommation d'énergie.

Un autre levier critique consiste à l'optimisation des ressources existantes :

- Recenser les actifs matériels (mobilier, équipements technologiques, etc.) déjà présents sur les sites afin de ne commander que le strict nécessaire ;
- Favoriser l'usage (location d'infrastructures temporaires auprès d'acteurs de l'événementiel, mise à disposition, reprise) plutôt que l'acquisition ;
- Proposer des solutions (mutualisation, de locations avec option d'achat, etc.), pour gérer l'incertitude et les risques propres à l'événementiel ;
- Réduire le sur-mesure en privilégiant le recours à des éléments standards (déjà produits et en stock) pouvant être plus facilement loués et redéployés ultérieurement.

FAIRE MIEUX

- 1 Privilégier les produits les mieux conçus en tant que donneur d'ordre via la stratégie responsable des achats (critères d'écoconception pour réduire leur impact et augmenter leur recyclabilité).
- 2 Accompagner les secteurs à fort potentiel d'accélération (infrastructures temporaires, emballages, look & signalétique, produits sous-licence, etc.) via des programmes spécifiques pour les aider à mettre en place les meilleures pratiques.
- 3 Proposer un geste de tri « comme à la maison » et harmoniser les consignes (avec l'appui d'un groupe de travail piloté par CITEO⁵⁶) sur l'ensemble du parcours spectateur (des lieux de transport jusqu'aux sites de compétition) pour faciliter leur appropriation et valoriser le plus grand volume de déchets possible.



© Westend61/Getty Images

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

Lyreco France - Supporteur Officiel de Paris 2024 pour la fourniture en mobilier, en équipements de protection individuelle, en petit matériel et en fournitures à destination des bureaux - est un leader français en la matière. L'entreprise, qui devrait livrer environ 300 000 produits, a supprimé le suremballage plastique de certaines références pour un gain proche de 840 kilos.



Nous avons travaillé avec nos prestataires pour réduire au maximum l'empreinte laissée par tout ce qui est emballage primaire ou secondaire »

SÉBASTIEN MELOT
CHARGÉ DE MISSION AUPRÈS
DE PARIS 2024

55 The Circularity Gap Report 2023 : https://assets-global.website-files.com/5e185aa4d27bcf348400ed82/63ecb3ad94e12d3e5599cf54_CGR%202023%20-%20Report.pdf
56 Eco-organisme en charge des papiers et des emballages ménagers

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

1. Anticiper et faciliter la seconde vie des biens mobilisés par les fournisseurs des Jeux. Des clauses de seconde vie ont été intégrées aux appels d'offres puis aux contrats de fourniture de produits. Ainsi, les prestataires des Jeux doivent proposer une seconde vie pour les équipements, en application de la stratégie d'économie circulaire et de la stratégie responsable des achats. Il en résulte que pour 90% des actifs déployés sur les sites (équipements sportifs, infrastructures temporaires, équipements de bureaux, etc.) la seconde vie est d'ores et déjà sécurisée dans les contrats via différents schémas : location, mise à disposition, clause de reprise ou obligation de seconde vie.

2. Organiser la seconde vie de certains actifs gérés directement par Paris 2024, à savoir les équipements sportifs, les uniformes, les objets symboliques (par ex. podiums, drapeaux), les objets trouvés (sur les sites de compétitions, au Village des athlètes), certains équipements médicaux et de bureau, des consommables (fournitures de bureaux, etc), et certains matériaux issus des travaux et aménagements temporaires. Paris 2024 privilégiera la revente d'une partie de ces actifs mais a défini des principes directeurs pour ceux faisant l'objet de don :

- Priorité assumée au mouvement sportif et au développement de la pratique;
- L'attention à l'ancrage local et aux territoires prioritaires;
- La recherche d'impact et le service de l'intérêt général par les structures bénéficiaires.

3. Transmettre de nouvelles manières de faire notamment aux futurs organisateurs de grands événements sportifs grâce à un ensemble de ressources disponibles en ligne⁵⁷, par exemple : le guide de Paris 2024 pour des événements responsables⁵⁸, le guide pour des supports de communication plus durables⁵⁹, le guide pour l'écoconception des emballages réalisé avec CITEO⁶⁰.

MOBILISER

Paris 2024 a fait le choix de jouer collectif et insuffle une dynamique auprès de son écosystème. Depuis 2021, le comité d'organisation participe ainsi à un groupe de travail piloté par CITEO, rassemblant les acteurs de la mobilité, les collectivités hôtes et les gestionnaires d'équipements sportifs, afin d'harmoniser les consignes de tri.

Un programme de formation est également déployé pour s'assurer de la maîtrise du geste de tri par les personnes travaillant sur les sites (volontaires, staff, partenaires et prestataires), avec des modules spécifiques pour les secteurs produisant le plus de déchets (restauration, licensing, logistique).

Paris 2024 sera ainsi le premier organisateur d'événements sportifs français à homogénéiser et systématiser ce geste de tri sur l'intégralité des sites de compétition.

Ce projet est présenté plus en détail dans les sections 3.2 et 4.4.



Le Comité d'organisation a développé une méthodologie inédite, l'empreinte matière, et la première stratégie économie circulaire de l'histoire des Jeux. Cette année a vu les premières concrétisations de cette stratégie ambitieuse : maximiser l'usage, promouvoir l'éco-conception et s'appuyer sur les réseaux d'économie circulaire pour assurer la seconde vie. On espère que les spectateurs joueront le jeu et que Paris 2024 contribuera durablement aux changements de comportement sur les gestes de tri. En tant que membre du Comité pour la transformation écologique des Jeux, je serai particulièrement attentive au suivi de la seconde vie et au réemploi des équipements.»

NATHALIE BOYER

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE D'ORÉE, MEMBRE DU COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX

LES BASSINS DES JEUX : UN HÉRITAGE ANTICIPÉ ET CONCERTÉ

Pour les épreuves de natation, deux bassins temporaires de compétition et d'échauffement de 50 mètres seront déployés par Myrtha Pools, Supporteur Officiel des de Paris 2024, sur le site de Paris La Défense Arena pendant les Jeux. À la suite des Jeux, Paris 2024 s'est engagé à en faire don. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été publié en décembre 2020 par Paris 2024, la préfecture et le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Les collectivités lauréates de Sevran et de Bagnolet travaillent étroitement avec Paris 2024 pour permettre ce réemploi et veiller à la diversité des usages. Myrtha Pools réinstallera les bassins dans ces territoires après les Jeux.

Cette solution de réemploi, préparée collectivement, répond à :

- **De forts enjeux d'inégalités territoriales :** la Seine-Saint-Denis est le département le plus carencé en piscine par nombre d'habitants avec seulement 38 piscines pour une population de 1,6 million d'habitants, soit 60 m² de bassin pour 10 000 habitants (contre 160 m² en moyenne en Île-de-France);
- **Des enjeux économiques pour les collectivités :** grâce à la démarche de réemploi (moins coûteuse que la fourniture classique d'un bassin neuf) et à la contribution de Paris 2024 (dons), le coût du bassin pour les collectivités bénéficiaires est quasiment divisé par deux;
- **Des enjeux environnementaux :** en inscrivant ce réemploi dans une pleine démarche d'économie circulaire et de réduction des déchets.

LA GESTION DE L'EAU

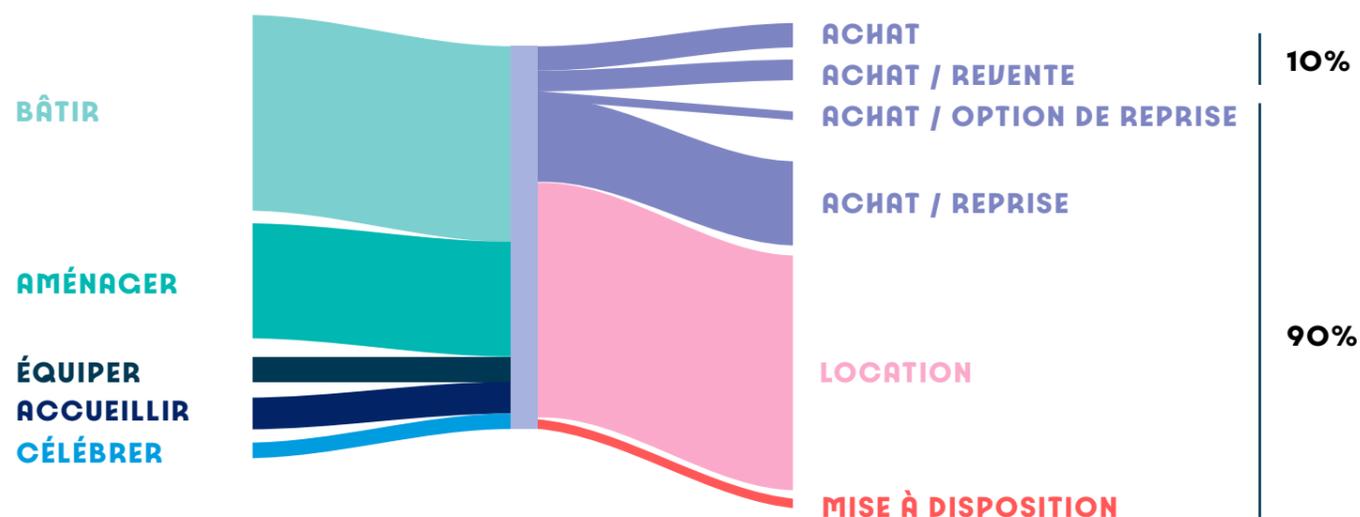
Alors que le dérèglement climatique accélère la fréquence des épisodes de sécheresse pendant la période estivale, estimer les quantités d'eau nécessaires, identifier des actions de réduction et anticiper les vulnérabilités constituent des défis importants pour Paris 2024 et pour les olympiades à venir.

Avec très peu de références pour la quantification des consommations d'eau des précédents grands événements sportifs internationaux, Paris 2024 a dû développer une méthodologie permettant d'estimer sa consommation d'eau, en partant des différents besoins et usages : l'hydratation, l'utilisation des toilettes, les besoins liés aux compétitions (eau des piscine, arrosage des terrains), le nettoyage des sites, la récupération des athlètes (douche, glace et bains froids) et d'autres usages comme la brumisation. Le travail d'évaluation est itératif jusqu'aux Jeux et sera présenté plus en détail dans le rapport post-Jeux.

L'objectif de cet exercice est double. D'une part, comprendre la consommation d'eau des sites et identifier les mesures de réduction, comme l'installation au stade Yves-du-Manoir d'un gazon synthétique économisant environ 40% d'eau pour son entretien par rapport au revêtement précédent, ou encore l'utilisation d'eau non potable pour l'entretien des espaces verts et équipements sportifs, comme c'est le cas au Village des Athlètes, au Golf National, ou au stade BMX de Saint-Quentin en Yvelines. D'autre part, d'identifier les vulnérabilités en cas de situation de sécheresse pour mieux les anticiper. La consommation d'eau par site sera également mesurée en temps réel pendant les Jeux.

Cette méthodologie d'estimation des consommations d'eau, puis de mesure pendant les Jeux, constituera une base de référence pour les futurs comités d'organisation et les acteurs de l'événementiel sportif dans leur gestion de la ressource en eau.

RÉPARTITION DES CATEGORIES D'ÉQUIPEMENTS PAR MODES D'APPROVISIONNEMENT



ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

MTD

Avec plus de 35 ans d'expertise dans les infrastructures d'eau temporaires et le traitement de l'eau, MTD, Supporteur Officiel de Paris 2024, est un leader mondial dans la fourniture de systèmes d'eau temporaires. Réputé pour assurer une qualité optimale de l'eau potable, ainsi que la filtration et la réutilisation des eaux usées, MTD est un partenaire de confiance pour de nombreux événements et festivals internationaux. Avec sa division Pure Water, l'entreprise participe pour la septième fois aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Pour Paris 2024, MTD a procédé à l'estimation de toutes les consommations d'eau liées aux infrastructures temporaires installées pendant les Jeux et sera en charge de déployer le « smart water meter » qui permettra de suivre la consommation d'eau des sites en temps réel pendant les Jeux.

MYRTHA POOLS

Myrtha Pools accompagne Paris 2024 dans l'installation, le démontage de ses piscines temporaires. L'entreprise a notamment mis au point le système de filtration perlite, qui assure une transparence optimale de l'eau pour les compétitions. Il permet notamment de réaliser des économies importantes d'eau (jusqu'à 90% de gaspillage d'eau en moins) et d'électricité (jusqu'à 50% en moins) importantes, et de réduire de 75 % l'espace de construction nécessaire pour assurer son positionnement dans le bâtiment⁶¹. Sa maintenance aisée permet également de réduire l'utilisation de produits chimiques.

57 L'ensemble des méthodes et outils développé par Paris est à retrouver en section 4.1.

58 <https://medias.paris2024.org/uploads/2021/09/PARIS-2024-GUIDE-EVENT-fr.pdf>

59 <https://medias.paris2024.org/uploads/2023/05/PARIS-2024-SUS-221004-GUIDE-Ecoconception-look-supports-BD1.pdf>

60 https://bo.citeo.com/sites/default/files/2021-12/2021_PARIS2024-GUIDE%20Ecoconception%20emballages.pdf

61 Les économies se font en comparaison avec un système filtration traditionnel à sable

3.1.3 LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



CONSTAT

À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

La biodiversité est un concept complexe, qui ne recouvre pas seulement l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.), mais aussi les relations et interactions (coopération, prédation, symbiose en sont quelques exemples) existant entre les organismes vivants eux-mêmes, et entre ces organismes et leurs milieux de vie. Les humains ne sont que l'un des fils de ce tissu vivant qu'est la planète.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Paris 2024 a retenu une définition large de la biodiversité en considérant la biodiversité remarquable et celle du quotidien (les espèces communes non protégées mais aussi en régression). L'ensemble des pressions sur les espèces, les habitats, les trames écologiques terrestres et aquatiques, les services écosystémiques sont ainsi pris en compte.

Le périmètre concerné pendant les Jeux de Paris 2024 porte sur 44 sites : de nombreux situés dans des zones urbaines denses (en Seine-Saint-Denis ou à Paris), d'autres dans des milieux ouverts (notamment les sites franciliens) et quelques-uns étant tournés vers la mer. Certains sites ont aussi la particularité de s'étirer sur plusieurs kilomètres (marathon ou cyclisme sur route).

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

Paris 2024 et son écosystème s'engagent à réduire au maximum leur impact environnemental sur l'ensemble des sites, tout en préservant le patrimoine naturel français, en le valorisant et en veillant à renaturer les sites laissés en héritage. Deux leviers principaux permettent de tendre vers cet objectif :

Un concept de Jeux plus sobre :

95% des sites sont des structures temporaires ou déjà existantes, ce qui limite l'emprise au sol de l'événement

Mise en place de plans d'évitement et de protection pour chacune des plus de 50 espèces patrimoniales identifiées lors des diagnostics écologiques.

Un aménagement des sites le plus respectueux possible de la faune et de la flore :

OBJECTIF DE ZÉRO arbre impacté

Objectif que tous les habitats présentant un intérêt floristique et faunistique avéré soient préservés.

MÉTHODE

MESURER

Paris 2024 a défini une approche innovante pour évaluer les impacts écologiques des sites sur la biodiversité. Aucun cadre d'analyse environnementale officiel n'existait pour les installations temporaires. Paris 2024 a donc développé une méthode rigoureuse, mixant des analyses de terrain à des analyses bibliographiques et cartographiques.

+100 acteurs (architectes, ingénieurs, managers et opérationnels sites, naturalistes) issus de structures variées impliqués

Cette méthode d'analyse permet, sur la base d'un référentiel, d'évaluer les enjeux et les impacts selon 24 critères d'analyses organisés en 5 axes (l'axe central est celui de la biodiversité, mais sont aussi considérés le paysage et le patrimoine, la santé environnementale, l'empreinte carbone, l'économie circulaire). Déployée sur l'ensemble des sites, dès la première phase de conception et de manière itérative au fur et à mesure que les plans des sites se précisaient, elle a pour objectif :

- D'identifier les enjeux environnementaux des sites;
- D'évaluer les effets des installations de Paris 2024 sur ces enjeux;
- De formuler des recommandations pour la conception des sites et un plan d'actions opérationnelles pour éviter et/ou réduire ces effets potentiels.

Cette évaluation volontaire conduite par la comité d'organisation a également soutenu le processus de conformité réglementaire des sites Paris 2024 :

- + de 35 dossiers déposés par les équipes de Paris 2024 liés au Code de l'environnement (Cas-par-cas, Installation classée ICPE, Études d'incidences Natura 2000, Loi sur l'eau);
- + de 55 dossiers déposés liés à d'autres réglementations comme le Code du patrimoine.

62 La charte chantier événementiel responsable est détaillée dans la section 3.2 « Sites et infrastructures temporaires. »

FAIRE AVEC MOINS

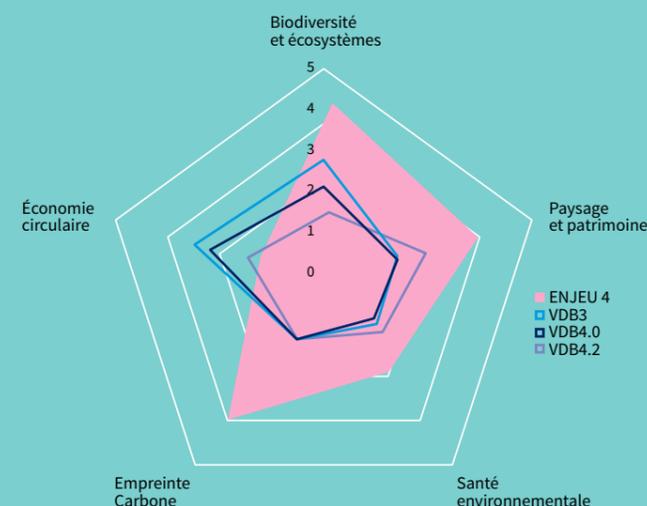
Paris 2024 a déployé 4 principaux types de mesures pour préserver les zones à enjeux écologiques :

- 1 Éviter les zones perméables;
- 2 Se mettre à distance des arbres;
- 3 Mettre en défens (installation de clôtures assortie d'une interdiction de pénétrer) les zones d'intérêt écologique;
- 4 Cantonner les cheminements du public.



© Paris 2024 / Benjamin Boccas

EXEMPLE DE DIAGRAMME POUR LE SITE DU GOLF NATIONAL



FAIRE MIEUX

5 principaux types de mesures ont été priorisés pour atténuer les impacts sur la biodiversité, sur l'ensemble des sites, à toutes les phases du projet (montage, opérations, démontage) :

- 1 Appliquer la charte chantier événementiel responsable⁶²;
- 2 Protéger les sols contre les tassements;
- 3 Installer les protections physiques sur les arbres;
- 4 Limiter la pollution lumineuse;
- 5 Adapter les clôtures pour permettre aux espèces de se déplacer.

GOLF NATIONAL (GUYANCOURT)

Propriété de la Fédération Française de Golf, le site présente une diversité d'habitats accueillant notamment des espèces d'intérêt patrimonial (Gesse de Nissole, Flambé, Martin-pêcheur, Triton ponctué, etc.). Les données écologiques disponibles ont permis d'identifier les zones à enjeux pour les différentes espèces (prairies, zones humides, chênaie-charmaie) et ainsi de délimiter les secteurs à préserver. Les installations temporaires de Paris 2024 en interface avec ces zones à enjeux ont pu être identifiées et toutes repositionnées en dehors. En supplément, la mise en place d'une délimitation physique pour préserver au mieux les espèces en présence est prévue dans certains cas.

MARINA OLYMPIQUE (MARSEILLE)

Le site de Paris 2024 se situe, pour la zone maritime, dans le Parc national des Calanques. Il comprend notamment la présence d'un habitat protégé : les herbiers à *Posidonia oceanica*. Une partie des épreuves de voile se situant au-dessus de cet habitat, Paris 2024 prévoit de mettre en place des bouées géopositionnées pour les compétitions, afin de limiter les ancrages sur les secteurs concernés. Ces bouées ont été testées avec succès lors du test-event de voile à Marseille en juillet 2023. Et pour la première fois pour une épreuve olympique, certains bateaux d'accompagnement seront électriques.

La Métropole d'Aix Marseille Provence s'engage depuis plusieurs années dans différents projets afin d'améliorer la qualité de l'eau de la Marina Olympique, écrin des épreuves de voile de Paris 2024. Les réalisations qui en découlent, abordées de manière multidimensionnelle, permettent de sécuriser le bon déroulement des épreuves de voile lors des Jeux d'une part, et de laisser un héritage matériel à la ville d'autre part. Parmi elles :

- Mise en place de dispositifs de capture des déchets dans les bassins versants, empêchant leur déversement dans la Marina Olympique et le littoral;
- Mise en œuvre de plusieurs solutions d'envergures pour la gestion des eaux pluviales, afin de rediriger les flux vers des zones de traitement et limiter les rejets des eaux non traités : création de plusieurs bassins de rétention, dont celui de la Marina Olympique, d'une capacité de 1000 m³, équivalant à 25 piscines privées;
- Mise en place de capteurs connectés sur les regards d'égout à Marseille permettant un pilotage en temps réel des risques sur les eaux rejetées.

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

La méthodologie innovante créée et déployée par Paris 2024 est une approche qui peut servir de référentiel pour les événements sportifs à venir, en France et dans le monde.

Le comité d'organisation a également participé à plusieurs initiatives, à l'échelle nationale et internationale :

- Contribution à la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB) horizon 2030 (mesure 18, action 5) ;
- Signature de l'initiative Sport for Nature lancée par l'IUCN (International Union for Conservation of Nature), incitant les organisateurs d'événements à prendre des engagements précis pour arrêter l'érosion de la biodiversité à horizon 2030.⁶³

MOBILISER

Paris 2024 s'engage à mobiliser les populations à la préservation de la biodiversité au travers du sport. Par exemple, une convention a ainsi été signée avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

L'objectif de la convention est de favoriser la prise en compte de la biodiversité dans le sport de nature, en particulier à travers l'escalade. Première association de protection de la nature en France, Paris 2024 soutient la LPO sur 3 axes de travail :

- Accompagner les acteurs du sport et les collectivités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les disciplines sportives en milieu naturel ;
- Accompagner les collectivités dans la conception de parcours nature pour découvrir et protéger la biodiversité locale ;
- Mener des actions de communication sur le sport et la biodiversité.

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

Paris 2024 travaille étroitement avec un bureau d'études et une écologue spécialisée dans l'aménagement durable, qui assurent les missions suivantes :

- Appui au développement de la méthode d'expertise environnementale ;
- Visite d'écologues sur les sites pour des diagnostics ponctuels ou le suivi écologique de chantiers (par exemple le chantier du site de Versailles avec la piste de cross-country et le secteur de l'Étoile Royale) ;
- Expertise écologique spécifique (analyse d'une solution technique, etc.) ;
- Accompagnement réglementaire sur les dossiers relatifs au Code de l'environnement et au Code du patrimoine.



Nous avons accompagné Paris 2024 dans la conception de cette méthode inédite d'évaluation environnementale et écologique pour les infrastructures temporaires, une méthode qui permet véritablement d'avoir une vision complète des enjeux et des effets sur chaque site. Nous avons conduit les analyses à partir d'une connaissance bibliographique, cartographique systémique et plurielle des sites et l'expertise des plans-projet mais également grâce à de nombreuses visites sur les différents sites de compétition et des échanges constructifs avec les équipes de conception. Et aujourd'hui, dans la dernière ligne, lors des phases d'aménagement et de montage des infrastructures sur les sites, nous veillons à l'absence d'effet et le cas échéant au suivi des actions de limitation au maximum de ces effets.»

MARINE LINCLART

DIRECTRICE DU BUREAU D'ÉTUDES ACCOMPAGNANT PARIS 2024.

TEAHUPO'O (TAHITI)

Écrin d'une vague mythique, le site de Teahupo'o à Tahiti accueillera les épreuves de surf masculin et féminin. La ville a été désignée en 2020 suite à l'appel à candidature lancé par Paris 2024. Depuis, 4 priorités guident les réflexions et les opérations sur place : la volonté de faire rayonner la vague de Teahupo'o, la prise en compte de l'environnement exceptionnel du site, la bonne organisation des compétitions dans le respect des normes de sécurité, l'héritage pour les événements sportifs futurs organisés à Teahupo'o.

Au vu des forts enjeux écologiques du site, les autorités locales et Paris 2024 ont travaillé de concert depuis le début pour analyser au plus près les potentiels impacts environnementaux des différents projets. En effet, et élément notable de la candidature du site, le gouvernement polynésien a souhaité profiter de l'accueil des Jeux pour mener plusieurs travaux (par exemple, le déploiement de la fibre optique) en vue d'un héritage pour accueillir des compétitions sportives internationales. De son côté Paris 2024 collabore pleinement avec le gouvernement et les autorités locales en précisant les besoins spécifiques liés aux Jeux, en soutenant l'expertise environnementale menée par les bureaux d'étude locaux et en conduisant le même type d'expertise pour les éléments et infrastructures sous sa responsabilité.

Suite aux inquiétudes exprimées au sujet de l'installation par la Polynésie d'une nouvelle tour des juges pour l'organisation des épreuves de surf, Paris 2024 a pris un accompagnement supplémentaire afin de répondre aux questions des représentants des associations environnementales, de la communauté des surfeurs locaux et des habitants.

L'ensemble des informations concernant la nouvelle tour des juges de Teahupo'o, et les mesures prises pour limiter son impact environnemental, est à retrouver sur le site Paris 2024.⁶⁴

⁶³ La charte chantier événementiel responsable est détaillée dans la section 3.2 « Sites et infrastructures temporaires. »

⁶⁴ https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/SNB_Fiches_mesures.pdf



© Paris 2024 / Manea Fabisch / Tahiti Tourisme

3.1.4 LA RÉSILIENCE



CONSTAT

À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

La résilience environnementale désigne la capacité d'un écosystème, d'un habitat ou encore d'une population, à anticiper, survivre et se développer quelles que soient les perturbations auxquels ils sont soumis : par exemple canicules, inondations, épisode de pollution de l'air.

Le changement climatique engendre en effet des risques climatiques – périodes caniculaires, hausse des précipitations entraînant des inondations, catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses – qui menacent la paix et la possibilité même de la vie sur Terre. S'adapter au changement climatique est une priorité qui fait d'ailleurs partie de l'Accord de Paris, au même titre que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'atteinte de la neutralité carbone.

La pollution de l'air est un risque différent du changement climatique, mais qui en partage les mêmes causes (par exemple la combustion d'hydrocarbures). Les deux phénomènes s'influencent, puisque les vagues de chaleur favorisent l'occurrence de pics de pollution et amplifient les risques sanitaires pesant sur les populations et en particulier sur les sportifs.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Pour Paris 2024, la résilience face à ces événements est à la fois critique pour la réussite des Jeux et potentiellement créatrice de valeur et d'innovation pour les partenaires et territoires.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris se dérouleront de juillet à septembre 2024, période durant laquelle des épisodes de fortes chaleurs sont anticipés, comme d'autres conditions météorologiques extrêmes (par exemple des orages). De nombreux spectateurs sont attendus, parmi lesquels certains sont notoirement à risque, notamment les enfants, les personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

Paris 2024 mettra en œuvre les mesures nécessaires et proportionnées aux besoins pour s'adapter aux épisodes météorologiques extrêmes, afin de garantir la sécurité et le confort de tous, en alignement avec l'ambition d'organiser des Jeux plus responsables.

Assurer un suivi de météorologie urbaine (température, précipitations, qualité de l'air) pour tous les sites

Déployer des îlots de fraîcheur sur les espaces prioritaires (ombre, végétation, brumisation)

Équiper tous les sites avec des points d'eau potable⁶⁵

MÉTHODE

DÉFINIR LE PLAN D'ADAPTATION POUR CHAQUE SITE ET TYPE DE POPULATION

Paris 2024 et l'ensemble de ses parties prenantes ont identifié 4 risques météorologiques et anticipent dès maintenant leur gestion : les fortes chaleurs, les intempéries, la sécheresse et les pollutions air/eau/sol.

Des plans de contingence et des mesures d'adaptation sont conçus pour ces différents risques (par exemple : plans de repli en cas d'inondations, résistance au vent intégrée dans la conception des infrastructures) mais au vu de la probabilité d'occurrence plus élevée et de l'impact fort sur les opérations, l'accent est mis ici sur la gestion des fortes chaleurs.

Le plan d'adaptation et de gestion des fortes chaleurs de Paris 2024 se structure autour de 4 paramètres :

- 1 GARANTIR LA SÉCURITÉ** de l'ensemble des publics des Jeux, en conformité avec le cadre légal en tant qu'établissement recevant du public et en tant qu'employeur;
- 2 PERMETTRE AUX ATHLÈTES DE RÉALISER** leurs performances dans de bonnes conditions, dans le respect du cadre réglementaire sportif imposé par les fédérations internationales ;
- 3 OPTIMISER L'EXPÉRIENCE** des spectateurs et des équipes qui travailleront pendant les Jeux;
- 4 FAIRE LE CHOIX DES SOLUTIONS** qui ont le moins d'impact environnemental.

Quatre objectifs principaux ont été identifiés ainsi que des mesures pour les atteindre. Ils sont déclinés pour les différentes populations des Jeux (athlètes, volontaires, spectateurs, médias, famille Olympique et Paralympique, partenaires) et pour chaque site.

Quatre objectifs principaux

- 1 SURVEILLER** : suivis météo anticipés et en temps réel (température, ensoleillement, humidité);
- 2 AMÉNAGER** : écoconception des infrastructures temporaires et équipements;
- 3 ÉQUIPER** : mise à disposition d'eau, distribution de produits de protection;
- 4 PROTÉGER** : information et sensibilisation des publics des Jeux sur les comportements à adopter.

Ce plan sera déclenché en fonction des niveaux de vigilance étatique et des seuils de résistances des infrastructures et des équipements. Des plans de contingence sont aussi conçus par sport avec des seuils de température maximum fixés par les fédérations internationales.

MIEUX AMÉNAGER ET ÉQUIPER LES INFRASTRUCTURES TEMPORAIRES

Paris 2024 a étudié différentes solutions pour atténuer les effets du changement climatique dans le cadre du déploiement de ses infrastructures temporaires, grâce notamment à l'éco-conception.

Les sites seront équipés en :

- Fontaines à eau gratuites, avec la possibilité d'accéder aux sites avec sa propre gourde, et la possibilité d'acheter boissons et équipements protecteurs (casquette, crèmes solaires, etc.) dans les différents points de vente;
- Tentes d'ombrages et abris disposés pour limiter les zones exposées au soleil pour les spectateurs;
- Espaces de fraîcheur accessibles pour les spectateurs, associant humidité, ombre et évapotranspiration (arche de brumisation, arbres en pot, végétation basse, etc.), pour certains sites prioritaires.

En ce qui concerne la climatisation, Paris 2024 a fait le choix d'une utilisation encadrée de celle-ci, afin de garantir les conditions de la pratique sportive et la sécurité des publics, mais aussi le respect de ses engagements environnementaux. Une approche qui repose sur :

- Les recensements de l'existant et des besoins pour dimensionner la climatisation en cohérence avec les niveaux de service nécessaires dans l'ensemble des aménagements temporaires des Jeux⁶⁶;
- L'utilisation de ventilateurs pour assurer le confort thermique de nombreux espaces, réduisant la surface de tentes climatisées à 1/3 (sur 120 000 m²);
- Une séparation permettant de circonscrire la climatisation puissante aux espaces strictement nécessaires (équipements technologiques fragiles, espaces médicaux notamment), et d'assurer le confort thermique des autres espaces avec des équipements présentant une meilleure performance énergétique (A+++ et environnementale (gaz R32).
- Dans la mesure du possible, faire appel aux réseaux de froid urbain existants (e.g. Arena La Chapelle, Bercy...)

⁶⁵ Par exemple, si le site comprend un bâtiment existant climatisé, Paris 2024 n'ajoute pas d'abris temporaires supplémentaires mais ajuste la rotation du personnel pour qu'elle puisse profiter des espaces fraîcheur régulièrement.

⁶⁶ Dans le respect de la loi EGALIM (1 pour 300 personnes)

MIEUX CONCEVOIR LES INFRASTRUCTURES PERMANENTES

La SOLIDEO a adopté une approche systématique de la résilience urbaine. Réalisées à chaque étape des projets, les simulations thermiques à horizon 2050 ont orienté les choix de conception des bâtiments construits par la SOLIDEO, pour assurer leur résilience thermique et le confort des futurs occupants.

Le Village des athlètes a été conçu pour s'adapter aux conditions de 2050, sans faire appel à une climatisation « classique », grâce notamment :

- À l'aménagement des immeubles qui favorise la circulation de l'air de la Seine;
- Au rafraîchissement par le sol à l'image d'un trottoir en coquillages, une solution innovante déployée au Village;
- Au raccordement au réseau de froid urbain et au système de refroidissement par le plancher, par circulation d'eau rafraîchie par de la géothermie;
- À la végétalisation (9 000 arbres plantés à terme, toitures végétalisées), 6 hectares d'espaces verts qui seront aménagés en phase héritage;
- À l'isolation des murs, des vitres et à la présence de stores occultants et à des bâtiments traversants avec une ventilation naturelle et optimisée;
- À la mise en place d'une solution de traitement des eaux usées, qui seront réutilisées pour irriguer la végétation;
- Ou encore à un système de purification et rafraîchissement de l'air dans un espace public.

Plus d'informations sur le Village des athlètes sont à retrouver dans la section 4.2.

Afin de garantir les conditions de confort équivalentes à tous les athlètes pendant l'été 2024, Paris 2024 a cependant prévu l'installation d'une climatisation temporaire ad hoc pendant la période des Jeux, sur un volume de 5% des chambres. Paris 2024 anticipe également l'effet des différences culturelles de perception au sujet du confort thermique et prévoit des solutions de prévention et sensibilisation des athlètes et officiels sur les bons comportements à adopter. Pour les délégations qui en feront la demande, Paris 2024 mettra à leur disposition en location des équipements temporaires de refroidissement, à faibles émissions et dont la seconde vie est déjà assurée.

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

Tant pour la conception des infrastructures permanentes que pour l'aménagement des infrastructures temporaires, Paris 2024 travaille à laisser un héritage en matière d'adaptation au changement climatique.

- Les techniques et innovations d'aménagement et de construction déployées par la SOLIDEO sur leurs différents ouvrages sous leur maîtrise – notamment pour le Village des athlètes – sont des exemples de conception bioclimatique pour des infrastructures permanentes de taille importante;
- Pour les infrastructures temporaires, Paris 2024 a travaillé à l'éco-conception de celles-ci afin qu'elles puissent apporter des solutions à moindre impact pour la gestion des fortes chaleurs. Le comité d'organisation a ainsi rédigé un guide d'éco-conception d'architecture temporaire présenté plus en détail dans la section 3.2.

PROTÉGER ET INFORMER LES PUBLICS DES JEUX

Pour les athlètes de sports d'extérieur, des mesures sont prévues au cas par cas pour atténuer leur exposition aux fortes chaleurs :

- **Adaptation du calendrier de compétition** pour éviter les heures les plus chaudes (par exemple le marathon olympique homme aura lieu à 8h le samedi 10 août).
- **Report des compétitions** en cas de dépassement des seuils météorologiques ou de qualité de l'air/eau acceptables.

Avant et pendant les Jeux, les spectateurs seront tenus informés des conditions météorologiques en temps réel, pour chaque lieu, via de multiples canaux (site web, application, email, SMS, guides spectateurs, informations live sur sites, etc.). Des messages de prévention et des instructions à suivre en cas de coups de chaleur et malaises (numéro d'urgence, accès aux espaces médicaux, etc.) seront communiqués aux spectateurs et différentes populations accrédités (journalistes, personnel, volontaires et prestataires). Tous les publics seront également autorisés à venir sur site avec leurs gourdes ou bouteilles d'eau.

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

La gestion des fortes chaleurs est un sujet soumis à une gouvernance large (État et préfectures, agences nationales de santé, collectivités territoriales, Paris 2024). Elle requiert des réponses adaptées à l'échelle nationale, régionale, des villes et du sport français.

Des prévisions ont été réalisées en lien avec des experts. Depuis 2022, une démarche coordonnée avec Météo France et Santé Publique France a été mise en place pour identifier les seuils de température à risque. Pendant les Jeux, un suivi météo sera fait au sein du Centre des opérations de Paris 2024 ainsi que via des stations météo présentes sur certains sites. Cette présence physique d'un prévisionniste permettra d'anticiper les épisodes de forte chaleur avec précision et donc d'anticiper le déploiement de mesures et les communications faites aux différents publics des Jeux.

Météo France pilote aussi une initiative internationale d'observation et de modélisation à très haute résolution pendant les Jeux : *Research Demonstration Project Paris 2024*⁶⁷, endossée par l'Organisation météorologique mondiale. Ce projet associe plusieurs services météorologiques et universités de divers pays (France, Chine, États-Unis, Royaume-Uni, Suède, Australie, Autriche) et vise à progresser sur les futurs systèmes de prévision météorologique à échelle sub-kilométrique.

⁶⁷ https://www.umr-cnrm.fr/RDP_Paris2024/



3.1.5 L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



CONSTATS

À L'ÉCHELLE DE LA SOCIÉTÉ

L'accès des femmes aux mêmes droits que les hommes est encore très inégal à l'échelle de la planète. A l'échelle de la société française, il subsiste encore de très nombreuses inégalités à différents niveaux. Dans la sphère professionnelle, les femmes doivent ainsi encore faire face à un accès au marché du travail plus difficile. Elles y subissent des conditions moins intéressantes que les hommes avec des emplois plus précaires et/ou moins bien rémunérés. L'accès des femmes à des postes à responsabilité est encore très contrarié : les femmes ne représentent ainsi que 42,6 % des cadres. Les femmes doivent aussi concilier maternité et carrière professionnelle avec, à la clé, des carrières hachées et/ou incomplètes et des inégalités qui peuvent à nouveau se renforcer au moment des départs à la retraite. Déjà criantes au niveau professionnel, les femmes subissent encore des inégalités dans la sphère privée avec des tâches domestiques pesant encore très largement sur elles.

Si les femmes subissent encore de trop nombreuses discriminations, il en est de même pour les personnes composant la communauté LGBTQIA+⁶⁸, en fonction de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Celles-ci touchent en particulier le milieu professionnel avec des personnes qui peuvent être tentées de dissimuler leurs orientations sexuelles ou leur identité de genre sous peine d'être discriminées dans leurs carrières professionnelles, leur accès à un emploi ou de subir des comportements inappropriés de la part de leurs collègues ou de leur hiérarchie. Au-delà de ces inégalités professionnelles, les personnes LGBTQIA+ doivent encore subir de trop nombreux actes homophobes ou transphobes (diffamation, injures, atteintes physiques, menaces, harcèlement, discriminations, etc.) que cela soit physiquement ou dans l'environnement numérique (réseaux sociaux notamment). 4 040 atteintes anti-LGBTQIA+ avaient ainsi été enregistrées en France en 2022, un nombre en hausse de 3 % par rapport à 2021, celles-ci prenant majoritairement la forme d'injures ou de diffamations (57 %)⁶⁹.

CHARTRE SOCIALE ENGAGEMENT N°5

68 L pour lesbienne, G pour gay, T pour transgenres, Q comme queer, I comme intersexe, A comme asexuel et + pour les autres catégories.

69 <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/grands-dossiers/lgbtqiphobies-ministere-sengage/atteintes-anti-lgbt-enregistrees-par>

70 MÜLLER J., Baromètre national des pratiques sportives 2023, Injep Notes & Rapports, Décembre 2023.

71 Rapport de synthèse « Pour la féminisation du sport français Bilan et perspectives sur l'évolution des licenciées et la situation des femmes dans le mouvement sportif » accessible ici : <https://www.sports.gouv.fr/media/5627/download>

72 Analyse du poids des retransmissions de compétitions sportives féminines à la télévision entre 2018 et 2021, Arcom, Janvier 2023.

73 <https://www.sports.gouv.fr/media/6926/download>

74 <https://www.ipsos.com/fr-fr/une-majorite-de-francais-considere-les-milieus-sportifs-comme-etant-homophobes>

Ces enjeux sociétaux d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations trouvent bien entendu des prolongements dans le domaine sportif et ce à différents niveaux :

- En termes de pratique sportive, si la féminisation des pratiques s'est largement développée, il subsiste encore des inégalités d'accès entre les femmes et les hommes. Ainsi le dernier baromètre de la pratique sportive soulignait que l'écart entre le taux de pratiquants réguliers chez les hommes (63 %) et chez les femmes (55 %) s'était creusé en 2023 par rapport à 2018 (-8 points)⁷⁰.
- En termes d'accès aux postes à responsabilité, on ne décomptait que 19 femmes présidentes d'une des 110 fédérations sportives à l'issue des élections de 2020 et 2021 et seules 17 femmes exerçaient en tant que Directrices nationales au 25 mai 2022⁷¹.
- En termes de médiatisation enfin, où le temps d'antenne consacré aux compétitions et événements féminins, bien qu'en augmentation, reste encore très largement inférieur à celui consacré aux compétitions et événements masculins. Ainsi, la part du sport féminin ne pesait que pour 4,8 % des contenus diffusés en 2021 d'après l'Arcom (avec également 21 % de contenus mixtes) contre 74,2 % pour le sport masculin. Au total, seulement 2 350 heures de sport féminin avaient été diffusées en 2021 contre... 36 284 heures de sport masculin⁷².

La lutte contre les discriminations est aussi un sujet majeur dans le sport. Au 31 décembre 2022, on dénombrait ainsi un total de 907 personnes (dont 96 % d'hommes) mises en cause pour 855 affaires de violences sexistes et sexuelles. Parmi celles-ci 85 % avaient été signalées au cours de l'année 2022 (16 % en 2020, année de mise en place du dispositif de prévention et la lutte contre les violences dans le sport, 45 % en 2021⁷³). Au-delà des sujets de violences sexistes et sexuelles, les discriminations à l'égard des personnes membres de la communauté LGBTQIA+ sont aussi particulièrement ancrées dans le sport. Ainsi, un sondage d'Ipsos indiquait que 46 % des Français ont déjà été témoins d'un comportement homophobe ou transphobe dans le milieu sportif. Parmi les répondants de la communauté LGBTQIA+, 67 % indiquaient avoir été témoins ou victimes d'une insulte et 44 % d'une agression physique⁷⁴.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Parce que les Jeux de Paris 2024 se veulent ouverts et inclusifs, le comité d'organisation a souhaité se montrer particulièrement actif sur ce sujet de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre toutes les formes de discrimination, en particulier celles liées aux orientations sexuelles ou à l'identité de genre.

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

Ainsi Paris 2024 a placé l'égalité femmes-hommes comme une vertu cardinale de l'organisation des Jeux. La stratégie Héritage & Durabilité comporte ainsi trois grands objectifs :

Favoriser l'égalité et lutter contre les discriminations notamment liées au genre

Promouvoir l'inclusion sociale notamment par l'accessibilité universelle

Soutenir l'insertion professionnelle notamment des publics les plus éloignés du marché de l'emploi

Cette ambition s'est notamment matérialisée dans le rôle majeur joué par Paris 2024 aux côtés de l'État dans l'élaboration d'un label à l'attention des organisateurs de grands événements sportifs internationaux afin de les inciter à s'engager pour l'égalité et contre toutes formes de discriminations et de violences sexistes et sexuelles : le label « Terrain d'Égalité » (cf. infra).

Cet engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes s'est également accompagné d'un engagement en faveur de la lutte contre toutes formes de discriminations de genre ou sexuelles. Paris 2024 a ainsi habillé son emblème aux couleurs du rainbow flag le 17 mai 2023, journée mondiale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie. Conformément à son engagement Paris 2024 souhaite donc que les Jeux soient « grands ouverts » à toutes et tous quels que soient leur genre, leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.



FAIRE MIEUX

DES JEUX PLAÇANT LA PARITÉ ET L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU CŒUR DE SES PRÉOCCUPATIONS

Sur le plan sportif, les Jeux de Paris 2024 seront les premiers Jeux paritaires de l'Histoire avec un nombre équivalent d'athlètes chez les femmes et chez les hommes.

Le programme des épreuves a également été bâti pour assurer une meilleure mise en valeur du sport féminin :

- Paris 2024, en collaboration avec le CIO et les Fédérations Internationales proposera ainsi de nouvelles épreuves sportives mixtes (35 km de marche par équipe, deux épreuves de voile, une épreuve de tir) faisant passer leur nombre de 18 à 20 par rapport aux Jeux de Tokyo 2020;
- Une catégorie de poids a été retirée dans les épreuves masculines de boxe pour créer une nouvelle catégorie de poids chez les femmes;
- Pour la première fois, c'est le marathon féminin et non le marathon masculin qui viendra conclure le programme d'athlétisme juste avant la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques;
- Plus largement, sur le plan du calendrier sportif, le calendrier mis en place veillera à l'équilibre des genres.

Au-delà de ces aspects sportifs Paris 2024 s'est également engagé à faire mieux en veillant à la parité au niveau de ses différents programmes : volontaires, porteurs de la torche olympique à l'occasion du Relais de la flamme, Marathon Pour Tous, etc.

En termes de communication, Paris 2024 a aussi souhaité placer ces enjeux de parité au cœur de son action. Ainsi l'emblème de Paris 2024 comporte trois symboles : la médaille d'or, la flamme olympique et paralympique et la Marianne, femme coiffée d'un bonnet phrygien représentant la République française.

Enfin, en tant qu'employeur Paris 2024 s'est également engagé à veiller à l'équilibre des genres au sein de son staff et à assurer la parité dans ses équipes. Paris 2024 a ainsi obtenu la note de 93 % à l'Index de l'égalité professionnelle et de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes⁷⁵.



© SeanShot/Getty Images

UNE MAISON DES FIERTÉS (PRIDE HOUSE) D'UNE AMPLÉUR INÉDITE⁷⁶

Si le dispositif existait déjà, l'objectif est de faire de la *Pride House* de Paris 2024 la plus importante jamais réalisée à l'occasion des Jeux. À travers cette initiative, Paris 2024 entend :

- Sensibiliser sur l'inclusion des personnes LGBTQIA+ dans le monde du sport en leur permettant de s'exprimer depuis un lieu dédié;
- Offrir un lieu de célébration des performances des athlètes LGBTQIA+ en leur permettant de rencontrer leurs supporters;
- Laisser en héritage au mouvement sportif international une approche plus inclusive concernant les personnes LGBTQIA+ dans le sport.

Comme sur de nombreux autres sujets, Paris 2024 prendra appui sur l'expertise d'acteurs qualifiés pour développer cette Maison des fiertés. Elle sera ainsi pilotée par l'association *Fier Play*, organisatrice des *Gay Games* en 2018, et fera l'objet d'un co-financement par les partenaires des Jeux, les parties prenantes publiques et le Fonds de dotation de Paris 2024. Cette zone de célébration située au Rosa Bonheur sur Seine proposera chaque jour, dans un lieu sûr et sécurisé,

des animations festives, culturelles et pédagogiques. De nombreuses tables rondes seront organisées sur le sujet de l'inclusion et de la diversité et feront l'objet d'une synthèse qui sera livrée aux acteurs publics et du mouvement sportif en vue de développer des politiques publiques et/ou fédérales inclusives. Elle verra ainsi l'intervention d'athlètes et d'experts souhaitant s'exprimer sur ces sujets et constituera ainsi une plateforme et un lieu idéal pour pouvoir faire entendre leurs voix. S'il s'agira d'une des zones de célébration dédiée aux athlètes LGBTQIA+, elle sera néanmoins ouverte à toutes et tous.

Au-delà de l'événement, cette *Pride House* participera d'un héritage fort en faveur d'un sport plus inclusif, dont les travaux ont démarré en janvier 2024 via le LAB⁷⁷ : l'objectif sera d'apporter des solutions « clés en main », opérationnelles, afin de favoriser l'inclusion des personnes LGBTQIA+ dans le sport. Pour ce faire, le LAB associe les associations LGBTQIA+, les chercheurs, les pouvoirs publics, les partenaires de Paris 2024 et les organisations sportives sur une approche éducative globale, afin de proposer une réflexion commune de l'ensemble du mouvement sportif sur l'inclusion des personnes LGBTI+⁷⁸, des personnes transgenres, non binaires et intersexes dans le sport. Ces groupes de travail ont vocation à rendre opérationnelles les préconisations en proposant des actions concrètes à mettre en oeuvre, et à rendre publics les résultats de ces groupes de recherche, en amont des Jeux Olympiques et Paralympiques, lors d'un événement dédié en présence du mouvement sportif.

75 <https://egapro.travail.gouv.fr/>

76 <https://www.paris2024.org/fr/maison-des-fiertés/>

77 Le LAB est une équipe de la *Pride House* travaillant sur les volets « Pédagogie », « Formation » et « Sensibilisation » des questions LGBTQIA+ dans le sport

78 L pour lesbienne, G pour gay, B pour bisexuel, T pour transgenre, I pour intersexé et + pour les autres catégories.

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

Paris 2024 a placé l'organisation des Jeux dans le cadre méthodologique du label « Terrain d'Égalité » qui constitue le reflet de la stratégie Égalité et Diversité, un engagement concret et un outil de pilotage des actions mises en place au sein du comité d'organisation. Ce label, qui s'adresse à tous types d'événements sportifs quelle que soit leur taille, repose sur un cahier des charges de 20 critères qui concernent à la fois la préparation à l'événement et sa phase d'organisation à proprement parler. Les engagements relatifs au label "Terrain d'Égalité" concernent à la fois l'organisation interne et les parties prenantes des événements souhaitant se faire labelliser.

Il est particulièrement engageant sur le plan de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations. Parmi les attendus, on retrouve notamment « *la formation des équipes salariées et bénévoles sur les thématiques de l'égalité et de la non-discrimination, l'accessibilité de l'événement sportif à tous les publics quelle que soit leur identité de genre, leur orientation sexuelle ou leur origine ethno-raciale, la promotion d'une communication égalitaire, non-discriminatoire et exempte de tout stéréotype, ou encore la mise à disposition d'une cellule d'écoute et de signalement pour les salariés et spectateurs* »⁷⁹.

Le label est décerné par AFNOR Certification qui évalue les candidats à la labellisation en trois temps :

- Une évaluation initiale dans les 8 à 12 mois précédant l'événement;
- Une évaluation de suivi pendant l'événement afin de veiller à la bonne application des actions en phase de livraison;
- Une réunion de bilan dans les deux mois suivant la clôture de l'événement.

Paris 2024 a déposé un dossier pour être labellisé en 2024 et s'est fixé trois objectifs principaux : « Exemplarité », « Influence nationale et internationale » et « Plaidoyer ».

De façon concrète, Paris 2024 a identifié deux priorités pour assurer des Jeux sécurisés pour toutes et tous :

1

SENSIBILISER ET FORMER LES PUBLICS DES JEUX

Les différentes catégories de public des Jeux vont faire l'objet d'actions de formation ou de sensibilisation aux enjeux d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations. L'objectif général est d'installer un cadre sécurisé à toutes les personnes présentes aux Jeux, notamment celles les plus à risque. Parmi les publics formés/sensibilisés on retrouvera :

Les collaborateurs de Paris 2024

Ces actions de formation interne prennent différentes formes. Cela peut tout aussi bien consister dans des actions de sensibilisation en phase d'*onboarding*, la désignation de référents « violences sexistes et sexuelles et discriminations », des campagnes de communication interne, des actions de sensibilisation de tous les Directeurs par Mozaik RH, (acteur singulier des ressources humaines ouvrant la voie dans la lutte contre les inégalités et les discriminations à l'embauche), des formations obligatoires pour les collaborateurs du comité d'organisation.

Les volontaires et les spectateurs

Tous les volontaires seront sensibilisés durant leur phase de préparation aux Jeux à travers des capsules vidéo préparées par des prestataires spécialisés. L'objectif sera d'aider les volontaires à être en mesure de détecter les situations, accueillir la parole et réagir de façon appropriée. Les spectateurs feront eux aussi l'objet d'actions ciblées avec des campagnes d'affichage sur les sites mais aussi par le biais de la réception d'un guide du supporter appliqué aux sports auxquels ils assisteront. Le guide comprendra des éléments de prévention mais aussi la marche à suivre s'ils se retrouvaient témoins de comportements répréhensibles.

Les médias et les journalistes

Paris 2024 partagera aux médias couvrant l'événement le guide sur une communication inclusive et non genrée via l'ARCOM. Une séquence de communication sera également organisée sur le sujet du sexisme, du racisme et de la haine anti-LGBTQIA+.

Les équipes médicales

Paris 2024 a créé une charte pour une santé inclusive. Les prestataires médicaux feront l'objet d'une formation à la prise en charge des personnes victimes d'agressions sexistes ou sexuelles par un prestataire spécialisé. Enfin, un focus dédié sera réalisé sur l'accueil de personnes LGBTQIA+ notamment de personnes transgenres.

2

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SIGNALEMENT AU-DELÀ DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

Paris 2024 produira un certain nombre de procédures afin que les différentes parties prenantes sachent quoi faire et vers qui se tourner en cas de confrontation à des phénomènes de violences sexistes et sexuelles ou de discriminations. L'objectif sera de mieux traiter les situations et de ne pas laisser d'éventuelles victimes sans réponse. Les procédures préparées par Paris 2024 seront :

- Claires et écrites avec une division en fonction du niveau de gravité;
- Partagées : elles seront accessibles à toutes et tous, communiquées en amont (via des campagnes d'affichage ou le guide du spectateur). Les référents sur les différents sites y seront formés;
- Adaptées à la réalité opérationnelle avec des référents sur chaque site, des chefs d'équipes qui encadrent des volontaires et des procédures intégrées aux dispositifs testés et existants;
- Relues par le secteur associatif spécialisé : les éléments produits seront partagés aux parties prenantes et aux associations spécialisées sur le sujet des violences sexistes et sexuelles et des discriminations.

79 <https://certification.afnor.org/ressources-humaines/label-terrain-d-egalite>

3.1.6 L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE



CONSTATS

A L'ÉCHELLE DE LA SOCIÉTÉ

En France, certaines personnes, en particulier les seniors de plus de 50 ans, les demandeurs d'emploi de longue durée, les travailleurs en situation de handicap ou les personnes isolées, sont durablement éloignées du marché du travail. Elles peuvent ainsi se retrouver en grandes difficultés avec, à la clé, une perte de compétences, de confiance ou d'estime de soi et de grandes difficultés à se repérer sur le marché du travail. Cet éloignement du marché du travail peut se traduire par l'apparition ou l'aggravation de difficultés matérielles mais aussi, parfois, par l'adoption de comportements déviants. L'enjeu d'insertion par l'activité économique est donc majeur. Cette activité vise ainsi à lever les freins d'accès à l'emploi des personnes les plus en difficultés en leur proposant une mise en situation de travail doublée d'un accompagnement social et professionnel. Ainsi en 2021, 170 000 personnes sortaient d'un parcours d'insertion par l'activité économique.

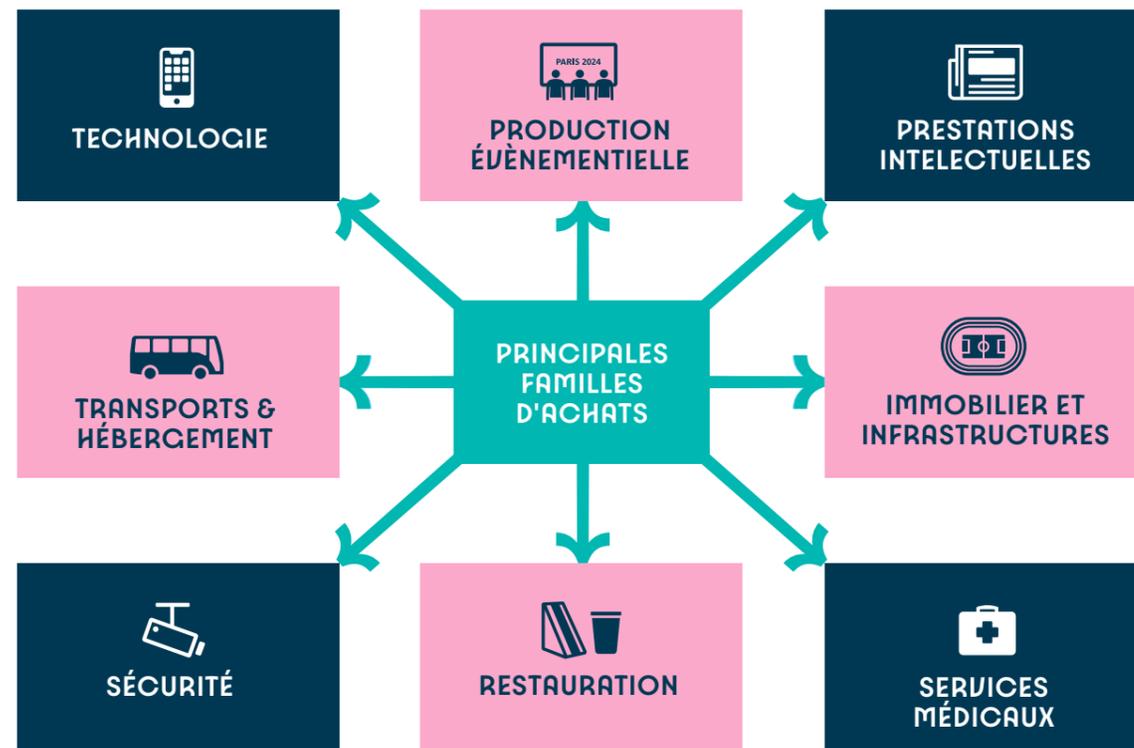
La France dispose d'un tissu économique diversifié. Elle compte ainsi 159 000 petites et moyennes entreprises qui emploient 4,9 millions de salariés et pèsent pour 23 % de la valeur ajoutée produite par l'ensemble des entreprises. Les structures de l'ESS représentent pour leur part 2,6 millions d'emplois (soit 10 % des emplois français) répartis au sein de 212 718 établissements employeurs et 154 679 entreprises employeuses.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Avec 2,7 milliards d'euros d'achats de fournitures et de prestations qui seront passés par le comité d'organisation, Paris 2024 représente de nombreuses opportunités sur le plan économique. Ces achats seront plus particulièrement ciblés dans 17 grands domaines qui ont fait l'objet d'une cartographie.

Paris 2024 a souhaité faire en sorte que ses marchés puissent bénéficier à l'ensemble du tissu économique français et à toutes les entreprises, des plus grands groupes aux TPE-PME et structures de l'ESS. De la même façon, Paris 2024 s'est engagé, à travers différentes initiatives, à favoriser l'accès de toutes et tous aux opportunités économiques et d'emplois, notamment aux personnes éloignées du marché de l'emploi.

CHARTRE SOCIALE ENGAGEMENT N°6



Mais aussi :

- Animations
- Business & partenariats
- Communication
- Marketing
- Logistique
- Matériel de production
- Prestations en ressources humaines
- Services généraux
- Équipements sportifs

181 100 emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024 : 89 300 dans le secteur de l'organisation, 61 800 dans le secteur touristique et 30 000 dans le secteur de la construction

70 déplacements et webinaires réalisés entre 2019 et mars 2024 par Paris 2024 et plus de 7 100 entreprises rencontrées pour leur présenter les opportunités de marchés liées aux Jeux

75% des fournisseurs de Paris 2024 étaient des TPE-PME au 31 décembre 2023

+500 Structures de l'ESS mobilisées tous donneurs d'ordre des Jeux confondus dont 284 par Paris 2024 et 124 par la SOLIDEO

+ DE 19 850 entreprises référencées sur la plateforme Entreprises 2024, dont plus de 95 % de TPE-PME

+ DE 4 000 postes référencés sur la plateforme Emplois 2024

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

LA CHARTE SOCIALE DE PARIS 2024

Dès la phase de candidature, Paris 2024 a souhaité organiser des Jeux à la fois plus responsables et inclusifs sur le plan social. Afin de tenir cet engagement, Paris 2024 et les organisations interprofessionnelles de salariés et d'employeurs⁸⁰ ont signé une Charte sociale⁸¹ dès le 19 juin 2018. Celle-ci « a pour objectif de déterminer et de promouvoir les engagements sociaux visant à laisser un héritage social fort à l'action du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dans une démarche de développement humain et durable ».

La Charte sociale de Paris 2024 se structure autour de trois grands enjeux :

- Permettre l'accès aux marchés des Jeux à toutes les entreprises, en particulier aux TPE-PME ainsi qu'aux structures issues du secteur de l'économie sociale et solidaire, aux structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et au secteur du handicap.
- Participer à l'insertion de publics fragiles, ceux éloignés de l'emploi ou encore les personnes en situation de handicap.
- Veiller au respect des conditions de travail, en particulier en luttant contre le travail illégal, les pratiques anticoncurrentielles, les discriminations, et en veillant à la qualité des conditions de travail et de limiter le travail précaire.

Pour atteindre ces objectifs, la Charte sociale de Paris 2024 comporte 16 engagements dont le suivi⁸² de la mise en application a été confié à un comité de suivi réunissant les partenaires sociaux, Paris 2024 et la SOLIDEO. Ce comité de suivi fait l'objet d'une co-présidence assurée par Bernard Thibault et Dominique Carlac'h et se réunit chaque mois. Au-delà de constituer une boussole dans l'organisation des Jeux, cette Charte sociale permettra également de léguer un héritage pour de futurs événements sportifs, tant ceux organisés en France que ceux qui se dérouleront dans d'autres pays dont les futures éditions des Jeux Olympiques et Paralympiques. Une présentation plus détaillée de cette Charte et de premiers éléments d'évaluation figurent en annexe⁸³. Un film « Charte sociale Paris 2024, 1919-2019 : la genèse »⁸⁴ a également été produit pour donner la parole à l'ensemble des acteurs mobilisés sur les seize engagements que cette charte comporte, pour promouvoir des conditions de travail décentes, favoriser l'insertion des publics fragiles et assurer un accès aux marchés à toutes les entreprises et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire. Ce film rappelle également les liens historiques entre le mouvement olympique et l'Organisation Internationale du Travail. Un second film permettant de valoriser toutes les initiatives et projets menés autour des 16 engagements sera présenté par le Comité de la Charte sociale à partir de mai 2024.

LE COMITÉ DE LA CHARTE SOCIALE, PILIER INDISPENSABLE POUR PARIS 2024



En cette ère de grands événements internationaux, où les regards du monde entier convergent vers une ville hôte, la responsabilité sociale devient un impératif incontournable. Pour atteindre cet objectif, Paris 2024 s'est engagé auprès des partenaires sociaux, en signant une Charte sociale comprenant 16 engagements. Paris 2024 a ainsi trouvé dans le Comité de la Charte sociale un partenaire, catalyseur d'actions concrètes et porteuses de sens. Avec une vision résolument axée sur des Jeux économiquement et socialement responsables, le comité d'organisation s'est engagé à accompagner Paris 2024 dans la réalisation de ses engagements.

À travers ses initiatives diverses (visites et permanences sur les chantiers, accompagnement sur les impacts des périmètres de sécurité, etc.), le comité d'organisation incarne une véritable innovation économique et sociale. En garantissant des conditions de travail équitables pour les travailleurs impliqués dans la préparation et la réalisation des événements, en rappelant la nécessité d'aider les TPE et PME à bénéficier des retombées économiques des Jeux, il érige un socle solide pour une organisation respectueuse des droits fondamentaux. De la promotion de la diversité à la mise en place de politiques inclusives, le comité d'organisation déploie un arsenal d'actions visant à construire un environnement propice à l'épanouissement de tous, sans discrimination ni exclusion. La portée du travail du Comité de la Charte sociale dépasse largement le cadre strictement organisationnel de Paris 2024. En effet, en encourageant l'engagement des partenaires sociaux et des entreprises dans cette démarche éthique, le comité d'organisation ouvre la voie à une nouvelle ère où le sport et la responsabilité sociale se conjuguent.

Paris 2024, grâce à l'accompagnement et le dialogue avec le Comité de la Charte sociale, incarne ainsi les premiers Jeux économiquement et socialement responsables. Grâce à cette collaboration étroite entre le comité d'organisation de la Charte sociale, Paris 2024 s'affirme non seulement en tant que scène d'excellence sportive, mais aussi en tant que modèle d'engagement social et économique, respectueux des droits humains. C'est cette vision audacieuse et cette détermination sans faille qui font de Paris 2024 bien plus qu'un simple rendez-vous sportif, mais une véritable innovation économique et sociale.

En conclusion, il convient de saluer l'engagement du Comité de la Charte sociale dans la réalisation des objectifs ambitieux de Paris 2024 et d'encourager son héritage pour les prochaines éditions des Jeux. En œuvrant pour des Jeux plus responsables et à travers cette alliance innovante, Paris 2024 et le Comité de la Charte sociale inscrivent dans l'héritage des Jeux, les engagements sociaux et économiques.»

DOMINIQUE CARLAC'H & BERNARD THIBAUT CO-PRÉSIDENTS DU COMITÉ DE LA CHARTE SOCIALE



© Paris 2024 / Isabelle Harsin

LA CONVENTION AVEC LE YUNUS CENTRE POUR ORGANISER DES JEUX RESPONSABLES

Paris 2024, la SOLIDEO et la Maison des Canaux ont signé dès le mois de mai 2018, un accord inédit avec le Yunus Centre, du nom de son fondateur, le Professeur Yunus, prix Nobel de la Paix 2006. Cet accord avait pour ambition d'organiser des Jeux en visant l'objectif « triple zéro » défini par le Professeur Yunus (zéro pauvreté, zéro chômage, zéro carbone) mais aussi de favoriser le rapprochement entre les organisateurs des Jeux (Paris 2024, SOLIDEO) et le monde de l'entrepreneuriat social et de l'économie circulaire. De façon concrète, cinq objectifs étaient fixés dans la convention :

- 1 Accompagner le développement économique local et permettre le changement d'échelle de structures porteuses d'innovations sociales et environnementales dans le domaine de l'ESS, de l'insertion et du travail adapté.
- 2 Soutenir la création d'entreprises dans les quartiers de Paris, de Seine-Saint-Denis et du Grand-Paris, et la création d'emplois liés à l'organisation et aux infrastructures des Jeux dans tous les secteurs économiques concernés.
- 3 Apporter des solutions concrètes et diffuser les principes de l'économie inclusive et de l'économie circulaire dans toutes les initiatives de Paris 2024 et de la SOLIDEO afin de maximiser le développement et l'innovation et les impacts sociaux et environnementaux.
- 4 Informer et mobiliser l'ensemble des entreprises locales et des acteurs de l'ESS, de l'insertion et du handicap sur les opportunités économiques liées aux Jeux.
- 5 Garantir que le secteur de l'entrepreneuriat social et solidaire, ainsi que les TPE-PME des quartiers, aient accès aux marchés pour le développement des infrastructures et à la fourniture des services de toute nature liés à l'organisation des Jeux.

CHARTRE SOCIALE ENGAGEMENT N°3,4

80 CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, CPME, MEDEF, U2P.

81 <https://www.paris2024.org/fr/charte-sociale/>

82 www.comitechertesociale.fr

83 Voir annexe 6.

84 <https://www.youtube.com/watch?v=Gx0D712PM4s>

MÉTHODE

ÉVALUER

Paris 2024 s'est lancé très tôt dans l'évaluation et la mesure des enjeux économiques et sociaux en lien avec les Jeux. Cet effort d'évaluation s'est notamment matérialisé par la réalisation de deux études concernant l'impact économique des Jeux d'une part et l'emploi d'autre part.

UNE ÉTUDE D'IMPACT ÉCONOMIQUE EX-ANTE

Paris 2024 a mené deux études d'impact économique. La première a été réalisée dès la phase de candidature avec des résultats présentés en février 2016. Cette étude avait estimé l'impact économique potentiel des Jeux de Paris 2024 pour le territoire de la région Île-de-France dans une fourchette comprise entre 5,3 (scénario bas), 8,1 (scénario central) et 10,7 milliards d'euros (scénario haut)⁸⁵, ce montant couvrant l'intégralité du cycle de vie de l'événement (2017-2034).

Depuis 2016, de nombreux changements sont intervenus à la suite de la désignation de la Ville de Paris comme ville-hôte des Jeux que cela concerne le projet global porté par Paris 2024 et ses parties prenantes avec une carte des sites repensée par rapport à celle de 2016, des modalités d'exploitation des sites différentes (via des entités de livraison et non plus directement), des célébrations plus ambitieuses (cérémonies d'ouverture, Relais de la flamme), mais aussi un budget qui a été actualisé. Outre ces évolutions liées au concept des Jeux, d'autres phénomènes marquants sont également intervenus dans l'environnement des Jeux avec une organisation qui a dû faire face à de nombreux défis nés de la pandémie, de l'évolution du contexte géopolitique (conflits en Ukraine et Israël-Palestinien) ou encore un contexte économique marqué par une période d'inflation renforcée et de tensions sur le marché du travail. Pour intégrer toutes ces évolutions, une actualisation de l'étude a été menée entre la fin d'année 2023 et le début de l'année 2024.

Cette nouvelle étude, prenant toujours l'Île-de-France comme territoire de référence et intégrant à nouveau l'intégralité du cycle de vie de l'événement (2018-2034) a permis d'affiner les prévisions d'impact économique à travers trois scénarios. Contrairement à l'étude d'impact économique initiale qui reposait intégralement sur des données prévisionnelles de la phase de candidature, l'étude actualisée repose sur un certain nombre de données réalisées et cela à différents niveaux :

- **En termes de dépenses d'investissement pour la construction et la rénovation des infrastructures :** la SOLIDEO ayant quasiment achevé le programme d'investissements pour la livraison des infrastructures, les données budgétaires et les informations relatives à l'identité des bénéficiaires de marchés ont été utilisées
- **En termes de dépenses de consommation pour l'organisation des Jeux eux-mêmes :** Paris 2024 étant relativement avancé dans son processus d'achats de prestations, de nombreuses données réelles ont pu être intégrées, les dépenses restant à réaliser ayant pu être évaluées sur ces bases notamment en ce qui concerne la localisation des bénéficiaires
- **En termes de fréquentation concernant les visiteurs olympiques :** Paris 2024 ayant lancé plusieurs phases de commercialisation de billets, les informations réalisées ont pu être utilisées dans ce travail d'actualisation.

Cette actualisation s'avère donc résolument plus robuste que l'étude initiale dans la mesure où elle repose sur une très large part de données effectives. Il convient également de noter que cette étude a été réalisée en suivant les recommandations méthodologiques nationales (notamment celles du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, reprenant elles-mêmes celles de la Direction générale des entreprises du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique) et internationales (notamment celles figurant dans les guides de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) destinés à aider et accompagner les organisateurs d'événements culturels, sportifs et commerciaux à suivre, mesurer et évaluer les avantages sociaux, économiques et environnementaux de leurs événements).

D'après les travaux réalisés par le Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES), l'impact économique des Jeux de Paris 2024 au niveau de la Région Île-de-France pourrait s'établir entre 6,7 milliards d'euros (scénario bas), 8,9 milliards d'euros (scénario intermédiaire) et 11,1 milliards d'euros (scénario haut) au cours de la période 2018-2034. Au-delà de ces éléments généraux, l'étude⁸⁶ présente la répartition de cet impact par nature, c'est-à-dire en fonction de la catégorie de dépenses réalisées (construction, organisation, tourisme) et par période, avec la phase de préparation et de déroulement (2018-2024) puis la phase d'héritage (2025-2034).

Ces deux études *ex-ante* seront complétées par une étude *ex-post* dont la réalisation sera pilotée par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, cette étude s'intégrant dans le cadre du programme évaluatif coordonné par la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP)⁸⁷.

Comme l'étude d'impact économique, ce travail initial a fait l'objet d'une actualisation dans le cadre de travaux menés au sein d'un Engagement pour le Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) « Grands Événements Sportifs et Culturels » signé par 20 branches professionnelles, 2 Opérateurs de Compétences (l'AFDAS et AKTO) et l'État. Cette actualisation⁸⁸ réalisée en 2023 avait trois objectifs : mettre à jour le volume d'emplois nécessaires aux Jeux en intégrant les évolutions intervenues depuis les premiers travaux et identifier leur répartition territoriale ; actualiser et approfondir la connaissance des métiers mobilisés à travers des fiches métiers plus complètes et contribuer à leur attractivité ; identifier les éléments-clé permettant de structurer une véritable filière des grands événements sportifs et culturels.

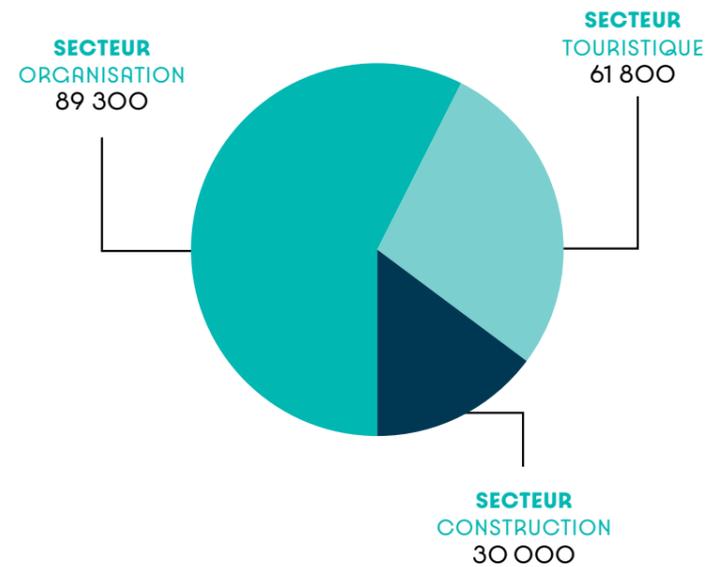
Sur le plan quantitatif, ces travaux ont ainsi mis en évidence un besoin revu à la hausse de 181 100 emplois : 89 300 emplois dans la filière événementielle, 61 800 emplois dans la filière touristique et 30 000 emplois dans la filière de la construction.

Mais plus que l'actualisation du volume, l'identification et la valorisation d'une véritable filière des grands événements sportifs et culturels sont à la fois une véritable nouveauté et un engagement très fort. Il faut d'ailleurs voir dans cette démarche l'un des héritages des Jeux de Paris 2024 dans la mesure où l'objectif n'était plus uniquement de penser la livraison des Jeux mais de bénéficier de leur image positive et de leur caractère attractif en vue d'identifier des candidats potentiels aux métiers en lien avec les Jeux, de leur faire intégrer des parcours de formation, de leur donner une première expérience professionnelle à l'occasion des Jeux mais aussi et surtout de penser à leur parcours professionnel au-delà de l'événement au service d'autres événements sportifs et culturels organisés en France.

UNE CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS DIRECTEMENT MOBILISÉS PAR LES JEUX

Paris 2024 a souhaité identifier très tôt les besoins en emplois nécessaires à l'organisation des Jeux au sens large. C'est ainsi qu'une première « Cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux » avait été réalisée dès 2019. Celle-ci avait pour objectifs d'évaluer le nombre d'emplois mobilisés, de répartir ces emplois au sein de grands secteurs (organisation ; construction ; tourisme) et par famille de métiers et d'étudier les conditions permettant de répondre aux besoins en main d'œuvre et aux engagements pris par Paris 2024 en faveur de l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi. Cette première étude avait ainsi évalué le besoin en emplois à 150 000 au total : 78 300 emplois dans le secteur événementiel pour organiser les Jeux, 60 000 emplois dans le secteur touristique pour accueillir les visiteurs olympiques et 11 700 emplois dans le secteur de la construction pour bâtir ou rénover les infrastructures nécessaires aux Jeux. Au-delà de ce premier chiffrage, cette cartographie avait aussi pour vocation d'identifier finement les métiers nécessaires à l'accueil des Jeux, notamment ceux en tension de recrutement. Pour cela, des fiches-métiers détaillées (20 fiches) avaient été établies et mises à la disposition des acteurs du secteur de l'emploi et de la formation afin de pouvoir anticiper au maximum les besoins et d'engager des actions de *sourcing*, de formation et d'accompagnement à l'emploi de candidats suffisamment en amont de l'événement.

NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTEMENT MOBILISÉS PAR LES JEUX DE PARIS 2024



TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE
→ RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

PÉRIODE COUVERTE
→ 2018-2034 (17 ANS)

85 Les données sont exprimées en euros 2017.

86 La version complète de l'étude est accessible ici : LIEN A INSERER.

87 <https://www.gouvernement.fr/la-dijop-organise-le-premier-seminaire-sur-les-etudes-d-impact-des-jeux-olympiques-et-paralympiques>

88 <https://observatoires.afdas.com/actualites/actualisation-de-la-cartographie-des-emplois-directement-mobilises-par-les-jeux-de-paris>

MOBILISER

ENTREPRISES 2024⁸⁹

Une plateforme unique pour permettre aux entreprises de s'informer sur les marchés liés aux Jeux

Pour que toutes les entreprises soient prêtes à saisir les opportunités liées aux Jeux, Paris 2024 et la SOLIDEO se sont associés au MEDEF⁹⁰ pour lancer la plateforme, point d'entrée principal pour permettre aux entreprises de s'informer sur les marchés liés aux Jeux. Elle constitue la déclinaison opérationnelle de l'engagement du point 4 de la Charte sociale des Jeux Olympiques et Paralympiques. Désormais signée par l'ensemble des partenaires sociaux (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CPME, FO, MEDEF, U2P), cette Charte sociale vise à fédérer l'ensemble de la communauté économique française autour des Jeux de Paris 2024.

Depuis son lancement en avril 2019, la plateforme Entreprises 2024 a enregistré une forte croissance du nombre d'entreprises inscrites : de 10 783 entreprises en juin 2020 à 17 198 entreprises en mars 2022 (+59 %). Entreprises 2024 compte aujourd'hui plus de 19 850 entreprises inscrites dont plus de 95 % de TPE-PME. Près d'un tiers (64,6 %) des entreprises inscrites sont des entreprises franciliennes (dont 89 % de TPE-PME).

Toutes les entreprises inscrites sur la plateforme reçoivent en temps réel les informations sur les marchés publiés ainsi que des conseils pour y répondre. Une attention particulière est portée au fait qu'un maximum de TPE-PME et de structures de l'ESS puissent se saisir des opportunités économiques des Jeux. Sur ce point les chiffres semblent plutôt probants puisque, au 31 décembre 2023, près de 75 % des fournisseurs de Paris 2024 étaient des TPE-PME et 284 structures de l'ESS avaient été mobilisées par Paris 2024.

Entreprises 2024 a vocation à perdurer au-delà des Jeux pour faire connaître les appels d'offres liés à l'organisation de futurs grands événements sportifs organisés en France. Elle constitue en cela d'ores et déjà un héritage pour les acteurs économiques français.

ESS 2024⁹⁰

Un programme sur mesure pour les structures issues de l'économie sociale et solidaire

Autre déclinaison opérationnelle de la Charte sociale de Paris 2024 et résultat direct de l'accord signé avec le Yunus Centre, le programme ESS 2024 est porté par l'association Les Canaux et le Centre Yunus, avec le soutien de Paris 2024 et de la SOLIDEO. Passerelle entre les organisateurs des Jeux et le monde de l'économie sociale, solidaire et circulaire, ESS 2024 informe et accompagne les entreprises engagées pour qu'elles soient au cœur de l'organisation des Jeux. Cela se traduit par le relais d'informations ciblées aux entreprises, des conseils, des formations, et la mise à disposition de ressources pour répondre aux marchés des Jeux et présenter des solutions durables et innovantes à la SOLIDEO, Paris 2024, ses opérateurs et partenaires. Depuis sa création en 2018, plus de 6 000 entreprises solidaires, circulaires et locales sont référencées sur la plateforme ESS 2024.

Pour la première fois, les entreprises sociales, solidaires et circulaires contribuent pleinement à l'organisation des Jeux :

→ **Au total, depuis 2018, ce sont plus de 500 entreprises sociales, solidaires et circulaires différentes qui sont mobilisées dans le cadre des Jeux de Paris 2024, tous donneurs d'ordre des Jeux confondus dont 284 par Paris 2024 et 124 par la SOLIDEO ;**

→ **75% des structures de l'ESS et de l'économie circulaire ayant obtenu un marché des Jeux sont basées en Île-de-France, soit 343 structures dont :**

- 97 structures de Seine-Saint-Denis
- 144 structures de Paris

À date, parmi les entreprises sociales, solidaires et circulaires ayant remporté un marché des Jeux (SOLIDEO et Paris 2024) :

- **18,2 % (82) sont des structures de l'insertion** par l'activité économique (SIAE) ;
- **11 % (49) sont des structures du handicap** (Entreprises Adaptées, ESAT etc.).

Depuis 2018, l'équipe ESS 2024 relaie l'ensemble des appels d'offres des organisateurs des Jeux aux entreprises s'étant fait connaître sur sa plateforme en ligne, accessible à tous.⁹¹

Cette veille facilitée et simplifiée a permis d'encourager toutes les entreprises qui le souhaitaient à tenter leur chance pour participer aux Jeux. Plus de 750 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement individuel de la part d'ESS 2024 pour répondre à un marché, dont presque un tiers en 2023 (289 entreprises). Ces structures ont pu recevoir un appui administratif et technique lié à un marché, bénéficier d'une mise en relation avec une autre entreprise ou être accompagnées plus opérationnellement dans la constitution d'un groupement.

89 <https://entreprises2024.fr/>

90 <https://ess2024.org/>

91 <https://ess2024.org/la-fabrique-economique-et-solidaire-des-jeux/>

92 <https://emplois2024.fr/>

EMPLOIS 2024⁹²

Une agence virtuelle dédiée aux Jeux pour rapprocher entreprises et candidats autour des nombreuses opportunités de Paris 2024

France Travail, en collaboration avec Paris 2024 et ses partenaires, a mis en place une plateforme virtuelle unique composée d'un *job board* et actualisée en permanence qui référence les offres d'emplois dans les différents secteurs en recrutement en lien direct ou indirect avec les Jeux et avec le secteur du sport. On y retrouve des pages dédiées permettant de décrire les différents métiers, de bien identifier les formations qui y mènent ou encore de discerner les compétences nécessaires pour postuler aux offres. Y figure également un volet dédié à la formation professionnelle, pour se préparer aux métiers des Jeux, avec une mise en lumière des différentes branches et filières en lien avec ces métiers, des opérateurs de compétences, des partenaires du service public de l'emploi. Début 2024, plus de 4 000 postes étaient recensés et disponibles sur la plateforme, dans des secteurs aussi variés que la construction, l'événementiel sportif, l'organisation, la sécurité, le sport, le tourisme ou encore l'hôtellerie-café-restauration.

Le linge des athlètes sur le Village sera géré par du personnel en insertion professionnelle et en situation de handicap

Grâce à un travail conjoint avec ESS 2024 et les réseaux d'insertion et du handicap, l'appel d'offres de Paris 2024 pour la gestion et le nettoyage du linge des résidents du Village des athlètes a été réservé aux Structures d'insertion par l'activité économique et aux acteurs du handicap, une disposition permise par le code de la commande publique. Il s'agit d'un levier majeur pour faciliter l'accès des structures de l'ESS à la livraison des Jeux. Paris 2024 l'a utilisé à 15 reprises.

Après un accompagnement d'ESS 2024 et des réseaux d'insertion, le marché a été remporté par un groupement de 9 structures, mêlant insertion et handicap. Ce marché mobilise plus de 450 personnes.

« Grâce à l'accompagnement des réseaux et d'ESS 2024, nous avons rapidement pu nous concentrer sur la répartition des rôles en partant de l'angle : quelle est l'expertise et le point fort de chaque structure, et donc sur quel aspect de la demande quelle structure est pertinente ? Cela nous a fait gagner un temps précieux ».

Une des structures ayant remporté le marché du linge des athlètes sur le Village

DÉPLOYER

LES JEUX RECRUTENT :
DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI POUR TOUS⁹³

Le sujet de l'emploi constitue une priorité affirmée de Paris 2024 depuis le lancement du projet olympique et paralympique. Cette priorité s'est notamment matérialisée par la signature de la Charte sociale (2018), la réalisation de la cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux (2019) et son actualisation (2022 et 2023) et l'organisation de plusieurs forums dédiés aux recrutements sur les métiers des Jeux.

Le premier Forum « Les Jeux recrutent » a été organisé en septembre 2023 à la Cité du Cinéma avec 55 entreprises et 10 organismes de formation. Lors de cet événement, les partenaires commerciaux de Paris 2024 et les attributaires de marchés avaient recensé 16 000 offres d'emploi dans les secteurs :

- De l'hôtellerie et de la restauration
- De la logistique, du transport et de l'énergie
- Du nettoyage, de la gestion des déchets et le recyclage
- Du sport et de l'événementiel
- De la sécurité

Ce forum emploi ouvert à toutes et tous organisé par Paris 2024 et ses parties prenantes (DRIEETS⁹⁴ de Seine-Saint-Denis, collectivités locales, acteurs de l'Emploi) en plein cœur du Village des athlètes a permis à près de 6 000 candidats de venir rencontrer les entreprises présentes ce qui a généré plus de 1 700 perspectives d'embauche formulées le jour même. Le dernier bilan de ce premier forum indiquait que 50 % des 6 000 visiteurs venaient de Seine-Saint-Denis et que les 50 entreprises présentes avaient formulé des propositions de CDD pour 15 % d'entre eux, de CDI pour 7 %, et de missions d'intérim pour 5 %, ainsi que 2 % de parcours de formation en alternance.

Fort de cette expérience réussie, Paris 2024, et ses parties prenantes ont renouvelé d'autres Forums Emplois « Les Jeux recrutent » entre novembre et décembre 2023 :

- **Saint-Quentin en Yvelines** : 29 entreprises – 1 300 visiteurs
- **CDFAS⁹⁵ d'Eaubonne pour les publics du Val d'Oise** : 28 entreprises – 1 100 visiteurs
- **Marseille** : 12 entreprises - 200 visiteurs
- **Villepinte, pour les publics de Paris Terres d'Envol** : pour les publics de Paris Terres d'Envol : 15 entreprises – 350 visiteurs
- **Lille** : 4 entreprises – 400 visiteurs

Les derniers forums ont eu lieu à quelques mois des Jeux en mars et avril 2024 :

- **Marseille** : 19 entreprises – 700 visiteurs
- **Les Docks d'Rubervilliers** : 70 entreprises – 3 700 visiteurs (26 % de perspectives de recrutement)
- **Arena Porte de la Chapelle** : plus de 50 entreprises et organismes de formation présents

CHARTRE SOCIALE
ENGAGEMENT N°6LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
DES PRESTATAIRES SUR LES ENJEUX DE RECRUTEMENT
ET D'INSERTION SOCIALE

Pour répondre aux enjeux du troisième pilier de la stratégie responsable des achats intitulé « Innovation sociale », ainsi qu'à l'engagement n°6 de la Charte Sociale, Paris 2024 a fait le choix d'intégrer des clauses d'insertion dans ses marchés sur les familles d'achats liées à la sécurité privée, à la restauration ainsi qu'au nettoyage et à la gestion des déchets.

Ainsi, au moment de désigner des prestataires de Paris 2024, le comité d'organisation, l'État et les collectivités ont souhaité travailler collectivement dans le cadre d'une organisation opérationnelle visant à aider l'ensemble des lauréats des marchés de Paris 2024 et les partenaires commerciaux dans cette démarche d'achats responsables.

Des principes d'organisation ont été posés à travers la signature d'un Pacte d'engagement avec l'État, France Travail, Paris 2024 et les collectivités pour :

- **Identifier et rendre visible le plus tôt possible et régulièrement**, les besoins en recrutement ainsi que les engagements sociaux, des attributaires des marchés de Paris 2024, et des partenaires commerciaux - en priorité sur les activités de sécurité privée;
- **Apporter un service à ces entreprises en les faisant bénéficier d'un point de contact unique** de proximité grâce à la désignation d'un binôme « conseiller France Travail - facilitateur de clauses sociales ».

Ainsi, en mars 2024, sur tous les territoires concernés par les Jeux (autant en Île-de-France qu'en province), plus de 210 entreprises attributaires bénéficient de dispositifs innovants de mobilisation des demandeurs d'emploi. Ce qui représente, à date, une première estimation de 600 000 heures d'insertion à réaliser entre mars et septembre 2024.

LES JOB-DATING SPORTIFS
IMPACT 2024 – DU STADE VERS L'EMPLOI

Organisés par Paris 2024, en collaboration avec France Travail, 1 fédération sportive entre 2019 et 2021, 5 en 2022 et 2023, puis 12 en 2024, les job-datings sportifs⁹⁶ « Impact 2024 - Du Stade vers l'Emploi » permettent de tester de nouvelles formes de recrutement sans CV, en valorisant les compétences liées ou promues dans le cadre de la pratique sportive et qui sont transférables dans le monde professionnel. Depuis leur lancement, ce sont plus de 36 000 demandeurs d'emploi et près de 4 500 entreprises qui ont pris part à ces job dating partout sur le territoire. Au-delà de ces données de participation, les résultats de cette opération, dont une partie des bénéficiaires viendront nourrir les rangs des équipes mobilisées dans l'organisation des Jeux, tant du côté de Paris 2024 que de ses prestataires et fournisseurs, sont à ce stade extrêmement positifs. Une étude réalisée par France Travail permettant de comparer les trajectoires des bénéficiaires des opérations « Impact 2024 – Du Stade vers l'Emploi » avec des demandeurs d'emploi classiques a ainsi permis de mettre en évidence plusieurs éléments probants :

- **L'opération « Impact 2024 – Du stade vers l'emploi » touche un public en plus grande difficulté parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi.** Les bénéficiaires disposent d'un niveau de formation plus faible (bac ou inférieur pour 80 % des bénéficiaires contre 69 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi), bénéficient plus souvent du RSA (29 % contre 22 %) et résident plus au sein de quartiers prioritaires de la ville (21 % contre 13 %).
- **Les bénéficiaires accèdent plus souvent à l'emploi (11 % pour les bénéficiaires du dispositif contre 8 % pour les demandeurs d'emplois « classiques » dans le mois qui suit l'opération).** Cet écart s'accroît avec le temps (53 % à 6 mois pour les bénéficiaires contre 37 % pour les demandeurs d'emplois « classiques »), ce qui signifie que la dynamique du job-dating, non seulement perdure mais s'accroît dans le temps.
- **Les bénéficiaires accèdent également davantage à des formations longues et qualitatives que les demandeurs d'emploi « classique ».** Si le taux d'accès en formation est identique entre les deux catégories à un mois (4 %), il est significativement supérieur à six mois pour les bénéficiaires de l'opération « Impact 2024 – Du Stade vers l'Emploi » (16 %) que pour les demandeurs d'emploi classiques (11 %) avec un volume horaire de formation supérieur (267 heures contre 161 heures).

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS
L'ENTREPRENARIAT SOCIAL

Paris 2024 souhaite que les opportunités économiques liées aux Jeux bénéficient à toutes et tous, y compris aux plus jeunes générations. Pour cela, plusieurs dispositifs ont été développés :

- **L'incubateur « Impact 2024 – athlètes entrepreneurs Paris 2024 x AFD ».** Lancé en 2021 par Paris 2024 et l'Agence française de développement (AFD), cet incubateur vise à mettre en place des projets entrepreneuriaux d'athlètes en France et en Afrique et plus largement à mettre le sport au service des Objectifs de développement durable. 52 athlètes issus de 14 pays ont été accompagnés dans la réalisation de leur projet entrepreneurial dans le cadre de cet incubateur.
- **Le programme Talents 2024.** Lancé par la Ville de Paris, cet appel à projets accompagne et récompense des initiatives présentant un caractère innovant en matière d'inclusion, d'écocitoyenneté, de sport et santé et de solidarité. 72 projets portés par des jeunes de 16 à 25 ans de la Métropole du Grand Paris ont été sélectionnés au cours des trois premières éditions.
- **Le dispositif Start up challenge.** Impulsé par Paris 2024 en collaboration avec l'association « Les Déterminés », ce programme de formation gratuite vise à accompagner des projets d'entrepreneuriat à impact social autour des valeurs du sport et de l'inclusion en Île-de-France. Plus de 30 participants ont été accompagnés dans le cadre de ce dispositif (dont une majorité de femmes) avec, à la clé, 75 % de création d'entreprises.
- **Ces trois initiatives ont donné lieu à une évaluation chemin faisant dont des résultats ont été présentés dans le cadre du rapport intermédiaire d'évaluation de la stratégie « Héritage & Durabilité » paru en novembre 2023.⁹⁷**

93 <https://presse.paris2024.org/actualites/succes-pour-le-forum-emploi-plus-de-10-000-participants-mobilises-fb06-e0190.html>

94 Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

95 Centre départemental de formation et d'animation sportives

96 Athlétisme, badminton, basket, rugby, tennis de table, football, handball, judo, volley, Ufolep, fédération sportive et culturelle, Taekwondo

97 Le rapport est téléchargeable ici : <https://www.paris2024.org/fr/rapport-durabilite-heritage/>

LA VILLE DE PARIS MET EN PLACE DES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS DES JEUX

La Ville de Paris a fait le choix d'inclure des clauses d'insertion dans les marchés liés aux Jeux et de s'assurer du respect des engagements par les titulaires des marchés. Cette démarche vise à faciliter le retour ou l'accès à l'emploi pour les publics les plus fragiles ou éloignés du marché du travail. La Ville de Paris travaille pour cela avec un facilitateur « Ensemble Paris emploi compétence » (EPEC). De façon concrète, la démarche se décline en trois étapes :

1

LA VILLE DE PARIS DÉTERMINE
DES OBJECTIFS ANNUELS D'INSERTION

2

LES ATTRIBUTAIRES DES MARCHÉS
IDENTIFIENT DES FICHES DE POSTES

3

LES CANDIDATS ET LES RECRUTEURS
SONT ENSUITE MIS EN RELATION PAR
L'INTERMÉDIAIRE DE L'EPEC.

Grâce à cette initiative, 290 000 heures d'insertion ont été réalisées pour 346 bénéficiaires et 8 SIAE ont été mobilisées pour 31 987 heures réalisées.

**AVEC « PARIS TOUS EN JEUX »,
LA VILLE DE PARIS S'ENGAGE
À SOUTENIR LA FORMATION ET
L'ACCÈS À L'EMPLOI DE PARISIENS
DANS LES SECTEURS CONCERNÉS
PAR LES JEUX.**

La Ville de Paris a développé un programme dédié « Paris tous en Jeux » en vue de faire en sorte que les Parisiens éloignés de l'emploi puissent bénéficier des opportunités en lien avec les Jeux dans les secteurs de l'organisation, de la propreté, de l'hôtellerie-restauration, de l'audiovisuel et du sport. Ce programme propose un catalogue de formations⁹⁸ pré-qualifiantes, qualifiantes ou certifiantes aux métiers en tension liés à la préparation des Jeux de Paris 2024. 17 actions portées par 16 structures (essentiellement des associations et structures implantées dans les quartiers populaires de la Ville de Paris) ont été mises en œuvre en 2023/2024 pour 250 bénéficiaires. Depuis 2018, 1 800 places de formation ont été proposées par 76 structures pour des Parisiens en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle ou peu qualifiés afin de s'inscrire dans des parcours d'insertion professionnelle durables.

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE INVESTIT DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Titulaire de la compétence en matière de formation professionnelle, la Région Île-de-France s'est particulièrement engagée sur le sujet. Elle a ainsi mis en place de nombreuses actions en matière de formation en particulier pour ce qui concerne les métiers en tension de recrutement identifiés dans le cadre de la cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux.

UN RENFORCEMENT DES COMMANDES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES QUALIFIANTES POUR LES MÉTIERS DES JEUX

Dans le cadre de son intervention au titre de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, la Région a intensifié les commandes de formation professionnelle qualifiante sur les formations conduisant aux métiers en tension, dont les métiers identifiés par la « Cartographie des emplois directement mobilisés pour les Jeux de Paris 2024 ». Sur le périmètre strict des familles de métiers identifiées par la cartographie (domaines du BTP, de l'hôtellerie-restauration-tourisme, de la sécurité, de la propreté, du transport-logistique et de la communication-événementiel) 38 575 places ont été mises à la disposition des demandeurs d'emploi entre septembre 2020 et mars 2023. Près de 32 400 demandeurs d'emploi sont entrés sur ces formations. Ces métiers étant en tension, la Région entend poursuivre son effort d'intensification des achats d'ici à la tenue des Jeux de Paris 2024.

LA MISE EN PLACE D'UNE ACTION SPÉCIFIQUE CONCERNANT LA FORMATION AUX MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Pour répondre aux besoins en emplois sur les métiers de la sécurité privée et événementielle, la Région, en partenariat avec l'État et Pôle Emploi, a lancé un Plan Régional de formation sécurité privée et événementielle (PRSE). Ce dispositif de formation professionnelle destiné aux demandeurs d'emploi propose deux formations répondant aux besoins du secteur de la sécurité privée : le certificat de qualification professionnelle « Participer à la sécurité des grands événements » et le titre à finalité professionnelle « Agent de prévention et de sécurité ». Il doit permettre la mise à disposition de 5 500 places de formation entre avril 2023 et mai 2024.

UNE INCITATION FINANCIÈRE POUR LES PERSONNES ENTRANT DANS UNE FORMATION PRÉPARANT AUX MÉTIERS DES JEUX

Parallèlement à l'augmentation du nombre de places en formation, la Région a également étendue, depuis mai 2021, sa mesure d'aide à la formation visant à financer des formations dans les métiers en tension aux métiers spécifiques des Jeux. Cette mesure consiste à verser une prime (complémentaire à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle) d'un montant de 1 000 à 2 000 € pour chaque demandeur d'emploi entrant sur une formation financée par la Région et préparant à un métier en tension. 18 000 stagiaires ont pu bénéficier de ce soutien entre mai 2021 et décembre 2023 et ainsi entrer sur une formation préparant aux métiers des Jeux. La Région entend maintenir ce dispositif jusqu'à la tenue des Jeux.

UN APPEL À PROJET « ACTIONS TERRITORIALISÉES » POUR LES MÉTIERS DES JEUX

Lancé en 2022, cet appel à projet vise à proposer une offre de formation complémentaire à celle disponible dans le cadre des dispositifs de formation collective de la Région Île-de-France et localisée pour répondre à des besoins en emploi et compétences identifiés territorialement et/ou répondant à des problématiques particulières des publics éloignés de l'emploi. 21 projets ont été retenus depuis 2022 sur la thématique « Métiers des Jeux » pour 1 700 places de formation.

LA MISE EN PLACE DE MEET-UP DÉDIÉS AUX MÉTIERS DES JEUX

La Région Île-de-France a également élargi son dispositif *Meet-up* aux Jeux de Paris 2024. Les *Meet-Up* « Emploi-Formation Île-de-France » permettent la mise en relation directe de Franciliennes et de Franciliens en recherche d'emploi avec les entreprises et les organismes de formation d'un secteur sous la forme d'un *job-dating*. Six *Meet-Up* ont été organisés entre mai 2021 et décembre 2023 sur des secteurs correspondant aux métiers des Jeux. 1 830 demandeurs d'emploi ont été mis en relation avec des entreprises ou des organismes de formation pour une embauche directe ou la réalisation d'une formation. La Région poursuivra le déploiement de ces *Meet-Up* en 2024, notamment en déclinant la mesure au niveau territorial.

DES MEET-UP DÉDIÉS AUX MARCHÉS DES JEUX

Au-delà de la formation, la Région Île-de-France s'est aussi mobilisée pour favoriser l'accès des acteurs économiques Franciliens aux marchés des Jeux. Elle a ainsi organisé des *Meet-up* spécifiques sur les « Marchés publics Paris 2024 et SOLIDEO » afin d'informer l'ensemble des entreprises franciliennes membres du réseau d'entreprises (TPE, PME, secteur de l'ESS) *Paris Region Business Club* (PRBC) des opportunités offertes par l'organisation des Jeux.



© ministère de l'Intérieur/D. MENDIBOURE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS S'ENGAGE POUR OPTIMISER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR SON TERRITOIRE

Sur les retombées économiques locales l'objectif du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis est de favoriser les retombées économiques pour les TPE-PME, Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et structures de l'ESS de Seine-Saint-Denis. Le département aide les acteurs locaux à se positionner sur les marchés des Jeux dans une optique de retombées économiques et d'emploi pour les entreprises. Il réalise également ce travail au titre de sa commande publique pour les ouvrages olympiques et paralympiques dont il assure la réalisation. Pour ce faire, il anime un atelier de la Fabrique des Jeux « Opportunités économiques des Jeux » porté avec l'État, les réseaux d'entreprises dont la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) 93, la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), la Maison des Canaux et son programme ESS 2024, Inser' Eco93 et les Etablissements Publics Territoriaux (EPT) pour accompagner les TPE, PME et structures de l'ESS à répondre aux marchés des Jeux.

Fort de cette démarche partenariale initiée en Seine-Saint-Denis dès 2021, ce dispositif mutualisé « Fabrique économique et solidaire des Jeux » a été étendu en 2023 à l'ensemble des départements franciliens et dans les Bouches-du-Rhône grâce au soutien de l'État. Ainsi, sur ces territoires, les entreprises sont accompagnées pour saisir les opportunités de marchés via des échanges entre entreprises et donneurs d'ordre, des formations liées à la commande publique et aux logiques de groupement... En Île-de-France, 375 entreprises de l'ESS dont 144 SIAE ont été accompagnées par La Fabrique économique et solidaire des Jeux.



La Fabrique économique et solidaire des Jeux est une démarche partenariale formidable ! Lancée en 2021 à l'initiative du Département de Seine-Saint-Denis, l'État a souhaité soutenir et développer son déploiement partout en Île-de-France. En effet, pour maximiser les retombées économiques locales pour les structures de l'ESS et les TPE-PME, ce dispositif vise à coordonner les interventions de toutes les parties prenantes qui accompagnent le tissu économique local (collectivités, services de l'État, chambres consulaires, réseau d'acteurs de l'insertion...).

• Proposer ces interventions mutualisées aux entreprises favorise l'exhaustivité des informations transmises sur les marchés et renforce la cohérence du discours.

• De plus, la dimension pédagogique de ce dispositif (échanges entre entreprises et donneurs d'ordre, formations liées à la commande publique et partages sur les logiques de groupement) contribue largement à la présence des entreprises dans les marchés publics.

Ce sont 2 éléments déterminants pour que les TPE-PME et l'ESS se mobilisent sur les achats inclusifs, et ainsi générer des retombées économiques locales. Les résultats et les impacts sont déjà remarquables avec un accroissement du nombre de marchés adaptés aux capacités des TPE-PME et structures de l'ESS, une montée en compétence des structures de l'ESS sur la réponse aux marchés publics et in fine un nombre important d'attribution de marchés remportés par des structures locales (459 entreprises solidaires, circulaires et locales attributaires des marchés). Ensemble, Continuons ! »

MARC GUILLAUME
PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Sur l'emploi : Le Département engage également des actions de *networking* et de valorisation de l'entrepreneuriat et de l'innovation autour des filières de l'accueil des Jeux, via l'organisation d'événements, de prix et d'actions d'information en direction des entreprises.

Par ailleurs, l'arrivée des Jeux permet d'initier des projets d'utilisation de la pratique physique et sportive dans le cadre de parcours d'insertion des habitants éloignés de l'emploi tout en leur permettant de participer à la dynamique des Jeux. Le Département engage un programme d'actions de qualité, de remobilisation et d'accompagnement vers l'emploi, s'appuyant sur une dimension sportive ou liée aux Jeux, qu'il s'agisse d'une pratique physique ou sportive ou en associant les usagers au projet olympique et paralympique, en particulier en direction des jeunes.

Les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion de Seine-Saint-Denis (État, Département, EPT, Pôle emploi, CAP Emploi, missions locales, etc.) se sont mobilisés en créant une instance de travail collaborative dans le but de rendre l'action publique plus efficiente. Cette initiative a abouti à la création du dispositif « facilitateurs d'emploi », qui consiste en des binômes composés d'une personne de Pôle emploi et d'un « facilitateur » issu d'une autre organisation pour faire le lien entre chaque marché olympique et les demandeurs d'emploi. Ces binômes permettent de faire l'interface entre employeurs et demandeurs dans quatre filières déterminées : la sécurité événementielle, la restauration, le nettoyage/collecte des déchets, et le transport logistique. Les acteurs se sont appuyés sur l'existence initiale d'un comité de pilotage « Emploi 93 » piloté par la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS) et ont travaillé à mettre cette dynamique au service de la population locale. Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis a, de son côté, joué un rôle déterminant en s'engageant dans un travail de recensement des offres de Paris 2024, avec des volumes allant jusqu'à 20 000 postes dans la sécurité. Cela a permis d'avoir un taux de bénéficiaires séquo-dyonisiens des clauses d'insertion dans le cadre des opérations des Jeux de plus de 50 % à l'été 2023. Cette initiative s'est, enfin, étendue à l'échelle de la région Île-de-France en novembre 2022, permettant de structurer un écosystème favorable autour des retombées économiques des Jeux, consacré par l'organisation d'un job dating d'envergure à la Cité du cinéma de Saint-Denis le 26 septembre 2023.

CHARTRE SOCIALE ENGAGEMENT N°4

PARIS TERRES D'ENVOL S'IMPLIQUE EN FAVEUR DE SON TERRITOIRE

L'Établissement public territorial « Paris Terres d'Envol » s'implique en complément et en collaboration du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis pour favoriser les retombées économiques locales des Jeux de Paris 2024. Cette implication prend différentes formes : la facilitation de l'accès à l'information sur les opportunités économiques des Jeux par les acteurs locaux à travers l'organisation de webinaires mensuels dans le cadre la Fabrique des Jeux ; la réception des marchés publiés liés aux Jeux de Paris 2024 (analysés par ESS 2024), le *sourcing* des entreprises potentiellement concernées et la diffusion des marchés aux entreprises identifiées.

Paris Terres d'Envol s'est également engagé à travers l'organisation d'un Forum emploi « Les Jeux recrutent, décroche un job ! » en décembre 2023⁹⁹ avec les entreprises et les partenaires de Paris 2024, notamment celles et ceux qui vont intervenir sur le Village des Médias à Dugny, le parc Sportif du Bourget et l'Arena Paris Nord au parc des expositions de Villepinte.

L'implication de Paris Terres d'Envol se matérialise également par le fait que l'Établissement gère, depuis 2020, les clauses d'insertion concernant les marchés du Village de médias à Dugny et du Parc sportif du Bourget. Sur ce plan il faut noter qu'il y a eu 408 bénéficiaires des clauses pour 500 contrats de travail et 269 158 heures réalisées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.

LE GROUPE BPCE LANCE LE DISPOSITIF « ENTREPRENDRE 2024¹⁰⁰ »

Partenaire Premium des Jeux de Paris 2024, les Banques populaires et les Caisses d'épargne se mobilisent pour accompagner leurs clients TPE-PME et structures de l'ESS et les aider à saisir les opportunités économiques des Jeux de Paris 2024. Ce dispositif a pour objectifs d'informer et de faciliter l'accès des TPE-PME régionales et des structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) aux opportunités générées par les Jeux de Paris 2024. Entreprendre 2024 prend la forme d'une tournée nationale destinée à présenter les opportunités économiques des Jeux afin que les clients professionnels du Groupe BPCE puissent prendre part aux appels d'offres qui seront lancés jusqu'en 2024. Ces appels d'offres concernent différents secteurs d'activités contribuant à la construction et à l'organisation de l'événement. Lors de ces rencontres, les plateformes en ligne « Entreprises 2024 » et « ESS 2024 » spécialement créées pour accueillir toutes les informations sont présentées pour permettre aux entreprises de candidater à ces appels d'offres.

32 événements ont été organisés (19 à destination des entreprises et 13 sessions internes pour les collaborateurs du Groupe BPCE). En y ajoutant les événements organisés de façon autonome par certaines délégations, ce sont près de 50 rencontres Entreprendre 2024 qui ont eu lieu sur tout le territoire français. Ces événements ont permis de toucher plus de 2 400 entreprises. Les résultats obtenus sont plutôt probants puisque 1 460 clients des Caisses d'épargne et Banques populaires ont remporté un appel d'offres (dont 66 % de clients localisés en Île-de-France). Le Groupe BPCE estime par ailleurs que 42 % des attributaires de marchés passés par Paris 2024 font partie de ses clients.

⁹⁹ <https://www.paristerresdenvol.fr/agenda/forum-emploi-les-jeux-recrutent-decroche-un-job>
¹⁰⁰ <https://groupebpce.com/toute-l-actualite/actualites/2020/a-vos-marques-prets-entreprennez>



3.1.7 L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

CONSTAT

À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

L'accessibilité universelle d'un espace, d'un objet, d'un outil numérique, d'un transport, d'une activité, d'un événement ou d'une prestation correspond à l'intégration, de sa conception à son développement, de tous les éléments qui permettront d'éviter aux usagers de se sentir dans une situation de handicap. Il s'agit de prendre en compte les besoins spécifiques de chacun (notamment liés à une déficience permanente ou temporaire, qu'elle soit physique, sensorielle, psychique, intellectuelle ou issue d'une maladie invalidante) mais aussi ceux des personnes ne pratiquant pas la langue française et/ou ayant des cultures différentes, pour les rendre ordinaires.

Aujourd'hui, un milliard d'individus – soit 15 % de la population mondiale – sont porteurs d'un handicap. Cette proportion est plus élevée encore dans les pays en développement. L'inclusion sociale et économique des personnes en situation de handicap se heurte à de nombreux obstacles, allant de problématiques d'inaccessibilité aux discriminations et au rejet social.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 seront le plus grand événement sportif jamais organisé en France. Le temps des Jeux, des milliers de personnes en situation de handicap (PSH) – athlètes, spectateurs, délégations paralympiques – seront accueillis à Paris, en Île-de-France et en province, dans des villes qui poursuivent une amélioration de l'accessibilité au regard des enjeux d'accessibilité universelle.

Délivrer une expérience des Jeux simple, fluide et confortable pour chacun, est un défi autant qu'une opportunité de changer le regard porté sur le handicap. Les Jeux sont une des seules manifestations universelles qui mettent en avant des personnes en situation de handicap, en magnifiant leurs performances. Par leur visibilité et leur impact, les Jeux peuvent contribuer à mettre encore plus en lumière les questions d'accessibilité et d'inclusion.

4 400 athlètes paralympiques

184+1 Comités Nationaux Paralympiques

280 000 places réservées à des spectateurs PSH et leur accompagnant

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

L'accessibilité des Jeux aux personnes en situation de handicap (PSH) se mesurera notamment à partir du niveau de qualité d'usage et d'autonomie des spectateurs, athlètes, employés et volontaires, dès l'achat des billets jusqu'à l'arrivée sur les installations, lors des compétitions et des célébrations.

Pour atteindre l'accessibilité universelle, Paris 2024 s'est fixé trois objectifs :

- **Garantir la pleine participation** et une expérience sans barrières des Jeux à toutes les personnes, quelle que soit leur condition ;
- **Léguer un héritage matériel** au bénéfice des habitants et des visiteurs ayant des besoins spécifiques, dans les territoires accueillant les épreuves ;
- **Léguer un héritage immatériel** au bénéfice du plus grand nombre, plus particulièrement aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, en France et dans le monde, qu'il s'agisse de nouvelles bonnes pratiques ou d'un réflexe « accessibilité universelle » pour l'organisation d'événements futurs.

MÉTHODE

L'accessibilité universelle était l'un des trois piliers de la stratégie de Paris 2024 dès sa candidature, avec le développement de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap et la valorisation de leur participation sociale au projet.

Paris 2024 s'est ainsi doté d'une équipe dédiée en interne pour piloter sa stratégie. Une gouvernance opérationnelle a été mise en place, associant l'ensemble de ses parties-prenantes (État, Ville de Paris, CPSF, collectivités hôtes, opérateurs de transports, acteurs du tourisme) et des associations spécialisées sur les thématiques de l'accessibilité des événements, des transports, des hébergements, etc.

Des groupes de travail transverses ont notamment été mis en place :

- **Groupe de travail sur l'accessibilité des transports** au sein du Comité stratégique des mobilités et du Comité interministériel du handicap (SNCF, ADP, RATP, DIJOP, ministère des Transports, ministère délégué des Personnes handicapées, Ville de Paris, Département de Seine-Saint-Denis, Paris 2024) ;
- **Groupe de travail tourisme et accessibilité** (État, Ville de Paris, ADN Tourisme, Office de Tourisme de Paris, associations spécialisées, acteurs du tourisme en région, fédération du tourisme, etc.).

Des experts, usagers et associations spécialisées, ont également été consultés :

- **Groupe d'experts d'usage en situation de handicap**, lancé le 12 avril 2023 à l'initiative de l'État, avec 12 membres en situation de handicap représentant les différents besoins, dont certains représentent des associations et fédérations spécialisées. Ils sont régulièrement sollicités pour rendre un avis sur diverses phases de test du projet (les menus déroulant du site de billetterie, le protocole de sécurité pour la fouille des PSH, la configuration du bus des athlètes, etc.) ;
- **115 associations**, qui sont sollicitées et informées chaque trimestre sur les sujets d'accessibilité depuis septembre 2022.

Des prestataires experts sont également régulièrement sollicités, notamment pour réaliser les 22 audits d'accessibilité des sites de compétition.

L'IMPLICATION DE LA VILLE DE PARIS

Depuis 2019, la Ville de Paris a engagé un travail de concertation avec des associations représentatives des différents handicaps (CRAIF, Unanimes, Association Valentin Haüy, APF France Handicap, Action handicap France) afin d'améliorer l'expérience des spectateurs en situation de handicap sur l'ensemble du parcours. Cette démarche a été mutualisée ensuite avec différentes parties prenantes et s'articule autour de 4 leviers :

- **Panels d'experts** d'usage sur site pour évaluer l'accessibilité des événements et sites ;
- **Réunions thématiques trimestrielles** (avancement des projets et recueil des conseils des experts) ;
- **Échanges bilatéraux** sur des questions spécifiques ;
- **Groupes de testeurs en événement**, à grande échelle pour avoir des retours plus complets et représentatifs de la diversité des handicaps.

Cela se matérialise par des travaux conduits avec l'ensemble des parties prenantes des Jeux et les associations spécialisées sur les thématiques de l'accessibilité (événements, transport, hébergement...).



Paris 2024 s'est doté dès son origine d'une stratégie d'accessibilité universelle votée en conseil d'administration et mise en œuvre par une équipe d'experts dédiés. Dans le respect des valeurs d'inclusion, d'autonomie et de dignité, toutes les équipes sont sensibilisées et fières de mettre en œuvre jour après jour cette stratégie pour organiser des Jeux inclusifs et des Jeux paralympiques historiques. »

LUDIVINE MUNOS
RESPONSABLE DE L'INTÉGRATION
PARALYMPIQUE, PARIS 2024

FAIRE MIEUX

L'enjeu de l'accessibilité universelle implique une mobilisation exceptionnelle pour faire bouger les lignes, tant sur le plan matériel que symbolique, avec l'objectif que 100 % des activités soient ouvertes aux PSH. Convaincu que c'est la complémentarité des solutions qui permettra de s'adapter à une multiplicité de situations, Paris 2024 teste dès à présent différents dispositifs sur ses événements :

- Lors de la première Journée paralympique organisée en octobre 2022. Les mesures d'accessibilité ont d'ailleurs été unanimement saluées par les acteurs spécialisés et l'AFNOR et consolidées lors de la deuxième Journée paralympique d'octobre 2023 ;
- Lors des *test events* réalisés durant l'été 2023, pour confirmer l'accessibilité, la conformité des aménagements temporaires et le bon déroulement des services à destination des PSH.

Ce travail a permis d'impulser des solutions concrètes qui contribuent à améliorer les dispositifs existants, par exemple : une entrée dédiée et des informations précises de localisation des autres entrées, une zone de pose et de reprise dédiée aux PSH identifiée grâce à des coordonnées GPS, des parkings pour les PFR, un programme de volontaires inclusif, des chemins sans passe câbles infranchissables, des sanitaires accessibles permettant à un fauteuil électrique de se retourner à l'intérieur.

D'autres initiatives sont également mises en œuvre :

- La formation de l'ensemble des volontaires, salariés et partenaires à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- L'approche avant les sites de compétition fait l'objet d'un soin tout particulier ;
- Dans les transports en commun en Île-de-France : 240 gares et stations accessibles sur le réseau d'Île-de-France Mobilités (95% du trafic de train et de RER et 100% des gares à proximité des sites de compétition) ; 100 % des bus et stations de RER Paris intramuros accessibles, tout comme 100 % du réseau de tramway ; 27 000 agents RATP pour accompagner les voyageurs en situation de handicap ;
- De plus, Île-de-France Mobilités met en place un service de navettes pour les Personnes en fauteuil roulant (PFR) au départ des 7 grandes gares parisiennes et de Rosa Parks (au Nord de Paris). Ces navettes, destinées aux personnes munies d'un billet PFR pour les Jeux de Paris 2024, déposeront les PFR au plus près des sites de compétition ;
- Des parkings pour les spectateurs en fauteuil roulant sont prévus aux abords de tous les sites, avec également des taxis accessibles (1 000 taxis) et des zones de dépose-reprise au plus près des sites ;
- L'accessibilité des sites d'entraînement ;
- La mise en œuvre de Quartiers à accessibilité augmentée (QAA) par la Ville de Paris dans chacun des arrondissements de la ville ;
- La sensibilisation des acteurs clés de la livraison des Jeux aux enjeux et à la mise en œuvre de l'accessibilité universelle lors de différentes activités (grand prix de l'inclusion, accessibilité de l'ensemble des communications, site internet, événements accueillants du public, constructeurs, etc.).



L'innovation se met aussi au service de l'expérience des non-voyants et malvoyants pendant les compétitions. L'audiodescription sera disponible via l'application officielle des Jeux pour 13 sports olympiques et paralympiques – dépassant l'offre proposée lors des Jeux précédents. Un service audio en direct décrira en français et en anglais les performances des athlètes. De plus, une tablette tactile permettra, pour 7 sports de balle, de suivre en temps réel la position du ballon et de ressentir des vibrations en fonction de l'intensité des compétitions.

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

Paris 2024 lèguera un héritage aux territoires hôtes en matière d'accessibilité universelle. Sur le plan matériel, cela passe par la création d'équipements du quotidien accessibles à tous ou par la mise en accessibilité d'équipements existants. Paris 2024 a travaillé étroitement avec les collectivités hôtes et la SOLIDEO pour que les sites olympiques et paralympiques soient accessibles à tous à l'été 2024. Paris 2024 a également contribué à l'évolution de la norme ISO 20121 afin que la dimension d'accessibilité universelle y soit renforcée.

LE SUCCÈS DES JOURNÉES PARALYMPIQUES

Le 8 octobre 2022, Paris a accueilli la première Journée paralympique de l'histoire sur la place de la Bastille. 12 partenaires (All – Accor Live Limitless, Allianz, Bridgestone, Carrefour, Coca-Cola, Crédit Coopératif, Decathlon, EDF, Le Coq Sportif, Ottobock, Toyota, Visa) ont proposé des espaces d'animations et de pratique des Para sports, en présence de nombreux athlètes, offrant une expérience immersive aux visiteurs et contribuant au succès de cette journée inédite.

En 2023, la deuxième édition a marqué le lancement officiel de la billetterie paralympique.

Grâce à ces 2 journées, plusieurs dizaines de milliers de personnes, dont des milliers de personnes en situation de handicap, ont ainsi pu découvrir le mouvement paralympique.

LE PÔLE DE RÉFÉRENCE INCLUSIF ET SPORTIF MÉTROPOLITAIN (PRISME)

Sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, et inspiré par les expertises d'usage développées ci-dessus, PRISME est le premier centre para sportif en France où, à chacune des étapes de conception les futurs usages étaient associés. Le département souhaite ainsi faire une référence pour les collectivités ou porteurs de projet souhaitant renforcer l'accessibilité de leurs équipements sportifs.

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024



Livrer des Jeux plus responsables, c'est aussi faire en sorte qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. Pour être à la hauteur de l'accueil des nombreux visiteurs en situation de handicap et des 4 400 athlètes paralympiques attendus pendant les Jeux, des efforts sans précédent ont été déployés. La constitution, par l'État, d'un groupe d'experts d'usage en situation de handicap a permis à l'ensemble des parties prenantes de mieux identifier les besoins des usagers pour déployer des solutions adaptées. La mise en place d'un système de navettes dédiées aux personnes en fauteuil roulant, le déploiement d'une flotte de 1 000 taxis parisiens accessibles, ou encore l'amélioration globale des parcours d'acheminement piétons permettront ainsi de rendre les sites olympiques et paralympiques accessibles à tous. En parallèle, un fonds de 300 millions d'euros a été déployé par le Gouvernement pour accompagner les hôtels, cafés, restaurants et tous les petits commerces dans leurs travaux de mise en accessibilité. Autant d'avancées qui laisseront un héritage durable et modifieront concrètement la vie des personnes en situation de handicap au-delà des Jeux »

MICHEL CADOT
DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES.



3.2 TRANSFORMER LES MÉTIERS ET LES PILIERS DE LA LIVRAISON DES JEUX

3.2.1 SITES ET INFRASTRUCTURES TEMPORAIRES

Paris 2024 est responsable des infrastructures temporaires liées aux Jeux alors que la SOLIDEO est l'établissement public chargé des infrastructures olympiques et paralympiques qui resteront en héritage pour les territoires après les Jeux. Les éléments concernant la SOLIDEO sont à retrouver dans la section 4 de ce rapport.

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

L'organisation des Jeux implique de concevoir et d'installer des infrastructures pour héberger les compétitions, accueillir le grand public, organiser les retransmissions et célébrer les grands moments. Décision clé pour réduire son empreinte carbone, Paris 2024 a fait le choix, dès la phase de candidature, de s'appuyer au maximum sur ses infrastructures existantes. Un défi d'envergure et un engagement qui marque une rupture par rapport aux éditions précédentes ayant nécessité la construction de nombreuses infrastructures (6 à Londres en 2012, 9 sites de compétition à Rio en 2016, 9 à Rio en 2020 et contre 1 site de compétition pour Paris 2024).

Ainsi, 95% des sites sont des structures déjà existantes ou des structures temporaires¹⁰¹ :

25 sites de compétition existants tels que Bercy, Yves du Manoir, les stades de football... Certains ont fait l'objet de travaux de rénovation portés par les collectivités territoriales et la SOLIDEO

17 sites intégralement temporaires, parmi lesquels une grande structure démontable spécifique - le Grand Palais Éphémère - et des sites temporaires composés de structures modulaires de types tentes, tribunes, échafaudages, bungalows, modules bois, containers... réutilisées d'événements en événements.

L'ensemble de ces installations temporaires représentent plus de

160 000 M² d'infrastructures temporaires (de type tentes, bungalows, modules bois...) dont 18% dédiées aux espaces spectateurs

+ DE 200 000 sièges en tribunes temporaires

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

- **100% des matériaux mobilisés** pour les équipements et infrastructures temporaires réutilisés / réemployés / recyclés après les Jeux.
- **80 à 100% des déchets issus de la reconversion** du Village des athlètes évités ou valorisés.
- **Mise en œuvre des standards de conception architecturale** adaptés à l'éphémère permettant l'accessibilité universelle¹⁰² des sites, respect de la réglementation française et intégration des bonnes pratiques du Comité International Paralympique notamment pour les personnes en situation de handicap, mais pas seulement.

Aménager 44 sites dans un laps de temps aussi court, en respectant des critères d'écoconception exigeants et ambitieux, représente un immense défi organisationnel. Avec l'ensemble des acteurs de son écosystème, Paris 2024 met en place de nombreuses actions afin d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux :

- **Établir une carte des sites qui conjugue un usage des équipements sportifs préexistants aux Jeux**, Paris, en Île-de-France et sur l'ensemble du territoire national et la mutualisation des sites dans le temps avec des compétitions paralympiques qui se dérouleront sur les mêmes sites que les olympiques.
- **Limiter au maximum l'empreinte matière des Jeux** liée aux infrastructures en appliquant les principes de l'économie circulaire (cf. le focus détaillé ci-après).
- **Atténuer au maximum les impacts des sites** sur la biodiversité et ce à toutes les phases du projet (montage, opérations, démontage). En plus d'appliquer la charte chantier événementiel responsable (voir ci-dessous), des mesures sont également prises pour protéger les sols contre les tassements, préserver les arbres, limiter la pollution lumineuse ou permettre aux espèces de se déplacer.
- **Renforcer la résilience** face aux risques climatiques en installant des solutions temporaires de rafraîchissement strictement proportionnées aux besoins des sites (ventilation, brumisation en priorité et climatisation performante dès que possible¹⁰³), en les équipant par exemple en fontaines à eau, en structures d'ombrages pour limiter au maximum l'exposition au soleil des personnes fragiles, etc.

L'ensemble des enjeux (économie circulaire, biodiversité, résilience) et les actions déployées par Paris 2024 et son écosystème pour y répondre sont présentés dans la section 3.1.

DES INFRASTRUCTURES LES PLUS CIRCULAIRES POSSIBLES

A date, il est estimé que les infrastructures temporaires représentent 70% de l'empreinte matière des Jeux. Sur la base de cette information, Paris 2024 a travaillé à :

- **Réduire les besoins** en espaces, équipements et consommation notamment en considérant les ressources des sites mais également en travaillant sur les exacts besoins en surfaces et en jouant sur la perméabilité entre espace clos, couvert et extérieur. Par exemple, en s'inspirant de ce qui avait été mis en place pour les Jeux de Tokyo 2020, Paris 2024 a réuni en un lieu les salles de conférence de presse et les *venue media centers* sur tous les sites de compétition. Autre exemple, Paris 2024 a également restreint l'usage de la moquette au strict nécessaire comme pour les aires de compétition.
- **Choisir des items plus sobres**, par exemple des *gridshells* (structure réticulée bois courbe) sur les sites de Paris Centre pour créer de l'ombre et ainsi stimuler le marché de l'événementiel vers des pratiques plus durables.
- **N'avoir recours qu'à la location d'infrastructures temporaires** auprès des acteurs de l'événementiel dont des TPE-PME, notamment grâce à un travail de sourcing pour utiliser au maximum les stocks existants et locaux, et ainsi éviter la production de nouveaux éléments pour les Jeux, minimiser le transport et faciliter la logistique.

Prioriser le recours aux matériaux de réemploi, recyclés et recyclables en :

- **Mettant en relation les prestataires et les porteurs de solutions ;**
- **Coordonnant les besoins en réemploi et en recyclage** (cartographie des acteurs, étude d'opportunité d'une plateforme de valorisation dédiée, etc.) ;
- **S'organiser avec ces partenaires et prestataires** pour assurer la seconde vie de ces actifs matériels, notamment en planifiant les phases de démontage des sites à la fin des Jeux.

UNE DÉMARCHÉ INITIALE DE SOURCING, INSEPARABLE DE LA CONCEPTION DES SITES

Un des enjeux majeurs des Jeux d'été est le déploiement sur un territoire compact et en un temps très restreint d'un volume considérable d'infrastructures temporaires, assemblables entre elles, pour constituer les espaces temporaires nécessaires indépendamment ou en complément des infrastructures existantes. Ainsi, une fois établie la carte des compétitions, le travail de sourcing des solutions et des acteurs disponibles sur les territoires revêt une importance capitale pour le bon allotissement des marchés et la détermination de sous-ensembles géographiques cohérents en fonction des sites. Cela afin de minimiser les risques à la livraison de ces infrastructures et d'avoir la meilleure démarche environnementale possible.

Ainsi, dans sa conception des sites, Paris 2024 a fait du sourcing un point de départ incontournable : il a fallu recenser de manière exhaustive toutes les possibilités en prenant en compte les stocks préexistants aux Jeux, mais aussi le transport et

la logistique des items. De plus, au-delà des acteurs majeurs du secteur événementiel, le comité d'organisation avait à cœur d'engager tous les acteurs, jusqu'aux PME françaises qui proposent des solutions innovantes et durables.

Tout au long des itérations de ces projets d'architecture éphémère durable, Paris 2024 a réalisé des ajustements réguliers entre les solutions disponibles, identifiées grâce au sourcing puis consolidées par les données de ses partenaires, et celles envisagées par la conception. Les équipes ont ainsi travaillé à utiliser le plus possible de ressources déjà existantes et donc à limiter la production d'éléments qui ne soit pas, ou du remplacement de stocks ou faisant partie d'un plan de croissance établi en amont par les fournisseurs.

Pour Tahiti, un sourcing local visant un approvisionnement majoritaire en ressources insulaires a été travaillé en détail dès les prémices du projet. A date, 80% des structures temporaires proviennent de l'île. Par ailleurs, parmi les 20% importés, deux-tiers resteront en héritage sur le territoire.

Aujourd'hui, grâce à cette méthode, chaque site sera aménagé avec des infrastructures temporaires les plus adaptées à sa conception, aux besoins des publics des Jeux et aux capacités du marché à y répondre.



¹⁰¹ Les 5 % restants des sites correspondent aux constructions pérennes (le Village des athlètes, le Village des Médias et le Centre Aquatique Olympique), sous maîtrise SOLIDEO

¹⁰² La conception universelle a pour objet de rendre l'environnement bâti, les communications, les produits et les services le plus accessibles et utilisables possible.

¹⁰³ Un travail a été fait pour un sourcing d'équipements de climatisation avec un haut niveau de performance énergétique (A++ et A+++), et avec des fluides frigorigènes moins émissifs (par exemple gaz R32) dont plus de 90% des équipements de climatisation pour les structures modulaires.

DEUX DOCUMENTS CLÉS PRODUITS PAR PARIS 2024

Le guide d'éco-conception des infrastructures temporaires de Paris 2024 pour une architecture éphémère durable

Premier guide du type, il définit les principes stratégiques de l'écoconception architecturale et technique appliqués aux infrastructures temporaires des Jeux de Paris 2024. Il recense les principes standards de l'éco-conception, la méthodologie d'application du guide via quatre catégories de sites établies par le comité d'organisation, ainsi que des potentielles solutions disponibles sur le marché et comparées entre elles en fonction des besoins précis des différents opérateurs des espaces. Outil de référence, son objectif est d'accompagner les équipes de Paris 2024 dans le défi de l'éco-conception, mais aussi de faire progresser tous les acteurs du secteur dans l'éco-conception de leurs événements. Il est complété par le Carnet des Espaces Génériques, qui est le cahier des charges des infrastructures pour chaque type d'espace (par exemple, les espaces dédiés à la logistique) et qui intègre les principes de sobriété et d'éco-conception.

La charte chantier événementiel responsable

Elle traduit de façon opérationnelle les ambitions environnementales et sociales de Paris 2024 dans le cadre des chantiers événementiels pour les infrastructures temporaires. Elle engage l'ensemble des structures opérant sur les chantiers (partenaires et prestataires de Paris 2024 et entreprises sous-traitantes) autour des 5 piliers : une démarche d'économie circulaire, la réduction de l'impact carbone et la préservation de l'environnement, l'innovation sociale, l'inclusion des personnes en situation de handicap et la création de valeur sur les territoires. Cette charte chantier est intégrée au règlement d'organisation de chantier événementiel (E-ROC) en vigueur sur tous les sites sous responsabilité de Paris 2024.

ARENA CHAMP-DE-MARS (GRAND PALAIS ÉPHÉMÈRE)

Le Grand Palais Éphémère – bâtiment unique en son genre pour les Jeux de Paris 2024 – n'est ni tout à fait permanent, ni tout à fait temporaire. En effet, différents usages ont été intégrés dès sa conception avec la RmnGP, l'exploitant du site, et cette structure modulaire de 10 000 m² accueille depuis 2021 différents types d'événements. Pendant les Jeux, elle accueillera les compétitions de judo, de lutte, de para judo et de rugby fauteuil. A l'issue des Jeux, le bâtiment pourra être démonté pour être réutilisé lors d'autres événements.

Chaque phase de vie du bâtiment intègre l'éco-responsabilité :

- **Conception** : utilisation de matériaux légers garantissant un bon niveau de confort thermique, de matériaux naturels avec un impact environnemental limité et choix de fournisseurs basés localement, dans la mesure du possible.
- **Conception - Usage du bois** : emploi de trois essences de bois certifiés PEFC (l'épicéa pour la structure, le pin Douglas pour les auvents et les panneaux d'habillage, le mélèze pour les pieds de poteaux). La charpente bois à double ossature cintrée est composée d'éléments en bois préfabriqués dans les ateliers d'une usine alsacienne, tandis que la structure a été fabriquée par une entreprise familiale alsacienne.
- **Construction** : tri et valorisation des déchets sur le chantier, etc.
- **Exploitation** : l'électricité fournie lors de la phase d'exploitation est garantie d'origine 100% renouvelable.
- **Démontage** : la structure a été conçue pour être démontable et réutilisable en un ou plusieurs modules (gymnase, extension de hall d'expositions, salles multisports, etc.).

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

GL EVENTS, LOXAM, ARENA ET ES GLOBAL, LES PARTENAIRES INFRASTRUCTURES TEMPORAIRES

Au vu des nombreux aménagements temporaires nécessaires pour les Jeux, Paris 2024 n'a pas moins de 4 partenaires spécialistes de la planification et de la livraison de ces structures : GL events (Partenaire Officiel) et Arena, ES Global et Loxam (Supporteurs Officiels).

Ces partenaires, en collaboration avec les équipes du comité d'organisation, se sont emparés du guide d'éco-conception des infrastructures temporaires de Paris 2024 et aujourd'hui :

- Limitent au maximum la production des items phares. Paris 2024 est ainsi la première édition des Jeux à ne pas exiger le déploiement, dans son intégralité, d'items génériques de type tentes/bungalows/planchers, etc. neufs ou assimilés neufs (moins de cinq ans d'âge) en accordant aux partenaires l'installation d'éléments en état propre et satisfaisant dans les zones opérationnelles non visibles par le public ;
- Déploient, à date, près de 20% de structures innovantes¹⁰⁴ c'est-à-dire avec des meilleures performances environnementales tout en répondant mieux aux besoins opérationnels que les solutions standards : mobilisant moins de matière, ayant moins d'impact sur les sols, utilisant des matériaux biosourcés ou recyclés, etc ;
- Travaillent avec des acteurs locaux, notamment des fabricants de structures modulaires innovantes et durables en métropole (Région parisienne et autres régions de France) et à Tahiti.

Un autre exemple de circularité au sein de l'écosystème Paris 2024 : sous impulsion de Paris 2024, GL events, Arena et ES Global ont travaillé à remplacer une partie du lestage pour les tentes et d'autres structures temporaires par des traverses de rail en fin de vie de la SNCF – Supporter Officiel de Paris 2024 - revendues à un prix symbolique. On trouvera ainsi sur de nombreux sites des Jeux plus de 8 500 traverses en béton monobloc, réemployées en lestage et acheminées par fret au plus près des sites. Cela permet de ne pas produire 2 600 tonnes de béton spécifiquement pour les besoins de l'événement, évitant des émissions de GES de l'ordre de 400 teqCO₂.

FRANCE BOIS 2024

Paris 2024 et France Bois 2024 collaborent depuis 2021 pour promouvoir l'emploi du bois dans les équipements et aménagements temporaires des Jeux, en ligne avec l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre du comité d'organisation.

Ils travaillent conjointement à :

- Rechercher des solutions bois (issus de forêts gérées durablement) pour les Jeux, compétitives d'un point de vue économique ;
- Maximiser le recours à du bois français et transformé en France, notamment en identifiant des solutions innovantes pour l'emploi d'essences feuillues ;
- Rechercher des solutions s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire (réutilisation en l'état ou transformation aisée) ;
- Mettre en valeur l'intégration du bois dans les infrastructures temporaires auprès des acteurs de la filière événementiel française et à l'international ;
- Recenser les acteurs de l'évènementiel ayant recours aux bois dans les infrastructures qu'ils proposent à la location (partie intégrante de la démarche de sourcing de Paris 2024) ;
- Mettre en valeur la filière forêt-bois française construction et ameublement et ses performances environnementales et sociales.

Des incitations et recommandations pour l'usage du bois ont également été intégrées aux documents stratégiques de Paris 2024 (guide d'éco-conception des infrastructures temporaires et stratégie responsable de achats).

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, Paris 2024 déploiera un large éventail des structures en bois dans les zones spectateurs temporaires, à hauteur de 40% de la totalité de ces espaces. Il s'agit de kiosques informations, buvettes, boutiques, abris spectateurs etc.

Par ailleurs, les aires de compétition temporaires de certains sports tels que le skate (park et street), le BMX freestyle et le volley de plage, comporteront de nombreux éléments bois pour leurs structures et pour une partie des sols sportifs.



LE PLANCHER DE L'INTERNATIONAL BROADCAST CENTRE

Situé au parc des expositions du Bourget, l'aménagement interne de l'International Broadcast Centre nécessite de pouvoir fixer les cloisons des modules au sol tout en réduisant les besoins de réparation avant le rendu du site au propriétaire des lieux.

Pour répondre au mieux à cette nécessité opérationnelle, Paris 2024 a fait le choix de poser un plancher en bois temporaire intégrant des principes d'éco-conception et de réduction de l'empreinte carbone à savoir :

- Optimisation et réduction du besoin en ne posant un plancher bois que sur une partie du site ;
- Sourcing français avec 1 650m³ de bois provenant des massifs des Vosges, du Jura et de l'Alsace, tous proches de la scierie, réduisant ainsi l'impact carbone du transport du bois ;
- Anticipation de la seconde vie en intégrant à l'appel d'offre l'obligation de dépose du plancher et en construisant un modèle d'achat-reprise avec le prestataire retenu. Après les Jeux, le bois pourra être réemployé dans le secteur du bâtiment (construction de murs de maisons individuelles, la construction de murs et plafonds pour des écoles ou des logements sociaux en France), réutilisés en panneaux de fibre de bois ou, pour les éléments ne pouvant faire l'objet de réemploi ou de réutilisation, valorisés en bois de chauffage.

3.2.2 LOOK ET SIGNALÉTIQUE

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Alors que le « Look » correspond à la signature visuelle des Jeux Olympiques et Paralympiques, et traduit l'esprit de l'édition et de la culture locale sur l'ensemble des sites, la signalétique permet quant à elle d'orienter et d'informer toutes les populations (spectateurs, athlètes, médias, etc.) à l'intérieur des sites.

Historiquement, les Jeux Olympiques et Paralympiques, comme la plupart des grands événements sportifs, utilisent des éléments de communication visuelle souvent produits en Asie, dans des matières difficilement recyclables, réutilisables ou compostables, figurant le millésime, la colorimétrie et les partenaires de chaque événement, et donc pensés pour un usage unique.

Repenser ces standards en adéquation avec les engagements de Paris 2024 en termes de responsabilité sociale et environnementale constitue un véritable défi.

300 000 M²

C'est la surface estimée nécessaire pour l'habillage et la signalétique des Jeux de Paris 2024¹⁰⁵

Objectif de

90 %

Des produits de look et signalétique réemployés, réutilisés ou recyclés

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

Depuis 2021, les équipes en charge de la Marque et Identité, de l'Excellence Environnementale et des Sites et Infrastructures travaillent ensemble pour élaborer une stratégie responsable du look et de la signalétique, en se basant sur les engagements prioritaires de la stratégie responsable des achats. De nombreux acteurs du sujet (fabricants, imprimeurs, entreprises de l'ESS, etc.) ont été consultés, afin de produire des orientations et d'accompagner ce changement de pratique.

Le guide « Communication visuelle : vers des supports plus durables »¹⁰⁶ fournit ainsi une boîte à outils opérationnelle à destination des équipes et prestataires de Paris 2024, pour concevoir ce type de supports et envisager leur seconde vie. Également présenté aux collectivités et acteurs de la filière événementielle, ce guide leur permet d'appliquer ces recommandations pour le « look » que chacune va décliner. Les lignes directrices du guide ont été traduites dans les appels d'offres pour sélectionner les prestataires, inspirant certaines collectivités à faire de même (par exemple la Ville de Paris).

UNE CONCEPTION PLUS SOBRE POUR UN USAGE ADAPTÉ AUX BESOINS ET DES QUANTITÉS RÉDUITES

En matière de design, Paris 2024 a cherché la conception graphique la plus pertinente pour limiter au maximum les impressions.

- Pour la première fois, une double identité appelée *dual branding* qui intègre à la fois les anneaux du CIO et les agitos de l'IPC sera présente sur la quasi-totalité des produits signalétiques tout au long du parcours spectateur, de la ville en passant par les transports et jusque dans les sites de Paris 2024.
- Les besoins ont été calibrés au mieux afin de réduire le nombre de supports et de ne produire que ce qui est nécessaire.
- Les matériaux ont été choisis en fonction de l'usage opérationnel prévu.
- Une couleur de fond unique a été choisie pour toute la signalétique, permettant aux fournisseurs de ne pas démultiplier les besoins en sourcing de couleurs et les déclinaisons graphiques.
- Les supports olympiques et paralympiques ont été mutualisés, avec par exemple des pictogrammes de sports communs.
- Des flèches ont été intégrés dans des capsules stickables pour modifier facilement une direction en cas de changement, et ne pas produire de nouveaux supports.
- La déclinaison d'usage pour les collectivités a été conçue pour pouvoir utiliser des supports et surfaces déjà existants et disponibles.
- Au total, Paris 2024 a décidé de réduire d'environ 40 % le volume du look et de la signalétique par rapport aux précédents Jeux.



105 Périmètre du comité d'organisation de Paris 2024
106 <https://medias.paris2024.org/uploads/2023/05/PARIS-2024-SUS-221004-GUIDE-Ecoconception-look-supports-BD1.pdf>

UNE SECONDE VIE ANTICIPÉE BIEN EN AMONT

En matière de fabrication, Paris 2024 a d'abord identifié les éléments disponibles à la location (flag poles, load zones bases, totem structures, etc.) afin de réduire les coûts d'achat, mais aussi de ne produire que ce qui est nécessaire. De plus, autant que possible, la signalétique préexistante aux Jeux sur les sites permanents a été maintenue.

Paris 2024 et Doublet-Waserman, Supporteur Officiel de Paris 2024, adoptent une démarche proactive en matière de gestion des matériaux, en anticipant et en pilotant les flux de matière à travers une analyse approfondie. Doublet-Waserman présente mensuellement une analyse des flux de matières (type de matériaux utilisés, volumes et seconde vie pressentie). Cette approche permet de piloter en dynamique l'empreinte environnementale tout au long du processus de fabrication. En parallèle, des solutions innovantes de seconde vie sont explorées pour tous les produits, afin de déployer de nouvelles solutions de réemploi.

UNE SIGNALÉTIQUE ACCESSIBLE UNIVERSELLEMENT

La signalétique des Jeux a été conçue pour être facilement lisible et compréhensible que cela soit par des personnes en situation de handicap ou par les spectateurs étrangers.

- Taux de contraste adéquat.
- Types de police simples.
- Doublage des pictogrammes par des textes en français et en anglais.
- Cohérence des informations sur tout le parcours client.
- Mise en avant des informations relatives aux services accessibles pour les PSH.

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

Afin de limiter l'impact de ces supports sur l'environnement, Paris 2024 et Doublet-Waserman ont engagé un changement profond dans la façon de concevoir et valoriser les produits du look et de la signalétique en :

- **Maximisant la location et les structures existantes ;**
- **Intégrant dans le prix de fabrication les coûts associés à la seconde vie ;**
- **Pilotant de manière dynamique le choix des matériaux et les taux de seconde vie ;**
- **Privilégiant l'utilisation de matériaux plus respectueux** (Akylux, Akyprint pour 33% du look¹⁰⁷, colle naturelle, PET, Clean Tag, encres naturelles , etc.).



En partenariat avec nos collaborateurs et nos prestataires, nous œuvrons à la mise en place d'un procédé de recyclage inédit de nos supports en textile. À la fin des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'ensemble des textiles recyclables sera ainsi acheminé vers l'un de nos partenaires spécialisé dans ce domaine. La matière recyclée sera ensuite réintégrée dans la fabrication d'autres produits, tels que des couettes. Concernant d'autres produits, à titre d'exemple, les éléments de structure spécialement conçus pour les Jeux seront également réintégrés dans nos stocks, ou proposés aux parties prenantes. Ils pourront ainsi être réutilisés lors de futurs événements. Sur le plan social, grâce à la collaboration des équipes, de France Travail et du département de la Seine-Saint-Denis, plus de 10% des heures opérationnelles auront été effectuées par des publics éloignés de l'emploi. Sous l'impulsion de Paris 2024, nous poursuivrons notre collaboration avec l'ensemble de nos parties prenantes pour rendre l'industrie des supports événementiels plus responsable. »

AGATHE DOUBLET
EXECUTIVE VICE-PRESIDENT INTERNATIONAL BUSINESS DEVELOPMENT, DOUBLET-WASERMAN

3.2.3 MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Pour recevoir tous les publics (athlètes, volontaires, personnel d'organisation) dans les meilleures conditions, Paris 2024 meuble l'ensemble des sites de compétition et de non-compétition notamment les chambres des athlètes au Village avec de la literie, des chaises et canapés etc. ; les locaux des organisateurs sur sites avec des chaises et bureaux, des micro-ondes et toutes les fournitures ; les sites d'entraînement avec des casiers, des espaces de restauration (mange-debouts ; frigos) etc.

En 2021, selon un rapport de l'ADEME, sur les 3,29 millions de tonnes d'éléments d'ameublement mises sur le marché en France, moins de 1% des éléments étaient réemployés et seulement 45% recyclés¹⁰⁸. Le défi de la circularité reste donc grand pour l'ensemble de la filière.

620 000 ARTICLES DE MOBILIER POUR AMÉNAGER L'ENSEMBLE DES SITES ET INFRASTRUCTURES DES JEUX
16 000 LITS ET TABLES DE CHEVET INSTALLÉS
40 000 TABLES DE TAILLE VARIÉE
180 000 CINTRES
3 000 PORTE-SAUONS
1 400 MICRO-ONDES
2 200 PARASOLS
3 600 RÉFRIGÉRATEURS
6 000 SUPPORTS DE PAPIER-TOILETTE
7 500 TABOURETS EN CARTON
7 000 BROSSES TOILETTES

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

Objectif de **100 %** de seconde vie pour les équipements et le mobilier utilisé sur les sites.

De la même manière que pour les autres ressources mobilisées dans le cadre des Jeux, Paris 2024 a avant tout estimé et vérifié les besoins exprimés de mobilier et d'équipements. Au global, les besoins sont passés de 800 000 articles à 620 000 – soit une réduction de 25 % - grâce au travail des équipes logistique de Paris 2024 qui ont : procédé à un recensement de l'ensemble du mobilier déjà précédent sur les sites existants (micro-ondes, mange-debouts, chaises et bancs, etc.) ; challengé les demandes des autres directions et optimisé les ressources en les mutualisant entre différents besoins.

Puis les travaux se sont concentrés sur la priorisation de l'usage versus la propriété et dès lors tous les appels d'offre ont intégré l'obligation de gestion de la seconde vie par les répondants. Des critères d'ergonomie figuraient aussi dans le cahier des charges pour garantir l'accessibilité universelle des espaces et du mobilier. Aujourd'hui, les équipes accompagnent les partenaires dans la gestion de la seconde vie de ces items notamment via l'identification des structures bénéficiaires, tout en facilitant le recours au mobilier de réemploi.

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

RGS Events, Supporteur Officiel de Paris 2024, fournit le mobilier et l'équipement pour les différents sites de compétition, les villages des athlètes et des médias. L'entreprise a procédé au sourcing de certains lots de mobilier auprès d'entreprises de l'ESS, avec l'appui de l'association Les Canaux. Au Village, les athlètes pourront retrouver en mobilier emblématique éco-conçu : des tables basses en volants de badminton recyclés ; des poufs en toile de parachute ; des chaises en bouchons de bouteilles recyclées ; des canapés en barrière Vauban et en anciens matelas réutilisés. Comme les autres partenaires mobiliers, elle a la charge d'assurer la seconde vie de ces éléments après les Jeux.

Lyreco, Supporteur Officiel de Paris 2024, approvisionne le comité d'organisation et des délégations internationales en mobilier, équipements de protection individuelle, outillages de manutention et petites fournitures à destination des bureaux, des lieux d'hébergement, des sites de compétition et de tous les lieux dédiés aux opérations logistiques. L'entreprise profite de l'opportunité des Jeux pour lancer en France une plateforme de seconde-main pour les articles de ses catalogues – notamment en y vendant les éléments mobilisés à l'été 2024. La plateforme est ouverte aux précommandes depuis mars 2024.

Lyreco s'est ainsi fixé des engagements ambitieux en matière d'économie circulaire :

- **85 % de réemploi**
- **4 % de réutilisation**
- **11 % de revalorisation** pour des éléments non-réemployables (par exemple les brosses de toilette).

Fnac Darty, Supporteur Officiel de Paris 2024, anticipe aussi la seconde vie des 250 000 produits en gros et petit électroménager fourni pendant les Jeux. Le groupe :

- **Met la priorité à la revente des produits utilisés** au Village des athlètes¹⁰⁹ et sur les sites de compétition ;
- **S'organise pour donner à des associations** ce qui ne pourra être revendu ;
- **Et enfin, prévoit le recyclage des produits** ne pouvant être revendus ou donnés (principalement des éléments abîmés pendant leur usage).

Airweave, Supporteur Officiel de Paris 2024, équipe les Villages des athlètes et des médias de 16 000 lits. Les matelas, grâce à un savoir-faire japonais, ont un niveau de fermeté personnalisable par les athlètes. A l'issue des Jeux, l'ensemble de la literie (matelas et oreillers) sera donné et réparti entre différentes structures : Emmaüs Solidarité France, le ministère des Armées, l'école hôtelière Tsuji, l'école de danse de l'Opéra de Paris. Les sommiers quant à eux, sont en carton, fabriqués par un prestataire français avec qui Airweave s'est associé et seront recyclés sur le territoire national après les Jeux.

107 Projection à date, sous réserve que les volumes n'évoluent pas.

108 Au-Dev-ant, Manuel TrarieuX. ADEME, Chloé HOUDUS. Septembre 2022. Éléments d'Ameublement : données 2021 - rapport annuel.

109 Pour les produits en bon état

FOCUS SUR LE CAHIER D'IMPACT ESS 2024 MOBILIER EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Paris 2024, avec l'association Les Canaux dans le cadre du programme ESS 2024, a élaboré un cahier d'impact afin de répertorier et de valoriser les savoir-faire, solutions et innovations sociales et environnementales en matière de circularité pour le mobilier.¹¹⁰ Il est le résultat d'un travail d'exploration mêlant ateliers collectifs et entretiens individuels avec des acteurs de l'économie circulaire et de l'ESS. Ce cahier d'impact se veut être un outil opérationnel d'aide à la décision, que Paris 2024 a pu intégrer à ses achats.

Support d'analyse méthodologique et de sourcing d'acteurs du secteur du mobilier, ce cahier d'impact a permis :

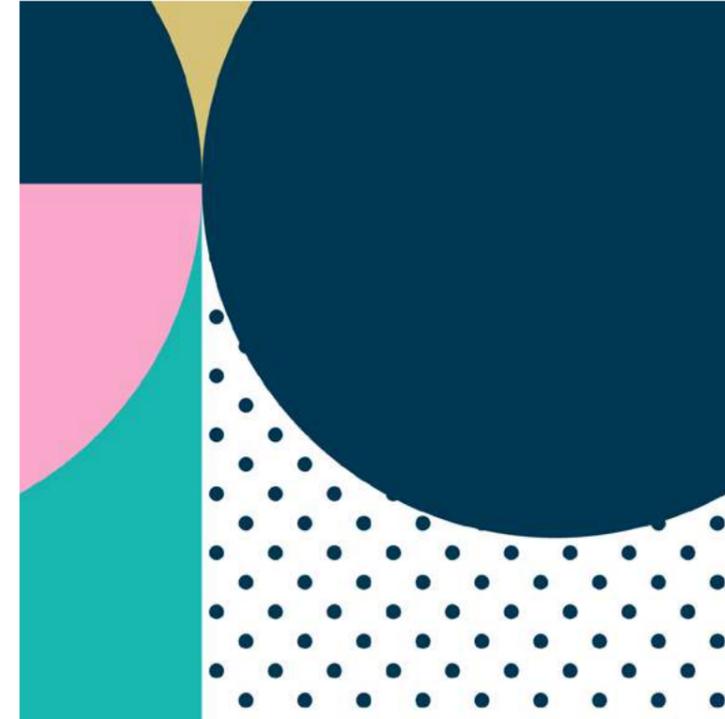
- **D'identifier les produits les plus pertinents** pour les acteurs de l'économie circulaire ;
- **De distinguer les prestations les plus adéquates** au positionnement des acteurs de l'ESS ;
- **De lister les acteurs ESS** qui peuvent répondre sur tout ou partie des activités liées au mobilier ;
- **D'établir des recommandations sur le cadrage du cahier des charges et l'allotissement des prestations.** Des clauses ont ainsi été intégrées dans l'écriture des marchés pour favoriser l'économie de la fonctionnalité, invitant les candidats à proposer des prestations plutôt que des produits ;
- **D'initier, via les ateliers de travail collectifs, une logique de groupement d'acteurs prêts à se positionner** en co-traitance ou sous-traitance sur les opportunités liées au mobilier des Jeux.

Grâce à ce sourcing, trois ESS (dont deux franciliennes) vont fournir du mobilier au Village fait à partir de plastiques recyclés (chaises), de barrières réemployées (canapés) ou encore de toiles de parachute réemployés (poufs).

LA LOGISTIQUE DES JEUX DE PARIS 2024 AVEC CMA-CGM

Transporter des centaines de milliers de produits indispensables au bon déroulé des Jeux de Paris 2024 (mobilier, équipements sportifs, équipements médicaux et technologiques, etc.) dans des laps de temps très courts, constitue un défi de taille, y compris en phase de démontage. Afin de réduire l'impact carbone lié au transport international et national des biens, équipements et matériels des Jeux, Paris 2024 travaille avec son Partenaire Officiel, CMA-CGM, et sa filiale CEVA Logistics, pour déployer des solutions logistiques (maritime, terrestre, aérien et logistique) plus respectueuses de l'environnement telles que :

- **Des porte-conteneurs dernière génération** propulsés aux biocarburants gaz naturel liquéfié (GNL) ;
- **Des entrepôts répondant aux normes les plus exigeantes** en termes d'efficacité énergétique, de gestion de l'eau, de qualité de l'air et de gestion des déchets ;
- **L'utilisation de chariots élévateurs à 80% électriques** ;
- **Une mesure du taux de remplissage des camions** pour optimiser les chargements ;
- **Des carburants bas carbone** utilisés pour 50% des trajets par la route ;
- **Le report vers le train ou de la barge** lorsque cela est possible.



© Paris 2024/Jeanne Accorsini



110 https://ess2024.org/wp-content/uploads/2022/01/ess_2024_2022_cahier_dimpact_mobilier_en_economie_circulaire.pdf

3.2.4 NUMÉRIQUE

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Sans la technologie numérique, le plus grand événement sportif au monde n'aurait pas l'ampleur et la visibilité qu'il a aujourd'hui. De la planification des Jeux jusqu'à leur diffusion, tous les métiers des Jeux sont amenés à utiliser le numérique comme outil : vente des billets, sites web et applications mobiles pour partager l'information, programmation et diffusion des compétitions, écrans géants pour suivre les épreuves, outils gestion des volontaires, des accréditations et des flux logistiques, etc.

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

100 % des équipements auront une seconde vie, grâce notamment à 75% d'équipements loués

- **Éco-conception des applications** les plus fréquentées¹¹¹;
- **Sensibilisation des collaborateurs** et de l'écosystème de Paris 2024 ;
- **100% des appels d'offres technologies** intégrant des critères numérique responsable¹¹².

Une mesure précise de l'empreinte du numérique a permis à Paris 2024 de prioriser et de calibrer au mieux ses actions. Cette mesure est triple et comprend :

- **L'empreinte carbone des activités** liées au numérique ;
- **L'empreinte matière des équipements** numériques mobilisés pendant les Jeux ;
- **Les aspects sociaux** (accessibilité numérique, insertion, ESS).

Les activités numériques représentent 4 à 6 % de l'empreinte carbone totale des Jeux en cohérence avec les estimations de l'empreinte carbone mondiale du numérique réalisées par l'ARCEP.¹¹³ Les équipements¹¹⁴ et particulièrement la phase de leur fabrication¹¹⁵ constituent la très grande partie de l'empreinte carbone globale du numérique.

111 Billetterie, Club Paris 2024, Site officiel Paris 2024, application de gestion des déplacements des populations accréditées

112 Pondération minimum de 10% pour les applications, 20% pour les équipements

113 <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/empreinte-environnementale-du-numerique/etude-ademe-arcep-empreinte-environnemental-numerique-2020-2030-2050.html>

114 79% de l'empreinte carbone globale du numérique provient des équipements, environ 16% des centres de données et 5% des réseaux.

115 80% de l'empreinte carbone des équipements provient de leur fabrication et non de leur utilisation (et de la consommation d'électricité associée).

10 000 Équipements collaborateurs (postes de travail, ordinateurs portables, mobiles, écrans de salles de réunion) au siège de Paris 2024

+150 Applications déployées

85 000 Équipements déployés sur les sites de compétition et non compétition

8 500 Ordinateurs portables **8 500** Téléphones

5 000 Écrans TV **2 000** Imprimantes

SOIT ENVIRON 125 TONNES DE MATÉRIEL



Le comité d'organisation dans sa volonté d'améliorer tous les impacts des Jeux a eu l'audace d'y intégrer ceux du numérique. Toutes les équipes ont ainsi travaillé à faire les connaître mais aussi et surtout proposer des solutions concrètes pour les réduire au maximum. Depuis la montée en compétences des équipes et partenaires jusqu'à une gestion durable du matériel en passant par une accessibilité et des outils de mesure. Au final et en adaptant une expression célèbre, tout le monde savait que c'était impossible, il est venu Paris 2024 qui ne le savait pas et qui l'a fait. »

VINCENT COURBOULAY
DIRECTEUR SCIENTIFIQUE INSTITUT DU NUMÉRIQUE
RESPONSABLE, MEMBRE DU COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION
ÉCOLOGIQUE DES JEUX

DES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES OPTIMISÉS

Afin d'atténuer les impacts environnementaux et sociaux des équipements numériques déployés pour les Jeux, Paris 2024 a mis en œuvre un plan d'actions qui tient compte de leur durée d'utilisation – très courte dans leur majorité – et des importants volumes déployés.

D'importantes réductions des volumes et des dimensionnements des équipements ont également été réalisées entre 2020 et 2023, avec notamment 29% de téléviseurs et 28% d'imprimantes en moins par rapport aux estimations initiales.

Le comité d'organisation agit sur la durée de vie des équipements en travaillant sur leur origine (location, seconde main, écoconception) et leur fin de vie (réemploi, reconditionnement).

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

SCC

Pour assurer la seconde vie des équipements loués, Paris 2024 s'appuie sur son partenaire SCC, Supporteur Officiel de Paris 2024, et sa filiale Recycléa, structure de l'ESS spécialisée dans la reprise et la valorisation des équipements informatiques et des déchets électroniques.

Pour les équipements achetés par Paris 2024, les équipes travaillent sur l'identification des solutions de seconde vie et de potentiels repreneurs.

ORANGE

Orange, Partenaire Premium et fournisseur officiel de Paris 2024, a contribué à affiner la mesure de son empreinte carbone en réalisant une étude plus poussée (que celle réalisée par le Comité) sur son périmètre télécom. C'est la première fois qu'un opérateur réalise cet exercice sur ce type de compétition. A la suite de cette étude, Orange s'est fixé un objectif ambitieux de 10 000 teqCO₂ maximum. En communiquant sur ce chiffre, Orange souhaite affirmer son engagement et fixer un nouveau point de comparaison pour les compétitions à venir.

DES APPLICATIONS ÉCO-CONCUES

Paris 2024 veille à atténuer les impacts environnementaux et sociaux liés à l'usage de ses services numériques (applications, logiciels) sur les plateformes grand public les plus fréquentées (Billetterie, le Club, Paris2024.org l'application *Games Time Web and App*), et l'application de gestion des déplacements des populations accréditées, tout en garantissant la qualité d'expérience des utilisateurs. **Paris 2024 adopte ainsi les principes de l'écoconception logicielle par 4 étapes clés :**

- **Former** : l'équipe digitale a été sensibilisée aux enjeux environnementaux et sociaux du numérique pour intégrer les bonnes pratiques d'éco-conception lors du développement du site.
- **Mesurer** : accompagné par un acteur historique du domaine, et sur la base d'un éco-score calculé à partir de la consommation de ressources et d'énergie du matériel informatique (terminal utilisateur, réseaux, serveurs), Paris 2024 évalue l'empreinte carbone de services numériques sélectionnés pour identifier les principaux axes d'amélioration.
- **Améliorer** : en fonction des axes d'amélioration identifiés dans la mesure, des bonnes pratiques tirées de référentiels préexistants¹¹⁶ sont appliquées comme le téléchargement progressif des contenus textuels et visuels, l'optimisation du chargement des contenus visuels concernant leur qualité (redimensionnement des images), leur format et leur adaptabilité aux tailles d'écran et aux types d'appareil, l'optimisation du code source et des polices (suppression de caractères non-utilisés, format de compression optimal).
- **Re-mesurer** : pour évaluer les gains associés aux évolutions implémentées et continuer de s'améliorer.

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE INTÉGRÉE DANS LES SERVICES NUMÉRIQUES

Paris 2024 accorde un soin tout particulier à l'accessibilité des sites et applications qui sont utilisés dans le cadre des Jeux. Cela va par exemple de la publication des documents au format HTML pour faciliter la lecture des personnes déficientes visuelles grâce à leurs outils de synthèse vocale, à l'intégration systématique de sous-titrages dans les contenus audiovisuels et de textes en remplacement des images, etc.

Le comité d'organisation est également engagé dans une démarche d'amélioration continue pour respecter le Référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA) et la Charte Internet des services de l'État français. Le RGAA est aligné sur la norme internationale Web Content Accessibility Guidelines du W3C, au niveau AA.

116 Référentiel Général d'Ecoconception des Services Numériques (RGESN) : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/referentiel-general-ecoconception/> Guide de Référence de Conception Responsable de Services Numériques (GR491) : <https://gr491.isit-europe.org/>

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

Convaincu que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques est une occasion unique d'accélérer la prise de conscience et de progresser vers un déploiement plus responsable des activités numériques, c'est la première fois qu'un comité d'organisation intègre cette préoccupation dans sa stratégie et son fonctionnement. Un héritage dont bénéficieront les prochaines éditions des Jeux, puisque le CIO a inscrit la stratégie numérique responsable dans la liste des livrables demandés aux futurs organisateurs et a intégré une section durabilité dans son *Technology Games Guide*.

Paris 2024 a également partagé sa stratégie numérique responsable et ces réalisations avec les signataires de la Charte des 15 engagements écoresponsables du ministère des Sports, le Club des Directeurs des systèmes d'information des Fédérations Nationales ou le Club des référents développement durable des Fédérations. Ce partage a permis l'élaboration par le ministère des Sports et le CNOSF d'un « Livret d'activation pour un numérique responsable »¹¹⁷ - document conçu en collaboration avec Paris 2024, l'Institut du numérique responsable et la Fédération française de tennis, et publié à la fin du premier trimestre 2024.

MOBILISER

En novembre 2023, une semaine dédiée au numérique responsable a été organisée au siège de Paris 2024 pour sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs au sujet. Des ateliers sur la « Fresque du numérique », la réparation de smartphones ou la collecte de vieux téléphones mobiles ont été proposés.

- **38 participants à la fresque du numérique** dont 63 % qui n'avaient jamais participé à une fresque avant
- **40 kilos d'équipements collectés** (smartphones, câbles, chargeurs, électroménager).

3.2.5 ÉNERGIE

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Aujourd'hui, la grande majorité des événements se déroulant dans des installations temporaires, qu'ils soient sportifs ou culturels, fonctionnent grâce à des groupes électrogènes diesel qui émettent du CO₂ et des particules fines (ces dernières engendrent de la pollution atmosphérique) mais qui sont aussi causes de nuisances sonores. Même lorsqu'un événement est alimenté par le réseau électrique, des groupes électrogènes sont souvent utilisés en solution de secours, pour faire face à des pics de consommation exceptionnels ou des coupures de courant. De la même manière, des événements sur des installations permanentes, dont la plupart de grands stades, opèrent sur des groupes électrogènes au diesel, comme veut la pratique suivie par diffuseurs et opérateurs événementiels.

+40 SITES À ALIMENTER

Lors des Jeux de Londres, en 2012, 4 millions de litres de diesel avaient été consommés afin de générer de l'électricité ; soit l'équivalent de 11 000 t_{eq}CO₂ émises, ce qui représente les émissions de GES annuelles de plus de 1 000 Français.

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

Être plus responsable en matière d'énergie est un défi pour tout le secteur événementiel et un enjeu important pour Paris 2024, non seulement pour contribuer à respecter son objectif climatique, mais aussi et surtout pour contribuer à réduire les émissions de carbone des événements par la suite.

OBJECTIFS

100 % des sites de compétition et de non-compétition raccordés au réseau avec Enedis, limitant le recours aux groupes électrogènes

100 % d'électricité renouvelable, fournie par EDF pour alimenter les Jeux via le réseau

Minimiser le recours aux carburants fossiles pour alimenter les générateurs de secours (dans la limite de la réglementation applicable)

Paris 2024 a ainsi travaillé à déployer des solutions plus responsables en matière d'alimentation des Jeux en énergie. Le comité d'organisation a mis en place un plan d'action reposant sur une méthode graduelle :

1 FAIRE LE CHOIX DE LA SOBRIÉTÉ EN OPTIMISANT LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Cela implique de penser cet enjeu dès la phase de conception, en proposant des espaces adaptés aux justes besoins des utilisateurs, en privilégiant des équipements basse consommation, en informant et en sensibilisant les utilisateurs avant et pendant les Jeux, mais aussi en mesurant les consommations et en apportant des corrections si cela s'avère nécessaire. A ce titre, l'ensemble des éclairages des Jeux sur des sites de compétition temporaire ou permanents seront « LED ».

2 FIABILISER ET SÉCURISER LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT

- En réalisant une analyse de fiabilité du réseau et des installations haute tension alimentant les sites, afin d'identifier les besoins de fiabilisation et de sécurisation complémentaires ;
- En mettant temporairement à disposition le réseau moyenne tension pour assurer la redondance d'alimentation, avec le concours d'Enedis.

3 CHANGER LE MODÈLE D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE DES ÉVÉNEMENTS, EN MINIMISANT LE RECOURS AUX CARBURANTS FOSSILES (DANS LA LIMITE DE LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE)

- Tous les sites sportifs des Jeux, ainsi que les sites tiers liés à l'accueil du public et des athlètes, sont raccordés au réseau public de distribution électrique avec Enedis, Supporteur Officiel de Paris 2024, afin de limiter le recours à des groupes électrogènes sources d'émissions et de pollution. Certains sites bénéficient d'un second raccordement faisant office de 1^{ère} option de secours en cas de défaillance ;
- Pour les zones des sites éloignées du réseau (par exemple sur des sites étendus comme Versailles ou Le Golf National), d'autres solutions sont encore à l'étude (dont des pack batteries mobile – rechargeables à proximité). 16 pack batteries mobile seront ainsi installés à Versailles ;
- En dernier recours, Paris 2024 prévoit de faire appel à des solutions en biocarburants, des batteries ou de l'hydrogène grâce à son partenariat avec GL events – Loxam.



Au même titre que les principaux acteurs et représentants du monde sportif, le comité d'organisation participe au groupe de travail « sobriété du sport », mis en place à l'automne 2022 par l'État dans le cadre du Plan de sobriété énergétique lancé par le président de la République. 4 mesures de Paris 2024 sont déjà appliquées :

- **Prioriser le réseau public de distribution d'électricité** et supprimer l'utilisation d'énergie fossile pour les solutions temporaires de secours ;
- **Optimiser les consommations électriques** sur les sites des Jeux de Paris 2024 (LED, dispositifs basse consommation, conception des sites de compétition) ;
- **Innover au service de la sobriété** et l'efficacité énergétique du sport ;
- **Livrer des ouvrages olympiques et paralympiques aux meilleurs standards en matière d'éco-conception.**¹¹⁸

SE FOURNIR EN ÉNERGIES 100% RENEUVELABLES (SOLAIRE ET ÉOLIEN)

Dès la candidature, Paris 2024 a fait le choix d'organiser des Jeux alimentés en électricité renouvelable. En tant que Partenaire Premium de Paris 2024, EDF certifie l'électricité renouvelable de l'ensemble des sites Paris 2024 à travers des Garanties d'Origine¹¹⁹ spécifiques issues de 8 sites de production (6 éoliens et 2 solaires) distribués en France.

Pour aller plus loin, une certification de la concomitance entre la consommation des sites de Paris 2024 et la production renouvelable d'EDF est rendue possible grâce un outil innovant mis au point par les équipes internes du groupe EDF : Trackelec. Cette innovation digitale fait le lien entre les sites de compétition et les parcs d'énergie renouvelable sélectionnés, en s'appuyant sur la blockchain. L'innovation proposée par EDF est une nouvelle option pour des installations temporaires et ainsi représente une opportunité pour réduire l'impact carbone dans le milieu de l'événementiel.

EDF développe aussi deux projets innovants de production solaire temporaires au Village des athlètes : une ombrière photovoltaïque sur la gare routière et une centrale solaire flottante sur la Seine. Ces exemples sont développés dans la section 4.2 sur le Village des athlètes.

Le groupe a aussi installé des panneaux photovoltaïques permanents sur les toits du CAO et d'un des quartiers du Village des athlètes. En complément, EDF installe aussi plus de 800 points de recharge de véhicules électriques pour la flotte de Paris 2024, qui seront alimentés aussi en énergie 100 % renouvelable pendant les Jeux, et qui retrouveront une seconde vie après les Jeux, puisqu'ils seront réinstallés par EDF pour couvrir des besoins de ses propres sites industriels.

UNE INNOVATION : LES BORNES ÉLECTRIQUES ÉVÉNEMENTIELLES

Une des innovations clés impulsée par Enedis avec les collectivités et les organisateurs d'événements, relayée par Paris 2024 et l'Etat, a été le déploiement de bornes électriques événementielles : ce sont des points de branchement adaptés aux événements, qui sont installés aux points stratégiques accueillant régulièrement des événements. Ces bornes resteront en héritage après les Jeux, permettant d'améliorer la performance environnementale des événements à venir et de réduire les nuisances pour les riverains.

Développées par Enedis avec le concours de la Ville de Paris et les organisateurs d'événements, les bornes électriques événementielles permettent de connecter au réseau électrique les usages temporaires des Jeux sur des sites emblématiques comme la place de la Concorde, le Champ-de-Mars ou la place du Trocadéro. Installées sous la chaussée et rétractables, elles offrent une solution de branchement rapide temporaire avec une puissance importante qui permet d'alimenter les petits comme les plus grands événements.



« En branchant les événements au réseau de distribution d'électricité, nous contribuons à réduire l'empreinte carbone des Jeux de Paris 2024. Avec les bornes électriques événementielles que nous raccordons au réseau, nous sommes fiers d'apporter une solution innovante et pérenne aux villes Terres de Jeux, avec le soutien de l'ADEME et de Paris 2024. »

CATHERINE LESCURE
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION ET DE LA RSE D'ENEDIS.



¹¹⁸ <https://www.sports.gouv.fr/plan-de-sobriete-energetique-du-sport-un-d-action-2313>

¹¹⁹ Certificat officiel électronique émis par un organisme indépendant, la garantie d'origine vise à prouver au client final qu'un pourcentage choisi de sa consommation d'électricité est réinjecté dans le réseau sous forme d'électricité verte

3.2.6 TRANSPORTS

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Concevoir un plan de transport performant est en soi un élément clé de la réussite des Jeux. Appréhender cet enjeu dans sa globalité, concilier la desserte des sites et la demande de mobilité du quotidien tout en réduisant l'empreinte carbone des transports représentent ainsi un immense défi.

Pendant les Jeux, il s'agit de transporter près de :

200 000

personnes
accréditées

DES MILLIONS

de spectateurs attendus pour
les plus de 800 sessions de
compétition, pendant 29 jours

Le comité d'organisation Paris 2024 a la responsabilité du transport pour les accrédités (athlètes, délégations, officiels, employés etc.) entre 41 sites olympiques (dont 32 franciliens) et 20 sites paralympiques (dont 19 franciliens), les sites d'entraînement, les principaux hôtels de la famille olympique, les villages olympique et paralympique, les centres des médias, etc.

Le transport des spectateurs, vers et depuis les sites de compétition, est de la responsabilité des autorités organisatrices de la mobilité comme IdFM (Région Île-de-France), le Sytral (Métropole de Lyon), Châteauroux Métropole (Châteauroux) etc. Celles-ci travaillent avec les exploitants des réseaux (RATP, SNCF, Keolis, Transdev, Lacroix Savac, etc.) pour mettre en œuvre un plan de transport adapté à l'événement.

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

- **Tous les sites de compétition desservis par les transports en commun**, dont les ¾ des sites en Île-de-France situés à 500 mètres ou moins d'un arrêt de transports en commun
- **Tous les sites de compétition en Île-de-France accessibles en mobilités actives**, avec notamment tous les sites de compétition en Île-de-France dotés de parkings à vélos gardiennés pour les spectateurs
- **100% de véhicules électriques**, hybrides ou à hydrogène pour le transport de la famille olympique et paralympique
- **-37% de véhicules mis à disposition des populations accréditées** par rapport à l'édition de Londres en 2012, grâce au système « Transport Connect » (mutualisation au sein de véhicules partagés)

Ces objectifs sont partagés par tous les acteurs des transports, afin d'assurer une desserte fiable aux athlètes, journalistes, arbitres, officiels et spectateurs, tout en limitant autant que possible l'impact des Jeux sur la mobilité quotidienne.

Proposer une telle offre de transports pendant les Jeux est le fruit d'un travail collectif, impliquant une forte anticipation et une coordination entre de multiples acteurs. Un Comité stratégique des mobilités des Jeux Olympiques et Paralympiques, présidé par le Ministre délégué chargé des Transports, réunit toutes les six semaines les parties prenantes du projet (Paris 2024, services de l'État, autorités de transports, collectivités hôtes). Il permet d'avancer de manière coordonnée sur l'ensemble des sujets.

Le plan de transport s'adapte à la mobilité des différents publics des Jeux :

- **Un plan de transport spectateurs** mobilisant l'ensemble des acteurs du transports (voir détails ci-après).
- **Un plan de transport pour les populations accréditées** qui privilégie les modes de déplacement moins émetteurs, les mobilités douces et les solutions partagées (autocars, bus), et inclut la conception d'un réseau de voies réservées afin de garantir aux athlètes et aux délégations des temps de trajet constants et prévisibles.

LE PLAN DE TRANSPORT DES SPECTATEURS

Le plan de transport spectateurs constitue en une offre de transport multimodale qui priorise :

- **L'existant** : Paris 2024 a construit son projet autour des infrastructures de transport existantes ou programmés en Île-de-France à échéance 2024. Les prolongements de la ligne 14 de Paris au nord et au sud sont par exemple clés pour transporter et acheminer les populations vers le Village des athlètes et l'aéroport d'Orly, mais également pour offrir des solutions de transport supplémentaires aux spectateurs.
- **Les transports collectifs** : en Île-de-France, un travail coordonné par Île-de-France Mobilités, partenaire Officiel de Paris 2024, mené avec les opérateurs franciliens et l'État, pour élaborer des plans de transport locaux. L'offre de transports (métro/RER/train/Tramways) sera renforcée de 15 % par rapport aux mois d'été habituels et jusqu'à 25 % pour les lignes les plus concernées par les Jeux de Paris 2024.
- **Les mobilités actives** : Paris 2024 se charge des services de stationnement vélo temporaires sur les sites de compétition. Près de 20 000 places de stationnement temporaires gardiennées sont prévues avec le soutien financier de l'État et des collectivités.

Les besoins des personnes en situation de handicap (PSH), et en particulier des personnes à mobilité réduite (PMR) sont particulièrement pris en compte avec notamment :

- **240 gares et stations accessibles** sur le réseau d'Île-de-France Mobilités, qui recouvrent 95% du trafic de train et de RER et 100% des gares à proximité des sites de compétition
- **100 % des bus et stations de RER intramuros accessibles**, tout comme 100 % du réseau de tramways
- **100 % de la ligne 14 accessible**, pour aller depuis Saint-Denis à Orly dès juin
- **2 700 agents RATP pour accompagner** les voyageurs en situation de handicap
- **un dispositif SNCF sur réservation disponible pour les personnes à mobilité réduite** de leur arrivée en gare de départ jusqu'à leur train et à l'arrivée.
- **Île-de-France Mobilités** met en place un service de navettes pour les Personnes en fauteuil roulant (PFR) au départ des 7 grandes gares parisiennes et de Rosa Parks (au nord de Paris). Ces navettes, destinées aux personnes munies d'un billet PFR pour les Jeux de Paris 2024, déposeront les PFR au plus près des sites de compétition.

LE DÉVELOPPEMENT DU VÉLO

Un plan ambitieux de développement du réseau cyclable est porté et cofinancé par l'État et les collectivités (Ville de Paris, Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, département de Seine-Saint-Denis). Au total, un réseau de **415 km de voies cyclables** permettra de relier les sites olympiques franciliens. Il comprend notamment :

- **60 km de pistes cyclables** mis à disposition par la Ville de Paris ;
- **25 km supplémentaires de pistes cyclables** mis à disposition par le département de Seine-Saint-Denis ;
- **45 km de pistes** financées par la Région dans le cadre du réseau Vélo Île-de-France (VIF) ;
- **200 km de pistes cyclables prévues** dans le cadre du plan vélo de la Métropole du Grand Paris.

Pendant les Jeux, l'utilisation du vélo sera soutenue sur le territoire francilien et les capacités de stationnement de vélos seront renforcées temporairement au plus près des sites de compétitions grâce à 20 000 places opérées par Paris 2024 (10 000 dans Paris, 10 000 en Île-de-France hors Paris), avec le soutien financier de l'État et des collectivités.

Dans les collectivités hors Île-de-France, les déplacements à vélo sont largement soutenus par les acteurs locaux que ce soit en valorisant les offres de stationnement existantes, en développant des solutions de stations éphémères, en soutenant des offres de freefloating, en sécurisant les itinéraires ou encore en travaillant sur le jalonnement à destination des sites de compétition.



Résolument engagée en faveur d'un développement durable, la Métropole Aix-Marseille-Provence déploie de nombreuses actions pour répondre aux défis des grandes transitions, notamment sur le plan environnemental. Nous multiplions les réalisations, les projets, et nous allons encore accélérer pour protéger la métropole la plus nature de France ! »

MARTINE VASSAL
PRÉSIDENTE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE,
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-
RHÔNE, PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE DE DÉPARTEMENTS
DE FRANCE

À MARSEILLE

La Métropole Aix-Marseille-Provence est chargée de la mise en œuvre du plan de mobilité dans le cadre des Jeux, et coordonne et anime l'ensemble des acteurs impliqués dans ce plan.

- **L'offre de transport en commun a été améliorée et adaptée** en lien avec les différentes épreuves organisées : rénovation des arrêts de bus et amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- **Les transports en commun et les mobilités actives sont privilégiés.**
- **Le service de transport adapté à la demande pour les PMR MobiMétropole a été renforcé**, grâce à une amélioration de sa qualité et une augmentation de sa disponibilité.
- **L'accessibilité des interfaces a été améliorée** grâce à leur simplification et leur traduction en anglais, afin de les rendre utilisables par un plus grand nombre de personnes.
- **Le réseau des pistes cyclables a été étendu** pour faciliter la desserte des sites de compétition et des stationnements vélo sécurisés sont prévus en lien avec la Ville de Marseille.
- **Les circulations et accès piétons vers les sites ont été analysés et améliorés** (rénovation et élargissement des trottoirs, sécurisation et mise en place d'une nouvelle signalétique).



© François Moura

Qu'il s'agisse des autorités organisatrices de la mobilité ou d'acteurs privés, en proposant des solutions de mobilité bas carbone ou des alternatives au carburant fossile, ces partenaires contribuent à l'objectif de Paris 2024 de réduire les émissions de GES liées à l'organisation des Jeux et d'accueillir tout le monde avec le même service d'accessibilité.

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS (IDFM)

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 seront 100 % desservis par les transports en commun. Pour cela, Île-de-France Mobilités, Partenaire Officiel de Paris 2024, a mis en place un plan de transports pour des accès aux sites en transports en commun dimensionnés pour accueillir tous les spectateurs :

- **Augmentation de 15 % de l'offre de transports** métro/RER/Train pendant les Jeux, et jusqu'à 25 % pour les lignes desservant les sites de compétition, par rapport à une offre habituelle d'été (mais de -15% par rapport à l'offre habituelle hors vacances scolaires) ;
- **Le transport de l'ensemble des publics accrédités** (médiat, athlètes, délégations) grâce à 1 000 bus soit l'équivalent du réseau de bus d'une ville de la taille de Lyon ;
- **Des navettes pectateurs zéro diesel dédiées** à la desserte des sites les plus éloignés des gares. 6 sites de compétition sont concernés : Vaires-sur-Marne, le Château de Versailles, le Golf national et la Colline d'Elancourt à Saint-Quentin-en-Yvelines, Roland-Garros et le Parc des Princes.

Pour assurer la mise en place de ce plan de transports, Île-de-France Mobilités prévoit et coordonne les travaux avec l'ensemble de ses opérateurs de transports, afin :

- **D'anticiper et renforcer l'offre de transport** sur l'ensemble des modes (métro, RER, tramway, train) pour les Jeux de Paris 2024.
- **D'informer et d'orienter les voyageurs**, avec la mise en place d'une signalétique dédiée dans les transports en commun et de nombreux agents en gares et stations pour orienter et aider les spectateurs. De plus, une application de recherche d'itinéraires spécifique verra le jour au printemps 2024 - Transport Public Paris 2024 - doté d'un calculateur d'itinéraire adapté pour répartir les flux des spectateurs, l'achat du passe Paris 2024 pour éviter les files d'attente à l'arrivée et des alertes personnalisées sur les sites de compétition et de célébration mis en favoris.

RATP

La RATP, Supporteur Officiel de Paris, a mobilisé l'ensemble de ses équipes pour que les infrastructures soient au rendez-vous des Jeux (prolongements et modernisation du réseau tramway T3b et des lignes de métro 14, 11 et 4) et a déployé un plan de recrutement inédit pour renforcer l'offre de transports.

- **17 sites olympiques et 12 sites paralympiques desservis** par la RATP en Île-de-France
- **90 gares et stations renforcées** desservant les sites olympiques et touristiques grâce à 19 000 agents et plus de 2 000 volontaires RATP pour orienter dans les stations pendant les Jeux

TOYOTA

Partenaire Mondial de Paris 2024, Toyota mettra plus de 2 650 véhicules électriques, hydrogènes et/ou hybrides à disposition des accrédités, parmi lesquels :

- **+ de 1 000 véhicules hybrides** et hybrides rechargeables
- **+ de 1 000 véhicules électriques** ;
- **500 véhicules à hydrogène « Mirai ».**

HYPE

Hype, Supporteur Officiel de Paris 2024, qui opère directement depuis 8 ans la plus grande flotte de taxis à hydrogène au monde, mobilise l'ensemble de ses équipes pour contribuer à réduire l'impact climatique des transports de Paris 2024. Pendant les Jeux, Hype fournira un service de transport public particulier de personnes à la demande par taxi pour les personnes accréditées avec notamment un service de taxis Crit'Air 0¹²⁰ adapté aux transports PMR.

AIR LIQUIDE

Air Liquide, Supporteur Officiel de Paris 2024, fournira de l'hydrogène d'origine renouvelable afin d'avitailler la flotte de 500 Toyota Mirai. Véritable défi technologique et opérationnel, cette opération permettra d'accélérer le développement des solutions hydrogène en Île-de-France.

EDF

IZIVIA, filiale d'EDF, travaille depuis 2021 à l'installation de près de 800 bornes de recharge électriques temporaires, principalement réparties sur 3 sites proches de la porte Maillot (Centre Principal des Médias), du Village des Athlètes et du Bourget (International Broadcasting Centre). Après les Jeux, la totalité de ces bornes aura une seconde vie et seront réutilisées par EDF pour être installées sur ses propres sites afin d'alimenter sa flotte de véhicules légers 100 % électriques.

SNCF

Impliqué dès la phase de candidature en 2017, le Groupe SNCF, Supporteur Officiel de Paris 2024, travaille depuis plus de 4 ans avec l'État, les autorités organisatrices et Paris 2024, afin de répondre aux besoins de mobilité plus bas-carbone des spectateurs et accrédités, tout en assurant le transport de ses clients habituels. Dès la fin de l'année 2019, le Président du groupe SNCF a mis en place une direction de programme chargée d'animer l'ensemble des activités : notamment le transport en train des athlètes entre les villes co-organisatrices, officiels, familles olympique et paralympique et des équipes de Paris 2024.

AIR FRANCE

La compagnie, Partenaire Officiel de Paris 2024, sera mobilisée pour les transferts en avion de certaines populations accréditées, notamment pour l'organisation du tournoi olympique de football (quand le trajet ne peut pas être fait en moins de 3h en train), et pour les déplacements officiels des accrédités depuis la métropole et vers Tahiti. Air France portera une attention particulière aux voyageurs à mobilité réduite et en situation de handicap, qui pourront notamment faire appel au service dédié de la compagnie pour toute demande d'assistance. La compagnie met aussi à disposition des spectateurs des offres multimodales, qui couplent un billet d'avion pour se rendre en France couplé à un billet de train pour accéder à la ville de la compétition depuis les principaux aéroports.

Pour réduire l'empreinte carbone de ses opérations, Air France propose à ses clients de contribuer à l'achat de carburants d'aviation durables (SAF). Produits à partir de sources non fossiles, les SAF sélectionnés par Air France réduisent les émissions de CO₂ d'au moins 75 % sur l'ensemble de leur cycle de vie par rapport au kérosène fossile. Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, pour tout client qui souhaite participer à l'achat de SAF, Air France abondera du même montant, doublant ainsi l'impact de sa contribution. Ce doublement s'applique automatiquement à toute réservation pour un voyage prévu entre le 18 juillet et le 9 septembre 2024 à destination de la France Hexagonale et de la Polynésie française.

120 Vignette permettant de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes en particules fines et oxyde d'azote. Crit'Air 0 s'applique pour les véhicules 100% électriques et hydrogène.

3.2.7 MÉTIERS DU SPORT

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Les équipements sportifs représentent le troisième marché de biens de consommation en France. Pourtant, seuls 6% des équipements sont valorisés en fin de vie et 104 000 tonnes d'articles de sport et de loisirs (ASL) sont jetées chaque année en France¹²¹, la plupart dans les ordures ménagères résiduelles et les bennes d'encombrants.

POUR LES JEUX :

+1 MILLION d'articles utilisés par les athlètes et arbitres représentant 54 sports

3 000 types d'équipements sportifs toutes disciplines confondues

Pour les Jeux, les équipements sportifs correspondent à tous les équipements qui sont utilisés sur le terrain de compétition, les aires d'échauffement et les sites d'entraînement : les gros équipements (parcs urbains à l'instar des skateparks, sols sportifs, bateaux, agrès de gymnastique, rings, etc.), les équipements de taille moyenne (tapis de judo, machines d'entraînement, vélos, etc.) et les petits équipements standards (dossards, agrès de gym, sifflets, balles, balances pour les pesées, cartouches et de nombreux équipements de maintenance, etc.).

Prévoir une seconde vie pour ces équipements, chaque fois que cela sera possible, constitue un défi de taille à l'échelle des Jeux et en même temps, un héritage emblématique et concret pour la pratique du sport.

121 ADEME, TERRA, MORINGA, PHILGEA, RESSOURCESYS, 2020. Étude préalable à la mise en place de la filière de collecte et de traitement des articles de sport et de loisirs, sous la responsabilité élargie des producteurs (REP)

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

3/4 DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS LOUÉS OU MIS À DISPOSITION

1/4 DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ACQUIS par Paris 2024 (avec un soutien financier de l'Agence nationale du Sport), puis donné en héritage au mouvement sportif.

MÉTHODE

Fidèle à sa démarche d'économie circulaire, le comité a travaillé à optimiser autant que possible les besoins, favoriser l'usage par rapport à la propriété et s'est posé la question de la seconde vie des équipements sportifs des Jeux dès la phase de planification du projet. Bien qu'ils représentent une faible part de l'empreinte matière des Jeux, ces équipements constituent une quantité importante de produits manufacturés à forte valeur ajoutée, pour lesquelles la réutilisation s'impose comme le meilleur levier d'action en vue d'un héritage de Paris 2024.

La seconde vie se joue dès l'amont, grâce à une stratégie d'approvisionnement qui anticipe l'après-Jeux. Deux grands modèles d'approvisionnement se sont dessinés en conformité avec la stratégie responsable des achats de Paris 2024 :

- **Mises à disposition des équipements par des partenaires**, en échange de droits marketing - équipements qu'ils récupèrent à l'issue des Jeux (par exemple pour les équipements de fitness, de gymnastique, les bateaux des officiels et une grande partie des équipements d'athlétisme) ;
- **Équipements fournis par les partenaires**, les fournisseurs exclusifs imposés par les Fédérations Internationales ou des prestataires sélectionnés par Paris 2024 mais dont la seconde vie est opérée par les équipes de Paris 2024, selon les principes énoncés dans la section 3.1.3.

Ainsi se sont environ 100 partenaires, fournisseurs exclusifs et prestataires qui fourniront les équipements sportifs pendant les Jeux. En plus de l'anticipation de la seconde vie, les appels d'offres et AMI ont intégré des critères de sélection sur l'éco-conception des équipements.

Enfin, et en cohérence avec sa stratégie responsable des achats, Paris 2024 mobilise le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire. Le Comité a par exemple attribué un des marchés pour la fourniture de serviettes pour les athlètes à une Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale.

- **180 000 serviettes à produire** (50 000 serviettes « lookées » et 80 000 blanches) ;
- **Des serviettes qui seront utilisées par les athlètes** sur des sites emblématiques (par exemple les serviettes des joueurs de tennis à Roland-Garros)
- **24 personnes mobilisées dans les ateliers** du réseau sur 8 semaines de production pour la fabrication des serviettes ;
- **Fabrication 100% française** dans une perspective de réduction des émissions de GES.

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

MONDO

Acteur mondial du marché du sport, Mondo, Supporteur Officiel de Paris 2024, fournit la piste d'athlétisme et tous les équipements sportifs nécessaires pour les épreuves d'athlétisme : des haies aux matelas, des poteaux pour le saut en hauteur et le saut à la perche jusqu'aux plots de départ. L'entreprise s'est engagée à assurer la seconde vie de tous les produits et équipements fournis. Une partie sera redistribuée en collaboration avec Paris 2024. L'autre partie sera vérifiée, reconditionnée et réutilisée par Mondo lors de futurs événements sportifs.

Ces équipements sont produits sur certains sites tant à Saragosse (Espagne) qu'à l'usine de Gallo d'Alba, dans la province de Cuneo en Italie. L'usine est certifiée selon les normes de management environnemental ISO 14001:2015. De plus, Mondo Group a obtenu la certification pour son système de gestion de l'énergie selon la norme ISO 50001 dans le but d'optimiser la performance énergétique dans l'ensemble de l'entreprise, dans une perspective d'amélioration continue. L'unité de production concernée est alimentée par une centrale photovoltaïque, ce qui permet de réduire les émissions de GES. Par ailleurs, le processus de vulcanisation utilisé pour le revêtement Mondo Track des pistes d'athlétisme permet de créer des produits dans lesquels les poudres de caoutchouc recyclé sont liées de manière permanente à une matrice polymère : cela empêche leur détachement et la libération de microplastiques.

Mondotrack WS-EB, la piste d'athlétisme de pointe qui sera utilisée pour Paris 2024, incarne l'engagement de Mondo en matière de responsabilité environnementale. Suite à un examen critique des émissions de GES associées à la piste d'athlétisme utilisée lors des Jeux Olympiques de Londres 2012, Mondo a priorisé la réduction de l'impact environnemental de la piste, tout au long du cycle de vie du la piste, de la production à la seconde vie. Jusqu'à 50 %, en poids, des ingrédients de la piste sont recyclés ou renouvelables, ce qui permet d'économiser des matériaux vierges d'origine fossile, avec une amélioration significative par rapport aux éditions précédentes.

Pour réduire l'impact environnemental du produit, Mondo a privilégié l'utilisation d'ingrédients non fossiles issus de sources renouvelables, tels que le caoutchouc naturel, et l'utilisation de matériaux recyclés (provenant de chaînes d'approvisionnement industrielles et en fin de vie) autant que possible.

En outre, Mondotrack WS-EB est fabriqué à l'aide de méthodes et de technologies permettant de réduire son empreinte carbone, telles que l'utilisation d'énergies renouvelables (photovoltaïque) et la définition de processus visant à minimiser les déchets.



ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

GERFLOR

Entreprise française de renommée mondiale spécialisée dans les revêtements de sol, Gerflor, Supporteur Officiel de Paris 2024, fournira 33 466 m² de sols sportifs pour les épreuves de handball, volleyball et volleyball assis, basketball et basketball fauteuil, boxe, boccia, goalball.

Dans le cadre de sa démarche *we care / we act*, Gerflor porte un soin particulier à la diminution de l'empreinte carbone de ses sols et à la limitation de la consommation de ressources. En proposant des sols contenant en moyenne 40% de matériaux recyclés et 100% recyclables, le groupe affirme son engagement dans le domaine de l'économie circulaire. Par ailleurs, plus de 75% des sols sportifs destinés aux Jeux de Paris 2024 Gerflor sont fabriqués en France, à proximité des principaux sites de compétition. Enfin, Gerflor s'engage à trouver une destination de réemploi dans des établissements sportifs ou scolaires après la compétition, pour la totalité des sols utilisés pendant les Jeux de Paris 2024.

GYMNOVA

GYMNOVA, Supporteur Officiel de Paris 2024, en charge de fournir les équipements gymniques, est engagé dans une démarche environnementale et souhaite jouer un rôle moteur dans la transition écologique.

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, GYMNOVA s'engage à :

- Utiliser des matériaux 100 % recyclables, et regroupera également certains conditionnements lorsque cela est requis et possible pour réduire l'impact sur l'environnement.
- Récupérer l'ensemble des équipements mis à disposition soit l'équivalent de 5 plateaux complets. Ils seront ensuite réhabilités, contrôlés puis revendus en seconde vie à des tarifs préférentiels pour des clubs ou associations françaises.



© Gerflor Volleyball World



© Ronald Martinez/Getty Images

FOCUS INNOVATION

EP CLIMBING

FOURNISSEUR DU BLOC D'ESCALADE

Ep Climbing, fabricant français, a été sélectionné pour fournir le mur de bloc officiel de Paris 2024. Le bloc d'escalade « Titan » (20 m de large sur 4,5m de haut) dont la durée de vie est de minimum 20 ans, sera installé sur le site du Bourget le temps des Jeux de Paris 2024. Soucieuse de l'impact environnemental lié à la production du bloc, l'entreprise a procédé à une analyse de son cycle de vie : une approche innovante, portant sur la totalité de la chaîne de production et des composants du bloc. Les résultats obtenus ont permis au fabricant de concentrer ses efforts d'écoconception sur les tapis, qui représentent 56 % de l'empreinte carbone (travail au niveau de la production, en France, de mousse recyclée et recyclable) et les prises (travail avec différents fabricants pour des prises recyclées et recyclables).

POLYTAN

FOURNISSEUR DE LA MOQUETTE DU HOCKEY SUR GAZON

Polytan, fournisseur du sol pour le hockey sur gazon, a développé le tout premier gazon bas carbone (certifié par une société accréditée) pour les Jeux de Paris 2024. Il est composé à 80% de matériau d'origine biologique (issu d'un sous-produit de la transformation de la canne à sucre), ce qui permet d'éviter l'émission de 73 teq CO₂ par rapport à la production d'une même surface avec un gazon conventionnel, tout en conservant un niveau de performance optimal répondant aux exigences de la Fédération internationale de hockey. La technologie développée permet également de limiter le frottement de la surface et l'abrasion, réduisant la quantité d'eau nécessaire pour lubrifier la surface lors des compétitions.

ÉVOLUTION DU CAHIER DES CHARGES DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE SKATEBOARD

Le skateboard fera sa deuxième apparition olympique lors des Jeux de Paris 2024. Le comité a souhaité, en accord avec la Fédération internationale, privilégier le recours au bois lorsque cela était possible – un matériau naturel à plus faible impact environnemental – pour la construction des bowls qui seront utilisés lors des épreuves place de la Concorde. Composées à 60 % de bois, les deux structures seront réutilisées intégralement en héritage pour de la pratique du skateboard à haut niveau. Le béton sera lui entièrement recyclé. Un travail en commun qui a inspiré la Fédération Internationale de skate, puisqu'elle a fait évoluer son cahier des charges et demande désormais un minimum de 60 % de bois pour les structures des compétitions.

3.2.8 RESTAURATION

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

La promesse de Paris 2024 : proposer une alimentation plus végétale, plus locale, plus responsable et toujours aussi gourmande. Comment trouver l'équilibre entre toutes les options possibles, avec des avantages et inconvénients parfois contradictoires, tout en respectant les contraintes nutritionnelles spécifiques à chaque sport et aux différentes cultures qui se retrouvent à la grande table des Jeux ?

Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 aura la responsabilité de préparer et servir 13 millions de repas et snacks. C'est la plus grande opération de restauration événementielle au monde : c'est l'équivalent des repas servis pendant 10 coupes du monde de football.

Une offre diversifiée (snacking et repas gastronomique, petit déjeuner et dîner, buvettes et buffets) qui s'adapte à différents publics, chacun avec ses enjeux :

- **15 000 athlètes**, pour qui nutrition doit rimer avec performance.
- **Des millions de spectateurs** auxquels proposer une nourriture conviviale et pratique qui sera une partie intégrante de leur expérience dans les stades.
- **26 000 représentants des médias** qui travailleront, tout en découvrant la culture française.
- **45 000 volontaires** pour lesquels la restauration sera synonyme d'énergie, et de convivialité.
- **Les plus de 4 000 collaborateurs** et les dizaines de milliers d'employés des partenaires et de prestataires du comité.

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

Pour répondre à ces défis et pour mieux comprendre la transition alimentaire en cours, Paris 2024 a consulté près de 120 organisations représentant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la gestion des déchets, ainsi que des experts, ONG, nutritionnistes et, bien sûr, des athlètes. Fort de ce travail collectif, le comité d'organisation a pu définir une stratégie et formuler 6 engagements phares, déclinés en une soixantaine de sous-engagements, applicables selon les publics, produits et services.

6 GRANDS ENGAGEMENTS

- 1 **DIVISER PAR 2 L'EMPREINTE CARBONE DES REPAS ET SNACKS DES JEUX, PAR RAPPORT À LA MOYENNE D'UN REPAS FRANÇAIS**
- 2 **S'APPROVISIONNER AVEC UNE ALIMENTATION 100% CERTIFIÉE**
- 3 **DIVISER PAR 2 LA QUANTITÉ DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE**
- 4 **ÉVITER AU MAXIMUM LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET VALORISER 100% DES RESSOURCES ALIMENTAIRES NON CONSOMMÉES**
- 5 **ASSURER 100% DE SECONDE VIE POUR LES ÉQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES**
- 6 **ASSURER AU MINIMUM 10% D'INSERTION PROFESSIONNELLE SUR TOUS LES SITES**

Ces ambitions ont été intégrées dans l'ensemble des appels d'offre et appels à manifestation d'intérêt concernant la restauration. La durabilité comptait ainsi pour 20% de la note attribuée aux candidats en phase offre et jusqu'à 30% pour la restauration du Village des athlètes, un niveau d'engagement qui a su interpeller le secteur de la restauration collective, fortement mobilisé pour répondre à ces attentes inédites. Une fois les marchés attribués, des pénalités financières ont été contractuellement associées au respect des engagements en la matière.

ENGAGEMENT 1 DIVISER PAR 2 L'EMPREINTE CARBONE DES REPAS ET SNACKS

Végétaliser l'offre alimentaire est le premier levier permettant de réduire l'empreinte carbone de la restauration de manière significative, tout en valorisant une alimentation plus saine pour l'ensemble des publics :

- **Spectateurs** : au minimum 60% des sandwiches, plats chauds et froids vendus dans les buvettes seront végétariens (hors stades accueillant les épreuves de football, où le minimum sera de 40%)
- **Volontaires, staff, prestataires, médias, famille olympique et paralympique** : en moyenne 50% de repas végétariens avec certains jours 100% des repas végétariens pour le staff, les volontaires et les prestataires
- **Athlètes et officiels** : augmentation et valorisation de l'offre végétarienne disponible au Village.

Le Parc Urbain de la Concorde – Le premier site avec une offre 100 % végétarienne pour le grand public

Pour l'offre de restauration du Parc Urbain à La Concorde, Paris 2024 prend un virage inédit avec pour la première fois dans l'histoire des Jeux une offre grand public 100% végétarienne. A travers cette action, Paris 2024 veut démontrer qu'une alimentation bas carbone peut rencontrer l'adhésion du public et que le sport a un rôle à jouer dans l'évolution des comportements alimentaires.

SODEXO AU VILLAGE DES ATHLETES

Sodexo Live!, Supporteur Officiel de Paris, assurera une offre de restauration d'une ampleur exceptionnelle au Village des athlètes. Avec Paris 2024, Sodexo Live! a souhaité renforcer la présence de l'offre végétale dans l'ensemble de ses propositions de repas. Fini le stand dédié uniquement aux offres végétariennes, dans les Villages des athlètes, l'offre végétarienne sera présente à tous les buffets et dans tous les patios.

GARDEN GOURMET

Leader français du traiteur végétal, Garden Gourmet, Supporteur Officiel de Paris 2024, proposera 20 références pendant les Jeux, contribuant ainsi à une alimentation moins carbonée. Elles seront servies à l'ensemble des personnes présentes sur les sites de compétition et de célébration de Paris 2024 (athlètes, spectateurs, invités, médias et bénévoles).



ENGAGEMENT 2 S'APPROVISIONNER AVEC UNE ALIMENTATION 100% CERTIFIÉE (PRODUITE EN FRANCE ET/OU LABELLIÉE DURABLE SELON LES FILIÈRES)

Après analyse de l'offre alimentaire disponible et de saison (qualité et volumes), et conformément aux règles de la commande publique et de partenariat de Paris 2024, le comité a mobilisé ses prestataires et partenaires pour atteindre les objectifs suivants :

- **80% de l'approvisionnement d'origine France** et 25% de l'approvisionnement issu d'une production de proximité autour des sites de compétitions (moins de 250km) et 0 importation par voie aérienne
- **80% de l'approvisionnement labellisé durable**¹²² au sens de la loi EGALIM14, dont 30% issus de l'agriculture biologique ou en conversion
- **100% des régions françaises représentées** au Village et/ou sur les sites de compétition

Sur l'approvisionnement labellisé durable, l'ambition initiale de 80% de Paris 2024 a été fixée en 2021. Le contexte international et inflationniste a complexifié l'atteinte d'une ambition aussi élevée pour de la restauration collective et rapide. Cependant, Paris 2024 a souhaité réaffirmer et maintenir ses ambitions fortes pour un approvisionnement français et local, avec le concours de ses partenaires.

CARREFOUR

Carrefour, Partenaire Premium de Paris 2024, approvisionnera le Village des athlètes en produits locaux et français, pour tous les produits frais de la gamme Carrefour (fruits, légumes, viande, produits de la mer, etc.).

Carrefour fournira ainsi plus 150 produits frais et bio (fruits, légumes, produits céréaliers, viande, poisson et fruits de mer). Carrefour va ainsi faire rayonner l'agriculture française et promouvoir une alimentation durable via une sélection de produits guidée par la Vision pour la restauration de Paris 2024. Au total, ce sont plus de 100 producteurs français qui seront mis à l'honneur et plus de 600 tonnes de marchandises qui seront acheminées par Carrefour. Par exemple, les pommes de terre servies au Village des athlètes, seront produites dans une exploitation en Île-de-France à moins de 30 km du Village.

DANONE

Danone, Partenaire Officiel de Paris 2024, approvisionnera l'ensemble des sites de compétition en produits laitiers frais et d'origine végétale de ses marques B Corp, dont près de 90% de ses produits sont fabriqués en France¹²³. Par exemple, les boissons végétales Alpro porteuses des couleurs de Paris 2024 sont fabriquées sur le site de Danone dans le sud de la France. Dans le cadre des Jeux, Danone a également développé les kiosque Yaourt & co, proposant des nouvelles recettes à base de ses produits iconiques (Danone, Danette, HiPro). Ce concept intègre une solution de distribution innovante pour limiter l'utilisation de plastique à usage unique sur plusieurs sites de compétitions.



ENGAGEMENT 3 DIVISER PAR 2 LA QUANTITÉ DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Avec l'appui de ses partenaires et prestataires, Paris 2024 a mis en place diverses alternatives au « tout jetable », avec notamment :

- **Un modèle de distribution des boissons**, réduisant de moitié le recours au plastique à usage unique (PUU) et mettant l'accent sur le réemploi et recyclage des éléments, co-construit avec Coca-Cola, Partenaire Mondial (voir ci-dessous) ;
- **100% de vaisselle réutilisable** pour les restaurants du Village des athlètes, ce qui est un engagement inédit pour des Jeux ;
- **La mise en place d'un système de consigne** pour le réemploi des contenants pour certaines offres à emporter sur les sites de compétitions et de non-compétitions.



UN MODÈLE INÉDIT DE DISTRIBUTION DES BOISSONS

AVEC COCA-COLA

Durant les Jeux, 18 millions de boissons fraîches seront consommées par les différents publics sur les sites de Paris 2024. Avec ses partenaires, le comité a conçu un modèle de distribution de boissons inédit, afin de réduire le volume d'emballage déployé et d'assurer que toutes les bouteilles utilisées pour servir les boissons soient collectées pour être recyclées ou réemployées.

- **L'autorisation de gourdes à l'entrée des sites**, notamment pour les spectateurs et l'accès à des fontaines à eau gratuites sur tous les sites ;
- **700 fontaines à boissons** (eau et soda) déployées par Coca-Cola réduisant significativement le recours aux bouteilles plastiques, dont 200 au Village des athlètes et dans des buvettes grand public ;
- **15% des boissons seront servies dans des bouteilles en verre**, notamment dans les espaces hospitalités. Ce dispositif s'appuiera sur l'usine Coca-Cola de Clamart pour assurer et sécuriser la consigne et le réemploi des bouteilles (logistique de proximité) ;
- **Des gobelets consignés et réutilisables** (voir Re-uz ci-après) ;
- **Des bouteilles en PET 100% recyclé** (rPET¹²⁴) dans des buvettes qui ne peuvent pas accueillir une fontaine. Les bouteilles seront retenues à la source. Coca-Cola assurera la collecte et le recyclage de 100% des bouteilles en rPET ;
- **La mise en avant du parcours « zéro plastique à usage unique »** pour les athlètes sur l'ensemble des sites. Paris 2024 et Coca-Cola fourniront des gourdes et des solutions pour les remplir dans tous les espaces, et accompagneront cette évolution des pratiques par de la communication. Les athlètes auront accès dans certains espaces à des bouteilles scellées pour rassurer si nécessaire sur l'intégrité du produit.

Ainsi, l'empreinte plastique à usage unique des boissons servies dans le périmètre des sites de Paris 2024 est réduite de moitié par rapport à Londres 2012.

AVEC RE-UZ

Re-uz, Supporteur Officiel de Paris 2024, est un acteur essentiel dans le travail de Paris 2024 pour diviser par deux la quantité de plastique à usage unique en phase de consommation. Il fournira des contenants alimentaires réemployables et des gobelets. Ces derniers seront disponibles dans tous les points de vente où des boissons seront commercialisées. Re-uz, Paris 2024 et les concessionnaires mettront en place un système de consignes et assureront la logistique, la livraison et le lavage de tous les contenants. Les mêmes gobelets seront utilisés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

¹²⁴ Pour le corps de la bouteille, hors bouchon et étiquette. Le plastique RPET est une matière issue du PET (polytéréphthalate d'éthylène). Le rPET est constitué d'emballages en PET recyclé.

¹²² Cf. Annexe IV : Labels et certifications retenus pour l'approvisionnement labellisé en France.

¹²³ Pourcentage de produits fabriqués en France selon les volumes attendus sur les sites de Paris 2024.

ENGAGEMENT 4 VALORISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES NON CONSOMMÉES

La nécessité de proposer une offre alimentaire disponible en quantités suffisantes et sans ruptures de stock pose de nombreux défis dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour y répondre, Paris 2024 travaille avec ses prestataires et partenaires sur trois volets :

- **La prévention et la réduction du gaspillage alimentaire** à la source. Un diagnostic détaillé des potentiels sources de gaspillage a été réalisé. Paris 2024 engage également ses prestataires et partenaires dans la mise en œuvre d'indicateurs de suivi permettant de fixer un objectif de réduction pour chaque prestation.
- **La redistribution des invendus par le don alimentaire**, dans le respect de la réglementation en vigueur. Pour chaque site proposant un service de restauration, Paris 2024 mettra en lien une association spécialisée dans la collecte et la redistribution de denrées (Les Restos du Cœur, La Fédération des Banques Alimentaires, Le Chainon Manquant) et un prestataire de restauration. Pour cela, Paris 2024 a mis en place des conventions avec chacune des associations.
- **La valorisation à des fins de compost** ou de valorisation par méthanisation pour tout ce qui ne pourra pas être consommé.

ENGAGEMENT 5 ASSURER LA SECONDE VIE DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Paris 2024 s'appuie sur le Guide d'écoconception des infrastructures temporaires qu'il a développé. Pour l'ensemble des équipements et infrastructures temporaires, Paris 2024 privilégie autant que possible le recours à la location.

Le comité engage également ses partenaires et prestataires à travers sa stratégie responsable des achats à atteindre les objectifs suivants :

- **100% des infrastructures temporaires réemployées** après les Jeux.
- **100% des équipements auront une seconde vie anticipée en amont des Jeux**, grâce à l'identification de bénéficiaires internes ou externes. Le prestataire retenu pour la fourniture des équipements de cuisine a notamment proposé une offre intégrant un haut niveau d'économie circulaire et de réduction des émissions carbone dans le cadre des Jeux.

ENGAGEMENT 6 DÉVELOPPER DES PRATIQUES INCLUSIVES ET CRÉATRICES DE VALEUR

En accord avec sa stratégie responsable des achats et avec sa Charte sociale, Paris 2024 s'est fixé des objectifs ambitieux, qui engagent ses fournisseurs sur une évolution de certaines pratiques habituelles du secteur :

- **Viser un taux minimum de 10 % d'insertion professionnelle** pour l'ensemble des prestations de restauration sur chaque site. Des clauses d'insertion permettant de réserver 10 % des heures travaillées à des personnes en difficulté d'accès à l'emploi sont prévues par Paris 2024 avec le soutien de l'État et des collectivités locales pour que chaque entreprise soit accompagnée par un binôme Conseiller France Travail / Facilitateur de Clauses d'insertion (pour mobiliser tous les acteurs de l'emploi sur un territoire et sourcer les candidats au plus près des besoins de chaque attributaire).
- **Encourager le recours aux acteurs de l'ESS et aux TPE-PME pour réaliser les prestations**, en privilégiant leur ancrage territorial en fonction du lieu de la prestation. La plateforme ESS 2024 créée par Paris 2024 et opérée par Les Canaux facilite également leur accès aux marchés. Plusieurs entreprises de Seine-Saint-Denis et de Paris, identifiées dans le réseau de l'ESS ont notamment remporté des marchés de restauration sur des sites de Paris 2024.
- **Faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap**, avec minimum 6 % des effectifs des entreprises de plus de 20 salariés qui leur seront accessibles au jour de l'événement.

LE VILLAGE DES ATHLÈTES, LE PLUS GRAND RESTAURANT DU MONDE PAR SODEXO LIVE!

Sodexo Live! assurera une offre de restauration d'une ampleur exceptionnelle au Village des athlètes. Acteur majeur de l'emploi en France, Sodexo s'est engagé à atteindre 15 % d'embauche de personnes éloignées de l'emploi et 6 % de personnes en situation de handicap. Une attention particulière sera portée à la formation et l'intégration des collaborateurs, afin de contribuer à leur employabilité (des sessions spécifiques seront organisées pour faciliter la prise de poste de chaque salarié, mais également pour développer les compétences nécessaires à un ancrage durable dans ce secteur d'activité).

CHARTRE SOCIALE
ENGAGEMENT N°3,4,6

3.2.9 GESTION DES DÉCHETS

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

La gestion des déchets désigne toutes les opérations de collecte, de transport, de valorisation et d'élimination des déchets et, plus largement, toute activité participant à la prise en charge des déchets depuis leur production jusqu'à leur traitement final. Réaliser ces opérations à l'échelle du plus grand événement mondial sportif jamais organisé en France est un défi d'envergure.

+1 MILLION	de m ² à nettoyer sur 40 sites différents
+5 000	emplois mobilisés
+1,3 MILLIONS	de rouleaux de papier toilette
175 TONNES	de fumier de cheval à composter

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

Paris 2024 s'est donné pour ambition d'éviter au maximum les déchets et de valoriser ceux ne pouvant être évités, tout en contribuant à la structuration de filières et à la sensibilisation des publics.

80%	des déchets produits lors de la phase opérationnelle des Jeux évités ou valorisés (hors valorisation énergétique)
100%	des biodéchets valorisés
DIUISER PAR 2	le plastique à usage unique dans la restauration en phase de consommation
80%	des déchets issus du démontage du Village des athlètes évités ou valorisés
Réaliser les meilleurs efforts pour intégrer des clauses d'insertion dans les marchés	

CHARTRE SOCIALE
ENGAGEMENT N°6

La réglementation a beaucoup évolué ces dernières années en matière de gestion des déchets, donnant la priorité à la prévention et à la réduction des déchets et renforçant les obligations en matière de tri à la source des déchets¹²⁵. Paris 2024, au travers de sa stratégie économie circulaire, priorise les efforts de réduction des déchets à la source : le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Malgré des efforts significatifs en la matière, tous les déchets ne pourront cependant pas être évités. Paris 2024 s'est ainsi mobilisé pour s'assurer qu'un maximum de déchets seront valorisés : en travaillant sur la recyclabilité des produits et en facilitant le bon tri des déchets.

Un travail collectif a notamment été lancé autour de la gestion de chantier avec les acteurs de l'ESS, de la gestion des déchets et les donneurs d'ordre. Leurs contributions ont permis de faire ressortir un échantillon de solutions inspirantes recensées dans un Cahier d'impact produit par ESS 2024, mis à la disposition des organisateurs et maîtres d'ouvrage des Jeux¹²⁶.

¹²⁵ Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), loi Climat et résilience, Code de l'environnement (2020 - Article L541-21 du Code de l'environnement).

¹²⁶ https://ess2024.org/wp-content/uploads/2021/04/ess2024_cahier_impact_gestion_dechets.pdf

UN SECTEUR MOBILISATEUR D'EMPLOIS

Le nettoyage et la gestion des déchets généreront un nombre d'embauches important pendant les Jeux, dans une filière par ailleurs très représentée parmi les acteurs de l'ESS. Paris 2024 priorise ainsi la création d'emplois inclusifs, au bénéfice de personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap, répondant directement aux ambitions de sa stratégie responsable des achats.

Grâce à la mobilisation de l'écosystème et la création de liens entre les acteurs, une entreprise adaptée – statut d'ESS – a remporté 3 marchés en co-traitance avec un grand groupe de gestion de déchets pour 15 sites olympiques et paralympiques.

PRÉVENIR LES DÉCHETS ET ASSURER LA RECYCLABILITÉ DE CEUX NE POUVANT ÊTRE ÉVITÉS

Paris 2024 a identifié les principaux pôles de production de déchets pendant les Jeux, pour déterminer les volumes de déchets et leurs caractéristiques techniques, quitte à challenger les acteurs concernés s'ils ne respectaient pas les critères de recyclabilité des prestataires de traitement des déchets.

Le comité d'organisation, avec l'aide de Citeo, a également produit un Guide d'écoconception des emballages¹²⁷ et un guide des emballages de la restauration, afin de partager les bonnes pratiques avec le plus grand nombre et de prévenir au maximum la production de déchets.

Et, afin de valoriser le plus grand volume de déchets possible, Paris 2024 proposera le tri des biodéchets et des emballages recyclables sur l'intégralité des sites de compétition, tout en donnant les mêmes consignes que celles auxquelles les ménages français seront habitués à partir de 2024.

127 https://bo.citeo.com/sites/default/files/2021-12/2021_PARIS2024-GUIDE%20Ecoconception%20emballages.pdf



© Paris 2024 / Bastien Eveno

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

CITEO

Depuis 2021, Paris 2024 participe à un groupe de travail piloté par Citeo, l'éco-organisme en charge des emballages ménagers et des papiers graphiques. Ce groupe de travail rassemble les acteurs de la mobilité, les collectivités hôtes et les gestionnaires d'équipements sportifs, pour s'accorder sur une communication et une signalétique harmonisée. Ce travail a permis à Citeo de créer un kit de communication pour développer le geste de tri hors foyer, kit qui sera déployé sur les sites des Jeux. Téléchargeable sur trionsplus.fr, il peut être utilisé par tous les organisateurs d'événements et les collectivités dès à présent.

Dans le cadre de ce groupe de travail, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines (SQY) a testé cette communication et signalétique harmonisée lors des championnats du monde de cyclisme sur piste, à Élancourt en octobre 2022. Une étude de perception a été réalisée : plus de 80% des répondants ont trouvé que le geste de tri était clairement expliqué et 94% que la signalétique donnait envie de trier. In fine, la signalétique a été installée par France 2023 dans les stades utilisés par la Coupe du monde de rugby, dans certains sites a été laissée pour Paris 2024 et pour après les Jeux : une bonne façon pour que le geste de tri devienne un réflexe !

Les collectivités hôtes se mobilisent aussi pour déployer ou améliorer le dispositif en vue des Jeux. Dans la Métropole européenne de Lille, les gares, le métro, le parvis et l'intérieur du stade Pierre-Mauroy sont équipés de dispositifs de tri et d'une consigne harmonisée.

FORMER ET SENSIBILISER LES DIFFÉRENTS PUBLICS

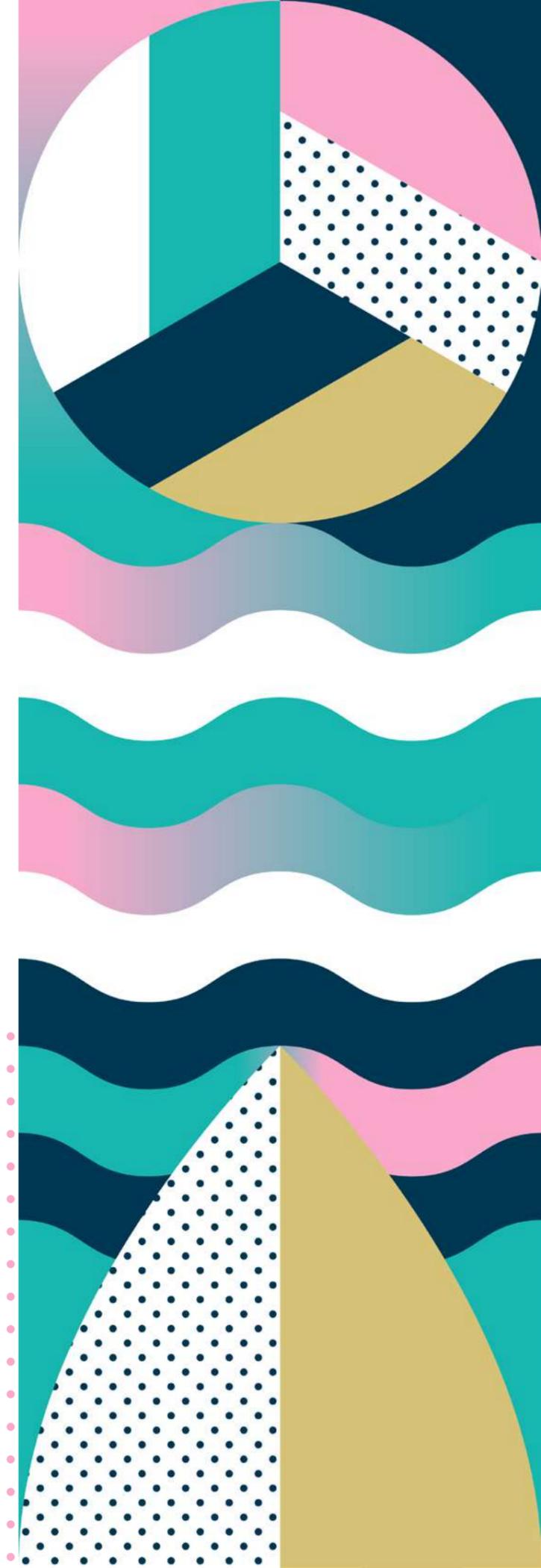
Pour que le dispositif de gestion des déchets fonctionne au mieux, il doit être saisi par tous les acteurs de la chaîne, c'est pourquoi la formation et la sensibilisation sont clés. Paris 2024 a commencé à former l'intégralité des personnes travaillant sur les sites olympiques et paralympiques (volontaires, staff, partenaires et prestataires) afin de s'assurer que chacun maîtrise le geste de tri. Des formations spécifiques s'adresseront aux corps de métier identifiés comme produisant le plus de déchets (restauration, licensing, logistique). Pendant les Jeux, le grand public sera également sensibilisé à 5 écogestes, parmi lesquels le bon geste de tri, comme détaillé ci-après.

MESURER LES RÉSULTATS

Paris 2024 prévoit de superviser les déchetteries qui seront présentes sur chaque site pendant les Jeux, afin de s'assurer de la conformité des déchets triés, ainsi que de déployer un système de reporting dédié avec l'ensemble des prestataires pour mesurer les volumes de déchets produits et valorisés.

LA SECONDE VIE DES POUBELLES

La notion de réemploi étant particulièrement importante lorsque l'on parle de déchets, Paris 2024 s'engage à réemployer plus de 22 000 poubelles en bon état avec l'appui de son fournisseur. Association loi 1901, ce dernier s'engage depuis 20 ans sur le sujet des déchets événementiels. Les poubelles auront ainsi une seconde vie et seront mises à disposition d'associations culturelles et sportives organisatrices pour des événements à faible budget sur le territoire français.



3.2.10 PRODUITS OFFICIELS SOUS LICENCE

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Les Jeux sont des moments de célébration au cours desquels les spectateurs vont vivre des émotions uniques. Les produits licenciés – l'ensemble des objets fabriqués sous licence Paris 2024, puis vendus pour participer au financement des Jeux – contribuent à matérialiser ces souvenirs. Souvent fabriqués à partir de textile et de plastique, leur conception comme leur fin de vie peuvent faire l'objet d'enjeux environnementaux et sociaux.

Véritable vitrine des Jeux, les produits des licenciés Paris 2024 devront intégrer les pratiques les plus responsables en ligne avec les évolutions réglementaires récentes¹²⁸ concernant :

- **L'interdiction de destruction des invendus** non alimentaires ;
- **L'objectif de tendre vers une réduction de 100% des emballages en plastique à usage unique** « inutiles » d'ici fin 2025 ;
- **L'objectif de réduire de 20% les emballages plastiques à usage unique d'ici fin 2025**, dont au minimum la moitié obtenue par recours au réemploi et à la réutilisation.

LE CHOIX DES LICENCIÉS PAR PARIS 2024 S'APPUIE SUR 3 PRINCIPES TERRITORIAUX

- **La fabrication locale** pour révéler le savoir-faire français ;
- **La fabrication de proximité**, en Europe et dans le bassin méditerranéen, pour des gains de compétitivité ;
- **La fabrication délocalisée en Asie** pour de la distribution de masse, avec des licenciés évalués au travers d'organismes reconnus.

AUJOURD'HUI

90% DES LICENCIÉS

SONT DES PME FRANÇAISES

1 LICENCIÉ SUR 2

PROPOSE DU MADE IN FRANCE

100% DES LICENCIÉS

ONT ACCÈS À UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE À L'ÉCOCONCEPTION

CHIFFRE CLÉS

ENTRE 6 000 & 8 000 RÉFÉRENCES

DE PRODUITS OFFICIELS SOUS LICENCES SONT PRÉVUS : TEXTILE, ÉDITION, PAPETERIE, MONNAIE, PINS, PRODUITS SOUVENIRS, JEUX ET JOUETS

30 000 POINTS DE VENTES

+80 LICENCIÉS

150 BOUTIQUES OFFICIELLES



EXEMPLES DE PRODUITS OFFICIELS SOUS LICENCE ÉCOCONÇUS ET FABRIQUÉS EN FRANCE

- **Du textile proposée par l'entreprise française Le Slip Français**, retenue pour sa démarche d'écoconception et la fabrication française de l'ensemble de des produits ;
- **Des pièces de collection**, en souvenir des Jeux, façonnées en France par La Monnaie de Paris ;
- **Des jouets en bois fabriqués dans le Jura** par l'entreprise Vilac ;
- **Les mascottes des Jeux confectionnées en utilisant des matériaux recyclés** dans une usine relocalisée en Bretagne par Doudou & Compagnie.

UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT A L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES LICENCIÉS

Paris 2024 est déterminé à mettre à profit l'organisation des Jeux pour encourager ou renforcer les pratiques d'écoconception de ses fournisseurs au-delà de 2024. Le comité d'organisation a ainsi mis en place un programme sur mesure pour fournir aux fabricants de produits licenciés qui le souhaitent, des outils et conseils nécessaires pour qu'ils puissent s'engager dans l'écoconception, appliquer l'affichage environnemental, écoconcevoir leurs emballages et assurer la seconde vie des invendus. Cet accompagnement inclut :

- **Une session d'on-boarding sur les sujets environnementaux proposé à tous les fabricants**, à laquelle environ 90 % d'entre eux ont participé ;
- **La mise à disposition d'outils** (guide d'écoconception des emballages, fichier collecte de donnée textile, etc.) ;
- **Un suivi individualisé** et des mises en relation avec des experts ;
- **L'organisation d'ateliers** en collaboration avec des experts (ADEME) et des éco-organismes (Citeo, Refashion), pour sensibiliser et apporter leur éclairage sur différentes thématiques environnementales (écoconception des produits et emballages, évaluation et affichage environnemental sur les produits d'habillement, communication environnementale, financement de projets d'écoconception, gestion des stocks et logistique).

En 2022 et 2023, 7 ateliers ont été déployés auprès de plus de 130 participants, représentant 50 fournisseurs de produits officiels sous licence.

¹²⁸ Notamment liées à l'article 7 de la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (loi AGEC) et à la loi Climat et Résilience.

LE GUIDE D'ÉCOCONCEPTION DES EMBALLAGES¹²⁹

Conçu et publié par Paris 2024 avec le concours de Citeo, ce guide formule des recommandations concrètes pour réduire les impacts environnementaux des emballages, et en faire une opportunité d'innovation pour les organisations qui souhaitent prendre le virage de la durabilité. Il s'adresse en priorité aux licenciés, mais il bénéficie par extension aux acteurs du mouvement sportif et événementiel proposant des produits dérivés, aux acteurs fournissant des produits concernés par ce guide, et à ceux qui souhaitent s'en inspirer pour leur propre stratégie.

129 https://bo.citeo.com/sites/default/files/2021-12/2021_PARIS2024-GUIDE%20Ecoconception%20emballages.pdf

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024**LA MONNAIE DE PARIS**

La Monnaie de Paris a développé un emballage écoconçu pour les produits de Paris 2024. Face au succès de cette démarche, elle a décidé de généraliser cette pratique à l'ensemble de ses produits. En misant sur l'écoconception, l'institution s'est débarrassée d'un suremballage entourant ses cartelles. Elle a également renoncé à ses écrans injectés, les remplaçant par un système à base de papier, économisant ainsi plus de 8,2 tonnes de plastique pour les produits Paris 2024.

CARREFOUR

Pour les produits textiles liés aux Jeux vendus par Carrefour, l'entreprise a travaillé avec un cabinet de conseil externe pour évaluer l'ensemble de leurs références textiles Paris 2024 (selon la méthodologie européenne PEFCR basée sur l'analyse de cycle de vie). Cela représente la collecte de données et le calcul de 500 références ce que n'avait jamais réalisé Carrefour auparavant. C'est un premier pas vers le score environnemental qui a été prévu par la loi AGECE et qui est en cours de définition.

3.2.11 SÉCURITÉ**DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)**

Alors que des millions de spectateurs sont attendus en France à l'occasion des Jeux de Paris 2024 (dont la majorité en Île-de-France) ainsi que 10 500 athlètes olympiques et 4 350 athlètes paralympiques, l'enjeu de la sécurité des biens et des personnes s'annonce majeur. Celui-ci a été pleinement appréhendé et a fait l'objet d'une étroite coordination entre les parties prenantes : ministère de l'Intérieur, Préfecture de police de Paris, administrations de l'État, collectivités hôtes et Paris 2024.

La sécurisation relève en effet d'un travail collectif et suppose donc une concertation et une coordination étroite de l'ensemble des parties prenantes :

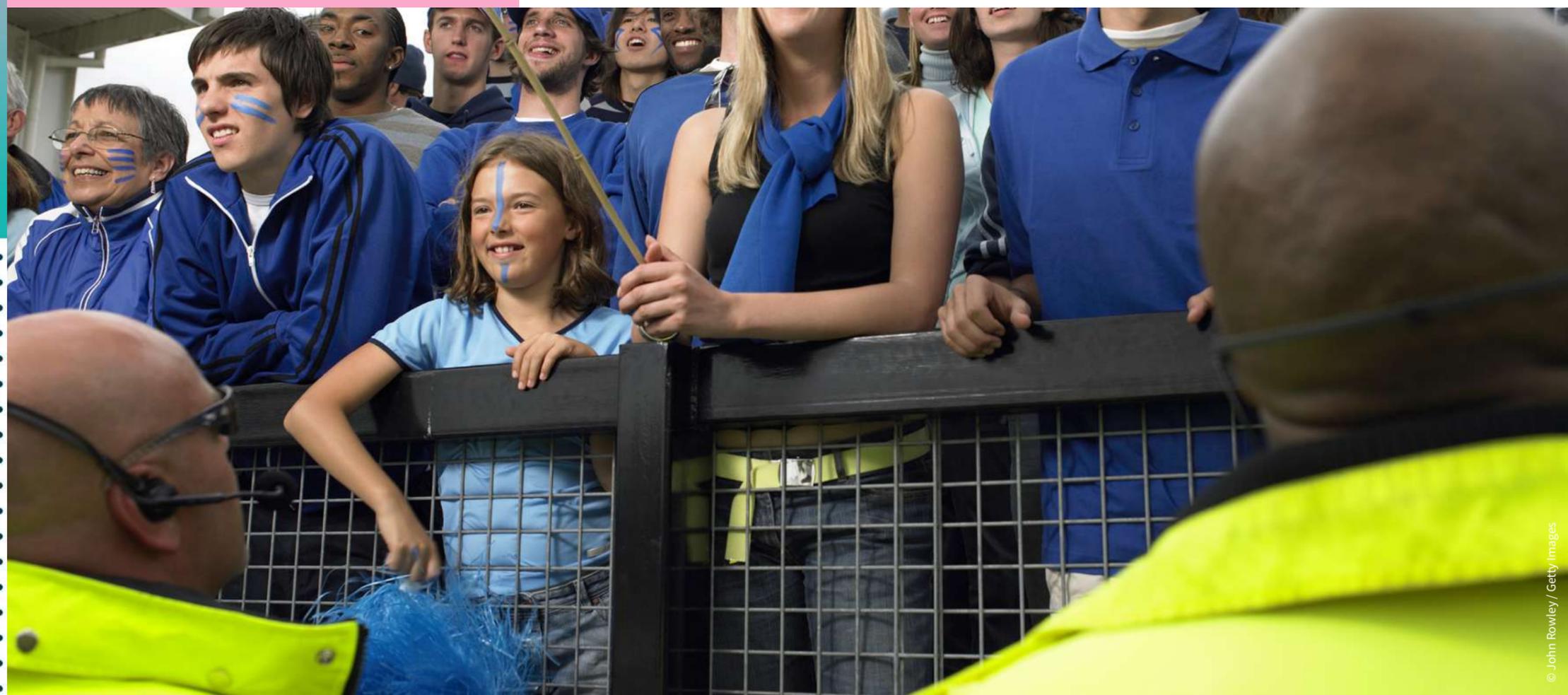
- Le comité d'organisation de Paris 2024 se doit de sécuriser l'intérieur des sites de compétition et de non-compétition (Village des athlètes, Cluster des médias, etc.) ;
- L'État est le garant de la sécurité des personnes et des biens dans l'espace public et conserve la possibilité de reprendre totalement la responsabilité en cas de risque majeur ;
- Les collectivités territoriales sont quant à elles responsables de la sécurisation des zones de célébration qu'elles souhaiteraient organiser.

La sécurisation des abords des sites olympiques a fait l'objet d'une attention plus particulière avec la délimitation de deux catégories de périmètres¹³⁰ :

- Des périmètres « organisateurs » correspondant aux zones de sécurité à proximité immédiate des différents sites olympiques et paralympiques. Ces zones ne seront accessibles qu'aux personnes autorisées, c'est-à-dire munies d'une accréditation ou d'un titre d'accès (billet) ;
- Des périmètres « État » correspondant à différents périmètres de protection et les périmètres d'interdiction de la circulation motorisée.

Pour ce qui relève de son périmètre de responsabilité, à savoir les sites de compétition et de non-compétition ainsi que leurs abords immédiats, Paris 2024 a identifié très tôt un besoin de l'ordre de 22 000 agents de sécurité privée. Pour se préparer à y faire face, Paris 2024 a travaillé dès 2019 dans le cadre de la cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux à identifier les enjeux relatifs à ces besoins.

130 <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/perimetres-autour-des-sites-olympiques-et-paralympiques>



UNE MOBILISATION EN AMONT DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Pour faire face aux particularités du secteur (tensions de recrutement, déficit d'attractivité des métiers de la sécurité privée) et répondre à ses besoins propres (très ciblés dans le temps et sur le plan géographique), Paris 2024 a déployé une approche spécifique concernant ses marchés de sécurité. Deux leviers ont notamment été mobilisés :

- **Un levier de mobilisation de l'écosystème.** Paris 2024 a ainsi informé très en amont les acteurs du secteur quant à ses besoins afin de leur assurer une visibilité optimale. Trois rencontres ont été organisées entre avril et décembre 2022 mobilisant 230 participants dont 93 entreprises du secteur de la sécurité privée. Les entreprises de la région parisienne ont été particulièrement ciblées (représentant 87 % des entreprises mobilisées, dont 26 % en Seine-Saint-Denis).
- **Un levier concernant la procédure d'achats avec la mise en place d'une procédure spécifique composée de plusieurs vagues de candidature pour assurer la capacité du secteur à faire face au besoin.** Cette procédure était couplée à un allotissement géographique et en fonction de la nature des prestations à réaliser.

89 entreprises au total ont participé à la première vague de candidatures (dont 23 de Seine-Saint-Denis) et 61 ont déposé une offre (dont 15 de Seine-Saint-Denis). À l'issue de cette première vague (représentant 136 lots), 28 entreprises ont été désignées attributaires, dont 6 de Seine-Saint-Denis (représentant 24 % des lots attribués, soit 104 lots).

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

Le marché de la sécurité privée en France présente un caractère particulièrement atomisé avec un très grand nombre de très petites entreprises. En 2019, avant la crise sanitaire, 8 506 des 11 976 entreprises du secteur (soit 71 % du total) ne comptaient ainsi aucun salarié et 2 335 (19,5 %) n'en comptaient qu'entre 1 et 19. La crise sanitaire aurait contribué à fragiliser encore plus ce secteur avec une migration d'une partie des effectifs de la branche de la sécurité privée vers d'autres secteurs d'activité. Ainsi selon le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) le nombre de porteurs de carte professionnelle d'agent de sécurité est passé de 304 000 en 2021 à 280 000 (dont seulement 90 000 localisés en Île-de-France) en 2022. Outre le nombre d'agents de sécurité, un autre enjeu réside également dans la féminisation de ce secteur d'activité qui ne comptait que 11 % de femmes en 2017.

L'État s'est très largement engagé pour faire face à ces difficultés de recrutement et renforcer l'attractivité du métier d'agent de sécurité. Plusieurs actions ont ainsi été mises en place parmi lesquelles :

- **Des actions de communication.** Certaines étaient destinées à inciter les détenteurs de cartes professionnelles d'agents de sécurité privée en cours de validité ou avec une date d'expiration proche. D'autres étaient à l'attention des personnes en recherche d'emploi depuis plus de deux ans. Enfin, certaines ont ciblé des personnes inscrites dans des spécialités mobilisant des compétences valorisables pour l'exercice des métiers de la sécurité privée.
- **Des actions en matière de formation professionnelle ciblant notamment les étudiants et les publics en insertion** afin de les orienter vers les formations au métier d'agent de sécurité privée puis vers les entreprises attributaires des marchés de sécurité de Paris 2024.

Par ailleurs, l'État a également mis en place des aménagements réglementaires afin d'attirer de nouveaux publics, en particulier des étudiants vers qui 3 000 missions de sécurité ont été fléchées¹³¹. Ces aménagements concernent notamment les modalités de formation au métier d'agent de sécurité privée en matière événementielle. Parmi les principales initiatives en la matière, on retrouve notamment :

- **La création d'une nouvelle carte professionnelle** « Surveillance grands événements » (SGE) par le décret n°2022-592 du 20 avril 2022¹³² afin de participer à la sécurisation de la Coupe du monde de rugby France 2023 et des Jeux de Paris 2024 ;
- **La création, par l'arrêté de décembre 2022¹³³, d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)** « Participer aux activités privées de sécurité des grands événements »¹³³ afin de permettre aux étudiants de se voir délivrer la carte professionnelle SGE ;
- **Un assouplissement, par l'arrêté du 24 janvier 2023, des conditions de formation pour l'obtention de ce CQP,** en autorisant les organismes de formation à dispenser à distance une semaine de formation théorique (sur trois semaines au total) et, par l'arrêté du 3 février 2023¹³⁴, en augmentant le nombre de stagiaire maximum de 12 à 15 par session.

En outre, depuis septembre 2022, France Travail déploie un plan d'action pour répondre aux enjeux du secteur de la sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques. Tout d'abord en sensibilisant les demandeurs d'emploi aux métiers de la sécurité pour favoriser les orientations professionnelles vers le secteur, en déployant avec le Conseil Régional Île-de-France plus de 20 000 emplois de formations entre 2023 et juin 2024 dans le domaine de la sécurité à destination des publics en recherche d'emploi et enfin en mettant en place un accompagnement spécifique de chaque entreprise attributaire des marchés de la sécurité de Paris 2024 pour répondre à leurs besoins en recrutement.

Ainsi à fin février 2024, plus de 155 000 demandeurs d'emploi franciliens ont été sensibilisés par France Travail aux métiers de la sécurité et aux opportunités offertes par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, plus de 20 000 personnes sont d'ores et déjà entrées en formation dans le domaine de la sécurité et enfin 11 530 recrutements ont été réalisés dans le secteur de la sécurité.

Toutes ces mesures visent à permettre à Paris 2024, mais aussi plus largement aux organisateurs d'événements sportifs et culturels, de pouvoir faire face à leurs besoins en termes d'agents de sécurité privée et à répondre aux tensions de recrutement et au déficit d'attractivité que rencontre ce métier.

131 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/3-000-missions-de-securite-pour-les-etudiants-l-occasion-des-jeux-de-paris-89224>

132 <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000045631922/>

133 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6214/>

134 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047111066>



3.2.12 BILLETTERIE

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Les Jeux n'auraient pas la même saveur sans l'engouement et l'encouragement des spectateurs venus pour assister à cet événement unique.

Les spectateurs ont ainsi la possibilité d'acheter des millions de billets pour toutes les épreuves sportives et toutes les finales (sauf le surf), ainsi que les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux. La diversité des spectateurs contribuera à faire de cette fête un événement fédérateur et universel.

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

Paris 2024 a l'ambition d'organiser des Jeux ouverts et accessibles à tous les publics. En particulier, le comité d'organisation souhaite favoriser l'accès aux Jeux aux personnes éloignées des grands événements sportifs et culturels.

Afin d'atteindre cet objectif, Paris 2024 s'est engagé à offrir une gamme de prix diversifiée avec un important volume de billets à tarifs accessibles :

- Le prix d'entrée est de 24 euros pour tous les sports olympiques et 15 euros pour les sports paralympiques ;
- Près de la moitié des billets pour le grand public sont à 50 euros ou moins pour les Jeux Olympiques ;
- Les tarifs des finales sont à partir de 25 euros pour les Jeux Paralympiques et 50 euros pour les Jeux Olympiques ;
- 80 % des places sont à 50 euros et moins pour les Jeux Paralympiques.

Dans la continuité de son ambition d'ouvrir les Jeux au plus grand nombre, Paris 2024 a mis en place d'autres initiatives solidaires.

- Le comité d'organisation s'est engagé à financer l'achat de 100 000 billets à l'attention de publics prioritaires.
- Dès le lancement de la billetterie, 1 million de billets étaient réservés aux collectivités afin de soutenir leurs programmes sociaux et d'engagement autour des Jeux.
- Grâce à la billetterie solidaire développée avec le Secours populaire français et l'entrepreneur Alexandre Mars, chaque acheteur de billets peut faire un don de 2 € pour permettre à des personnes en situation de précarité de vivre, elles aussi, les Jeux en personne. Les dons couvriront le prix des billets mais aussi les frais de déplacement des familles, jeunes, seniors, et personnes en situation de handicap qui bénéficieront de ce dispositif.

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DE LA BILLETTERIE DES JEUX

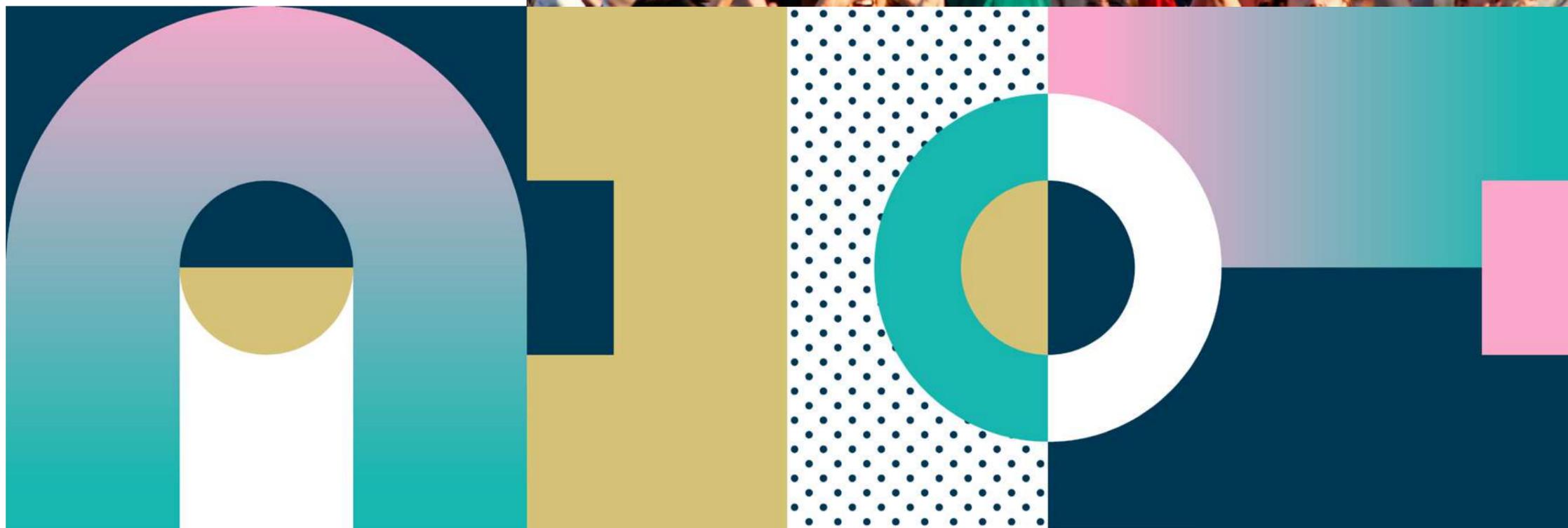
En matière d'accessibilité numérique, l'outil de vente de la billetterie respecte les critères du référentiel international Web Content Accessibility Guidelines (WCAG), avec en complément :

- L'ajout d'un service d'assistance pour les personnes sourdes et malentendantes ;
- Une assistance via un chatbot, avec du personnel formé à répondre aux questions sur l'accueil des PSH ;
- Le calendrier des compétitions et le guide de la billetterie accessibles pour les déficients visuels dans une version alternative.

Ensuite, deux types de places sont proposées aux personnes en situation de handicap : des places réservées pour les personnes en fauteuil roulant (PFR) et des places plus faciles d'accès pour les PSH qui n'utilisent pas de fauteuil roulant. Il est systématiquement possible d'ajouter un billet accompagnateur. Ces places représentent 2 % de billets proposés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Dans le cadre de la billetterie des Jeux Olympiques, ces places ont été mises en vente au tirage au sort. Depuis le 26 juillet 2023, Paris 2024 a ouvert à la vente des places PFR et PSH restantes.

Dans le cadre de la billetterie des Jeux Paralympiques qui a ouvert le 9 octobre 2023, la proportion de billets pour les PFR et PSH va au-delà des référentiels standards français et répond aux référentiels du Comité International Paralympique en matière d'accessibilité de la billetterie. D'une part, les billets PSH prévoient une offre inédite par rapport aux éditions précédentes des Jeux, notamment pour accompagner les besoins d'accès des personnes en situation de handicap divers et variés. D'autre part, lorsque la configuration du site le permet, un volume significatif de places PFR a été configuré pour les sports en fauteuil roulant.



3.3 S'EMPARER DE CHAQUE SYMBOLE DES JEUX

3.3.1 L'EMBLÈME

Pour la première fois, l'emblème est commun aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Un choix fort, qui incarne une vision des Jeux humaniste et fraternelle, témoignant de la volonté de Paris 2024 de contribuer à changer les regards sur le handicap.

L'emblème associe trois symboles iconiques – la médaille d'or, la flamme et Marianne – pour dessiner le visage des Jeux de Paris 2024.

LA MÉDAILLE, symbole du sport.

En épousant la forme et la couleur de la plus belle des récompenses sportives, l'emblème exprime une valeur clé du sport : le dépassement de soi. C'est cette même exigence qui guide Paris 2024, afin d'être à la hauteur des engagements pris, de créer des Jeux différents, plus responsables et inclusifs.

LA FLAMME, icône du Mouvement olympique et paralympique.

Elle se transmet d'édition en édition, et fait le lien entre les nations et les générations. La flamme illustre l'énergie unique des Jeux, qui fédèrent et agissent comme un accélérateur de solutions.

MARIANNE, image de la France.

Avec ses traits féminins, l'emblème de Paris 2024 rend hommage à l'une des représentations de notre pays. Marianne incarne un mélange de générosité, d'audace et de créativité qui inspire les Jeux.



3.3.2 LES MASCOTTES

Depuis leur apparition, les mascottes ont toujours eu une place à part. Extrêmement populaires, elles tissent un lien émotionnel entre les Jeux et leurs publics. Inspirées du bonnet phrygien⁴⁵, la Phryge olympique et la Phryge paralympique accompagneront les Français sur le chemin de la révolution par le sport, incitant le plus grand nombre à la pratique du sport au quotidien.

INCLUSION

En faisant le choix d'une mascotte paralympique présentant un handicap visible, Paris 2024 réaffirme son ambition de donner une véritable visibilité aux personnes en situation de handicap, et de promouvoir les valeurs d'inclusion des Jeux Paralympiques et du sport.

Doudou & Compagnie – l'un des deux fabricants des mascottes des Jeux – a investi dans un moule de production spécifique pour que la prothèse de course de la mascotte paralympique puisse reproduire les principales caractéristiques d'une lame en carbone (toucher doux et résilience). Sous sa semelle, « Paris 2024 » est inscrit en braille, pour plus d'accessibilité.

PRODUCTION LOCALE

Grâce à l'élan des Jeux, Doudou & Compagnie relève le défi de relocaliser une partie de sa production en France pour Paris 2024 : un challenge de taille pour réindustrialiser et développer le savoir-faire de la peluche en France, y compris au-delà des Jeux.

Avec près de 400 000 peluches à produire, l'entreprise a fait le choix :

- D'agrandir son usine en Bretagne (passant d'une usine de 1 000 m² à 3 500 m²) et d'augmenter ses capacités de production en France, en recrutant et formant 35 salariés supplémentaires en emplois durables ;
- De réaliser 78 % de la fabrication (assemblage, couture, rembourrage et finitions) en France pour cette partie de leur offre, la préparation des pièces étant réalisée en amont dans ses usines en Chine.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Toutes les peluches officielles seront fabriquées avec du polyester recyclé certifié GRS, dans une proportion allant de 40 % à 95 % de la matière selon les modèles. Beaucoup moins gourmand en eau et en consommation d'énergie, le polyester recyclé permet de réduire d'au moins 30 % les émissions de GES par rapport à du polyester classique¹³⁵. Il est aussi très solide et résistant.

135 Source : Waste & Resources Action Programme



3.3.3 LA TORCHE

La torche est un objet emblématique des Jeux. Elle est utilisée pour transmettre la flamme olympique, puis la flamme paralympique, d'un relayeur à l'autre. Trait d'union des célébrations, la torche diffusera sur son passage un message de paix et d'unité. Objet d'art autant que technologique pour garantir le maintien de la flamme, Paris 2024 a choisi d'optimiser l'utilisation des torches afin d'en réduire le nombre.

2 000 TORCHES PRODUITES, SOIT 5 FOIS MOINS QUE LORS DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES DES JEUX

DESIGN

La torche incarne par sa forme, sa couleur et ses inspirations, l'identité de chaque édition. Pour créer un objet à l'image des Jeux de Paris 2024, le designer français Mathieu Lehanneur s'est inspiré de trois marqueurs forts :

- **L'égalité, valeur motrice du projet de Paris 2024.** Elle s'ancre dans le choix d'organiser – pour la première fois – des Jeux Olympiques paritaires. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 partagent également une torche au même design. Symbole de cette égalité, elle joue d'une symétrie parfaite, tant dans l'axe horizontal que vertical ;
- **L'eau occupera une place à part pendant les Jeux de Paris 2024.** Arrivée par la mer Méditerranée à bord du Belem, la torche fera voyager la flamme olympique par-delà les océans Atlantique, Indien et Pacifique à l'occasion du « Relais des Océans », pour rejoindre 5 territoires ultra-marins. Théâtre de la cérémonie d'ouverture, la Seine est également la colonne vertébrale de ces Jeux ;
- **L'apaisement,** symbolisé par l'idéal de la trêve olympique, est au cœur d'une tradition millénaire. Depuis la Grèce antique, la flamme olympique porte ainsi un message d'unité et de paix auprès des peuples et des nations.

FABRICATION

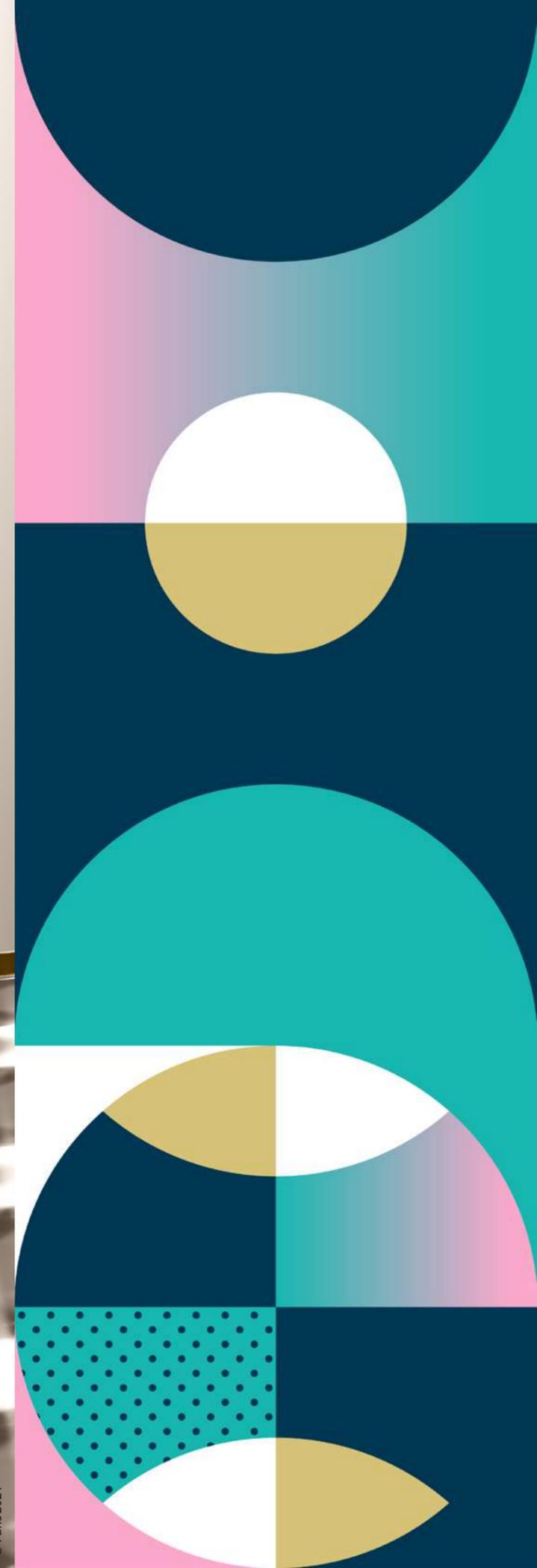
La torche de Paris 2024 est fabriquée par ArcelorMittal, leader mondial de l'acier et Partenaire Officiel de Paris 2024. Pour la fabriquer, ArcelorMittal a mobilisé trois de ses sites français, ainsi que des prestataires français soigneusement choisis pour l'excellence de leurs savoir-faire. ArcelorMittal a mis en œuvre son expertise en matière d'acier à empreinte carbone réduite et a produit pour la torche un acier issu à 100 % du recyclage répondant aux exigences du design.

SECONDE VIE

À l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques, la flamme olympique, puis la flamme paralympique, s'éteindront alors que toutes les torches seront réemployées.

CARBURANT

À la différence des Jeux précédents, les torches sont réutilisées car rechargeables. Le carburant utilisé est du biogaz français.



3.3.4 LE RELAIS DE LA FLAMME

Le Relais de la Flamme Olympique, puis le Relais de la Flamme Paralympique, mobiliseront le grand public tout au long de leur parcours pour célébrer l'arrivée des Jeux, et mettront en lumière la beauté des patrimoines naturel et culturel français. Les porteurs de la flamme seront les visages de ces « Relais des Éclaireurs » : à l'image de la diversité de la société, ils incarnent la volonté du comité d'organisation de valoriser les acteurs du sport, engagés au quotidien, sur l'ensemble du territoire.

CHIFFRES-CLÉS

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

10 000
PORTEURS DE LA FLAMME

66 VILLES ÉTAPES
ET 450 VILLES TRAVERSÉES

RELAIS DE LA FLAMME PARALYMPIQUE

1 000 PORTEURS DE LA FLAMME
50 VILLES TRAVERSÉES
DANS TOUTES LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

10 % d'insertion professionnelle parmi le personnel recruté pour le Relais de la Flamme

100 % des équipements et matériaux utilisés auront une seconde vie

OBJECTIF DE ZÉRO impact sur les espaces naturels protégés

INCLUSION

Le choix des porteurs de la flamme participant aux relais est à l'image de l'engagement de Paris 2024 pour plus d'inclusion. Deux critères prioritaires ont été appliqués : la parité et l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH). Le parcours du Relais de la Flamme Paralympique a également été conçu en collaboration avec le CPSF¹³⁶ (validé par l'IPC¹³⁷) et valorise les territoires qui s'engagent pour plus d'inclusion dans le sport. L'intégralité des 64 sites de célébration et des 400 centres de porteurs de la flamme est d'ailleurs accessible aux PSH.

ENGAGEMENT DES ACTEURS

Les célébrations du Relais de la Flamme seront organisées par les collectivités hôtes. C'est l'occasion pour Paris 2024 de partager sa vision pour la restauration (valorisation des produits et savoir-faire des acteurs locaux), qui sera intégrée aux outils de mise en œuvre opérationnelle.

En collaboration avec Ecologic (association d'intérêt général qui organise la collecte, le réemploi et la revalorisation des articles de sports et de loisirs à l'échelle nationale), Paris 2024 proposera également un dispositif de sensibilisation du public sur 47 sites de célébration. Chaque stand mettra en avant les bons usages pour allonger la durée de son matériel sportif et lui donner une seconde vie.

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

Les Relais sont des événements itinérants qui impliquent des déplacements. De nombreux choix ont cependant été faits pour réduire au maximum leur empreinte carbone :

- Le schéma logistique et le plan d'hébergement ont été optimisés pour réduire la distance parcourue par le convoi.
- La production des journées du Relais de la Flamme dans les Outre-Mer a été déléguée au maximum à des agences locales pour réduire les déplacements.
- Conformément à sa stratégie responsable des achats, le prestataire opérant les Relais a choisi ses fournisseurs (logistique, signalétique, blanchisserie, dalles, etc.) en tenant compte de leurs engagements sociaux et environnementaux.
- Les partenaires de Paris 2024 et les territoires se sont aussi mobilisés. Le groupe BPCE a mis à disposition 2 bateaux pour transporter la flamme de manière responsable depuis la Grèce jusqu'à Marseille et ensuite de la métropole jusqu'aux DOM-TOM.
- Les collectivités accueillant une célébration du Relais de la Flamme étudient en premier lieu les points d'accès au réseau électrique pour brancher l'événement, que ce soit sur des points existants pour les lieux déjà équipés ou des points à créer. Pour la création de nouveaux points, un certain nombre de collectivités ont étudié l'opportunité d'installer des bornes électriques événementielles pérennes qui serviront aussi pour d'autres événements.



© Paris 2024 / Milos Bicanski / SIPA PRESS

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Tous les équipements et matériels nécessaires au bon déroulement des Relais auront une seconde vie, qu'il s'agisse de réemploi (les kits de signalétique, etc.) ou de recyclage (les cartouches des torches, etc.). Un travail d'optimisation entre le Relais Olympique et le Relais Paralympique a également été fait pour réutiliser des véhicules, de la signalétique, des équipements, du matériel, etc.

Paris 2024 a par ailleurs conçu les temps de célébration sur des dalles sportives créées pour le Relais de la Flamme et laissées en héritage aux villes-hôtes. Plutôt que des décors scéniques éphémères, elles permettent d'aménager l'espace public pour inciter à la pratique sportive.

Partenaire des Relais, Coca-Cola fournira des fontaines pour la distribution de boissons sur les sites de célébration, permettant d'éviter le recours à des bouteilles plastiques.

INSERTION

Paris 2024 vise un taux de près de 10 % d'insertion professionnelle pour les prestations liées au Relais de la flamme. Toutes les entreprises impliquées (gestion de projet, opérations, services, signalétique, communication) se mobilisent pour mettre en œuvre cet objectif, qui représente plus de 8 000 heures travaillées. Paris 2024 a par exemple eu recours à des entreprises des territoires pour les prestations de restauration du staff le midi. Parmi elles, 10 % sont des entreprises d'insertion, des entreprises adaptées ou des ESAT.

Des collaborations ont également été nouées avec des entreprises adaptées ou des ESAT, partout en France : 37 d'entre elles contribuent au nettoyage des uniformes du staff, 2 gèrent la relation téléphonique avec les porteurs de flamme et 1 assure l'impression des documents de route.

“

Le Relais de la Flamme est un formidable catalyseur de l'énergie des territoires d'une nation qui accueille les Jeux Olympiques et Paralympiques autour de l'événement. Le Relais de la Flamme 2024 s'annonce comme un puissant agrégateur de personnes de tous horizons en amont de l'ouverture des Jeux. Le CPSF travaille aux côtés de Paris 2024 pour rendre le Relais olympique puis paralympique le plus représentatif de la diversité de la société française. Des sportifs en situation de handicap composeront les relais collectifs tandis que les athlètes paralympiques figureront en bonne place parmi les porteurs de la flamme à travers un parcours qui met en valeur des lieux iconiques pour le Para sport français. »

ELIE PATRIGEON
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU COMITÉ PARALYMPIQUE & SPORTIF FRANÇAIS PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE DE DÉPARTEMENTS DE FRANCE



3.3.5 LES CÉRÉMONIES D'OUVERTURE

Les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent la plus grande fête sportive au monde. Pour en marquer le début, Paris 2024 a voulu proposer des cérémonies d'ouverture exceptionnelles.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES

+300 000
SPECTATEURS ATTENDUS

+100 BATEAUX MOBILISÉS
FLOTTE POUR LA PARADE, RÉSERVE ET CONNEXE

6 KM DE PARCOURS
SUR LE SEINE

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JEUX PARALYMPIQUES

65 000
PERSONNES ATTENDUES



Les Jeux de Paris 2024 organisés autour du fleuve sont la démonstration de ce que peuvent apporter les voies navigables à la ville durable de demain. Cela se concrétise notamment par la cérémonie avec une armada de bateaux plus écologiques, la mise en place d'une logistique fluviale pour une construction bas carbone du Village, l'aménagement d'un bras de Seine pour maintenir les activités économiques fluviales pendant les Jeux et accueillir demain de nouvelles activités nautiques. À travers la convention signée avec Paris 2024, nous réaffirmons notre engagement et notre volonté de faire du fluvial l'une des pierres angulaires de la réussite de cet événement d'ampleur planétaire et d'enrichir ainsi son héritage. »

CÉCILE RUEZARD
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE VOIES
NAVIGABLES DE FRANCE

PROMOUVOIR L'OUVERTURE ET L'INCLUSION

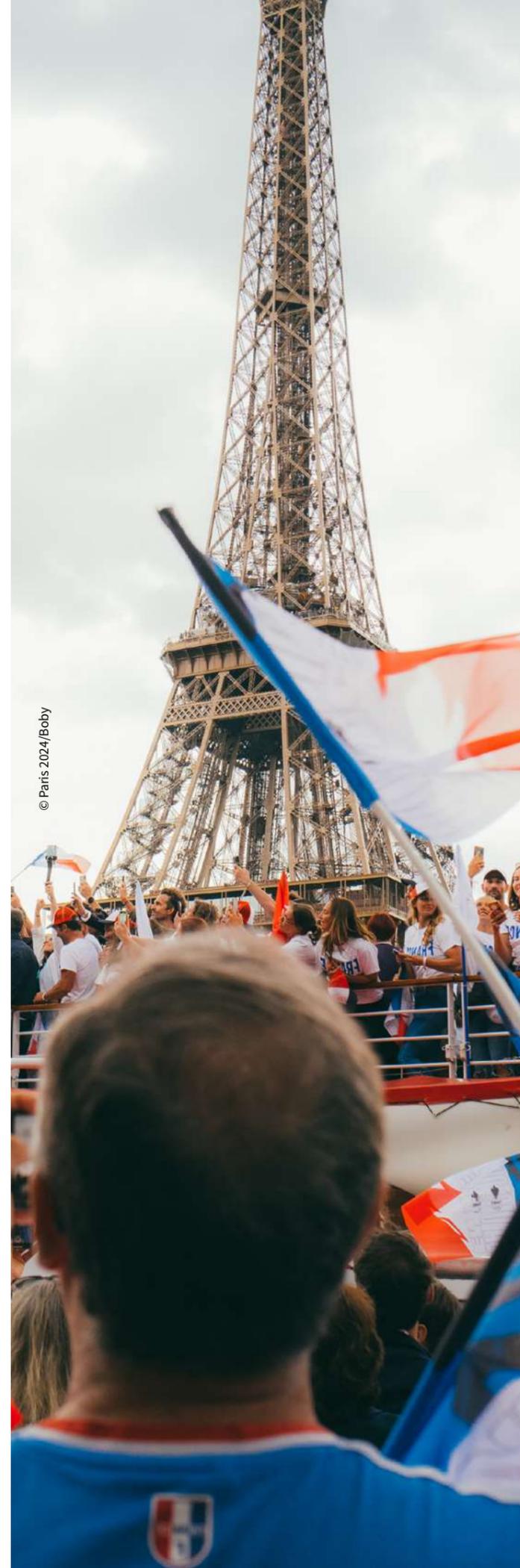
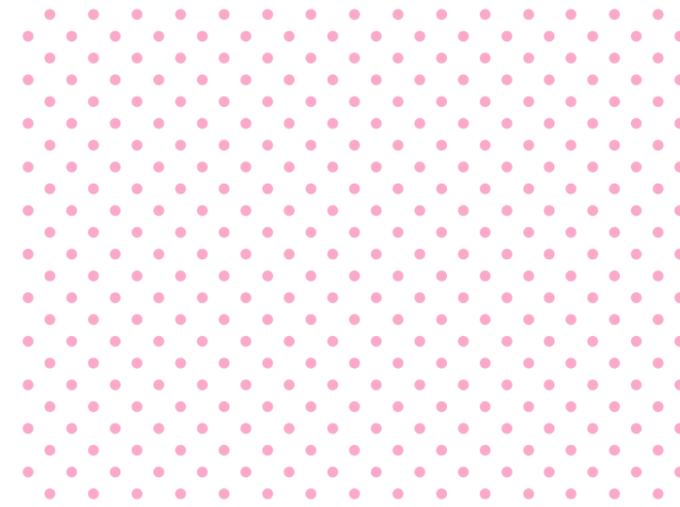
L'organisation des cérémonies d'ouverture hors stade, accessible au plus grand nombre, est inédite dans l'histoire des Jeux. Pour la cérémonie des Jeux Olympiques, les athlètes défilent sur le fleuve, dans des embarcations dédiées aux délégations nationales. Les spectateurs pourront profiter d'accès gratuits sur les quais hauts, tandis que les quais bas (entre le pont d'Austerlitz et le pont d'Iéna) seront réservés aux spectateurs munis de billets payants. Paris 2024, la Ville de Paris et les autorités compétentes travaillent ensemble pour accueillir les personnes en situation de handicap (PSH) et les usagers en fauteuil roulant (UFR) sur les quais hauts et bas, en tenant compte de leurs besoins.

La cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques se tiendra quant à elle sur la place de la Concorde et le bas des Champs-Élysées, offrant aux athlètes paralympiques et officiels d'équipe un cadre grandiose, en pleine lumière et au plus près du public. Près de 30 000 personnes pourront accéder gratuitement au bas des Champs-Élysées et célébrer les athlètes. Paris 2024 souhaite ainsi envoyer au monde un message fort en faveur de l'inclusion, qui sera porté tout au long des Jeux. Le comité d'organisation a également travaillé en étroite collaboration avec le Comité International Paralympique, le Comité Paralympique et Sportif Français et les autorités compétentes, pour intégrer au mieux les principes d'accessibilité universelle et faire en sorte que les athlètes, comme les spectateurs, puissent pleinement profiter de l'expérience.

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Une cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques sur la Seine est une opportunité unique d'accélération de la transformation du mix énergétique des bateaux navigant sur le fleuve. Dans cette dynamique, Paris 2024 collabore avec les deux gestionnaires du domaine public fluvial de la Seine – Voies navigables de France et HAROPA PORT – qui bénéficient également du soutien financier de l'État et de l'action coordonnée du préfet de Région.

- Les deux gestionnaires participent à l'effort de réduction des émissions de GES des Jeux en encourageant le développement des bateaux à motorisation électrique. Ainsi, pendant la cérémonie une trentaine de bateaux participant au défilé seront à propulsion électrique.
- HAROPA PORT accompagne l'électrification des quais des ports parisiens avec au total 78 bornes de rechargement disponibles à terme.



© Paris 2024/Boby



La Seine, ses quais et ses ports se trouvent au cœur de l'organisation des Jeux de Paris 2024 : non seulement parce que le fleuve accueillera la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et plusieurs épreuves en eau libre, mais aussi parce qu'il jouera un rôle majeur en termes de logistique urbaine fluviale. HAROPA PORT s'investit ainsi depuis près de trois ans aux côtés de Paris 2024 et des services de l'État. Grâce aux Jeux Olympiques et Paralympiques, nous avons notamment engagé la transition énergétique de la flotte fluviale : l'ensemble des bateaux-promenade, transportant près de 9,5 millions de touristes par an, fonctionneront grâce à des moteurs électriques d'ici 2037, en cohérence avec les accords de Paris. Cette action, comme toutes celles que nous avons menées dans ce contexte des Jeux de Paris 2024 – électrification des quais, restauration de la qualité de l'eau, baignabilité – bénéficiera de la formidable visibilité que les Jeux de Paris donneront à la Seine. »

STÉPHANE RAISON
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE HAROPA PORT



3.3.6 LES UNIFORMES DES VOLONTAIRES

Les volontaires sont le visage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ce sont eux qui au travers d'une multitude de missions participent à la bonne tenue de l'événement. 45 000 volontaires, c'est autant de personnes uniques, avec leurs singularités et leurs besoins personnels. Tous différents mais tous unis derrière un uniforme identifiable, technique et polyvalent.

Le défi de Décathlon, Partenaire Officiel de Paris 2024, était de concevoir une panoplie de produits répondant à chacun d'entre eux, visible et adaptée aux différentes conditions météorologiques. Source de fierté, cet uniforme constitue un marqueur pour Paris 2024. Il traduit la dynamique des Jeux à travers son style et sa praticité. À l'image du look de Paris 2024, il véhicule aussi l'ensemble des valeurs portées par le Comité.

15 pièces composent l'uniforme du volontaire, cela représente + de 900 000 pièces éco-conçues

100% des t-shirt conçus et produits en France, en partie par des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

La panoplie de l'uniforme a été éco-conçue, afin de réduire son impact environnemental :

- **100% des pièces sont labellisées Écodesign ;**
- **79% de la matière (en masse) est éco-conçue** (matière recyclée, teinture moins impactante, coton biologique, etc.) ;
- **Pour les t-shirts, fabrication dans un polyester 100% recyclé** issu de bouteilles de plastiques et de textiles usagés ;
- **Unisexe, elle convient à toutes les morphologies**, contribuant à éviter le surplus de stocks homme ou femme ;
- **Le nombre de pièces a été soigneusement étudié** pour répondre aux besoins des volontaires, tout en réduisant les quantités inutiles ;
- **Le motif de la panoplie - la marinière - a été découpé dans un rythme aléatoire, donnant un dégradé unique.** Ce procédé s'inscrit dans une démarche écoresponsable en évitant les déchets de matières.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INSERTION

À l'été 2023, 53% des pièces de la panoplie avaient été fabriquées dans des usines françaises et 2 entreprises sociales et solidaires avaient participé à la production de plus de 100 000 t-shirts, contribuant ainsi à l'insertion professionnelle de 33 personnes durant l'année de production.



3.3.7 LES MÉDAILLES

Les médailles incarnent la créativité de Paris 2024 avec un concept exceptionnel : la rencontre de l'objet le plus convoité des Jeux avec le symbole iconique de la France et de Paris, la tour Eiffel. Chaque médaillé recevra ainsi un morceau de fer d'origine de la tour Eiffel, placé au cœur de sa médaille.

Pour que l'objet rêvé par les athlètes soit véritablement fait pour eux et avec eux, Paris 2024 a associé la Commission des Athlètes, présidée par Martin Fourcade, aux choix créatifs du design des médailles. Elles sont également le fruit du savoir-faire de l'artisanat français : imaginées avec les artisans de la Maison de joaillerie du groupe LVMH (Partenaire Premium), Chaumet, elles ont été fabriquées à l'Hôtel de la Monnaie, tandis que les rubans ont été confectionnés par des métiers à tisser installés à Saint-Étienne.

15 médailles produites pour les Jeux de Paris 2024

18 grammes d'insert de la tour Eiffel par médaille

Utilisation d'or, d'argent et de bronze
100% recyclés en France

Des médailles entièrement conçues et fabriquées en France

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'intégration d'un morceau de fer d'origine de la tour Eiffel est un message fort en faveur de l'économie circulaire grâce au réemploi du métal le plus iconique du patrimoine français. Certains éléments métalliques ont en effet été définitivement retirés lors de campagnes de rénovation et précieusement conservés. Pour les Jeux de Paris 2024, la Société d'Exploitation de la tour Eiffel a permis à ces véritables morceaux d'histoire de trouver une deuxième gloire.

L'or et l'argent intégré aux médailles pour Paris 2024 sont tous deux certifiés 100 % recyclés par le *Responsible Jewellery Council*, l'un des principaux organes de contrôle des bonnes pratiques d'approvisionnement en or et métaux précieux. Les médailles de bronze sont constituées d'un alliage de cuivre, d'étain et de zinc provenant du réemploi de chutes de métal issues d'autres productions de la Monnaie de Paris.

INCLUSION

Paris 2024 réaffirme son ambition de rapprochement des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques puisque les médailles ont une face commune, sertie d'un morceau de fer d'origine de la tour Eiffel. Les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques ayant chacun leur propre histoire, deux récits singuliers s'écrivent sur l'autre face des médailles.



3

4

5

**« CONTINUER
LA COURSE » :
UN HÉRITAGE
PARTAGÉ**

4.1

PARIS 2024
ACCÉLÉRATEUR
DE LA TRANSFORMATION
DE L'ÉVÉNEMENTIEL

p.157

4.2

LA TRANSFORMATION
DES TERRITOIRES

p.165

4.3

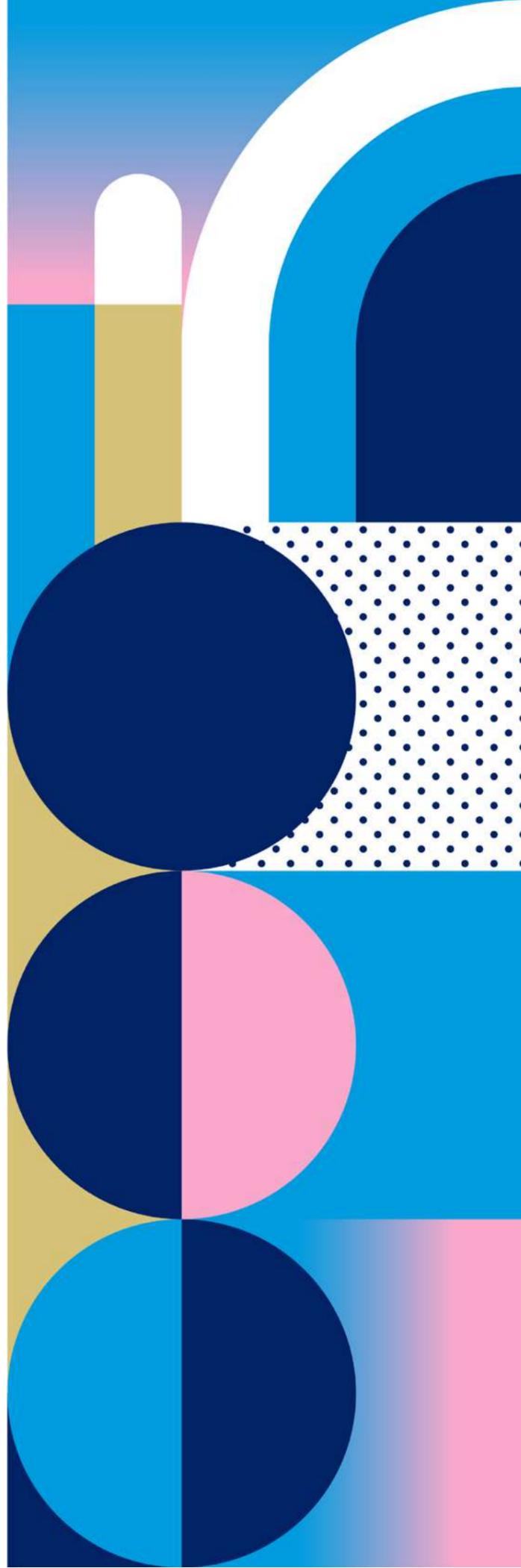
LA COOPÉRATION POUR
RENFORCER L'HÉRITAGE
INTERNATIONAL

p.183

4.4

ACCOMPAGNER
L'ÉVOLUTION
DES COMPORTEMENTS

p.187



4.1 PARIS 2024 ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Paris 2024 a la volonté de proposer un nouveau modèle de Jeux, plus responsable et en phase avec les défis de leur époque. Le comité d'organisation a ainsi conçu des méthodes, des guides pratiques et des solutions concrètes pour faire évoluer les comportements. Véritable laboratoire au service de la transition écologique, ce travail n'a de sens que s'il peut être transmis et servir de socle pour que d'autres poursuivent cet héritage. Ces outils contribuent d'ailleurs déjà à créer une dynamique en faveur de la transformation écologique du monde du sport et de l'événementiel, et devraient continuer à inspirer bien après 2024.

LES MÉTHODES

Paris 2024 a développé des méthodes afin de livrer des Jeux plus sobres et responsables, tant sur le plan social qu'environnemental. Elles reposent sur des outils innovants et se distinguent par leur degré de détails qui infuse tout le projet. Qu'il s'agisse de de l'approche carbone, de la stratégie responsable des achats, de la préservation de la biodiversité, d'économie circulaire, de la stratégie numérique responsable ou de celle pour une restauration durable, toutes ont été conçues pour les Jeux de Paris 2024, avec la volonté que d'autres acteurs et organisations s'en emparent. C'est déjà le cas, puisque le CIO demande désormais par exemple une stratégie et un plan d'action biodiversité aux comités d'organisation des prochaines éditions.

L'APPROCHE CLIMAT

En rupture avec les pratiques habituelles événementielles mais pas que, Paris 2024 a choisi de se fixer une empreinte carbone cible en amont des Jeux, sur la base d'estimations. Cela représente un véritable changement de modèle puisqu'il ne s'agit plus de raisonner dans une logique de mesure ex-post puis de compensation de l'impact, mais d'anticiper et planifier les mesures de réduction. Pour développer sa méthode, le comité d'organisation s'est appuyé sur la base de l'approche ERC - éviter, réduire, compenser - à laquelle il a ajouté deux étapes : anticiper les émissions afin de bien comprendre les marges de réduction et/ou de maîtrise, puis de mobiliser tout son écosystème dans la lutte contre le changement climatique grâce à la force des Jeux. Paris 2024 s'est d'ailleurs doté d'un outil créé par et pour le comité pour suivre l'évolution de ses émissions et ainsi prioriser ses choix et piloter sa stratégie.

L'APPROCHE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Avec l'empreinte matière, le comité d'organisation a développé une approche inédite pour estimer, réduire et suivre sa consommation de ressources avant, pendant et après les Jeux. La stratégie d'économie circulaire s'appuie sur une estimation de l'empreinte matière et anticipe la gestion et la seconde vie des ressources, avec une gouvernance dédiée, contribuant à mobiliser l'écosystème de Paris 2024 (agences événementielles, opérateurs des Jeux, etc.) autour de ces enjeux. Transmis au CIO, ce travail constituera un précieux repère pour les comités d'organisation des prochaines éditions. Des outils - guides et cahiers d'impact notamment - ont également été conçus et mis à disposition de tous les acteurs des Jeux.

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Paris 2024 a développé une nouvelle méthode d'analyse d'impact des installations temporaires. Elle repose sur une méthode rigoureuse, mixant analyses de terrain, analyses bibliographiques et cartographiques, afin d'identifier les enjeux environnementaux et impacts possibles sur la biodiversité, et formuler des recommandations afin de les éviter et de les réduire. Ainsi, des solutions ont été déployées pour éviter du tassement des sols, pour réduire l'intensité des éclairages, pour protéger des arbres, etc. Les choix d'implantation ont également été pensés pour éviter certaines zones et protéger la faune et la flore. Paris 2024 contribue ainsi à faire évoluer les pratiques du secteur événementiel en matière d'infrastructures temporaires.

L'approche de Paris 2024 pour chacun de ses enjeux est détaillée dans la section 3.1.

DIFFUSION AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME

Pour assurer la meilleure diffusion de ces ressources, les membres de l'équipe Excellence Environnementale interviennent régulièrement depuis 2019 pour présenter les méthodes, outils et programmes mis en place :

- Auprès de l'ensemble des partenaires et prestataires des Jeux ;
- Auprès des collectivités-hôtes et l'ensemble des collectivités Terre de Jeux, les territoires accueillant des célébrations ;
- Auprès des délégations internationales (Comités Nationaux Olympiques et Paralympiques) ;
- Auprès du Club Développement Durable du ministère des Sports et du CNOSF, avec les représentants RSE des fédérations sportives et les équivalents pour les structures régionales ;
- Auprès du club des signataires de la charte des 15 engagements écoresponsables du ministère des Sports ;
- Auprès d'entités internationales, dont les signataires des initiatives « Sports for Climate Action » (UNFCCC) et « Sports for Nature » (UNEP et IUCN) ;
- Auprès des étudiants dans les universités ;
- Lors d'événements organisés par les parties prenantes du projet (acteurs publics, partenaires) et média.

138 CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, CPME, MEDEF, U2P.

139 <https://www.paris2024.org/fr/charte-sociale/>

140 Pour en savoir plus, se référer à la partie « Outils pour déployer la stratégie ».

ADEME

Paris 2024 a également signé une convention avec l'ADEME. Les deux organisations ont voulu mutualiser le pouvoir mobilisateur des Jeux et les connaissances fines de l'ADEME en matière de transformation écologique. L'ADEME a ainsi apporté son expertise à plusieurs projets de Paris 2024, notamment le développement du Coach Climat Événements ou encore le programme d'accompagnement à l'éco-conception pour les entreprises licenciées des Jeux.



Les Jeux de Paris 2024 peuvent être un accélérateur puissant de la transformation écologique, en faisant émerger des solutions nouvelles - que celles-ci soient méthodologiques, comportementales ou techniques - et en étant un levier de mobilisation, particulièrement du grand public. L'ADEME collabore avec le comité d'organisation dans ces différentes démarches d'héritage pour que ces innovations se diffusent au-delà des Jeux. »

NADIA BOEGLIN

DIRECTRICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES GRANDS COMPTES, ADEME ET MEMBRE DU COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX

La Charte sociale de Paris 2024

Dès la phase de candidature, Paris 2024 a souhaité organiser des Jeux à la fois plus responsables et inclusifs sur le plan social. Afin de tenir cet engagement, Paris 2024 et les organisations interprofessionnelles de salariés et d'employeurs¹³⁸ ont signé une Charte sociale¹³⁹ le 19 juin 2018¹⁴⁰. Au-delà de constituer une boussole dans l'organisation des Jeux, cette Charte sociale permettra également de léguer un héritage pour de futurs événements sportifs, tant ceux organisés en France que ceux qui se dérouleront dans d'autres pays dont les futures éditions des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le label Terrain d'Égalité

Paris 2024 a placé l'organisation des Jeux dans le cadre méthodologique du label "Terrain d'Égalité" qui constitue le reflet de la stratégie Egalité et Diversité de Paris 2024, un engagement concret et un outil de pilotage des actions mises en place au sein du comité d'organisation. Ce label, qui s'adresse à tous types d'événements sportifs quelle que soit leur taille, repose sur un cahier des charges de 20 critères qui concernent à la fois la préparation à l'événement que sa phase d'organisation à proprement parler. Les engagements relatifs au label "Terrain d'Égalité" concernent tout à la fois l'organisation interne que les parties prenantes des événements souhaitant se faire labelliser.

LES PLATEFORMES

↓ PLATEFORME ESS 2024

En 2018, Paris 2024, la SOLIDEO, Les Canaux et le Centre Yunus se sont associés pour créer le programme ESS 2024, afin d'encourager les structures de l'ESS à répondre aux marchés des Jeux. La plateforme ESS 2024¹⁴¹ met à disposition des ressources, des conseils et des formations afin de maximiser les chances des entreprises de remporter des offres. Le programme accompagne aussi les entreprises dans leurs réponses aux marchés : depuis sa création en 2018, plus de 750 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement individuel grâce à ce programme.

Dans le cadre du programme ESS 2024, Paris 2024 a élaboré des Cahiers d'impact. Cet outil permet à Paris 2024 de répertorier et de valoriser les savoir-faire, solutions et innovations sociales et environnementales existantes.

La méthodologie et les outils déployés dans le cadre d'ESS 2024 constitueront un héritage tangible de Paris 2024 pour organiser des événements économiquement responsables.

↓ ENTREPRISES 2024

Entreprises 2024 a été lancée en 2018 par Paris 2024, la SOLIDEO et la MEDEF avec pour objectif d'ouvrir les marchés des Jeux à toutes les entreprises, avec une attention particulière portée sur les TPE-PME et les structures de l'ESS. La plateforme informe et conseille les entreprises qui souhaitent répondre aux offres sur les marchés des Jeux. Entreprises 2024 compte aujourd'hui plus de 19 850 entreprises inscrites.¹⁴²

La plateforme a vocation à perdurer au-delà des Jeux pour faire connaître les appels d'offres liés à l'organisation de futurs grands événements sportifs organisés en France. Elle constitue en cela d'ores et déjà un héritage pour les acteurs économiques français.

↓ PEXE : RAPPROCHER LE MONDE DU SPORT ET LES ÉCO-ENTREPRISES

Les acteurs publics et privés du monde du sport sont conscients que, face aux enjeux climatiques et environnementaux, le secteur doit se transformer. Mais ils peinent parfois à identifier des outils et leviers à la hauteur de leurs ambitions. C'est pourquoi Paris 2024, avec le ministère chargé des Sports, soutient le Réseau national des solutions pour la transition écologique (PEXE) dans son ambition de rapprocher les éco-entreprises et le monde du sport, via un accès facilité à des solutions pour accélérer la transition écologique de ce dernier. Le PEXE a ainsi créé et valorisé des outils, animé un réseau d'acteurs (création de référents, espaces dédiés aux événements du PEXE) pour mobiliser les éco-entreprises membres du réseau face aux défis et besoins des acteurs du monde du sport.

L'approche de Paris 2024 pour chacun de ses enjeux est détaillée dans la section 3.1.

→ **3 ANNUAIRES DISPONIBLES EN LIGNE**¹⁴³ consacrés à des « solutions durables pour infrastructures pérennes et temporaires », « l'économie circulaire dans la restauration durable » et « des solutions pour une communication responsable ». En tout, 700 solutions sont référencées dans ces annuaires. Ils ont fait l'objet de 4 000 consultations en 2023 ;

→ **30 ACTEURS DU SPORT** étaient présents lors des derniers Forums nationaux des éco-entreprises et ont pu présenter leurs besoins (par exemple « La filière golf face au défi de la gestion durable de l'eau »).

↓ LA FABRIQUE DES JEUX

Dispositif innovant pour accompagner les TPE-PME et structures de l'ESS à répondre aux marchés des Jeux, la « Fabrique économique et solidaire des Jeux » est un modèle pertinent d'intermédiation qui peut être utile à bon nombre d'autres projets.

Initiée par le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis 2021, ce dispositif mutualisé « Fabrique économique et solidaire des Jeux » a été étendu en 2023 à l'ensemble des départements franciliens et dans les Bouches-du-Rhône grâce au soutien de l'État. Ainsi, sur ces territoires, les entreprises sont accompagnées pour saisir les opportunités de marchés via des échanges entre entreprises et donneurs d'ordre, des formations liées à la commande publique et aux logiques de groupement, etc.

DES RESSOURCES POUR DES ÉVÉNEMENTS PLUS RESPONSABLES

Au-delà des méthodes et des plateformes en ligne, Paris 2024 a produit différents outils pour accompagner l'ensemble des acteurs impliqués dans la livraison et l'organisation des Jeux. Ils sont mis à la disposition des acteurs de l'événementiel et du sport. Le comité d'organisation va ainsi un cran plus loin sur certaines thématiques et métiers en concevant des stratégies dédiées, sur le numérique responsable et la restauration durable¹⁴⁴ notamment, associées à des outils d'aide à la décision, comme :

- **LE GUIDE DE PARIS 2024 POUR DES ÉVÉNEMENTS RESPONSABLES**¹⁴⁵
- **LE GUIDE « ÉCOCONCEPTION DES EMBALLAGES »**¹⁴⁶
- **LE GUIDE « COMMUNICATION VISUELLE : VERS DES SUPPORTS PLUS DURABLES »**¹⁴⁷

¹⁴¹ ess2024.org

¹⁴² Pour plus de détails sur Entreprises 2024, voir section 3.1.7

¹⁴³ <https://sport.ecoentreprises-france.fr/SportDurable#/>

¹⁴⁴ <https://medias.paris2024.org/uploads/2022/08/Paris2024-BIL-220801-FOOD-VISION.pdf>

¹⁴⁵ <https://www.paris2024.org/fr/guide-evenements-plus-responsables/>

¹⁴⁶ https://bo.citeo.com/sites/default/files/2021-12/2021_PARIS2024-GUIDE%20Ecoconception%20emballages.pdf

¹⁴⁷ <https://medias.paris2024.org/uploads/2023/05/PARIS-2024-SUS-221004-GUIDE-Ecoconception-look-supports-BD1.pdf>

LE COACH CLIMAT ÉVÉNEMENTS¹⁴⁸

Avec le soutien du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et du CNOSF, et à l'accompagnement de l'ADEME, Paris 2024 a développé le Coach Climat événements : un outil pour évaluer et réduire l'empreinte carbone des événements sportifs en France. Il est le fruit d'une adaptation de l'outil qui accompagne quotidiennement les équipes de Paris 2024 pour mettre en œuvre ses engagements.

Cet outil facilite l'accès à l'estimation et à la réduction de l'empreinte carbone, en particulier aux acteurs qui n'en ont pas les moyens, en proposant un outil gratuit, accessible sans niveau d'expertise particulier, et adapté à tous les événements sportifs métropolitains, quelle que soit leur taille.

L'organisateur renseigne d'abord les caractéristiques et informations de son événement dans 10 grandes catégories (restauration, hébergements, déplacements, infrastructures et énergie, matériels sportifs, logistique, habillage du site, objets promotionnels, numérique et déchets). Le Coach Climat événements estime alors l'empreinte carbone de la manifestation sportive et permet à l'organisateur d'identifier les plus gros postes d'émission. Tel un coach sportif, l'outil établit un programme personnalisé, proposant une centaine d'actions concrètes associées à leur potentiel de réduction de l'empreinte carbone de l'événement, que l'organisateur est libre d'adopter selon ses moyens et possibilités. Hébergé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, il est accessible en ligne et restera en héritage pour le mouvement sportif.

AU 31/03/2024

- **924 ÉVÉNEMENTS** ont engagé une démarche pour réduire leur impact
- **62 SPORTS DIFFÉRENTS SONT REPRÉSENTÉS** parmi les organisateurs
- **309 EMPREINTES CARBONE** ont été estimées, représentant un total d'2 millions de tonnes de CO₂
- **110 PLANS D' ACTIONS ONT ÉTÉ SAUVEGARDÉS**, générant en moyenne une réduction de 24 % des émissions par événement, soit un total de 16 000 tonnes de CO₂ évitées si ces plans sont mis en place.¹⁴⁹



© Paris 2024 / Cassandre Corvez



Le Coach Climat événements est le produit de trois ans d'une fructueuse coopération avec Paris 2024, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et l'ADEME. Héritage concret et visible des Jeux, cet outil ergonomique et accessible à tous continuera d'accompagner les organisateurs d'événements sportifs dans leur transition écologique.»

DAVID LAPPARTIENT
PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF)



© CNOSF/KMSP



Le sport français est pleinement mobilisé, sous l'impulsion du ministère, pour prendre toute sa part à la transition écologique. L'outil « Coach Climat Événements », développé par Paris 2024 avec le CNOSF et le ministère, permet d'évaluer et de réduire l'empreinte carbone des événements sportifs en France. Grâce à cet outil, Paris 2024 aide l'ensemble du mouvement sportif à adapter leurs événements dans la lignée des Accords de Paris. À quelques mois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, qui réduisent de moitié leurs émissions carbone par rapport aux éditions précédentes, Paris 2024 laisse un héritage pour accompagner au mieux les acteurs du sport dans leur transition écologique.»

AMÉLIE OUDÉA-CASTÉRA
MINISTRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**LA COLLABORATION AVEC LE WWF FRANCE POUR PROMOUVOIR DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DURABLES¹⁵⁰**

Paris 2024 soutient les travaux menés par le WWF France Depuis 2016 pour fournir des outils aux différents acteurs du monde du sport (organisateur d'événements, gestionnaires d'équipements, collectivités, prestataires, athlètes, spectateurs) et réaliser des expérimentations grandeur nature. Ils se structurent autour des 3 axes suivants :

- **ACCOMPAGNER** la transition écologique des événements sportifs français. Paris 2024 a contribué à l'évolution de la charte des 15 engagements écoresponsables, créée en 2017 et mise à jour en 2021, par le ministère des Sports et le WWF France.
- **SENSIBILISER** et accompagner les spectateurs à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement. Une série d'expériences a été réalisée, dont une collaboration avec France TV et Mathieu Bastareaud, qui a accepté de prêter son image pour la réalisation d'un spot afin de tester l'efficacité de la parole des athlètes de haut niveau pour passer de l'intention à l'action.
- **DÉVELOPPER** la mobilité active lors des événements sportifs. Cela a abouti, en 2023, à la publication d'un cahier de recommandations pour les organisateurs et les territoires.¹⁵¹

¹⁴⁸ <https://www.coachclimateevenements.org/.org>

¹⁴⁹ Chiffres de mars 2024.

¹⁵⁰ <https://www.wwf.fr/vous-informer/effet-panda/sport-des-ambitions-toujours-plus-vertes>

¹⁵¹ https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2023-06/GUIDEMOBILITE_2023_WEB.pdf



L'ACCÉLÉRATION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE

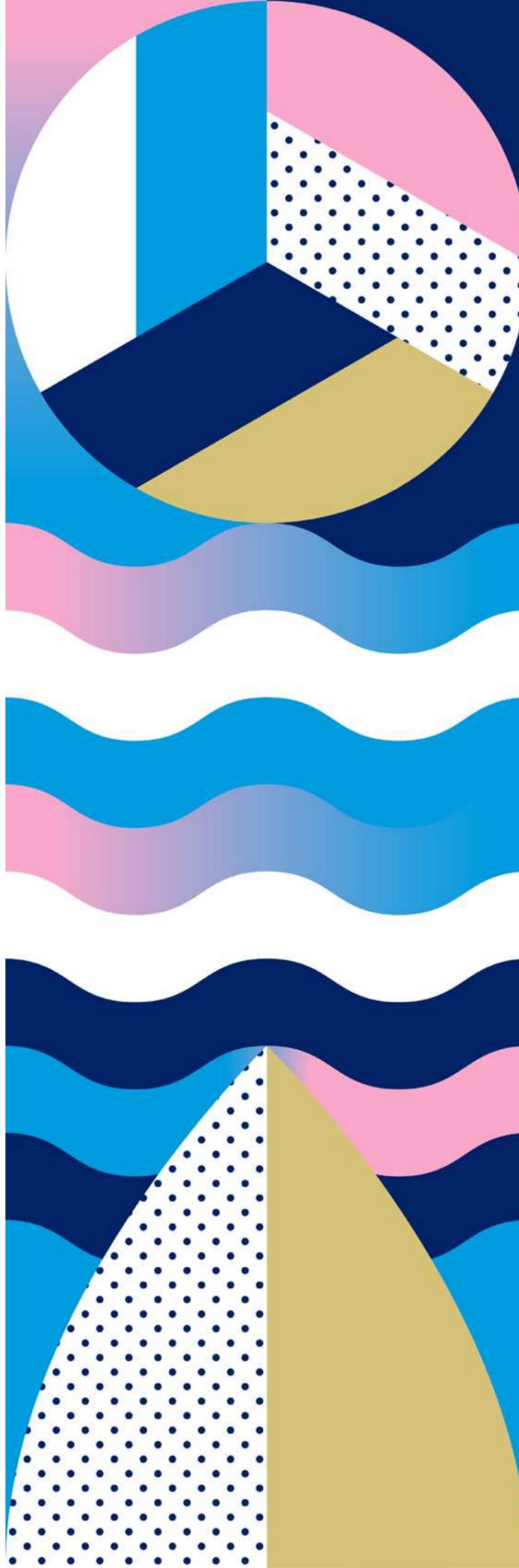
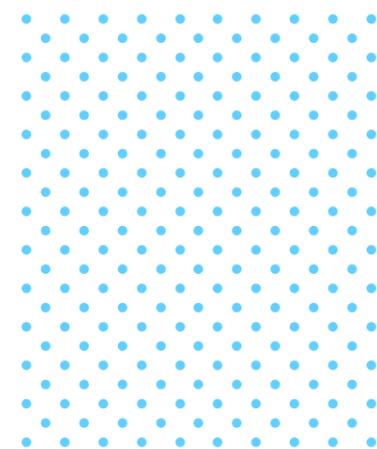
Avec la conception et le développement de nouvelles « façons de faire » sur le carbone, l'économie circulaire et la biodiversité, et l'élaboration d'outils et de ressources à destination des acteurs de l'écosystème de Jeux, Paris 2024 souhaite soutenir les acteurs de la filière événementielle et sportive dans la transformation écologique de leur activité.

À l'été 2023, le comité d'organisation a mandaté 2 cabinets de conseil spécialisés dans le sport et l'événementiel durable pour analyser les contributions de Paris 2024 à l'accélération de la transformation écologique. Les résultats sont les suivants¹⁵² :

- **En faisant de l'environnement un axe fort et médiatique** de l'événement et en créant le débat autour de la responsabilité des acteurs du sport et des grands événements, Paris 2024 contribue à renforcer la prise de conscience de l'importance des sujets environnementaux chez les acteurs de la filière et à positionner le sujet comme incontournable ;
- **Les critères environnementaux intégrés dans les processus d'achat de Paris 2024** ont incité des prestataires directs à renforcer leurs compétences sur le sujet, et ont, dans certains cas, eu un effet structurant sur le niveau d'ambition des actions environnementales planifiées par ces prestataires et répercutées sur leurs sous-traitants. Certains acteurs structurent et systématisent leur approche des sujets RSE sous l'effet de leur travail sur le projet des Jeux, professionnalisant ainsi leur démarche ;
- **Des programmes particulièrement marquants de Paris 2024**, tels l'anticipation de la seconde vie des infrastructures et des équipements, sont repris par certains acteurs pour élaborer leurs propres stratégies et plans d'actions, réhaussant ainsi le niveau d'ambition environnementale des filières.

Cet effet levier est double : d'une part, Paris 2024 a été un tremplin dans l'intégration de la RSE au sein de la stratégie de développement des entreprises candidates à ses marchés. D'autre part, les contrats signés avec Paris 2024 ont eu un effet d'entraînement, conduisant certains prestataires à investir sur les sujets de durabilité sur le plus long terme.

¹⁵² Présentée dans le rapport intermédiaire d'évaluation de la Stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024, publié en novembre 2023



ILS TÉMOIGNENT



Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont un véritable catalyseur pour renforcer les actions de Loxam en matière de RSE. Loxam met son savoir-faire, son organisation et ses engagements développement durable existants au service du déploiement de Jeux durables et responsables. Nous souhaitons également capitaliser sur cet événement pour aller plus loin dans une logique d'héritage durable à travers les pratiques qui auront fait leurs preuves. Nous avons renforcé notre équipe RSE Groupe pour piloter nos engagements durables dans le cadre de nos contrats Paris 2024, et accompagner toutes les personnes mobilisées pour livrer nos opérations. Nos principaux objectifs, à savoir la réduction de notre empreinte carbone et la promotion de l'insertion sociale, sont adoptés par nos équipes ainsi que l'ensemble de nos sous-traitants, quels que soient leur taille et leur niveau de maturité sur ces enjeux. Avec le soutien de Paris 2024, nous menons des actions de sensibilisation et de formation pour l'ensemble de nos collaborateurs et accompagnons toutes nos parties prenantes dans cette démarche. Les Jeux permettent ainsi d'accélérer nos efforts et d'élargir l'impact de nos actions en matière de RSE ! »

FLAVIE LE MOAL

CHARGÉE DE MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ LOXAM



La collaboration proposée dans le cadre de la livraison des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a permis à notre démarche RSE de passer un cap. Le groupe dispose désormais d'une coordinatrice RSE identifiée qui a la charge de coordonner la vision RSE de l'entreprise et de faire monter en compétences les différents métiers sur le sujet. Du côté des achats, nous avons retravaillé nos procédures afin de nous engager dans une démarche d'achats responsables que la certification d'un organisme agréé doit venir consolider. Nous nous sommes aussi rapprochés d'acteurs de l'ESS et d'associations investies dans l'insertion des personnes en situation de handicap afin de faire avancer ce sujet dans notre politique RH. Bref, les Jeux sont un vrai laboratoire d'innovations sociales et environnementales pour nous avec l'objectif de pérenniser cette démarche bien au-delà de 2024. »

DELPHINE BENOIT-MAYOUX

RESPONSABLE RSE ET ACHATS DE L'ENTITÉ DE LIVRAISON DES COMPÉTITIONS DE FOOTBALL À BORDEAUX, SAINT-ÉTIENNE, NANTES ET NICE ET DE HOCKEY SUR GAZON AU STADE VUES DU MANOIR



L'organisation des rencontres de Football Olympique au Stade de Marseille représente une opportunité unique pour notre entreprise de placer les enjeux RSE au cœur de sa stratégie. De plus, le format retenu par Paris 2024 de déléguer l'organisation de certains événements et compétitions à des entreprises spécialisées est idéal car il permet à notre organisation de s'appuyer sur son expérience tout en mobilisant l'ensemble de ses parties prenantes autour des enjeux écologiques et sociaux. L'héritage des bonnes pratiques des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 nous permettra de livrer de futurs événements plus vertueux. Dans le cadre de son amélioration continue, nous avons également récemment démarré un accompagnement avec un cabinet spécialisé en événementiel responsable, en vue d'obtenir la certification ISO 20121. »

MARTIN D'ARCENLIEU

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENTITÉ DE LIVRAISON DE LA COMPÉTITION DE FOOTBALL À MARSEILLE

4.2 LA TRANSFORMATION DES TERRITOIRES

4.2.1 LES OUVRAGES DE LA SOLIDEO

LE CONCEPT DES JEUX DE PARIS 2024 REPOSE SUR 95% DE SITES EXISTANTS OU TEMPORAIRES

Alors que Paris 2024 est responsable de la livraison de l'événement que sont les Jeux, la SOLIDEO est l'établissement public chargé des infrastructures olympiques et paralympiques qui demeureront après les Jeux, telles que le Village des athlètes, le Centre Aquatique, ou la rénovation du stade d'Yves-du-Manoir.

Soucieuse d'apporter des réponses concrètes aux immenses défis que représentent les dérèglements climatiques et l'épuisement des ressources, dans le cadre des Jeux et plus généralement pour l'ensemble des filières de la Ville et de la construction, la SOLIDEO s'est dotée d'une stratégie d'excellence environnementale. Elle se décline en plusieurs engagements phare, tous à horizon 2050.

- Réduire de l'impact carbone pour tendre vers la neutralité carbone.
- Assurer le confort thermique en tenant compte des projections climatiques.
- Faire de la ville un support de la biodiversité en favorisant la continuité des corridors écologiques pérennes.

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE STRUCTURÉE

La stratégie d'excellence environnementale s'applique à l'ensemble des projets, quel que soit leur maître d'ouvrage. La SOLIDEO en a assuré le suivi, de la rédaction des cahiers des charges en phase conception aux phases d'exécution et de livraison. L'accompagnement des entreprises a compris la mise à disposition d'outils méthodologiques, l'organisation d'ateliers, de visites de chantiers, etc. Elle se poursuit après la livraison des ouvrages, afin d'évaluer l'atteinte des objectifs environnementaux qui avaient été fixés.

Désireux de construire un héritage après 2024, la SOLIDEO et l'ensemble des maîtres d'ouvrage ont donc abordé chaque projet en se projetant à l'horizon 2050, afin d'innover et d'apporter des réponses aux grands enjeux auxquels les villes devront faire face. Des collaborations avec des organismes publics ont également permis de consolider et de diffuser les méthodologies mises en place, contribuant à construire l'héritage immatériel des projets.

UNE GESTION EFFICACE DES OUVRAGES

Le sujet de la santé et de la sécurité de l'ensemble des personnes intervenant sur les ouvrages olympiques, singulièrement des compagnons œuvrant sur les chantiers, a été au cœur des préoccupations de la SOLIDEO. Sur les chantiers du Village des Athlètes et du Cluster des Médias, la SOLIDEO a mis en place une charte HSE (Hygiène, Santé, Environnement), développée avec l'OPPBT¹⁵³, les instances de prévention et de contrôle, ainsi que les partenaires sociaux regroupés au sein du Comité de la Charte sociale, qui vise à aller, collectivement, au-delà de la réglementation sur le sujet. Des rites sportifs sont également mis en place depuis le début des chantiers des ouvrages olympiques. Construit avec Paris 2024, ce dispositif intègre également des formations pour permettre aux ouvriers d'animer les rites eux-mêmes. Ces efforts ont permis à ce qu'il y ait 4 fois moins d'accidents (et aucun accident mortel) sur les chantiers des ouvrages olympiques que des chantiers comparables en France.

DES INNOVATIONS QUI SE CONCRÉTISENT SUR LE TERRAIN ET OUVERT DE NOUVEAUX HORIZONS

Pour atteindre ces ambitions inédites à cette échelle dans l'aménagement et la construction, la SOLIDEO s'est dotée dès 2019 d'un Fonds Innovation et Ecologie, qui vise à favoriser l'émergence de solutions innovantes pour la ville de demain en subventionnant les surcoûts liés aux phases d'expérimentation pour aller plus loin que ce qui existe déjà. Un Comité d'innovation, composé de personnalités qualifiées, et avec une représentation de Paris 2024 et de l'Etat, se réunit régulièrement pour étudier les dossiers de demande de subvention. Au total, le fonds disposait de 36 millions d'euros pour subventionner des projets. A ce jour, 34 projets sont soutenus sur les ouvrages olympiques, dont 71% couvrent la thématique de la réduction des émissions de GES. Ce Fonds contribue à démontrer un modèle répliquable de la ville de demain, une ville durable, accessible et confortable, en soutenant par exemple les sièges en plastique recyclé au Centre Aquatique Olympique.

↓ CARBONE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans le cadre de son ambition d'excellence environnementale, la SOLIDEO a élaboré des prescriptions fortes, notamment en matière de réduction de l'empreinte carbone sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments.

Tous les maîtres d'ouvrage se sont ainsi engagés à limiter autant que possible l'empreinte carbone liée à la construction des ouvrages pérennes, de même que celle liée à leur utilisation ensuite. Une réussite pour tous, à l'image du Village des Athlètes, dont l'empreinte carbone a été réduite de 30% au m² pour les phases de construction – par rapport au scénario de référence correspondant aux normes actuelles – et 47% en intégrant l'exploitation des bâtiments pendant 50 ans.

Pour répondre à cet objectif, la conception des ouvrages olympiques s'est principalement appuyée sur deux leviers : le recours à des matériaux à faible impact carbone (bois, béton bas-carbone, etc.) et l'économie de matière, notamment grâce à la généralisation de modes constructifs sobres et des procédés de circularité (réemploi des déblais et matériaux issus de la déconstruction, réversibilité des ouvrages).

↓ CONFORT THERMIQUE

La SOLIDEO a également adopté une approche systématique de la résilience urbaine sur tout le cycle de vie du quartier et du bâtiment. Les objectifs de confort thermique à horizon 2050 sont ainsi atteints pour la grande majorité des ouvrages, grâce à des dispositifs adaptés à des épisodes caniculaires plus intenses et plus fréquents (protections solaires généralisées, ventilation, etc.).

Un travail a aussi été mené pour diminuer les effets d'îlots de chaleur urbains (revêtements adaptés, gestion de l'eau optimisée, développement de zones végétalisées).

↓ BIODIVERSITÉ ET VÉGÉTALISATION

Diverses actions ont été menées pour favoriser le développement des écosystèmes aquatiques et terrestres en favorisant la mise en place de supports de biodiversité dans l'espace public. Les continuités écologiques entre ces espaces ont également été encouragées. La végétation choisie et les stratégies de reconstitution des substrats ont également été pensées en fonction des enjeux climatiques à l'horizon 2050, afin d'assurer la pérennité des services écosystémiques.

↓ INSERTION ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Dès 2018, la SOLIDEO a développé une Charte Emploi et Développement Territorial pour que les opportunités liées aux chantiers des Jeux profitent au plus grand nombre. La SOLIDEO et l'ensemble de ses parties prenantes se sont notamment engagées à réserver 10% des heures de travail à des publics éloignés de l'emploi, alternants ou résidents des quartiers prioritaires. Avec 4 005 personnes¹⁵⁴ en insertion sur les chantiers des Jeux, cet objectif a été franchi avec plus d'un an d'avance. Les chantiers des ouvrages olympiques démontrent ainsi qu'il est possible de concilier un événement d'une telle envergure à des engagements forts en termes d'inclusion économique et sociale.

Ce sont des résultats inédits en France, qui confirment l'efficacité des dispositifs mis en place. Levier de développement économique pour le territoire également, l'objectif de rendre accessible 25% du montant des marchés aux TPE, PME et structures de l'ESS a lui aussi été largement dépassé puisqu'en mars 2024, 36% du montant total des marchés passés par la SOLIDEO (soit 790 M€) avaient été attribués à 2 505 TPE et PME et 124 structures de l'ESS.

↓ ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Fil rouge des ouvrages des Jeux, l'accessibilité universelle a été prise en compte à chaque étape du projet afin de répondre aux besoins de toutes les populations. La conception des ouvrages olympiques et paralympiques a ainsi été pensée pour traiter l'ensemble de la chaîne de déplacement et permettre une continuité de la qualité d'usage des espaces, sensibiliser l'ensemble des parties prenantes et laisser un héritage méthodologique en termes d'accessibilité. Les dispositifs mis en place au Village des athlètes sont détaillés dans la section suivante. La SOLIDEO a notamment développé un projet innovant de signalétique inclusive et multisensorielle (présente au sol, en signalétique verticale et numériquement),¹⁵⁵ soutenu par son fonds Innovation et Écologie.

153 Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics

154 Au 13 octobre 2023, 3 780 personnes avaient pu accéder à un emploi en insertion, réalisant 2 691 804 heures de travail.

155 <https://www.youtube.com/watch?v=eo4dR2WvLus>

LE VILLAGE DES ATHLÈTES

Aménagé sur les bords de Seine, sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis, le Village des athlètes offrira des conditions d'accueil optimales aux athlètes et aux délégations. Situé à proximité immédiate du Stade de France, du Centre Aquatique et d'un nombre important de sites d'entraînement, il constitue une véritable ville, proposant de multiples services. Son héritage après les Jeux a été pensé dès le départ, afin de doter les habitants de Seine-Saint-Denis d'un éco-quartier diversifié, agréable et multifonctionnel.

Après les Jeux, le Village se transformera en plus de 2 800 nouveaux logements, tous 100% accessibles dont en moyenne, 25% de logements sociaux. Il mettra à disposition de nombreux équipements publics : deux crèches, deux groupes scolaires, maternel et élémentaire, des équipements sportifs, une base de la préfecture de police. 6 hectares d'espaces verts sont prévus au total grâce à 2 parcs et des lieux de vie connectés par des espaces verts continus jusqu'à la Seine.

Avec le Village des athlètes, la SOLIDEO et Paris 2024 ont voulu proposer un nouveau modèle de construction, plus durable et accessible, en phase avec les enjeux de la ville de demain. Le chantier répondait à des exigences fortes sur le plan social et environnemental. La SOLIDEO a globalement atteint les objectifs qu'elle s'était fixés, mettant en œuvre de nombreuses innovations.



© SOLIDEO - Antoine Meyssonier



© SOLIDEO - Dronepresse



La SOLIDEO et l'ensemble des maîtres d'ouvrage sont au rendez-vous de toutes les attentes : délais tenus, budget maîtrisé, ambitions atteintes et même dépassées. Nous sommes fiers de voir se concrétiser et aboutir nos efforts collectifs et de voir apparaître l'héritage que nous léguerons aux collectivités et aux habitants des territoires concernés. La mise en œuvre de notre stratégie d'excellence environnementale, avec en particulier un bilan carbone réduit, en avance de 10 ans sur la réglementation, aura permis de démontrer le savoir-faire et d'accélérer la transformation écologique de toute la filière de la construction : maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'études, et entreprises. Nous avons d'ores et déjà rempli nos objectifs concernant les heures d'insertion professionnelle et nous avons construit des ouvrages accessibles à tous, quelles que soient nos capacités physiques, sensorielles, intellectuelles ou cognitives. Maintenant, place aux athlètes, place aux Jeux Olympiques et Paralympiques ! »

NICOLAS FERRAND

DIRECTEUR GÉNÉRAL EXÉCUTIF DE LA SOLIDEO

LE RECOURS MASSIF AUX MATÉRIAUX BAS-CARBONE

Le Village est un démonstrateur d'un chantier bas-carbone avec :

- **L'intégration massive du bois** (matériau biosourcé bas-carbone) avec 16 000m³ de bois mis en œuvre sur l'ensemble des bâtiments et 100% des logements de moins de 28 mètres qui intègrent du bois en structure (poutres, poteaux, planchers). 100% des approvisionnements en bois proviennent de forêts éco-gérées, parmi les quels figure un minimum de 30% de bois français.
- **L'utilisation de béton bas-carbone** et le soutien au développement du béton ultra-bas carbone financé par le Fonds Innovation et Ecologie de la SOLIDEO. Le béton bas-carbone émet 150kgCO₂/m³ et le béton ultra-bas carbone moins de 100kgCO₂/m³, contre 250kgCO₂/m³ pour des bétons classiques.

LA GÉNÉRALISATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Sur cet ouvrage, la SOLIDEO a déployé une stratégie ambitieuse de réemploi des matériaux issus de la déconstruction.

- **94% des matériaux récupérés** de la déconstruction ont été valorisés.
- **31 600 tonnes de béton ont été reconditionnées** pour être réutilisées dans la construction des voiries et sols.
- **900 tonnes de matériaux** type sanitaires ou fenêtres ont été revendues en seconde main.

CHIFFRES-CLÉS

15 000
ATHLÈTES HÉBERGÉS,
DONT 4 400 ATHLÈTES PARALYMPIQUES

LE PLUS GRAND RESTAURANT DU MONDE
RÉPONDRA AUX ATTENTES DES ATHLÈTES VENUS DE
206 NATIONS, À LEURS BESOINS NUTRITIONNELS
ET HABITUDES CULTURELLES, 24/7

100%
DE LOGEMENTS FAMILIAUX SUR LE VILLAGE DES
ATHLÈTES ACCESSIBLES AUX PMR

L'APPROVISIONNEMENT DES CHANTIERS PAR VOIE FLUVIALE¹⁵⁶

Grâce au partenariat entre la SOLIDEO et Voies Navigables de France, des matériaux de construction sont arrivés sur le chantier du Village via le front d'accostage sur L'Île-Saint-Denis et le port de Saint-Denis.

- **500 000 tonnes de déblais** issus de la déconstruction évacués.
- **Livraison de 141 modules de bois** préfabriqués soit l'équivalent de 140 camions évités.

UNE MORPHOLOGIE URBAINE ADAPTÉE AU CLIMAT DE 2050

Le quartier a été conçu pour optimiser la température intérieure des bâtiments en cas de fortes chaleurs : libre circulation de l'air entre les immeubles en plots favorisant le rafraîchissement naturel, bâtiments traversants avec une ventilation naturelle et optimisée, une isolation performante, des protections extérieures types stores et volets. Cette conception, avec ses matériaux spécifiques, ses façades isolantes, ses planchers rafraîchissants, ses espaces verts (îlots de rafraîchissement), permet de garantir pendant les Jeux un différentiel structurel d'a minima 6°C par rapport aux températures extérieures et des logements confortables à horizon 2050.

UN APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE BAS-CARBONE AUSSI UN HÉRITAGE

- **Réseau chaud-froid alimenté à 65% par de la géothermie**, qui permet de limiter le recours à la climatisation.
- **15% des consommations électriques** du futur quartier seront couvertes avec l'énergie photovoltaïque, grâce à des panneaux solaires installés en toiture.

FAIRE DE LA VILLE UN SUPPORT DE LA BIODIVERSITÉ

En lien avec le confort thermique à horizon 2050, la SOLIDEO a travaillé à restaurer et/ou créer des écosystèmes au Village tout en intégrant la biodiversité au cœur de la conception urbaine.

- **6ha d'espaces verts** (dont 1,2ha de pleine terre) qui créent des îlots de fraîcheur et viennent réduire la température des bâtiments.
- **1 000 grands arbres et près de 8 000 jeunes arbres** et arbustes issus d'une palette végétale principalement indigène.
- **Continuité des corridors écologiques** assurées grâce aux toitures végétalisées et au réaménagement des Berges de Seine.

¹⁵⁶ <https://www.vnf.fr/vnf/les-chantiers-du-village-des-athletes-approvisionnes-par-la-seine-les-chantiers-du-village-des-athletes-approvisionnes-par-la-seine/>



© Paris 2024 / Florian Huilleu



Les infrastructures des Jeux sont souvent leur talon d'Achille : budget qui dérape, travaux qui ne sont pas finis à temps ou en catastrophe à la dernière minute, "éléphant blanc" dont on ne sait plus quoi faire après les compétitions et qui restent longtemps des preuves de gaspillage évident... Autant de risques que Paris 2024 s'est efforcé d'éviter dès l'origine, puisqu'un des points forts du dossier de candidature était l'utilisation de lieux et d'infrastructures existantes, réduisant donc drastiquement les besoins d'installations nouvelles. Quant à celles qui restaient nécessaires, je pense en particulier aux deux Villages des athlètes et des médias, ils ont été construits avec le souci d'y intégrer les meilleures pratiques de construction bas carbone ; on y a déployé des innovations en matière de construction et de "fonctionnement" de ces bâtiments qui viendront enrichir l'héritage des Jeux, en étant reproduites ailleurs dans les prochaines années. Tout cela dans des délais records malgré le Covid et en respectant les budgets, avec la perspective d'accueillir bientôt de nouveaux habitants dans ces nouveaux quartiers développés dans des zones de rénovation urbaine : voilà déjà de premières "médailles" bien méritées !»

MICHÈLE PAPPALARDO

CONSULTANTE, PRÉSIDENTE DU COMITÉ DU LABEL ISR ET MEMBRE DU COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX

LE PROJET ADOPTE UN ARBRE¹⁵⁷

Parmi les arbres plantés au Village, 20 classes du territoire de Plaine Commune ont pu en adopter.

UN QUARTIER DE VIE MODÈLE EN TERMES D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

À l'issue des Jeux, le Village deviendra un quartier qui intègre tous les besoins spécifiques dans les espaces publics (pentes douces, éclairage et signalétique adaptés...) comme dans les logements, grâce notamment à :

- **Des douches accessibles** sans ressaut et sans parois vitrées, des barres aux murs pour se tenir, un espace vide sous l'évier pour les personnes en fauteuil roulant et des accroches serviettes en hauteur et à taille intermédiaire ;
- **Des portes et des couloirs plus larges** et des balcons sans ressaut pour permettre l'accessibilité des personnes en fauteuil roulant ;
- **Des prises électriques à 45 cm du sol** pour les personnes en fauteuil roulant et des prises électriques et des interrupteurs d'une couleur différente de celle du mur pour les personnes malvoyantes.



L'échéance des Jeux de Paris 2024 constitue un accélérateur essentiel pour l'accessibilité de nos espaces publics et de nos infrastructures. Le Village des athlètes en est un exemple remarquable : des cheminements extérieurs et des aménagements intérieurs pensés pour tous, y compris les personnes avec un handicap moteur ou sensoriel. C'est un héritage qui va durer. »

FADILA KHATTABI

MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

UN CHANTIER DES JEUX QUI PROFITE AU PLUS GRAND NOMBRE

Dès 2018, la SOLIDEO a développé une Charte emploi et développement territorial, adoptée par son conseil d'administration et ratifiée par l'ensemble des acteurs concourant à la réalisation des ouvrages olympiques, pour que les opportunités liées aux Jeux profitent au plus grand nombre. Par son ampleur et son exemplarité, les résultats obtenus sur le Village des athlètes sont significatifs. L'ensemble des acteurs impliqués sur le projet du Village sont tous signataires de la Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial.

Dans le cadre de cette dernière, les acteurs du chantier se sont engagés à réserver 10 % des heures de travail, soit 1 333 064 heures pour le seul chantier du Village des athlètes, à des publics éloignés de l'emploi : salariés de plus de 50 ans, demandeurs d'emploi depuis plus d'un an, bénéficiaires du RSA, résidents des quartiers prioritaires de la ville ou encore jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi sans qualification... Sur le Village des athlètes, ce sont au final 1 546 900 heures d'insertion qui ont été réalisées par 1992 bénéficiaires, soit 11,6 % des heures réalisées sur le chantier.

La réalisation du Village des Athlètes a concentré l'intervention de près de 1 800 entreprises à travers la France, faisant de ce projet un véritable moteur de la dynamique économique. Parmi elles, 1 361 entreprises étaient des TPE-PME, représentant 372 M€ de marchés, soit 35 % des montants de marchés engagés sur le Village des athlètes, au-dessus de l'objectif de 25 % posé initialement dans la Charte emploi.

Par exemple, grâce aux collaborations avec les acteurs économiques locaux, aux rencontres entre les donneurs d'ordre et des structures TPE-PME et/ou ESS (5 Meet-up organisés) :

- **1 ESAT** a travaillé sur la réalisation des espaces verts dont la plantation de 9 000 arbres et arbustes.
- **3 start-ups de l'ESS** contribuent au bâtiment « Cycle » (gestion des eaux usées et valorisation des biodéchets).
- **1 PME du Val-de-Loire** réemploie les chutes de céramique pour un mur du quartier des Quinconces.

La mise en place de chantiers socialement exemplaires constitue le troisième axe majeur de la charte Emploi et Développement Territorial développée par la SOLIDEO. C'est dans cette optique que la SOLIDEO a développé une charte santé-sécurité, pour aller au-delà des dispositions réglementaires et rassembler l'ensemble des bonnes pratiques développées par les grands groupes du BTP. L'objectif est d'engager une démarche de prévention des risques et un partage des bonnes pratiques pour améliorer en continu les conditions de travail sur tous les chantiers. Les dispositifs mis en place avec l'ensemble des acteurs portent leurs fruits puisque les chantiers des ouvrages olympiques comptabilisent quatre fois moins d'accidents que sur des chantiers comparables. Jusqu'à la livraison de l'ensemble des ouvrages, la SOLIDEO continuera d'être vigilante au quotidien pour assurer la santé et la sécurité des compagnons.

157 Ce projet est présenté plus en détail dans le rapport d'évaluation intermédiaire sur l'héritage social et environnemental des Jeux, paru en novembre 2023 : https://medias.paris2024.org/uploads/2023/11/Rapport-complet-2023-web_2.pdf

LE VILLAGE DES ATHLÈTES PENDANT LES JEUX

Symbole des Jeux et lieu de vie phare des athlètes et des délégations le temps des Jeux, Paris 2024 a œuvré pour faire du Village une incarnation de ses ambitions environnementales et sociales.

UN AMÉNAGEMENT RESPONSABLE DES ESPACES À PARTIR DE LA REMISE DES CLÉS EN MARS 2024

- Du mobilier issu du réemploi ou du recyclage avec par exemple des poufs en toile de parachute, des tables fabriquées à partir de volants de badminton, des chaises et canapés en barrière.
- Une seconde vie anticipée pour l'ensemble du mobilier après les Jeux via de la reprise, de la revente ou du don. Par exemple, les 16 000 matelas et oreillers du Village seront donnés à plusieurs bénéficiaires (Emmaüs, École hôtelière, École de ballet de l'Opéra de Paris, etc.) pour être réutilisés.
- Une plateforme de revente des aménagements de second-œuvre (cloisons, planchers, etc.) créée et lancée spécialement à l'occasion de l'événement, par le prestataire réalisant ces travaux. L'ensemble des éléments servant à aménager les rez-de-chaussée seront ainsi mis à la revente sur cette plateforme créée spécifiquement afin de maximiser le réemploi.

LE PLUS GRAND RESTAURANT DU MONDE, À LA CITÉ DU CINÉMA (JUSQU'À 40 000 REPAS PAR JOUR)

- Sera sans bouteilles plastiques grâce à 200 fontaines à boissons installées par Coca-Cola.
- Mettra en valeur une alimentation plus responsable valorisant les savoir-faire et la gastronomie française : + 500 recettes différentes travaillées avec Sodexo Live! pour répondre aux besoins des athlètes ; 80% de produits français avec des producteurs situés à quelques dizaines de km du Village grâce à l'approvisionnement de Carrefour.

DES INNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES DÉPLOYÉES PAR EDF ET RÉUTILISÉES AILLEURS APRÈS LES JEUX

- Installation d'une centrale solaire flottante sur la Seine de 470m² pour couvrir la consommation de 94 appartements pendant les Jeux. Cette centrale est une structure transportable, facile à mettre en place et réutilisable : montable et démontable en 24h, l'intégralité des panneaux précablés se range dans un container de transport classique pour optimiser son déplacement. La structure est réutilisable dans différents contextes (humanitaires, agriculture, événementiel, etc.)
- Installation d'une grande toiture photovoltaïque sur le toit de la gare routière de 1 250m² pour alimenter en autoconsommation le centre d'accueil et d'information des délégations internationales en électricité renouvelable. Cela correspond au besoin journalier de 132 appartements au sein du Village des athlètes pendant les Jeux. Là-aussi la structure est facilement et entièrement réutilisable : produite et conçue en France, cette technologie solaire souple et légère permet d'être transportée, installée et démontée facilement. L'ombrière pourra servir sur d'autres événements en héritage.

UN SOUTIEN À L'EMPLOI LOCAL DES PERSONNES EN INSERTION ET EN SITUATION DE HANDICAP

Le marché réservé pour la laverie du Village a été attribué à 9 structures de l'ESS (3 ESAT¹⁵⁸ et 6 SIAE¹⁵⁹) localisées en Île-de-France. Après un accompagnement d'ESS 2024 et des réseaux d'insertion, le marché a été remporté par un groupement de 9 structures, mêlant insertion et handicap et mobilise plus de 450 personnes.

LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE

Le Centre Aquatique est le seul site de compétition construit de façon pérenne à l'occasion des Jeux de Paris 2024. Au-delà des Jeux, le Centre Aquatique a été pensé pour bénéficier au territoire de la Seine-Saint-Denis, particulièrement carencé en équipements sportifs, et à sa population. Son héritage sera double, puisqu'il sera également utilisé par la natation française qui disposera désormais d'un équipement pouvant accueillir les plus grandes compétitions nationales et internationales. Connecté au Stade de France voisin par une passerelle enjambant l'autoroute A1, il constitue un véritable investissement public pour le territoire. Cette passerelle améliore non seulement l'accès aux sites mais permet de favoriser la cohésion territoriale en reliant les deux parties de Saint-Denis qui étaient jusque-là coupées par l'autoroute.



La conception et la construction du bâtiment s'appuient sur des principes d'écoconstruction extrêmement innovants. Ils en font un projet exemplaire en matière de transformation environnementale et sociale sous maîtrise d'ouvrage de Métropole du Grand Paris, avec notamment :

- L'utilisation prioritaire de matériaux biosourcés à l'image de sa charpente et ossature en bois ;
- Une charpente en bois, véritable innovation au niveau mondial (90m de portée) et concave ce qui permet de réduire de 30% le volume intérieur chauffé ventilé par rapport à une toiture horizontale (projet soutenu par le Fonds Innovation et Ecologie de la SOLIDEO) ;
- Un bilan carbone performant, inférieur à 30 000 tonnes en équivalent CO₂ ;
- Des panneaux photovoltaïques recouvrant près de 5 000 m² de toitures, qui en font l'une des plus grandes fermes solaires sur un bâtiment public en Île-de-France et permettront d'assurer environ 20% des besoins en électricité du complexe ;
- La réduction des nuisances et impacts environnementaux (filtration de l'air extérieur, récupération de 50% de l'eau utilisée, alimentation par 90% d'énergies renouvelables ou de récupération en héritage) ;
- La fabrication des 3 000 sièges des tribunes par une entreprise de l'ESS située à Aubervilliers, à partir de bouteilles et bouchons plastiques (projet soutenu par le fonds innovation et écologie de la SOLIDEO) ;
- Des espaces de pleine terre et 102 arbres plantés permettant la création de continuités écologiques au sein de la ZAC Plaine Saulnier, et une vingtaine de zones refuges pour la faune.

158 Établissements et services d'aide par le Travail
159 Structures de l'insertion par l'activité économique



Grâce à l'accompagnement des réseaux et d'ESS 2024, nous avons rapidement pu nous concentrer sur la répartition des rôles en partant de l'angle : quelle est l'expertise et le point fort de chaque structure, et donc sur quel aspect de la demande quelle structure est pertinente ? Cela nous a fait gagner un temps précieux. »

STRUCTURE DE L'ESS ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ



Le Centre Aquatique Olympique et la ZAC Saulnier sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris incarnent toutes les ambitions que nous portons pour les Jeux de Paris 2024 et pour leur héritage (aménagement urbain durable, performance énergétique et environnementale, excellence et développement de la pratique sportive, accessibilité universelle, apprentissage de la nage...). En complément, la Métropole du Grand Paris apporte son soutien à de nombreux projets et infrastructures tels que le Prisme, le plan piscine ou encore le plan vélo qui vont permettre de transformer l'espace métropolitain durablement pour contribuer à une Métropole plus résiliente, plus équilibrée et plus attractive au service de ses 131 communes et plus de 7 millions d'habitants. »

PATRICK OLLIER
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

4.2.2 D'AUTRES INFRASTRUCTURES AUTOUR DES JEUX

LES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE PARIS

ARENA LA CHAPELLE

8 000 places dédiées au sport de haut niveau à Paris

117 990 heures d'insertion réalisées grâce au chantier (objectif 105 000), en privilégiant la population locale¹⁶⁰

Un équipement ouvert au sport de proximité, avec 2 gymnases dédiés aux besoins locaux.

Un équipement modèle en termes d'accessibilité, d'impact carbone et d'énergie.

L'Arena renforce l'offre d'accueil de manifestations sportives et culturelles d'envergure dans la capitale. L'ensemble de ses abords et accès ont ainsi été rénovés pour en faire de véritables lieux de vie et de promenade pour les habitants et les visiteurs, avec la création d'un vaste parvis arboré facilitant une gestion sécurisée des flux de spectateurs se rendant à l'Arena, et le réaménagement de la porte et de la rue de La Chapelle, de l'entrée dans Paris à la rue Marx Dormoy. Un programme complémentaire de 2 600 m² est également destiné à une offre de loisirs et de commerces tournée vers le quartier.

L'Arena a été conçue pour répondre à des ambitions environnementales fortes pour un tel équipement. Dès la phase de chantier, la Ville de Paris a souhaité mettre en œuvre les standards les plus élevés, avec notamment :

- L'utilisation de 65% de béton bas-carbone pour réduire l'empreinte carbone du bâtiment ;
- Le recours à des matériaux biosourcés (charpentes 100% bois pour l'un des deux gymnases, planchers mixtes bois-béton, coton recyclé pour l'isolation de la grande salle) permettant à l'Arena d'atteindre le niveau 2 de la labellisation en matériaux biosourcés ;
- La revalorisation des déchets de chantier - depuis le démarrage à l'été 2020 jusqu'en février 2022, plus de 900 tonnes ont été revalorisées sur les 944 tonnes produites, soit plus de 95% ;
- 6 900 m² de toiture végétalisée et 1700 m² de terrasse plantée, ainsi 80% des surfaces horizontales de l'équipement sont investies par la nature ;
- Les sièges des gradins ont été réalisés en plastique issu du recyclage de 70 tonnes de déchets plastiques ;
- Un mix énergétique composé de 100% d'énergies renouvelables et de récupération grâce à l'usine de production de froid urbain ayant recours localement à la géothermie, installée au sein de l'Arena.

Les standards d'accessibilité les plus élevés possibles ont été appliqués. Ils incluent notamment des places faciles d'accès pour les personnes en fauteuil roulant et les accompagnants, des accès grand public indifférenciés et la mise en place d'une « sensory room » destinée à l'accueil de personnes souffrant de troubles du comportement ou autistiques, lieu qui n'existe aujourd'hui dans aucune salle en France. Des associations représentatives des personnes en situation de handicap ont été impliquées tout au long de la construction : une maîtrise d'usage pour compléter le traditionnel binôme maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre. C'est d'ailleurs la première fois qu'un équipement de ce type dispose du label Accessibilité de Certivéa.



Dès le départ, nous avons souhaité que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 laissent un héritage historique à celles et ceux qui y vivent. Avec la baignade dans la Seine, la voie réservée sur le boulevard périphérique, les pistes cyclables qui se multiplient et la nature qui se déploie partout, les Jeux ont été une formidable opportunité d'accélérer la transformation de notre ville. Nous sommes prêts à montrer au monde que cette grande fête du sport peut concilier spectacle, préservation de la planète et justice sociale. »

ANNE HIDALGO
MAIRE DE PARIS



¹⁶⁰ Les recrutements se sont faits en lien avec structures d'insertion, la mairie du 18ème arrondissement et l'EPEC (Ensemble Paris Emploi Compétences).

CINQ SITES SPORTIFS RÉNOVÉS

Cinq équipements sportifs de la Ville de Paris accueillant des athlètes pour leurs entraînements pendant les Jeux ont été rénovés : le centre sportif Max Rousié, la piscine et le centre sportif Bertrand Dauvin, le centre sportif des Poissonniers, la piscine Georges Vallerey et le Stade Pierre-de-Coubertin. Ces travaux, qui concernent notamment les installations techniques et la rénovation thermique des bâtiments, contribuent à améliorer l'accessibilité et les conditions d'accueil du public à l'issue des Jeux.

LES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES DE L'EPT¹⁶¹ TERRES D'ENVOL

L'aménagement du Village des médias a permis de développer un réseau de chaleur alimenté par géothermie. Après une étude de faisabilité réalisée par l'EPT Terres d'Envol en 2019 et 2020, les élus du territoire ont décidé d'étendre ce dispositif et de développer un réseau de chaleur urbain à Dugny et au Bourget. Ce dernier contribuera à décarboner le territoire, offrant à ses habitants la possibilité de disposer d'un prix de la chaleur inférieur à celui des énergies fossiles. La mise en service de ce réseau se fera en deux étapes : via l'installation d'une chaufferie provisoire au gaz et une interconnexion avec le réseau de chaleur géothermique du Blanc-Mesnil, puis via une centrale géothermique à Dugny à partir d'août 2025.

LES OBJECTIFS

- Énergie à 90% renouvelable, dont 62% issus de la géothermie profonde (entièrement locale)
- A terme, 15 600 tonnes équivalent CO₂ seront évitées par an et 9 000 équivalents-logements seront alimentés par ce réseau de chaleur.

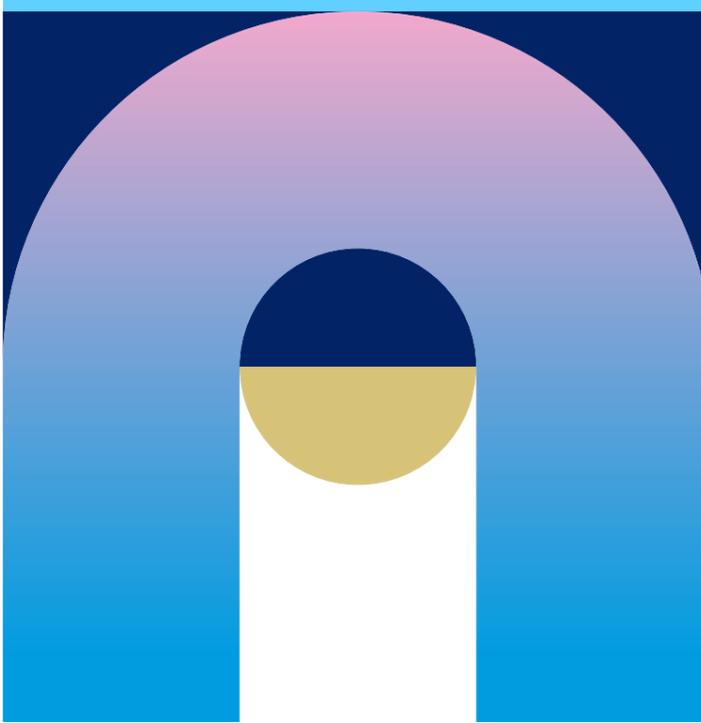


© José Tomas



Le réseau de chaleur qui alimente depuis novembre 2023 le Village des médias, va se déployer sur les villes de Dugny et Le Bourget jusqu'en 2027. Il permettra de distribuer aux habitants une chaleur produite localement et renouvelable. Les habitants bénéficieront d'un prix compétitif et stable dans le temps.»

BRUNO BESCHIZZA
PRÉSIDENT EPT PARIS TERRES D'ENVOL



© Département de la Seine-Saint-Denis

LA TRANSFORMATION DU TERRAIN DES ESSENCES

Ancienne propriété du ministère de la Défense, site pollué et inaccessible au grand public, le Terrain des Essences a depuis longtemps constitué une enclave au sein du parc Georges-Valbon. Les Jeux ont ainsi constitué une opportunité de dépolluer le site, mais aussi de le renaturer avec la plantation de 4 000 arbres pour le rendre aux habitants du département.

Le département de la Seine-Saint-Denis est devenu ainsi, en 2021, le nouveau propriétaire du Terrain des Essences, et mène les travaux avec un financement SOLIDEO de 13 millions d'euros.

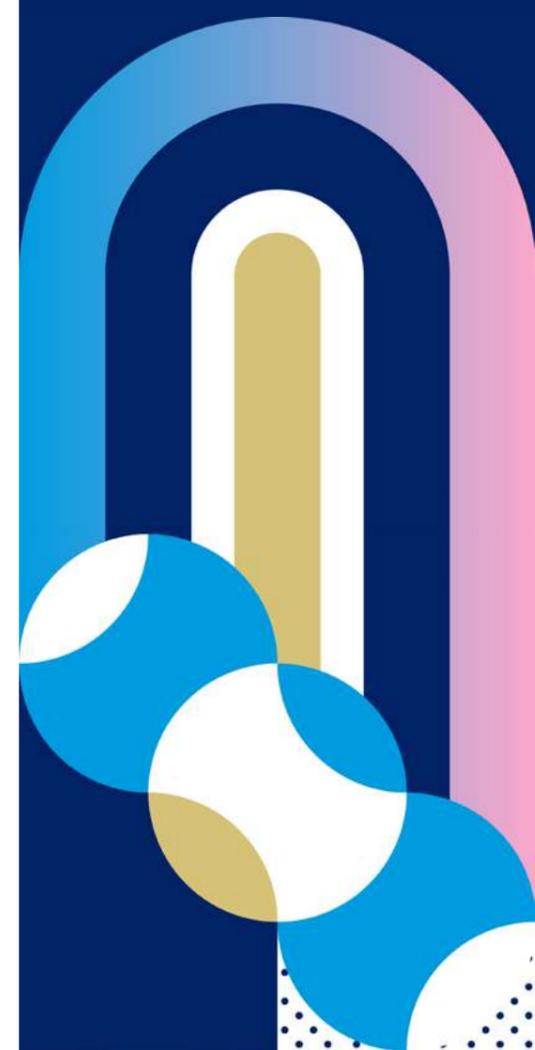
Après les Jeux, ce site agrandira le parc de 13 hectares. Ce nouvel espace sera divisé en 3 secteurs avec un premier espace servant de refuge pour la faune (accessible au public de façon limitée par un cheminement surélevé), fermé aux saisons de reproduction de la faune. Cette « réserve écologique » sera également équipée d'un observatoire permettant de contempler le site. Une seconde partie sera aménagée de zones de prairies et de pelouse pour permettre des activités de promenade, ainsi que d'observation de la faune. Enfin, le troisième espace offrira des équipements et des paysages propices à la détente, au jeu et à la promenade.

En cours de renaturation (depuis l'été 2023), le site a vu les travaux d'aménagements pour ses futures aires de jeux et de glisse commencer en février 2024. Son ouverture au public est prévue pour le printemps 2025.



Dépollué, aménagé puis renaturé, le Terrain des Essences est un héritage majeur pour la Seine-Saint-Denis. Il est une preuve supplémentaire que l'héritage des Jeux sur notre territoire, c'est à la fois un cadre de vie plus vert, plus équilibré, plus apaisé et des espaces verts augmentés.»

STÉPHANE TROUSSEL
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS



4.2.3 LA SEINE BAIGNABLE

La reconquête de la qualité de l'eau de la Seine est un enjeu écologique majeur qui a été accéléré à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et implique une multitude d'acteurs publics : la Ville de Paris, l'État, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports, les conseils départementaux, les communes du Grand Paris via leurs Établissements Publics Territoriaux, la Métropole du Grand Paris, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne, HAROPA PORT, les Voies navigables de France.

Dès 2016, un plan qualité de l'eau et baignade a permis d'arrêter un calendrier et de coordonner les nombreux acteurs publics engagés pour atteindre cet objectif autour de la Préfecture de Région et de la Ville de Paris.

La baignabilité dans le fleuve est par nature liée à la qualité de l'eau, notamment du point de vue bactériologique¹⁶². Pour atteindre les niveaux de qualité requis et autoriser la baignade, il faut donc éliminer les rejets d'eaux usées dans le fleuve et améliorer les systèmes d'assainissement des eaux usées avant qu'elles ne retournent au fleuve, après traitement dans les stations d'épuration.

Atteindre une telle qualité de l'eau exige des travaux de plusieurs types : mise en service en début d'été 2023 de la désinfection des rejets des deux usines de traitement des eaux usées en amont de Paris sur la Seine et sur la Marne, travaux de mise en conformité progressive des mauvais branchements des bâtiments et des raccordements de bateaux, etc.

Le bassin de stockage d'Austerlitz, un cylindre de 50 mètres de diamètre et de plus de 30 mètres de profondeur, permet également de stocker plus de 50 000 m³ d'eau, soit l'équivalent de 20 piscines olympiques. Il améliore la gestion des événements météorologiques exceptionnels en évitant les déversements d'eaux usées dans la Seine en cas de fortes pluies. Grâce à ce bassin, l'excédent d'eau s'écoulera désormais dans le réseau d'égouts pour être traité.

D'autres équipements seront opérationnels avant les Jeux : les ouvrages prévus sur le bassin versant du ru Saint-Baudile - dont un bassin de stockage d'une capacité de 30 000 m³ - et sur le bassin unitaire du versant de Montreuil par le département de la Seine-Saint-Denis, le VL 8 (collecteur de grande capacité d'une longueur de 10 kilomètres situé entre Essonne et Val-de-Marne) et la station de dépollution de eaux pluviales du Val-de-Marne visant, comme le bassin d'Austerlitz, à recevoir les eaux de pluie et à les traiter avant qu'elles ne soient rejetées dans le milieu naturel. La totalité des bateaux et des établissements flottants situés à l'amont du site sera enfin raccordée aux égouts.

¹⁶² L'ouverture d'une baignade dépend principalement du taux de présence de 2 bactéries issues de l'être humain et révélatrices d'une contamination du fleuve : les entérocoques et les Escherichia Coli.



© Joséphine Brueder



Les Jeux de 2024 célèbrent la reconquête écologique de la Seine avec les épreuves de nage en eau libre. Nager dans la Seine, beaucoup l'ont imaginé avant nous. Les Jeux ont été un formidable accélérateur pour rendre cette ambition possible grâce à un projet collectif. Un an après les athlètes des Jeux olympiques et paralympiques, la baignade en Seine va redevenir une réalité également pour les Parisiennes et les Parisiens. Dès 2025, ces derniers, tout comme les Franciliens bénéficieront de nombreux nouveaux espaces pour se rafraîchir en Seine-et-Marne. »

PIERRE RABADAN
ADJOINT À LA MAIRE DE PARIS EN CHARGE DU SPORT,
DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES ET DE LA SEINE



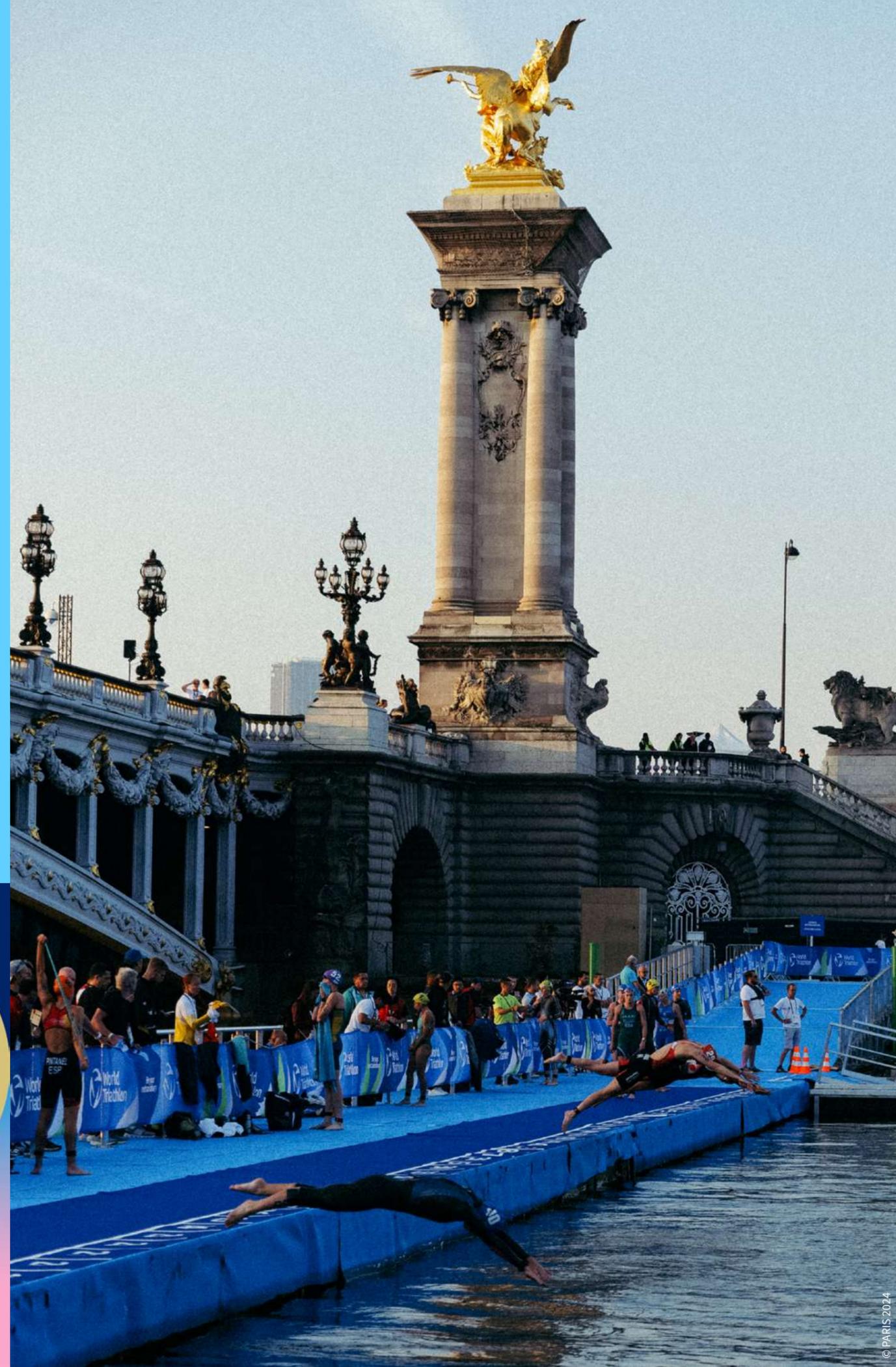
© Nico Elino/Getty Images

À l'issue des Jeux, l'offre de baignade a vocation à se pérenniser. Au terme d'un premier appel à manifestation d'intérêt, une vingtaine de sites de baignade héritage ont été proposés dans le Grand Paris, avec 3 sites dans Paris à partir de 2025.

**LA SEINE
PENDANT LES JEUX**

LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 MARQUERA UNE RUPTURE AVEC LES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS.

Pour la première fois des Jeux Olympiques d'été, elle se déroulera hors stade, sur le fleuve. Le défilé prendra place sur des embarcations dédiées aux délégations nationales. Naviguant d'est en ouest à travers Paris, les athlètes déambuleront au fil d'une traversée qui s'achèvera devant le Trocadéro. Les épreuves de triathlon, para triathlon et la natation marathon se dérouleront quant à elles dans la Seine, au cœur de la capitale, au niveau du pont Alexandre III, au pied du Grand Palais et des Invalides.



4.2.3 LES INNOVATIONS DANS LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ POUR L'ÉVÉNEMENTIEL

Paris 2024, l'État et ses différentes parties prenantes (Enedis et la Ville de Paris) font face à un double enjeu en matière de raccordement électrique. D'une part, sortir du modèle de l'alimentation électrique des grands événements sportifs via des groupes électrogènes généralement alimentés par des énergies fossiles, en raccordant au réseau électrique l'ensemble des sites construits ou renouvelés à l'occasion des Jeux. D'autre part, assurer le raccordement électrique des sites temporaires, non alimentés à date par le réseau existant, grâce à des bornes électriques événementielles.

DÉVELOPPEMENT DU RACCORDEMENT DES SITES AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE AVEC ENEDIS

- 100% DES SITES RACCORDÉS AU RÉSEAU AVEC ENEDIS, limitant le recours aux groupes électrogènes
- 8 000 OPÉRATIONS RÉALISÉES par les agents de la Team France Électrique d'Enedis, Supporteur Officiel de Paris 2024, pour renforcer, adapter et raccorder les sites des Jeux
- RÉDUIRE DE 80 % LES ÉMISSIONS DE CO₂ liées à l'approvisionnement en énergie des Jeux par rapport à l'usage de groupes électrogènes. Cela représente 12 tonnes équivalent CO₂ évitées, soit 70 trajets Paris-Marseille en voiture.

Par habitude, l'éclairage des stades et les retransmissions télévisées des grands événements sportifs sont branchés à des solutions électriques temporaires, alimentées par des énergies fossiles. En faisant le choix de raccorder au réseau électrique l'ensemble des sites accueillant du public ou une épreuve des Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 et Enedis ouvrent la voie à un événementiel sportif plus durable.

AU-DELÀ DES JEUX

Les Jeux de Paris 2024 constituent une opportunité d'accélérer la transition énergétique des territoires. Le développement, le renforcement et la sécurisation du réseau public de distribution d'électricité profiteront au plus grand nombre. À Paris, les 5 millions d'euros investis par Enedis sur un des postes source¹⁶³ pour fiabiliser le réseau en vue des Jeux bénéficient d'ores et déjà à quelque 110 000 habitants. Les raccordements du Stade de France et du Village des athlètes au nouveau poste source du département de Seine-Saint-Denis, dont la puissance a été augmentée, laissent aussi un héritage en termes d'efficacité et de performance.

¹⁶³ Le poste source est un ouvrage électrique permettant de relier le réseau public de transport d'électricité au réseau public de distribution d'électricité.



« Nous souhaitons que la transition écologique ne soit pas réservée à certains, que les travaux engagés à Paris, en région parisienne et dans les territoires pour Paris 2024 soient un héritage de notre action pour tous et partout en France. »

CATHERINE LESCURE
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION ET DE LA RSE
D'ENEDIS.

LE DÉPLOIEMENT DE BORNES ÉLECTRIQUES ÉVÉNEMENTIELLES PAR ENEDIS

Développées par Enedis et mises en place pour la Ville de Paris pour permettre aux sites temporaires de bénéficier d'un accès au réseau d'électricité, les bornes électriques événementielles – véritable innovation qui a vu le jour à l'occasion des Jeux – sont installées aux points stratégiques accueillant régulièrement des événements pour limiter significativement le recours aux groupes électrogènes fonctionnant généralement au diesel. En libérant totalement l'espace public après utilisation, cette solution s'intègre dans le sol des milieux urbains grâce à un système rétractable qui permet de stocker la borne dans le sol lorsqu'elle n'est pas utilisée.

La place de la Concorde et le Champ-de-Mars ont été respectivement équipées de 4 et 2 bornes électriques événementielles. La place du Trocadéro en est aussi pourvue, tandis que 2 branchements électriques de forte puissance permettront le raccordement de 2 postes électriques temporaires aux Invalides. Ces dispositifs contribueront à améliorer durablement la performance environnementale des événements futurs, et réduiront fortement les nuisances pour les riverains. Des bornes événementielles et des branchements électriques de forte puissance sont en cours de déploiement dans d'autres villes de France.



©keyvisual/la concorde Paris 2024/pavel.gaul/florian hulleu

4.3 LA COOPÉRATION POUR RENFORCER L'HÉRITAGE INTERNATIONAL



CONSTATS

A L'ÉCHELLE DE LA SOCIÉTÉ

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont historiquement un moment exceptionnel de rencontres entre toutes les nations. Au-delà des épreuves sportives, les Jeux constituent un temps fort populaire et multiculturel qui s'adresse au monde entier.

Paris 2024 est déterminé à partager sa conviction que le sport peut être porteur de solutions, le sport étant d'ailleurs reconnu par les Nations Unies dans l'Agenda 2030 comme un contributeur important aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Le Comité a ainsi développé une stratégie d'héritage international sans précédent, basée sur des coopérations, selon deux grands principes :

- Elle est un prolongement des priorités de la stratégie nationale visant à soutenir la pratique sportive au bénéfice de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'inclusion, de l'égalité et de l'engagement citoyen ;
- Elle s'appuie sur des coopérations innovantes et pérennes avec des acteurs (CNOSF, Agence Française de Développement (AFD), ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères) ayant une présence et une compétence internationale, tous animés par la même ambition : mettre l'énergie des Jeux au bénéfice de tous, en France et dans le monde.

LA TRÊVE OLYMPIQUE

Conformément aux principes fondamentaux de l'Olympisme, Paris 2024 a lancé en 2023 un programme pour explorer le rôle du sport pour la paix et la fraternité, en lien avec l'appel à la Trêve olympique. Inspirée d'une tradition antique, elle a pour objectif de faire taire les armes le temps des Jeux. Le 21 novembre 2023, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution appelant au respect de la Trêve olympique pendant les Jeux de Paris 2024, en présence du Président du CIO et du Président de Paris 2024.

MODEL UNITED NATIONS

Le 12 juin 2023, après six mois de travail impliquant plus de 600 collégiens, 120 délégués de 4ème issus de 30 classes de collèges de Seine-Saint-Denis et de Paris, ont participé à une simulation de négociation et d'adoption de la résolution de l'ONU sur la Trêve olympique. Un projet en deux étapes pour mobiliser la jeunesse sur le rôle transformateur que le sport peut jouer pour la paix, mais aussi pour l'égalité, l'éducation, la lutte contre le changement climatique et l'intégration du handicap. 16 collégiens ont ensuite pu assister à l'Assemblée Générale des Nations Unies, à New York, pour l'adoption de la résolution sur la Trêve olympique.



© 2023 / Comité International Olympique (CIO) / MARTIN Greg



Ouvrir grand les Jeux, c'est aussi agir pour des Jeux engagés, connectés avec leur époque, dans la droite ligne des Objectifs de développement durable et de la mise en œuvre des Accords de Paris. Avec le soutien de Thomas Bach, [...] ainsi que celui de l'ensemble de nos partenaires publics et privés, Paris 2024 s'engage d'abord d'un point de vue environnemental, avec une réduction de moitié des émissions carbone par rapport aux éditions précédentes. Pour la première fois de l'histoire nos Jeux Olympiques seront 100% paritaires, et les femmes y seront particulièrement mises à l'honneur. Nos Jeux Paralympiques contribueront également à construire une société plus inclusive, pour changer le regard sur le handicap. (...) Aujourd'hui, nous portons auprès de vous un message fort, un message universel en faveur de la paix, selon la tradition antique grecque de la Trêve Olympique. [...] Plus que jamais, le sport a un rôle à jouer et peut nous aider à faire un pas vers un monde meilleur. »

EXTRAIT DU DISCOURS DE TONY ESTANGUET
PRÉSIDENT DE PARIS 2024, À LA TRIBUNE DE L'ONU
À L'OCCASION DU VOTE DE LA TRÊVE OLYMPIQUE

LA COLLABORATION AVEC DAKAR 2026

En 2026, Dakar organisera la quatrième édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). Le continent africain accueillera pour la première fois un événement olympique. Paris 2024 s'est engagé à apporter son soutien à la réussite de ces JOJ. Une convention a ainsi été signée en 2019 entre Paris 2024 et Dakar 2026, affirmant les liens entre les deux comités d'organisation.

Autour de cette coopération plusieurs acteurs publics s'impliquent, formant l'« Alliance Dioko » coordonnée par Paris 2024, sous l'égide du CIO : l'AFD, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la Ville de Paris, la Région Île-de-France, l'INSEP, l'AIMF, le CNOSF et des fédérations sportives nationales (tennis, judo, surf, badminton). Ces acteurs s'engagent à mettre à disposition des ressources et compétences pour aider à la concrétisation de projets autour du sport pour la jeunesse et le développement, parmi lesquels :

- La réhabilitation des infrastructures olympiques qui serviront pendant les JOJ et d'infrastructures sportives de proximité pour renforcer l'accès au sport pour tous, grâce à un prêt de 60 millions d'euros de l'AFD auprès de l'État sénégalais ;
- Le déploiement depuis 2022 de volontaires en service civique « Génération 2024 » auprès du CNO sénégalais et de Dakar 2026, organisé par Paris 2024 et le CNOSF ;
- La formation de cadres et d'athlètes de haut niveau grâce à des formations et stages d'immersion à l'INSEP, contribuant à structurer le mouvement sportif sénégalais, avec un appui de l'AFD de 1,2 millions d'euros ;
- Le partage d'expertise, de méthodes de formation, etc. entre la Fédération Française de Tennis et son homologue sénégalais ;
- La création de la Fédération sénégalaise de badminton en février 2022, grâce à l'impulsion de la Fédération Française de Badminton. Cet appui se poursuit avec un accompagnement pour la formation d'entraîneurs et d'officiels techniques.

En collaboration avec le CIO, Paris 2024 a co-piloté l'Alliance Dioko jusqu'en novembre 2023. Lors de sa neuvième réunion à Dakar, en marge du premier festival « Dakar en Jeux », Paris 2024 a transféré le pilotage de l'Alliance Dioko à l'ambassadeur pour le Sport, M. Samuel Ducroquet.



© Paris 2024



© Paris 2024 / Rudy Waks



Dès l'attribution des Jeux Olympiques de la Jeunesse au Sénégal, il nous a paru évident de mobiliser nos parties prenantes en France pour soutenir et s'inspirer du premier événement olympique en Afrique. Il représente aujourd'hui un jalon essentiel de l'héritage international de Paris 2024, grâce à la mobilisation des membres de l'Alliance Dioko. »

SOPHIE LORANT
DIRECTRICE DES RELATIONS
INTERNATIONALES DE PARIS 2024



L'engouement de l'écosystème sportif partout dans le monde, notamment grâce à la mobilisation du réseau diplomatique français, témoigne de la capacité des Jeux de Paris 2024 à fédérer. Cet enthousiasme international vient aussi du fait que ces Jeux sont à l'image de ce qu'est la France sur la scène internationale : audacieuse, responsable, solidaire. C'est dans cet esprit de solidarité qu'a été créée l'Alliance Dioko, portée à l'origine par Paris 2024 et le COJOJ Dakar 2026, et qui rassemble des ministères, des collectivités locales et les grands acteurs du sport français pour accompagner au mieux le Sénégal vers le succès de la première olympiade sur le territoire africain, faisant du sport un axe de coopération central de la relation franco-sénégalaise. »

SAMUEL DUCROQUET
AMBASSADEUR POUR LE SPORT AU SEIN
DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LES COOPÉRATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Paris 2024 s'engage également pour le climat, l'environnement et la transformation écologique du monde de sport à l'internationale. Le comité d'organisation :

- Fait partie dès 2018 des premiers signataires et membres actifs de l'initiative « Sports for Climate Action », portée par la CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) avec le soutien du Comité International Olympique ;
- A rejoint en 2021 la campagne mondiale « Race to Zero », conduite par la CCNUCC ;
- Fait partie depuis 2022 des premiers signataires et membres actifs de l'initiative "Sports for Nature" portée par l'UNEP, l'IUCN et le CIO, qui vise à mettre en place une action transformatrice pour la nature dans tous les sports d'ici 2030 et au-delà.

LES COOPÉRATIONS POUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Le 6 février 2020, Paris 2024 et l'Agence Française de Développement ont décidé d'unir leurs forces, scellant un rapprochement entre le monde du développement et le mouvement sportif en signant une convention de coopération. Cette coopération se veut être un véritable laboratoire d'idées et de preuves de solutions apportées par le sport comme outil d'impact social pour la santé et le bien-être, l'environnement, la réussite éducative et l'engagement citoyen de la jeunesse, comme vecteur d'inclusion, d'égalité et de solidarité.

La coopération entre Paris 2024 et l'AFD se déploie à travers deux programmes communs.

- **L'appel à projets « Impact 2024 International » qui a permis de financer et d'accompagner des initiatives qui mettent le sport au service du développement en Afrique.** Il a permis de soutenir 45 projets dans 19 pays d'Afrique, touchant 77 000 bénéficiaires, grâce à un co-financement de 1,4 millions d'euros.
- **Le programme « Impact 2024 - athlètes entrepreneurs » qui vise à faciliter la reconversion des athlètes, mais aussi à en faire des acteurs du changement en France et en Afrique.**

Le soutien à certains projets Impact 2024 international sera pérennisé au-delà des Jeux, puisque l'AFD a signé une convention avec le CIO et Paris 2024 pour financer 10 projets Impact 2024 en phase de consolidation, dans le cadre d'Olympisme 365.¹⁶⁴

Paris 2024 a également participé au programme d'appel à projets « Sport et Coopération décentralisée », avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, pour financer des projets portés par les collectivités territoriales françaises et leurs partenaires étrangers. Grâce à un cofinancement de 3,5 millions d'euros, 35 projets ont été soutenus dans 22 pays, afin de faire du sport un levier de développement durable des territoires et de participer à la lutte contre les inégalités en termes d'accès au sport. Une dynamique qui se prolongera au-delà de 2024, avec un quatrième appel à projets.



“

Je me réjouis que nous soutenions ensemble des projets de développement par le sport en Afrique et dans les Outre-mer en prolongeant, au-delà des frontières métropolitaines, l'héritage des Jeux de Paris 2024 dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'égalité femmes-hommes et du handicap. »

REMY RIOUX
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AFD

164 Avec la stratégie Olympisme 365, le CIO vise à renforcer le rôle du sport en tant que partenaire important pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies.



4.4 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS

L'organisation des Jeux est un projet fédérateur, qui mobilise tout un écosystème autour des engagements de Paris 2024 pour créer un événement plus responsable. Mais ce travail de grande ampleur ne saurait être complet sans la mobilisation et l'engagement du plus grand nombre : les millions de spectateurs, les quelque 15 000 athlètes et 45 000 volontaires. Les Jeux peuvent aussi être un levier pour orienter vers des comportements plus responsables qu'il s'agisse de réduire le plastique à usage unique, d'adopter les bons gestes de tri, d'encourager une alimentation bas-carbone ou de favoriser les mobilités douces. Les campagnes de mobilisation du grand public prévues pendant les Jeux font partie intégrante du dispositif déployé par le comité d'organisation pour accompagner les changements de comportements dans une perspective d'héritage. Elles seront évoquées dans un rapport publié à l'issue des Jeux.

4.4.1 ACCOMPAGNER LA SORTIE DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Paris 2024 s'engage à diviser par 2 la quantité de plastique à usage unique en phase de consommation dans la restauration par rapport aux précédentes éditions. C'est un défi opérationnel, autant qu'une formidable opportunité d'améliorer les pratiques. Enjeu phare de la stratégie économie circulaire, cet objectif mobilise l'écosystème de Paris 2024.

Coca-Cola aura par exemple recours à près de 700 fontaines à boissons réduisant significativement le recours aux bouteilles plastiques ; au même titre que Danone développera une offre de kiosque Yaourt&Co, sans plastique à usage unique, sur plusieurs sites de compétitions. Re-uz fournira également des contenants alimentaires réemployables et des gobelets disponibles dans tous les points de vente à emporter. Toutes actions mises en place par les partenaires de Paris 2024 sont détaillées dans la section consacrée à la restauration.

La Ville de Paris a développé son réseau de points d'eau potable gratuits avec l'installation de 70 nouvelles fontaines Mât-Source¹⁶⁵ par Eau de Paris d'ici aux Jeux, pour atteindre un maillage de plus de 1 200 fontaines dans l'espace public. Leur présence a été privilégiée aux abords des sites de compétition (Parc des Expositions, Bercy, Parc des Princes, Invalides, Champ-de-Mars). Le patrimoine existant a également fait l'objet d'une modernisation pour s'adapter au changement climatique : 50 fontaines Wallance ont été équipées d'un système de brumisation pour l'été. Enfin, des fontaines temporaires seront ajoutées sur le parcours des spectateurs pendant l'été 2024 et répertoriées dans l'application des Jeux pour faciliter la réduction de l'usage de bouteilles d'eau en plastique par les visiteurs.

À l'intérieur des sites Paris 2024, les gourdes seront autorisées et des fontaines à eau gratuites seront disponibles.

4.4.2 DÉVELOPPER LES GESTES DE TRI

Pour atteindre l'objectif ambitieux de 80 % des déchets évités ou valorisés lors des phases opérationnelles, il est indispensable d'accompagner les spectateurs sur l'ensemble du parcours – des lieux de transport jusqu'aux sites de compétition – et de proposer un geste de tri « comme à la maison ». Paris 2024 a également l'ambition de jouer un rôle d'accélérateur dans l'harmonisation des consignes de tri sur le territoire. Le comité d'organisation a ainsi participé à un groupe de travail piloté par Citeo et rassemblant les acteurs de la mobilité, les collectivités hôtes et les gestionnaires d'équipements sportif, pour s'accorder sur une communication et une signalétique harmonisée. Elle a ensuite été testée lors de plusieurs événements sportifs et améliorée en vue des Jeux, selon une méthode détaillée dans la section consacrée à la gestion des déchets.

MOBILISATION DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, en collaboration et avec le soutien financier de la Région Île-de-France, Citeo et Paris 2024, a mis en place une expérimentation sur le déploiement du tri hors foyer au vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines qui accueillera les épreuves olympiques de cyclisme. Il s'agit d'assurer la continuité du geste de tri et la cohérence des messages pour les spectateurs tout au long de leur parcours. Des corbeilles bi-flux, installées à l'occasion des Championnats du Monde de cyclisme et paracyclisme, serviront lors des Jeux de Paris 2024 et au-delà. Elles ont également été déployées sur l'ensemble du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

¹⁶⁵ Nouveau modèle de fontaine d'eau potable à Paris, facilement accessible à tous, aux enfants comme aux PMR.



Des Jeux sobres et utiles, c'est notre ambition. Elle est portée par la Région Île-de-France et nécessite la mobilisation de toutes les expertises et les bonnes pratiques d'excellence environnementale et sociale au service de leur organisation. Plus largement, l'ensemble des actions et des projets conduits par la Région sont emprunts de cette volonté de durabilité. Cette dynamique constituera l'un des piliers de l'héritage des Jeux de Paris 2024 pour les futurs événements internationaux accueillis dans nos territoires. »

VALÉRIE PÉCRESSÉ
PRÉSIDENTE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

4.4.3 FAVORISER LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LES MOBILITÉS ACTIVES

Avec l'accueil des millions de spectateurs attendus pour les Jeux, concevoir un plan de transport performant, favorisant les transports en commun et les mobilités douces, est un levier déterminant pour réduire les émissions de GES liées à l'organisation des Jeux et faire évoluer les pratiques et comportements.

Le Comité d'organisation a mobilisé les opérateurs de transports, notamment franciliens, pour y parvenir, en particulier IDFM et la RATP, puisqu'il est estimé que 70 % des voyages se feront via une ligne opérée par le groupe. La SNCF a également été impliquée pour répondre aux besoins de mobilité des spectateurs et assurer le transport des athlètes et officiels entre les villes co-organisatrices des compétitions. L'organisation des Jeux a aussi permis d'accélérer le déploiement d'infrastructures pour favoriser le développement des mobilités douces, en particulier le vélo. Le plan de transport spectateurs et les acteurs engagés aux côtés de Paris 2024 sont tous présentés dans la section transports.

Un plan ambitieux de développement du réseau cyclable est porté et cofinancé par l'État et les collectivités (Ville de Paris, Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, département de Seine-Saint-Denis). Au total un réseau de 415 km de voies cyclables permettra de relier les sites olympiques franciliens. Aux abords des sites olympiques, ces dernières seront aménagées avec une signalétique dédiée parée des pictogrammes et couleurs des Jeux de Paris 2024. Ces grands axes olympiques viennent enrichir un maillage structurant de pistes cyclables prévu pour les Jeux. Ils seront conservés en héritage après les Jeux, pour faciliter le quotidien des habitants du territoire.

L'EPT Plaine Commune souhaite développer l'accès au sport pour les publics éloignés de la pratique sportive avec le projet « A vélo vers 2024 ». Décliné en 3 cycles de 2 mois d'animations sportives, il se déroule dans différentes villes de Plaine Commune. Des sessions d'apprentissage ou de réapprentissage du vélo sont ainsi proposées avec des acteurs du mouvement sportif local lors de journées thématiques. Ciblent particulièrement les mères de famille, elles sont invitées à se réapproprier l'espace public, tandis que des séances sont proposées simultanément aux enfants.

4.4.4 ENCOURAGER UNE ALIMENTATION BAS CARBONE

Si la restauration n'équivaut qu'à une petite partie du budget carbone des Jeux, elle constitue cependant une opportunité unique de sensibiliser le grand public autour d'une alimentation plus saine pour le corps et l'environnement. Afin de diviser par 2 l'empreinte carbone des repas et snacks des Jeux, Paris 2024 a fait le choix de végétaliser l'offre alimentaire, tout en s'adaptant aux besoins et attentes de chaque public. Ainsi, 60 % des repas vendus dans les buvettes seront végétariens (hors stades accueillant les épreuves de football, où le minimum sera de 40%), tandis que le site de la Concorde proposera une offre 100% végétarienne pour le grand public.

Les engagements du comité d'organisation en matière de restauration durable sont détaillés dans la section consacrée à la restauration, aux côtés des actions mises en œuvre par les partenaires de Paris 2024. Garden Gourmet fournira de nombreuses offres végétales, tandis que Sodexo Live! assurera une offre de restauration d'une ampleur exceptionnelle au Village des athlètes, tout en renforçant la présence d'une offre végétale.



© Henry Perrot/Plaine Commune



À vélo vers 2024 est un projet alliant sport et développement durable qui s'adresse à un public éloigné de la pratique du vélo, les femmes et les enfants des quartiers tout en incitant aux mobilités durables. Des animations sportives sont organisées dans un contexte familial pour dépasser les barrières à la pratique. »

MATHIEU HANOTIN
PRÉSIDENT DE PLAINE COMMUNE



ANNEXES

5

ANNEXE 1 GLOSSAIRE

Acronyme	Définition
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADN TOURISME	Fédération nationale des organismes institutionnels du tourisme
ADP	Aéroports de Paris
REFE	Agence pour l'enseignement français à l'étranger
RFAQ	Association française pour l'amélioration et le management de la qualité (groupe AFNOR)
AFD	Agence française de développement
AFDAS	Assurance formation des activités du spectacle
AFNOR	Association française de normalisation
RGEC	Loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire
AGEFIPH	Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
RIMF	Association internationale des maires francophones
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
ANS	Agence nationale du sport
RPEC	Association pour l'emploi des cadres
ARCEP	Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
ARCOM	Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique
ASL	Articles de sport et de loisirs
B100	Biogazole « 100% de biocarburant »
CCI	Chambres de commerce et d'industrie
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDD	Contrat à durée déterminée

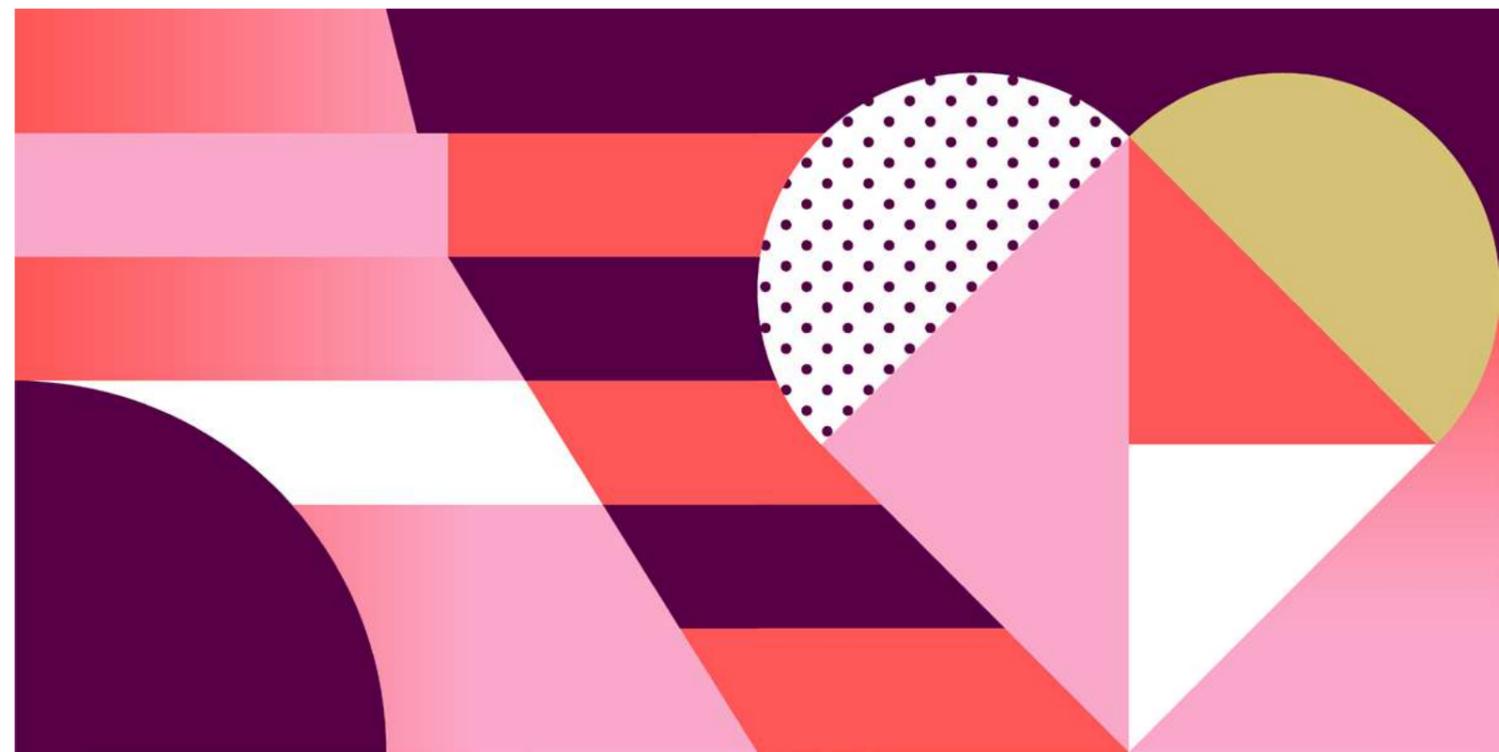
Acronyme	Définition
CDFAS	Centre départemental de formation et d'animation sportives
CDI	Contrat à durée indéterminée
CFA	Centre de formation d'apprentis
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFE-CGC	Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CGEFI	Contrôle général économique et financier
CGT	Confédération générale du travail
CHEOPS	Conseil national Handicap & Emploi des organismes de placement spécialisés
CIO	Comité International Olympique
CMA	Chambres de métiers et de l'artisanat
CNAPS	Conseil national des activités privées de sécurité
CNOSF	Comité National Olympique et Sportif Français
CO₂	Dioxyde de carbone
CO₂EQ	Equivalent dioxyde de carbone
COJOJ	Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse
COVID	Coronavirus <i>disease</i> , maladie du coronavirus
COP 24	24 ^{ème} Conférence des parties
CPME	Confédération des petites et moyennes entreprises
CPSF	Comité Paralympique et Sportif français
CRAIF	Centre de ressources autisme d'Île-de-France
CRAMIF	Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France
CRESS	Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire
CSE	Comité social et économique
DIJOP	Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques

Acronyme	Définition
DOM-TOM	Départements d'outre-mer et territoires d'outre-mer
DRIEETS	Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
EA	Entreprise adaptée
EDEC	Engagement pour le développement de l'emploi et des compétences
EDF	Électricité de France
EGALIM	Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous
EPT	Etablissement public territorial
ESAT	Etablissement de service d'aide par le travail
ESS	Economie sociale et solidaire
FDJ	Française des Jeux
FNE	France Nature Environnement
FO	Force ouvrière
GES	Gaz à effet de serre
GHG	<i>Greenhouse gas</i>
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GNL	Gaz naturel liquéfié
GOLD STANDARD	Norme de certification des projets de contribution carbone
GRI	<i>Global Reporting Initiative</i>
GRS	<i>Label Global Recycled Standard</i>
GTL	<i>Gas-To-Liquids</i> , technologie de conversion de gaz naturel en carburant liquide
HTML	<i>HyperText Markup Language</i> , langage de balise d'hypertexte
HVO	<i>Hydrotreated Vegetable Oil</i> , huile végétale hydrotraitée
I4CE	<i>Institute for Climate Economics</i> , Institut de l'économie pour le climat
IBC	<i>International Broadcasting Centre</i> , Centre international de radio-télévision
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement
IDDRI	Institut du développement durable et des relations internationales

Acronyme	Définition
IDFM	Île-de-France Mobilités
IFSO	<i>International Federation for Sports Officials</i> Fédération internationale pour les juges et arbitres sportifs
IJSPF	Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française
INSEP	Institut national du sport, de l'expertise et de la performance
IPC	<i>International Paralympic Committee</i> , Comité International Paralympique
ISO	<i>International Standardization Organisation</i> Organisation internationale de normalisation
ISR	Label Investissement socialement responsable
IUCN	<i>International Union for Conservation of Nature</i> Union internationale pour la conservation de la nature
JOJ	Jeux Olympiques de la Jeunesse
JS	JavaScript, langage de programmation
LED	<i>Light-Emitting Diode</i> , diode électroluminescente
LGBTQIA+	Lesbienne, Gay, Transgenre, Queer, Intersexe, Asexuel et autres
LPO	Ligue pour la protection des oiseaux
MEDEF	Mouvement des entreprises de France
MPC	<i>Main Press Center</i> , Centre principal des médias
NATURA 2000	Réseau de sites européens reconnus pour leur patrimoine naturel et qui permet d'assurer la préservation de leur biodiversité
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OPPBTP	Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
ORAH	Outil de recensement des actions Héritage de Paris 2024
OREE	Organisation pour le respect de l'environnement par l'entreprise
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières
PET	Polyéthylène téréphtalate
PEXE	Partenariat pour l'excellence des éco-entreprises

Acronyme	Définition
PFR	Plateforme d'accompagnement et de répit
PLIE	Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi
PME	Petite ou moyenne entreprise
PMR	Personne à mobilité réduite
PRBC	<i>Paris Region Business Club</i>
PRSE	Plan régional de formation sécurité
PSH	Personne en situation de handicap
PVC	Polychlorure de vinyle
QAA	Quartiers d'accessibilité augmentée
R&D	Recherche et développement
RATP	Régie autonome des transports parisiens
RCP	Responsabilité civile professionnelle
RGAA	Référentiel général d'accessibilité pour les administrations
RPET	PET recyclé
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
RTE	Réseau de transport d'électricité
SIAE	Structures de l'insertion par l'activité économique
SMD	Système de management durable
SNB	Stratégie nationale biodiversité 2030
SNCF	Société nationale des chemins de fer français
SOLIDEO	Société de livraison des ouvrages olympiques
TIH	Travailleur indépendant handicapé
TOP	<i>The Olympic Program</i> , Partenaire olympique mondial
TPE	Très petite entreprise
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée

Acronyme	Définition
UFOLEP	Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique
UFR	Usagers en fauteuil roulant
UNEP	<i>United Nations Environment Program</i> , Le programme des Nations unies pour l'environnement
U2P	Union des entreprises de proximité
VCS	<i>Verified Carbon Standard</i> , programme qui certifie la réduction d'émissions carbone
VIF	Vélo Ile-de-France
W3C	<i>World Wide Web Consortium</i> , organisme international qui définit les standards des technologies du Web
WCAG	<i>Web Content Accessibility Guidelines</i> Référentiel international d'accessibilité numérique
WWF	<i>World Wide Fund for Nature</i> , Fonds Mondial pour la Nature



ANNEXE 2 COMPOSITION DU COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX

LES EXPERTS

GILLES BŒUF

PRÉSIDENT & EXPERT BIODIVERSITÉ

Professeur Sorbonne, AgroParisTech

BENOIT LEGUET

EXPERT CLIMAT

Managing Director I4Ce (Institute for Climate Economics)

LOLA VALLEJO

EXPERTE CLIMAT

Directrice du programme climat de l'IDDRI

NATHALIE BOYER

EXPERTE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Déleguée Générale OREE

PASCALE DALIX

EXPERTE CONSTRUCTION DURABLE

Managing Partner agence Chartier Dalix

THIERRY MARX

EXPERT RESTAURATION DURABLE

Chef

VINCENT COURBOULAY

EXPERT NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Directeur Scientifique Institut Numérique responsable

ARNAUD LEROY

EXPERT INNOVATION DURABLE

Président de l'ADEME

MICHÈLE PAPPALARDO

EXPERTE RÉSILIENCE

Consultante, Présidente du comité du label Investissement socialement responsable (ISR)

LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉCOSYSTÈME DE PARIS 2024

MARIE DORIN

REPRÉSENTANTE DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES

NADIA BOEGLIN

REPRÉSENTANTE DE L'ADEME

FRANÇOIS CROQUETTE

REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE PARIS

HUGHES RAVENEL

REPRÉSENTANT DE LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (DIJOP)

JEAN ZOUNGRANA

REPRÉSENTANT DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF)

NICOLAS ROLLAND

REPRÉSENTANT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

CYRIL MORE

REPRÉSENTANT DU COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CPSF)

FANTINE LEFEURE

REPRÉSENTANTE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

LAURE BATTALA

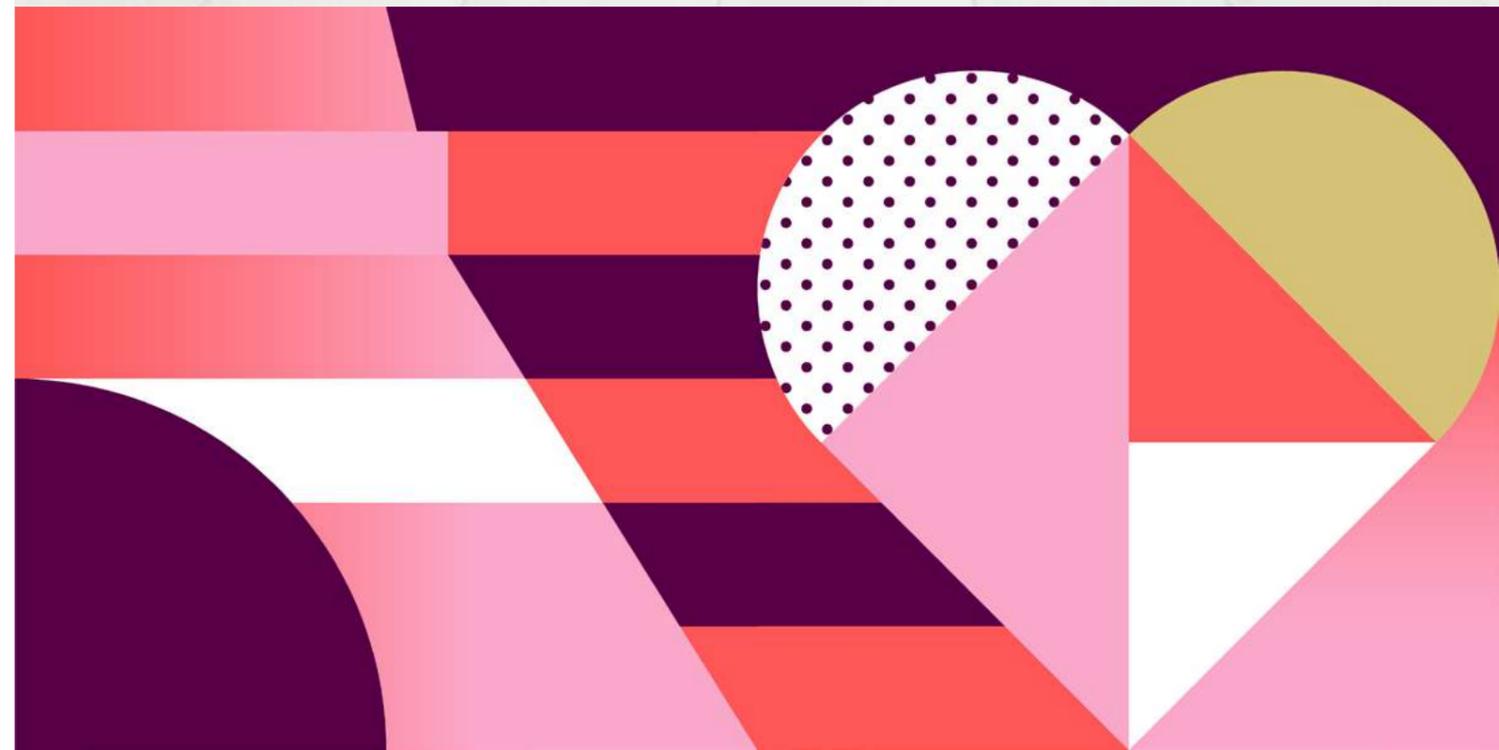
REPRÉSENTANTE DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

ARI BRODACH

REPRÉSENTANT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS



© Paris 2024



ANNEXE 3 LISTE DES ENJEUX DE RESPONSABILITÉ

Afin de déterminer les enjeux d'héritage et de durabilité prioritaires pour ses activités, Paris 2024 a conduit une analyse de « double » matérialité.

Dès la phase de candidature à l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques, Paris 2024 a organisé une concertation à laquelle ont participé 250 personnalités du mouvement olympique, du monde économique, des ONGs, de la société civile et les partenaires institutionnels. Ce processus a permis d'identifier une première liste d'enjeux environnementaux, sociaux et économiques faisant l'objet d'attentes fortes de la part des acteurs de l'écosystème des Jeux. Cette liste a ensuite été recroisée et complétée avec les enjeux figurant dans les normes ISO 20121 et ISO 26000.

Les enjeux issus de cette première analyse de matérialité ont ensuite fait l'objet d'une évaluation conduite par les équipes de Paris 2024, selon plusieurs critères : l'urgence de l'enjeu au regard du contexte global, l'exigence de conformité vis-à-vis de cet enjeu et le niveau de contrôle de Paris 2024 concernant sur la mise en place d'actions pour traiter cet enjeu. Cette seconde analyse de matérialité a permis de consolider la liste de finale des enjeux prioritaires devant être adressés par Paris 2024 dans le cadre du développement de ses différentes stratégies thématiques : héritage, durabilité, accessibilité, droits de l'homme etc. et dans le cadre de la mise en place du système de management durable ISO 20121.

PARIS 2024 PREND AINSI EN COMPTE 17 ENJEUX

1

DÉVELOPPEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ
UNIVERSELLE

2

RÉDUCTION DE L'IMPACT CARBONE ET
SOUTIEN À DES PROJETS DE
CONTRIBUTION CLIMATIQUE

3

PRÉSERVATION ET RÉGÉNÉRATION
DE LA BIODIVERSITÉ

4

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

5

RENFORCEMENT DE
LA RÉSILIENCE ENVIRONNEMENTALE

6

ACCÉLÉRATION DE
LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

7

DES JEUX PORTEURS
D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS

8

INCLUSION, ÉGALITÉ,
SOLIDARITÉ

9

PROMOTION DE L'ENGAGEMENT
ET DE LA CITOYENNETÉ

10

SANTÉ :
PROMOTION DU BOUGER PLUS

11

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET
AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

12

LE SPORT POUR ÉDUCER
ET POUR S'ENGAGER

13

LUTTE CONTRE
LA CORRUPTION

14

PROTECTION DES DONNÉES
PERSONNELLES

15

ÉTABLISSEMENT DE BONNES
CONDITIONS DE TRAVAIL

16

AVANCEMENT
DU DIALOGUE SOCIAL

17

ACTION POUR LA FRATERNITÉ ET
LE LIEN SOCIAL À L'INTERNATIONAL

ANNEXE 4 LABELS ET CERTIFICATIONS RETENUS POUR L'APPROVISIONNEMENT LABELLISÉ EN FRANCE

**POUR SON OBJECTIF
D'APPROVISIONNEMENT
LABELLISÉ, PARIS 2024
S'APPUIE SUR LES LABELS
RETENUS DANS LE CADRE
DE LA LOI EGALIM,
QUI FIXE UN OBJECTIF DE 50%
D'APPROVISIONNEMENT
DE QUALITÉ ET
DURABLE AU 1^{ER} JANVIER 2022
EN RESTAURATION COLLECTIVE
PUBLIQUE.¹⁶⁶**

Un produit de qualité et durable au sens de l'objectif fixé par la loi EGAlim doit bénéficier d'un des labels suivants :

- Label Agriculture biologique
- Produits végétaux étiquetés « *en conversion* »
- Label rouge
- Appellation d'origine (AOC/AOP)
- Indication géographique (IGP)
- Spécialité traditionnelle garantie (STG)
- Mention *Issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale* (HVE + niveau 2)
- Ecolabel *pêche durable*
- Logo Région ultrapériphérique (RUP)

Paris 2024 ajoute également les labels MSC et ASC pour la pêche responsable en France et à l'international.

Paris 2024 souhaite s'inscrire pleinement dans les dynamiques des filières d'ici 2024. Cette liste pourra être modifiée selon l'évolution des préconisations du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ou de l'écosystème alimentaire français.



ANNEXE 5 POINT D'ÉTAPE SUR LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DE DURABILITÉ ET D'HÉRITAGE SUR L'AXE LIVRER DES JEUX PLUS RESPONSABLES

Engagement

Indicateur

Point d'étape en mai 2024

Correspondance avec les référentiels

DIVISER PAR 2 LES ÉMISSIONS DE GES ET RÉALISER UNE CONTRIBUTION CLIMATIQUE À LA HAUTEUR DES ÉMISSIONS QUI N'AURONT PAS PU ÊTRE ÉVITÉES

BUDGET CARBONE PRÉVISIONNEL

BILAN CARBONE FINAL

PROJETS DE CONTRIBUTION CLIMATIQUE (ÉMISSIONS COMPENSÉES) (TEQ CO₂)

ENGAGEMENTS

- Diviser par 2 la moyenne des émissions de gaz à effets de serre liées à l'organisation et à la tenue des Jeux (comparé à la moyenne des éditions des Jeux d'été de Londres et Rio)
- Soutenir des projets de contribution climat, qui permettront d'éviter ou de capter du CO₂ à hauteur des émissions des Jeux qui n'auront pas pu être évitées.

PREMIERS RÉSULTATS

Bilan carbone 2018-2023 : depuis 2023, le bilan carbone des Jeux s'élève à environ 476 000 tCO₂e.

- Le bilan carbone des activités liées à la préparation des Jeux est de près de 127 000tCO₂e (soit 27% du total), correspondant aux achats de services (conseil, ingénierie, etc.) et de biens matériels (matériel IT, textile, restauration, etc.). On retrouve ensuite les déplacements autour de Paris 2024 (visiteurs, prestataires, collaborateurs et collaboratrices).
- La construction des infrastructures pérennes (toutes sous maîtrise de la SOLIDEO et qui resteront en héritage après les Jeux) concentre avec 349 000tCO₂e plus de 73% des émissions depuis 2018. Le Village des athlètes et des Médias ainsi que le Centre Aquatique Olympique représentent à eux trois près de 70% de cet impact. L'utilisation d'ossature en bois, de béton bas carbone et de matériaux recyclés a permis de réduire de plus de 30% les émissions de GES/m² au Village des Athlètes par rapport à une opération classique.

Projection sur le bilan carbone 2024 : les émissions de GES liées aux infrastructures et aux activités sous contrôle direct de Paris 2024 sont attendues en ligne avec les objectifs fixés. Le bilan carbone 2024 sera réalisé en septembre 2024, une fois les données réelles de l'événement disponibles, notamment le nombre, la provenance et le mode de transport choisi par les spectateurs internationaux.

Contribution climatique : Paris 2024 travaille également à réaliser une contribution climatique à la hauteur des émissions ne pouvant pas être évitées (y compris celles liées au transport des spectateurs), et soutient déjà :

- Des projets de contribution climatique (reforestation, préservation de mangroves, énergies renouvelables etc.) répondant aux meilleurs standards internationaux de certification à l'international (Gold Standard et VCS).
- Des projets « label bas-carbone » sur le territoire français.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 11 – Villes et communautés durables
- ODD 12 – Consommation et production responsables
- ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 1 – Alimentation durable
- Engagement 2 – Mobilités durables
- Engagement 5 - Préservation des ressources en eau et énergie

NORMES GRI

- GRI 305 EMISSIONS 2016

FOURNIR 100% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PENDANT LES JEUX

PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE DES JEUX (%)

ENGAGEMENTS

100% des sites de compétition et de non-compétition raccordés au réseau, limitant le recours aux groupes électrogènes

- Quand des zones particulières des sites ne peuvent être raccordées au réseau électrique (c'est le cas de certaines infrastructures temporaires des sites de Versailles, de Vaires-sur-Marne, du Golf National, de la colline d'Elancourt et du Vélodrome national), Paris 2024 recherche des solutions durables et innovantes de fourniture d'énergie, sans carburants fossiles (biocarburants de première et deuxième génération, pack batteries, panneaux solaires, générateurs à hydrogène).
- Des contraintes opérationnelles et/ou réglementaires pourraient imposer quelques usages ponctuels de groupes électrogènes.

100% d'électricité renouvelable pour alimenter les Jeux via le réseau

PREMIERS RÉSULTATS

- Opérations réalisées Enedis pour renforcer, adapter et raccorder les sites des Jeux.
- Contrats signés avec EDF pour la fourniture d'électricité 100% solaire et éolienne française.
- Installation de production solaire sur site de façon permanente (toiture du Centre Aquatique Olympique, toitures du Village des athlètes, siège de Paris 2024...) et temporaire (barge flottante sur la Seine au Village, ombrière au Transport Mall du Village...).
- Travail en cours pour minimiser le recours à des carburants fossiles pour alimenter les générateurs de secours (dans la limite de la réglementation applicable).
- Inscription du modèle énergétique de Paris 2024 parmi les mesures du plan de sobriété énergétique du sport de l'Etat, à pérenniser après les Jeux.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 7 – *Énergie propre et d'un coût abordable*
- ODD 9 – *Industrie, innovation et infrastructure*
- ODD 12 – *Consommation et production responsables*
- ODD 13 – *Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques*

CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 5 - *Préservation des ressources en eau et énergie*

NORMES GRI

- GRI 305 EMISSIONS 2016

FAVORISER L'ACCÈS À UNE MOBILITÉ PROPRE ET ACTIVE POUR LES ATHLÈTES, DÉLÉGATIONS, MÉDIAS, ORGANISATEURS ET SPECTATEURS

PART DES VÉHICULES LÉGERS ÉLECTRIQUES, HYBRIDES OU À HYDROGÈNE POUR LA FAMILLE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (%)

ENGAGEMENTS

- 100% de véhicules légers électriques, hybrides ou à hydrogène pour le transport de la famille olympique et paralympique.

PREMIERS RÉSULTATS

- Confirmation de la flotte : nombre et type de véhicules.
- Réduction de 37% du nombre de véhicules légers mis à disposition des populations accréditées par rapport à Londres 2012, grâce au système « Transport Connect » (mutualisation de véhicules partagés).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 9 – *Industrie, innovation et infrastructure*
- ODD 7 – *Énergie propre et d'un coût abordable*
- ODD 11 – *Villes et communautés durables*
- ODD 13 – *Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques*

CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 2 - *Mobilités durables*

NORMES GRI

- GRI 305 EMISSIONS 2016

FAVORISER L'ACCÈS À UNE MOBILITÉ PROPRE ET ACTIVE POUR LES ATHLÈTES, DÉLÉGATIONS, MÉDIAS, ORGANISATEURS ET SPECTATEURS

PART DES SITES DESSERVIS EN TRANSPORT EN COMMUN ET ACCESSIBLES EN MOBILITÉ ACTIVE (%)

ENGAGEMENTS

- Tous les sites de compétition desservis par les transports en commun.
- Tous les sites de compétition sont accessibles en mobilités actives.
- Des services d'accueil des délégations et des autres clients des Jeux sont mis en place par Paris 2024 aux principales gares ferroviaires, notamment aux gares Montparnasse, de Lyon, du Nord et de l'Est.

PREMIERS RÉSULTATS

- Les sites de compétition choisis dans le modèle des Jeux de Paris 2024 sont tous desservis par les transports en commun.
- Un réseau de 415km de voies cyclables permettra de relier les sites olympiques.
- 3 sites sur 4 en Ile-de-France sont situés à 500 mètres ou moins d'un arrêt de transports en commun ouverts au public et/ou dédiés aux besoins des Jeux.
- Concernant les parkings à vélo pour les sites de compétition en région, le travail est en cours avec les collectivités-hôtes concernées.
- Tous les sites de compétition en Ile-de-France sont dotés de parkings à vélos gardiennés pour les spectateurs et le travail est en cours avec les collectivités hôtes pour les sites de compétition en région, pour un total de 20 000 places de stationnements vélo temporaires opérées par Paris 2024.
- Travail en cours avec les collectivités-hôtes sur la signalisation et la sécurisation des cheminements piétons aux abords des sites de compétition.
- Un accueil dans les gares parisiennes pour certains accrédités est bien prévu dans les gares citées ci-dessus ainsi qu'en gare d'Austerlitz.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 11 – Villes et communautés durables
- ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 2 - Mobilités durables

NORMES GRI

- GRI 305 EMISSIONS 2016

PRÉSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ SUR LES SITES PARIS 2024

PART DES SITES NATURELS ET ESPACES VERTS UTILISÉS PRÉSERVÉS (%)

ENGAGEMENTS

- Objectifs de zéro arbre impacté et de 100% des habitats présentant un intérêt floristique et faunistique avéré préservés.

PREMIERS RÉSULTATS

- Analyse environnementale conduite sur 100% des sites de compétition, dès la première phase de conception et de manière itérative au fur et à mesure de l'évolution des plans, pour identifier les enjeux environnementaux, évaluer les effets des installations de Paris 2024 sur ces enjeux et élaborer un plan d'action opérationnel pour éviter et/ou réduire ces effets.
- Des clauses contractuelles avec pénalités en cas de dommages aux sites naturels et espaces verts ont été intégrés dans les contrats des prestataires concernés.
- Mise en place de plans d'évitement et de protection pour chacune des plus de 50 espèces patrimoniales identifiées lors des diagnostics écologiques des sites.
- Mise en place de mesure d'évitement (mise à distance) et de protection des arbres présents sur les sites.
- 100% des sites présentant des enjeux environnementaux avérés bénéficient d'un accompagnement par une écologue.
- + de 35 dossiers déposés par les équipes de Paris 2024 liés au Code de l'Environnement (Cas-par-cas, Installation classée ICPE, Etudes d'incidence Natura 2000, Loi sur l'eau) et + de 55 dossiers déposés liés à d'autres réglementations comme le Code du patrimoine.
- Publication d'une charte Chantier Événementiel Responsable, d'un guide et d'une checklist opérationnelle associés au suivi de la charte sur les sites.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 2 – Faim zéro
- ODD 6 – Eau propre et assainissement
- ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 11 – Villes et communautés durables
- ODD 14 – Vie aquatique
- ODD 15 – Vie terrestre

CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 4 – Sites naturels, espaces verts et biodiversité

NORMES GRI

- GRI 304 Biodiversité 2016

DÉPLOYER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES JEUX ET RÉDUIRE, RÉEMPLOYER, RECYCLER LES RESSOURCES MOBILISÉES

PART (EN € ET EN T) DES PRODUITS LOUÉS POUR LES BESOINS DES JEUX (%)

PART (EN € ET EN TONNES) DES PRODUITS ACHETÉS POUR LES BESOINS DES JEUX DONT LA SECONDE VIE A ÉTÉ ANTICIPÉE, QUI FERONT L'OBJET DE RÉEMPLOI, DE RÉUTILISATION ET/OU DE RECYCLAGE APRÈS LES JEUX (%)

PART (EN € ET EN T) DES PRODUITS ACHETÉS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉMARCHE D'ÉCO-CONCEPTION (PRODUITS OU EMBALLAGES) (%)

PART DES INFRASTRUCTURES RÉEMPLOYÉES, RÉUTILISÉES OU RECYCLÉES EN FRANCE (%)

ENGAGEMENTS

- 100% de seconde vie pour les structures et infrastructures temporaires.
- 100% de seconde vie pour le mobilier des sites après les Jeux.
- 75% des équipements technologiques loués et 100% des équipements achetés au sein du parc d'équipements déployés pendant les Jeux auront une seconde vie après (reconditionnement ou réemploi).
- 90% des produits de look et signalétique réemployés, réutilisés ou recyclés.
- 100% des licenciés ont accès à un programme d'accompagnement sur mesure à l'écoconception.
- Diviser par 2 la quantité de plastique à usage unique en phase de consommation.
- 100% des équipements de cuisine auront une seconde vie.

PREMIERS RÉSULTATS

- 95% des sites sont des structures temporaires ou déjà existantes.
- 3/4 des équipements sportifs sont loués ou mis à disposition. Le quart restant est acquis par Paris 2024 (avec un soutien financier de l'Agence nationale du Sport) et pourra être donné en héritage au mouvement sportif.
- 100% des marchés passés par Paris 2024 intègrent la seconde-vie et 90% des actifs déployés sur les sites (équipements sportifs, uniformes, objets symboliques, etc.) ont déjà une seconde vie contractuellement assurée.
- Elaboration et déploiement d'une stratégie de seconde vie Paris 2024 pour piloter la vie des actifs matériels après les Jeux.
- 90% des licenciés sont des PME françaises et 1 licencié sur 2 propose des produits Made In France.
- Programme d'accompagnement proposé à 100% des licenciés : en 2022 et 2023, 7 ateliers ont été déployés auprès de plus de 130 participants, représentant 50 fournisseurs de produits officiels sous licence.

Zoom sur la mise en place d'alternatives au plastique à usage unique dans la restauration :

- Autorisation de gourdes à l'entrée des sites, notamment pour les spectateurs et l'accès à des fontaines à eau gratuites sur tous les sites de Paris 2024.
- 700 fontaines à boissons (eau et soda) déployées par Coca-Cola pour réduire fortement le recours aux bouteilles plastiques, dont 200 au Village des athlètes et dans des buvettes grand public.
- 15 % des boissons servies dans des bouteilles en verre consignées, notamment dans les espaces hospitalités. Ce dispositif s'appuiera sur l'usine Coca-Cola de Clamart pour assurer et sécuriser la consigne des bouteilles (logistique de proximité).
- Des gobelets consignés et réutilisables mis en place par Re-Uz.
- Des bouteilles en PET 100 % recyclé (rPET) dans des buvettes qui ne peuvent pas accueillir une fontaine. Les bouteilles seront retenues à la source. Coca-Cola assurera la collecte et le recyclage de 100 % des bouteilles en rPET.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 8 – Travail décent et croissance économique
- ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 11 – Villes et communautés durables
- ODD 12 – Consommation et production responsables
- ODD 14 – Vie aquatique

CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 3 – Réduction des déchets
- Engagement 6 – Achats responsables

NORMES GRI

- GRI 301 MATIÈRES 2016

Engagement

Indicateur

Point d'étape en mai 2024

Correspondance avec les référentiels

DÉPLOYER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES JEUX ET RÉDUIRE, RÉEMPLOYER, RECYCLER LES RESSOURCES MOBILISÉES

CARACTÉRISTIQUES, VOLUMES ET MODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE CONSOMMATION EN PÉRIODE DE JEUX

ENGAGEMENTS

- 80% des déchets produits lors de la phase opérationnelle des Jeux évités ou valorisés (hors valorisation énergétique).
- 100% des biodéchets valorisés.

PREMIERS RÉSULTATS

- Identification des principaux pôles de production de déchets pendant les Jeux, pour déterminer les volumes de déchets et leurs caractéristiques techniques.
- Elaboration, avec l'aide de Citeo, d'un Guide d'écoconception des emballages et d'un guide des emballages de la restauration, afin de partager les bonnes pratiques et de prévenir la production de déchets.
- Participation au groupe de travail piloté par Citeo pour harmoniser les consignes de tri hors foyer.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 8 – Travail décent et croissance économique
- ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 11 – Villes et communautés durables
- ODD 12 – Consommation et production responsables
- ODD 14 – Vie aquatiques

CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 3 – Réduction des déchets
- Engagement 6 – Achats responsables

NORMES GRI

- GRI 301 MATIÈRES 2016

PROPOSER DES SERVICES DE RESTAURATION DURABLE

PART D'ALIMENTATION DURABLE SERVIE PAR PARIS 2024 PENDANT LES JEUX (%)

ENGAGEMENTS

- Diviser par 2 l'empreinte carbone des repas et snacks des Jeux, notamment via la végétalisation de l'offre alimentaire.
- S'approvisionner avec une alimentation 100% certifiée (produite en France et/ou labellisée durable selon les filières).

PREMIERS RÉSULTATS

Travail avec les prestataires et les partenaires pour végétaliser l'offre alimentaire des différents publics

- Spectateurs : minimum 60% des sandwiches, plats chauds et froids vendus dans les buvettes seront végétariens (hors stades accueillant les épreuves de football, où le minimum sera de 40%). Pour le Parc Urbain à la Concorde, Paris 2024 proposera pour la première fois dans l'histoire des Jeux une offre grand public 100% végétarienne.
- Volontaires, staff, prestataires, médias, famille olympique et paralympique : en moyenne 50% de repas végétariens avec certains jours 100% des repas végétariens pour le staff, les volontaires et les prestataires.
- Athlètes et officiels : augmentation et valorisation de l'offre végétarienne disponible au Village.

Après analyse de l'offre alimentaire disponible et de saison (qualité et volumes), et conformément aux règles de la commande publique et de partenariat de Paris 2024, le Comité a mobilisé ses prestataires et partenaires pour atteindre les objectifs suivants :

- 80% de l'approvisionnement d'origine France et 25% de l'approvisionnement issu d'une production de proximité autour des sites de compétitions (moins de 250km) ; 0 importation par voie aérienne.
- 80% de l'approvisionnement labellisé durable au sens de la loi EGALIM, dont 30% issu de l'agriculture biologique ou en conversion.
- 100% des régions françaises représentées au Village et/ou sur les sites de compétition.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 2 – Faim « zéro »
- ODD 12 – Consommation et production responsables
- ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique

CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 1 – Alimentation durable
- Engagement 3 – Réduction des déchets

NORMES GRI

- GRI 305 Emissions 2016

Engagement

Indicateur

Point d'étape en mai 2024

Correspondance avec les référentiels

PROPOSER DES SERVICES DE RESTAURATION DURABLE

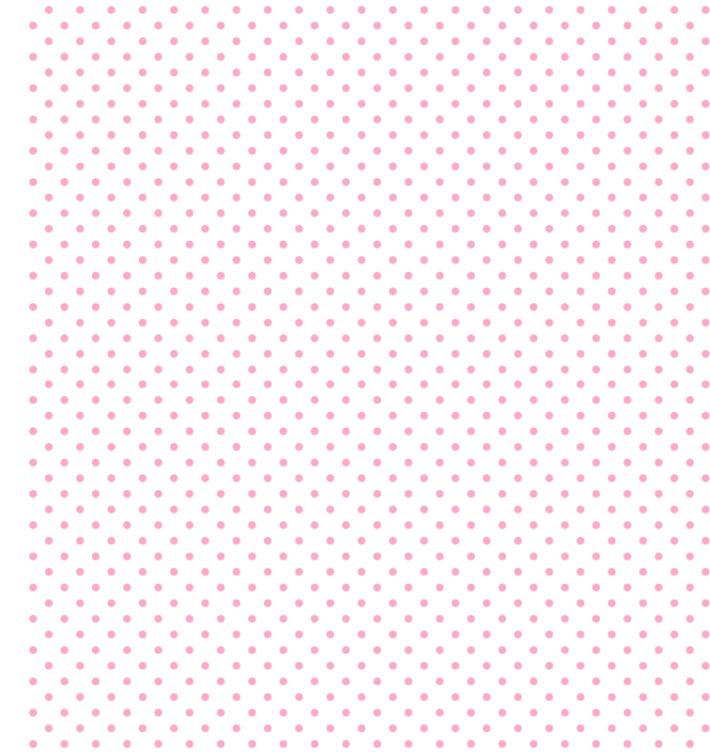
GASPILLAGE ALIMENTAIRE ÉVITÉ PAR PARIS 2024

ENGAGEMENTS

- Éviter le gaspillage alimentaire et valoriser 100% des ressources alimentaires non consommées.

PREMIERS RÉSULTATS

- Diagnostic détaillé des potentielles sources de gaspillage ;
- Signature d'une convention entre une association spécialisée dans la collecte de denrées (Les Restos du Cœur, La Fédération des Banques Alimentaires, Le Chainon Manquant) et le prestataire de restauration pour tous les sites proposant un service de restauration ;
- Pour ce qui ne pourra pas être redistribué, les prestataires déchets sont chargés de la valorisation en biodéchets.



DES JEUX PARTAGÉS, PORTEURS D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS

NOMBRE ET PART DE MARCHÉS DES JEUX ATTRIBUÉS À DES TPE-PME ET AUX STRUCTURES DE L'ESS

ENGAGEMENTS

- Favoriser l'accès des TPE-PME, des structures de l'ESS et du secteur adapté aux marchés des Jeux.

PREMIERS RÉSULTATS (AVRIL 2024)

- 75% de TPE-PME en nombre et 1/3 en montant (montants facturés HT par des TPE/PME hors fournisseurs étrangers) ;
- + de 500 structures de l'ESS mobilisés dans le cadre des Jeux (tous donneurs d'ordre confondus) dont 284 par Paris 2024 et 124 par la SOLIDEO ;
- Plus de 6 000 structures référencées (dont 42 % relèvent de l'ESS) sur la plateforme ESS 2024 ;
- 28 EA, ESAT ou TIH déjà mobilisés et 17 marchés réservés ;
- Plus de 750 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement individuel de la part d'ESS 2024 pour répondre à un marché, dont presque un tiers en 2023 (289 entreprises).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 1 – Pas de pauvreté
- ODD 4 – Education de qualité
- ODD 8 – Travail décent et croissance économique
- ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 10 – Inégalités réduites

CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 6 – Achats responsables
- Engagement 9 – Contribution à une société plus inclusive
- Engagements 3, 4 et 6 de la Charte Sociale de Paris 2024

NORMES GRI

- GRI 201 Performance économique 2016
- GRI 203 Impacts économiques indirects 2016
- GRI 204 Pratiques d'achats 2016
- GRI 404 Formation et éducation 2016
- GRI 413 Communautés locales 2016

CHARTE SOCIALE

- Engagements, 3, 4 et 6 de la Charte Sociale de Paris 2024

DES JEUX PARTAGÉS, PORTEURS D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS

NOMBRE ET PÉRENNISATION D'EMPLOIS (TOTAL ET EN ETP) MOBILISÉS DANS LE CADRE DES JEUX EN PARTICULIER CEUX OCCUPÉS PAR DES PERSONNES EN INSERTION EN FRANCE ET PAR TERRITOIRE

ENGAGEMENTS

- Faire en sorte que les Jeux bénéficient à toutes et tous, en particulier aux personnes éloignées de l'emploi

PREMIERS RÉSULTATS (AU 31/12/2023)

181 100 emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024 d'après la cartographie des emplois actualisée en 2022/2023.

- 30 000 emplois dans le secteur de la construction
- 61 800 emplois dans le secteur du tourisme
- 89 300 emplois dans le secteur de l'organisation

Concernant les emplois du secteur de l'organisation, une répartition territoriale prévisionnelle telle que suit :

- Île-de-France : 73 625 emplois
- Marseille : 3 590 emplois
- Lille : 2 240 emplois
- Lyon : 1 905 emplois
- Bordeaux : 1 660 emplois
- Nice : 1 660 emplois
- Saint-Etienne : 1 535 emplois
- Nantes : 1 525 emplois
- Châteauroux : 1 325 emplois
- Tahiti : 595 emplois

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 1 – Pas de pauvreté
- ODD 4 – Education de qualité
- ODD 8 – Travail décent et croissance économique
- ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 10 – Inégalités réduites

CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 6 – Achats responsables
- Engagement 9 – Contribution à une société plus inclusive
- Engagements 3, 4 et 6 de la Charte Sociale de Paris 2024

NORMES GRI

- GRI 201 Performance économique 2016
- GRI 203 Impacts économiques indirects 2016
- GRI 204 Pratiques d'achats 2016
- GRI 404 Formation et éducation 2016
- GRI 413 Communautés locales 2016

TAUX DE SORTIES POSITIVES À 1 AN DES BÉNÉFICIAIRES DES ACTIONS D'INSERTION PAR LE SPORT DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE IMPACT & HÉRITAGE

ENGAGEMENTS

- Accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi vers les métiers des Jeux et un emploi durable

PREMIERS RÉSULTATS (AU 31/12/2023)

Concernant l'opération "Impact 2024 – Du Stade vers l'Emploi", les résultats sont particulièrement probants d'après une étude réalisée par France Travail.

- Plus de 36 000 demandeurs d'emploi bénéficiaires du dispositif
- Plus de 6 400 entreprises mobilisées
- Des personnes bénéficiaires présentant un éloignement du marché de l'emploi plus marqué que les demandeurs d'emploi "classique" (niveau de formation inférieur, plus souvent bénéficiaires du RSA, résidant relativement plus en Quartier Prioritaire de la Ville)
- Des taux de sortie positive supérieurs pour les bénéficiaires des job dating "Du Stade vers l'Emploi" que pour les demandeurs d'emploi classiques : 11% pour les bénéficiaires contre 8% à un mois ; 47% à 6 mois pour les bénéficiaires contre 34% pour les demandeurs d'emploi classiques
- Un accès à la formation renforcé et des formations plus longues pour les bénéficiaires de l'opération Du Stade vers l'Emploi : 16% à 6 mois pour les bénéficiaires contre 11% pour les demandeurs d'emploi classique ; formations de 267 heures en moyenne contre 161 heures pour les demandeurs d'emploi classique

DES JEUX PARTAGÉS, PORTEURS D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS

PART DES EMPLOIS (EN ETP) MOBILISÉS PENDANT LES JEUX ATTRIBUÉS À DES PERSONNES EN INSERTION, NOTAMMENT VIA L'ESS, EN FRANCE ET PAR TERRITOIRE

ENGAGEMENTS

- Intégrer des clauses d'insertion dans les marchés de Paris 2024 sur des familles d'achats prioritaires et stratégiques

PREMIERS RÉSULTATS

- Sur les familles d'achats prioritaires en matière d'insertion (sécurité, restauration, nettoyage), Paris 2024 a intégré, dans ses marchés, une clause d'insertion à hauteur de 10% des heures réalisées dans le cadre du marché

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 1 – Pas de pauvreté
- ODD 4 – Education de qualité
- ODD 8 – Travail décent et croissance économique
- ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 10 – Inégalités réduites

CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 6 – Achats responsables
- Engagement 9 – Contribution à une société plus inclusive
- Engagements 3, 4 et 6 de la Charte Sociale de Paris 2024

NORMES GRI

- GRI 201 Performance économique 2016
- GRI 203 Impacts économiques indirects 2016
- GRI 204 Pratiques d'achats 2016
- GRI 404 Formation et éducation 2016
- GRI 413 Communautés locales 2016

CHARTE SOCIALE

- Engagements, 3, 4 et 6 de la Charte Sociale de Paris 2024

RENFORCER LE SYSTÈME D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LEUR ASSURER UNE EXPÉRIENCE FLUIDE ET CONFORTABLE

PART DES EMPLOYÉS DE PARIS 2024 AYANT SUIVI AU MOINS UN MODULE DE FORMATION SUR LES SUJETS D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE (%)

ENGAGEMENTS

- Garantir la pleine participation et une expérience sans barrières des Jeux à toutes les personnes, quelle que soit leur condition
- Léguer un héritage matériel au bénéfice des habitants et des visiteurs ayant des besoins spécifiques, dans les territoires accueillant les épreuves
- Léguer un héritage immatériel au bénéfice du plus grand nombre, plus particulièrement aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, en France et dans le monde, qu'il s'agisse de nouvelles bonnes pratiques ou d'un réflexe « accessibilité universelle » pour l'organisation d'événements futurs

PREMIERS RÉSULTATS

- 100% des employés Paris 2024 sensibilisés sur la vision accessibilité lors du parcours d'accueil des nouveaux arrivants
- Travaux de production de formation pour avoir 100% des collaborateurs Paris 2024, des volontaires (y compris les volontaires des collectivités-hôtes) et les employés des partenaires et prestataires formés à l'accueil des PSH et à l'accessibilité

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 8 – Travail décent et croissance économique
- ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructures
- ODD 10 – Inégalités réduites
- ODD 11 – Villes et communautés durables

CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 9 – Contribution à une société plus inclusive
- Engagement 11 – Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

PART DES VOLONTAIRES FORMÉS À L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (%)

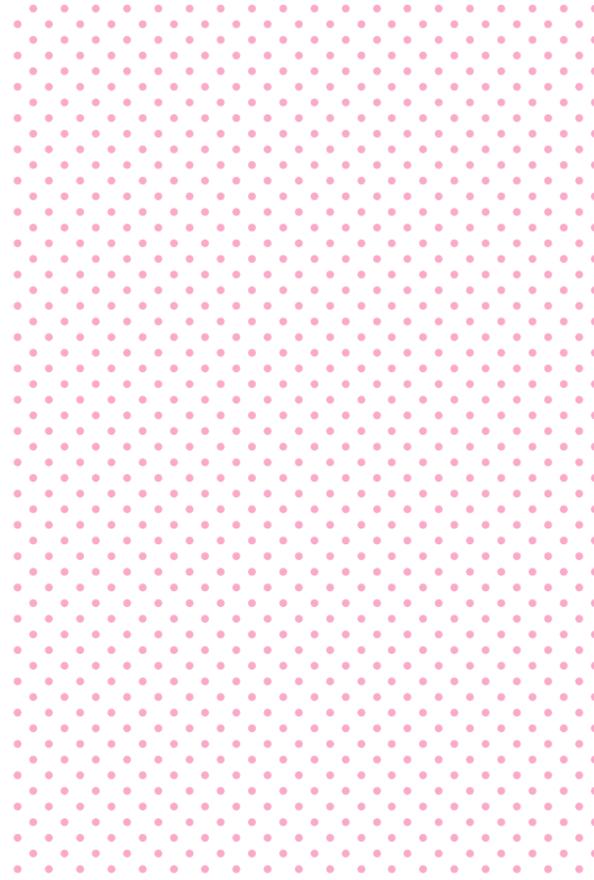
Engagement

Indicateur

Point d'étape en mai 2024

Correspondance avec les référentiels

FAIRE DES JEUX UNE PLATEFORME DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, DE L'INCLUSION ET DE LA LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE DISCRIMINATIONS



ENGAGEMENTS

- Soutenir l'insertion professionnelle notamment des publics les plus éloignés du marché de l'emploi

PREMIERS RÉSULTATS

- Paris 2024 a obtenu la note de 93% à l'Index de l'égalité professionnelle et de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes⁶⁶
- Sur le plan sportif, les Jeux de Paris 2024 seront les premiers Jeux paritaires de l'Histoire avec un nombre équivalent d'athlètes chez les femmes et chez les hommes.
- Intégration du sujet des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires au parcours de formation des collaborateurs et collaboratrices et des volontaires
- Elaboration de protocoles avec l'ensemble des parties prenantes sur la remontée d'informations en lien avec les violences sexistes, sexuelles ou discriminatoires et d'un guide à destination du personnel de Paris 2024 et des entités de livraison
- Le programme des épreuves a été bâti pour assurer une meilleure mise en valeur du sport féminin
- Création d'une charte pour une santé inclusive à destination des équipes médicales

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 5 – *Egalité entre les sexes*
- ODD 8 – *Travail décent et croissance économique*
- ODD 10 – *Inégalités réduites*

CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS

- Engagement 9 – *Contribution à une société plus inclusive*
- Engagement 10 – *Promotion de l'égalité femmes-hommes*
- Engagement 11 – *Accessibilité pour les personnes en situation de handicap*

NORMES GRI

- GRI 405 Diversité et égalité des chances 2016

VEILLER À CE QUE PARIS 2024 ET TOUS SES COLLABORATEURS PRENNENT CONNAISSANCE DES RÉGLEMENTATIONS ET DES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE ÉTHIQUE DÈS LEUR INTÉGRATION

PART DES COLLABORATEURS SENSIBILISÉS OU FORMÉS AUX BONNES PRATIQUES ÉTHIQUES (%)

PREMIERS RÉSULTATS (AU 31/12/2023)

- 75% des collaborateurs Paris 2024 ont été sensibilisés ou formés aux bonnes pratiques éthiques
- 65 missions d'audits (internes et externes) menées entre la création de Paris 2024 et fin décembre 2023, dont 6 externalisées
- 0 saisines de la Commission Nationale Informatiques et Libertés

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 8 – *Travail décent et croissance économique*

NORMES GRI

- GRI 401 Emplois 2016
- GRI 403 Santé et sécurité au travail 2018
- GRI 404 Formation et éducation 2016

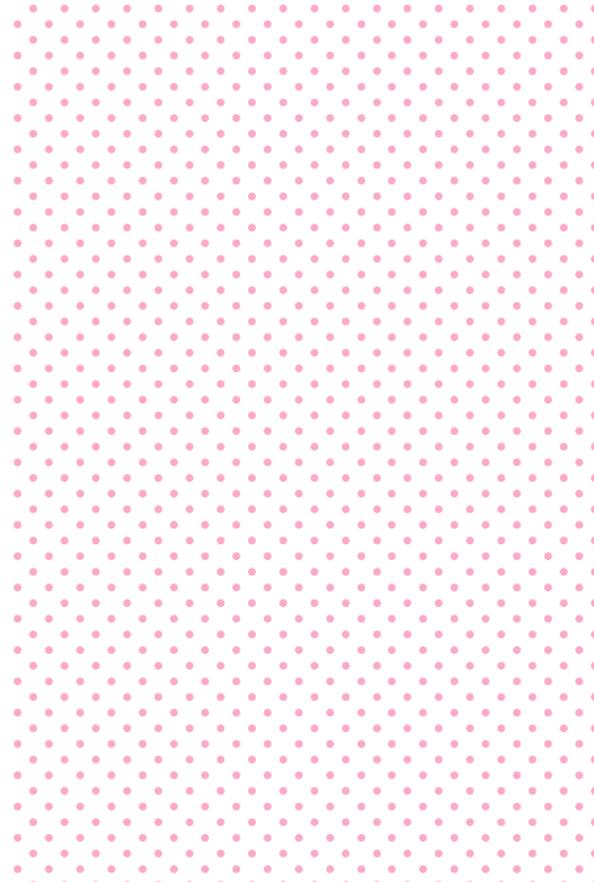
Engagement

Indicateur

Point d'étape en mai 2024

Correspondance avec les référentiels

**GARANTIR LA MEILLEURE
EXPÉRIENCE DES SALARIÉS EN TERMES
D'ENGAGEMENT, DE
RECONNAISSANCE ET DE QUALITÉ
DE VIE AU TRAVAIL.**



RÉSULTATS 2023

- Turnover (somme des départs de l'année n / effectif mensuel moyen pour l'année n - CDI et CDD uniquement) : 4,4%
- Taux d'absentéisme (nombre total de jours d'absence / nombre total de jours travaillés - CDI et CDD uniquement) : 1,81%
- Nombre de réunions ordinaires avec le CSE : 12
- Organisation de 63 événements internes en 2023 pour favoriser l'engagement des collaborateurs et le bien-être au travail

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ODD 8 - Travail décent et croissance économique

NORMES GRI

- GRI 401 Emplois 2016
- GRI 403 Santé et sécurité au travail 2018
- GRI 404 Formation et éducation 2016



ANNEXE 6 INDICATEURS ÉCONOMIQUES D'IMPACT ISSUS DES GUIDES DE L'OCDE POUR LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET COMMERCIAUX DE L'OCDE

ÉCONOMIQUE

PRINCIPAL

IMPACT ÉCONOMIQUE TOTAL NET (IMPACT DIRECT, INDIRECT ET INDUIT SUR L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE HÔTE)

Trois scénarios ont été établis pour évaluer l'impact économique des Jeux de Paris 2024 sur le territoire de l'Île-de-France sur la période couvrant l'intégralité du cycle de vie (2018-2034).

- **Scénario bas**
6 707 M€ dont 6 387 M€ d'impact primaire (direct) et 320 M€ d'impact secondaire (indirect et induit)
- **Scénario intermédiaire**
8 990 M€ dont 7 192 M€ d'impact primaire et 1 798 d'impact secondaire
- **Scénario haut**
11 145 M€ dont 7 430 M€ d'impact primaire et 3 715 M€ d'impact secondaire

NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS CRÉÉS OU SUPPORTÉS

181 100 emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024 :

- 30 000 dans le secteur de la construction
- 61 800 dans le secteur du tourisme
- 89 300 dans le secteur de l'organisation

PART DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS LOCAUX, PME ET ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Au 30/03/2024 :

- 90% des fournisseurs de Paris 2024 sont français
- 75% sont des TPE-PME représentant 1/3 des montants facturés (montants facturés HT par des TPE/PME hors fournisseurs étrangers)
- + de 500 structures de l'ESS mobilisés dans le cadre des Jeux (tout donneurs d'ordre confondus) dont 284 par Paris 2024 et 124 par la SOLIDEO

ADDITIONNEL

TAUX D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE VISITEURS APRÈS L'ÉVÉNEMENT

NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES À DE NOUVELLES COMPÉTENCES À TRAVERS DES PROGRAMMES LIÉS À L'ÉVÉNEMENT

Nombre de stagiaires formés en 2023 au sein du Comité d'organisation Paris 2024:

- Nombre de stagiaires (stage au sens de formation professionnelle) : 2 177 stagiaires (1 036 hommes et 1 141 femmes)
- Nombre de stagiaires (stage au sens de formation professionnelle) : 12 cadres dirigeants, 2 038 cadres, 127 employés, techniciens et agents de maîtrise

NOMBRE DE M² NON-UTILISÉS REQUALIFIÉS POUR DES ACTIVITÉS LIÉES À L'ÉVÉNEMENT

ANNEXE 7 MÉTHODOLOGIE DU BILAN CARBONE 2018 – 2023

MÉTHODOLOGIE D'UN BILAN CARBONE

L'étude a été réalisée sur la base de la méthode d'empreinte carbone du CIO publiée en 2018, qui est alignée avec la méthodologie GHG Protocol, afin d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes sur plusieurs années d'activité. Cette méthode comptabilise les émissions de GES engendrées par l'ensemble des processus physiques nécessaires aux activités de l'organisation. Le calcul des émissions de GES se fait par la multiplication d'une donnée d'activité physique (kwh consommés, km parcourus, etc.) ou monétaire (en €) et d'un facteur d'émission issu de la base de données de l'ADEME (kgCO₂e/km parcourus, kgCO₂e/kwh consommé, etc.).

Pour les données liées aux infrastructures, la comptabilisation des émissions de cette catégorie s'appuie sur des méthodologie spécifiques E+C-.

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

La collecte de données pour le fonctionnement du comité d'organisation a été réalisée en collaboration avec plusieurs entités de l'organisation dont la direction financière. Une partie des données correspond à des données physiques (énergie consommée, km parcourus), une autre part de l'impact a été mesurée avec des données monétaires, en particulier pour les achats de matériel (matériel et équipements IT, fournitures de bureaux, meubles, etc.) ou encore de services (conseil, gardiennage, nettoyage, etc.). Ces impacts basés sur des données monétaires présentant un niveau d'incertitude plus important, elles seront plus précises dans le cadre du bilan carbone final.

INFRASTRUCTURES PERMANENTES

Le périmètre pris en compte pour la mesure carbone des infrastructures s'adosse sur les recommandations du CIO dans sa méthodologie carbone pour les Jeux. Elle recommande ainsi d'inclure la construction de sites permanents et toutes les infrastructures urbaines et de transport connexes spécifiquement requises pour les Jeux, et qui n'auraient pas autrement été construits et/ou achevés pendant la période des Jeux (Village des athlètes, village des Médias, Centre Aquatique Olympique, etc.). En revanche, les projets de constructions déjà planifiés, accélérés en raison des Jeux et qui ne sont pas nécessaires aux besoins opérationnels ou encore les projets d'embellissement urbain et de modernisation d'équipements en prévision des Jeux ne sont pas intégrés au périmètre (rénovations de gymnases, Arena Porte de la Chapelle, etc.).

ANNEXE 8 LA CHARTE SOCIALE DE PARIS 2024

L'organisation de Jeux plus responsables et inclusifs sur le plan social a été inscrit dès la phase de candidature comme un objectif majeur de Paris 2024. Cette ambition a suscité un écho très favorable chez les principales organisations syndicales et patronales et s'est matérialisée, quelques semaines après la constitution du comité d'organisation, par la signature d'une Charte sociale fixant les objectifs collectifs à atteindre pour liurer des Jeux responsables.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET OBJECTIFS

L'origine de la Charte sociale de Paris 2024 date de plusieurs années et plus particulièrement de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012 (finalement obtenus par la ville de Londres) pour lesquels la mise en place d'une Charte sociale avait déjà été envisagée. Quelques années plus tard, au moment de bâtir le dossier de candidature de Paris pour l'édition 2024, l'idée de faire figurer une Charte sociale pour les Jeux 2024 a de nouveau émergé, ce projet étant pleinement pris en compte par Tony Estanguet et Bernard Lapasset.

Après l'obtention des Jeux lors du vote de Lima (septembre 2017), les parties prenantes, au premier rang desquelles les organisations syndicales de salariés et d'employeurs, ont décidé de concrétiser cette ambition à l'occasion de l'organisation des Jeux de Paris 2024. C'est ainsi que la Charte sociale Paris 2024 a été signée le 19 juin 2018 par le comité d'organisation de Paris 2024, la SOLIDEO et les organisations interprofessionnelles de salariés et d'employeurs : la CFE-CGC, la CFTC, la CFDT, la CGT, la CPME, FO, le MEDEF et l'U2P.

L'association des partenaires sociaux constituait ainsi une démarche originale et innovante pour l'organisation d'un grand événement sportif international avec, d'un côté, des organisations de salariés soucieuses du respect des droits des travailleurs et de la qualité de l'emploi des personnes mobilisées et, de l'autre, des organisations patronales impliquées dans la préparation, l'organisation et l'héritage des Jeux et ce pas uniquement en tant que financeurs (à travers le programme de sponsoring) ou exécutants (à travers les marchés de prestations). Cette démarche fait du mouvement économique et sociale une véritable partie prenante des Jeux, au même titre que le mouvement sportif.

LA CHARTE SOCIALE PARIS 2024 DÉFINIT AINSI 4 OBJECTIFS MAJEURS

1

METTRE EN PLACE UNE COUVERNANCE ET UN PILOTAGE QUI ASSURENT L'EXEMPLARITÉ SOCIALE DES JEUX

2

PLACER L'EMPLOI DE QUALITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS AU CŒUR DE L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUX

3

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS DES SALARIÉS ET DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS DANS L'ORGANISATION DES JEUX

4

FAIRE DU SPORT, À TRAVERS L'ORGANISATION DES JEUX, LE MOTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOCIAL ET SOLIDAIRE

Ces 4 objectifs stratégiques se déclinent en 16 engagements constituant « une référence en matière sociale quant à l'implication du COJO, de la SOLIDEO, des entreprises et collectivités mobilisées dans le cadre de la préparation et de l'organisation des Jeux ».

Ces engagements couvrent tout à la fois la phase de préparation des Jeux, leur phase de déroulement et leur héritage. Ils visent à faire en sorte que des procédures soient mises en place et des comportements adoptés pour livrer des Jeux socialement responsables, respectueux des droits et du bien-être des salariés quels qu'ils soient et bénéfiques pour les organisations professionnelles de toute taille.

Si elle ne dispose d'aucun statut juridique (au sens du droit du travail) et qu'elle peut apparaître comme une ambition politique partagée, la Charte sociale Paris 2024 s'est matérialisée par de nombreuses initiatives concrètes. Le suivi de ces engagements a ainsi été confié à un comité dédié (constitué en association à partir de décembre 2020) co-présidé par un représentant d'un syndicat de salariés (Bernard Thibault, CGT et membre du Conseil d'administration du Bureau international du travail) et d'un syndicat d'employeurs (Dominique Carlac'h, MEDEF) et assisté dans sa mission par Céline Micouin en tant que secrétaire générale.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Les parties prenantes ont très largement œuvré pour que les engagements pris lors de la signature de la Charte sociale de Paris 2024. Plusieurs initiatives ont ainsi été lancées au cours des 6 dernières années afin de tenir l'objectif d'organiser des Jeux exemplaires sur le plan social. Les prochaines sections présentent les principales réalisations, le détail étant présenté dans le tableau 1.

OBJECTIF 1 Mettre en place une gouvernance et un pilotage qui assurent l'exemplarité sociale des Jeux

Ces engagements ont tous fait l'objet d'une mise en œuvre dès les premières semaines de la phase de préparation des Jeux et d'une montée en puissance jusqu'à aujourd'hui.

La mise en place d'un Comité de la Charte sociale, dès le lancement de la phase organisation des Jeux et dès le 03 décembre 2020, sous forme associative a permis de respecter l'engagement n°1. Ce comité de suivi a eu pour objectif de s'assurer que les engagements pris dès 2018 ne soient pas que des promesses mais, au contraire, soient mis en œuvre de façon effective. Le bureau, composé de 15 membres issus des organisations syndicales de salariés et d'employeurs, se réunit 4 fois par an. Des réunions mensuelles de suivi sont également organisées avec les représentants de chaque organisation.

La présence de représentants des organisations syndicales de salariés et d'employeurs au sein de la gouvernance de Paris 2024 et de la SOLIDEO avait été identifiée comme un enjeu majeur à travers l'engagement n°2. Celui-ci a été tenu avec la présence de Bernard Thibault (salariés) et de Geoffroy Roux de Bézieux (employeurs) au Conseil d'administration de Paris 2024 et de Bernard Thibault et Dominique Carlac'h à celui de la SOLIDEO. Le Comité de la charte sociale est par ailleurs également représenté au sein du Comité d'orientation stratégique de

l'Académie Paris 2024 dont l'objet est de permettre à tous les membres impliqués dans l'organisation des Jeux de disposer des connaissances et des compétences pour contribuer pleinement à la réussite de cet événement.

Les engagements n°3 et n°4 ont également été tenus et se sont matérialisés de différentes manières, notamment par la mise en place de la plateforme Entreprises 2024 par le MEDEF dès la phase de candidature, la signature de l'accord entre Paris 2024, la SOLIDEO et le Yunus Centre, la Charte pour l'emploi et l'insertion de la SOLIDEO. Ainsi, ce sont différentes actions ou programmes qui ont permis l'intégration des enjeux d'insertion par l'activité économique et des spécificités des TPE-PME ou des structures de l'ESS dans les différentes prestations réalisées par le comité d'organisation et la SOLIDEO.

La SOLIDEO, à travers sa Charte de l'emploi et du développement territorial, a fixé différentes ambitions parmi lesquelles :

- **Le fait que 10 % des heures travaillées soient réservées à l'insertion professionnelle** (personnes éloignées de l'emploi, alternants ou résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville).
- **La volonté de rendre accessible 25 % du montant des marchés** aux TPE-PME et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).
- **L'objectif d'avoir des chantiers socialement exemplaires** en luttant contre le travail illégal, les pratiques anticoncurrentielles ou les discriminations et en garantissant la qualité des conditions de travail.

Engagement n°1

Constituer un comité consultatif réunissant les organisations syndicales de salariés et d'employeurs et les collectivités pour le suivi et la mise en œuvre de la Charte sociale Paris 2024 et la mesure des impacts.

Engagement n°2

Constituer un comité consultatif réunissant les organisations syndicales de salariés et d'employeurs et les collectivités pour le suivi et la mise en œuvre de la Charte sociale Paris 2024 et la mesure des impacts.

Engagement n°3

Encourager une commande publique qui prendra en compte l'insertion par l'activité économique, intégrera des clauses de responsabilité sociale et environnementale dans les appels d'offres, en tenant compte des spécificités des petites et moyennes entreprises.

Engagement n°4

Garantir l'accès à l'information des appels d'offres publics et privés liés aux Jeux de Paris 2024 à des petites et moyennes entreprises françaises visant à développer l'emploi local et le tissu économique

Paris 2024 a également pris de nombreux engagements et lancé plusieurs initiatives à différents niveaux :

- La mise en place d'une stratégie responsable des achats qui se décline autour de 5 engagements prioritaires : l'économie circulaire la réduction de l'impact carbone et la préservation de l'environnement, l'innovation sociale, l'inclusion des publics, travailleurs et usagers en situation de handicap la création de valeur sur les territoires. À travers cette stratégie, Paris 2024 assure un *sourcing* inclusif et accessible à tous, notamment aux structures de l'Économie sociale et solidaire. Le comité d'organisation a également intégré des clauses d'insertion dans ses marchés sur les familles d'achats liées à la sécurité privée, la restauration, le nettoyage et la gestion des déchets.
- La mise en place de la plateforme Entreprises 2024 en partenariat avec la SOLIDEO et le MEDEF. Point d'entrée principal, cette plateforme permet aux entreprises de s'informer sur les marchés liés aux Jeux. Entreprises 2024 compte en mars 2024 plus de 19 850 entreprises inscrites qui bénéficient, en temps réel, des informations sur les marchés publiés ainsi que de conseils pour être en mesure d'y répondre. A fin 2023, 70 tournées de présentation ont été réalisées sur tous les territoires permettant de toucher 7 400 entreprises.
- Le travail mené avec Les Canaux, le Yunus Centre et la SOLIDEO autour de la plateforme ESS 2024. Passerelle entre les organisateurs des Jeux et le monde de l'économie sociale, solidaire et circulaire, ESS 2024 informe et accompagne les entreprises engagées pour qu'elles soient au cœur de l'organisation des Jeux. Cela se traduit par le relais d'informations ciblées aux entreprises, des conseils, des formations, et la mise à disposition de ressources pour répondre aux marchés des Jeux et présenter des solutions durables et innovantes à la SOLIDEO, Paris 2024, ses opérateurs et partenaires. Plus de 670 prestations des Jeux de Paris 2024 ont été confiées à des structures de l'ESS et de l'économie circulaire. Ainsi, plus de 500 entreprises sociales, solidaires et circulaires sont mobilisées dans le cadre des Jeux, tout donneurs d'ordre confondus, dont 284 par Paris 2024 et 124 par la SOLIDEO.

D'autres acteurs se sont aussi engagés en faveur de cet objectif de la Charte sociale et contribué à la réalisation de certains engagements, à l'image de :

- La Ville de Paris et son dispositif de clauses d'insertion dans ses marchés qui a permis de réaliser 290 000 heures d'insertion pour 346 bénéficiaires mais aussi de mobiliser 8 SIAE pour plus de 31 000 heures réalisées.
- La région Île-de-France avec son dispositif *Meet-up* dont une partie a été dédiée aux marchés des Jeux, l'objectif étant d'informer l'ensemble des entreprises (TPE-PME, secteur de l'ESS) membres du réseau *Paris Region Business Club* des opportunités économiques offertes par l'organisation des Jeux.
- Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, département prioritaire en matière d'héritage économique et social des Jeux, qui a mis en œuvre de nombreuses initiatives, en particulier dans le cadre de la « Fabrique des Jeux » visant à accompagner les TPE, PME et structures de l'ESS du département à être en mesure de répondre aux marchés des Jeux, ou encore en recensant les offres d'emploi de Paris 2024.
- Paris Terres d'Envol qui a organisé de nombreux webinaires mensuels à destination des acteurs locaux afin de diffuser : l'information sur les opportunités économiques des Jeux, la réception des marchés publics liés aux Jeux et le *sourcing* d'entreprises locales pouvant potentiellement y participer.
- Le groupe BPCE qui a lancé une initiative « Entreprendre 2024 » permettant d'accompagner leurs clients TPE-PME et structures de l'ESS à saisir les marchés des Jeux en facilitant leur accès à l'information.

OBJECTIF 2 Placer l'emploi de qualité et les conditions de travail des salariés au cœur de l'impact socio-économique des Jeux

Engagement n°5

Prévenir toutes les formes de discrimination dans l'accès à l'emploi et pendant l'emploi, encourager la mixité dans les métiers exercés pour l'organisation des Jeux

Engagement n°6

Anticiper les besoins en compétences des entreprises pour la bonne organisation des Jeux ; favoriser l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés (jeunes de zones prioritaires, travailleurs en situation de handicap, chômeurs de longue durée, seniors, etc.) grâce à la mobilisation de tous les acteurs (État, collectivités territoriales, entreprises)

Engagement n°7

S'engager sur un objectif de protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi que de leurs conditions de travail, notamment lors des travaux nécessaires à l'organisation des Jeux

Engagement n°8

Faire respecter les normes internationales de travail et notamment le « travail décent » au sens de l'OIT auprès des sous-traitants et des fournisseurs

Engagement n°9

Porter une attention particulière aux salariés détachés afin de favoriser leur accès à l'information et le respect de leurs droits, notamment par l'accompagnement des employeurs

Concernant l'engagement n°5, Paris 2024 a placé l'organisation des Jeux dans le cadre méthodologique du label « Terrain d'Égalité » qui constitue le reflet de la stratégie Égalité et diversité de Paris 2024, un engagement concret et un outil de pilotage des actions mises en place au sein du comité d'organisation. Ce label, qui s'adresse à tous types d'événements sportifs quelle que soit leur taille, repose sur un cahier des charges de 20 critères qui concernent à la fois la préparation à l'événement et la phase d'organisation à proprement parler. Les engagements relatifs au label « Terrain d'Égalité » concernent tout à la fois l'organisation interne que les parties prenantes des événements souhaitant se faire labelliser. Paris 2024 a déposé un dossier pour être labellisé en 2024 et s'est fixé 3 objectifs principaux : « Exemplarité », « Influence nationale et internationale » et « Plaidoyer ».

Outre cette labellisation, Paris 2024 a également mis en place diverses initiatives visant à prévenir et/ou signaler des actes de harcèlement via des actions de sensibilisation/information à l'attention de différentes catégories de public des Jeux. Parmi eux, les collaborateurs du comité d'organisation de Paris 2024 ont été formés ou sensibilisés à travers différents dispositifs : actions de sensibilisation en phase d'onboarding, désignation de référents « violences sexistes et sexuelles et discriminations », campagnes de communication interne, des actions de sensibilisation de tous les Directeurs par Mozaïk RH, des formations obligatoires pour les collaborateurs du comité d'organisation. Plus largement, Paris 2024 a obtenu la note de 93 % à l'Index de l'égalité professionnelle et de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes. La parité parmi les collaborateurs du comité d'organisation est parfaitement respectée, avec la mobilisation de ressources humaines dans certains secteurs peu féminisés.

L'engagement n°6 a donné lieu à la réalisation de la cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024 en 2019 puis à son actualisation en 2022/2023. A travers ces travaux, Paris 2024 et ses parties prenantes ont ainsi souhaité évaluer très en amont des Jeux le volume d'emplois nécessaire à l'organisation de l'événement, identifier aussi précisément que possible les principaux métiers mobilisés et les enjeux s'y attachant (notamment en termes de difficultés de recrutements du fait de secteur en tension) et enfin travailler à la mise en place d'actions de formation, d'accompagnement à l'emploi ou d'insertion en vue de pallier aux difficultés identifiées. Cette action réalisée par Paris 2024 en a entraîné de nombreuses autres en cascade qui ont pu être mises en place par les acteurs du service public de l'emploi et de la formation professionnelle, qu'il s'agisse du ministère du Travail, de la région Île-de-France ou des acteurs territoriaux (Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, établissements publics territoriaux, etc.).

Cet engagement s'est également traduit par :

- La mise en place de la plateforme « Emplois 2024 » en collaboration avec France Travail et les partenaires des Jeux. Ce job board actualisé en permanence référence les offres d'emplois dans les différents secteurs en recrutement en lien direct ou indirect avec les Jeux et avec le secteur du sport et fournit des informations sur la formation professionnelle pour se préparer aux métiers des Jeux. Début 2024, plus de 4 000 postes étaient référencés
- La signature par Paris 2024 d'un Pacte d'engagement avec l'État, Pôle emploi et les collectivités territoriales pour suivre les recrutements et les engagements d'insertion des attributaires de marchés au plus près des territoires. 130 facilitateurs de clauses d'insertion ont été mobilisés en Île-de-France, 122 agences Pôle emploi et 1 groupe opérationnel d'appui se réunit de manière hebdomadaire pour suivre les clauses d'insertion dans les marchés de Paris 2024. Cela permet que chaque entreprise puisse bénéficier d'un « référent unique » qui l'accompagne sur ses besoins en recrutement (sourcing de candidats, notamment de personnes issues de l'insertion, mobilisation de tous les acteurs sur un territoire, suivi des besoins...).

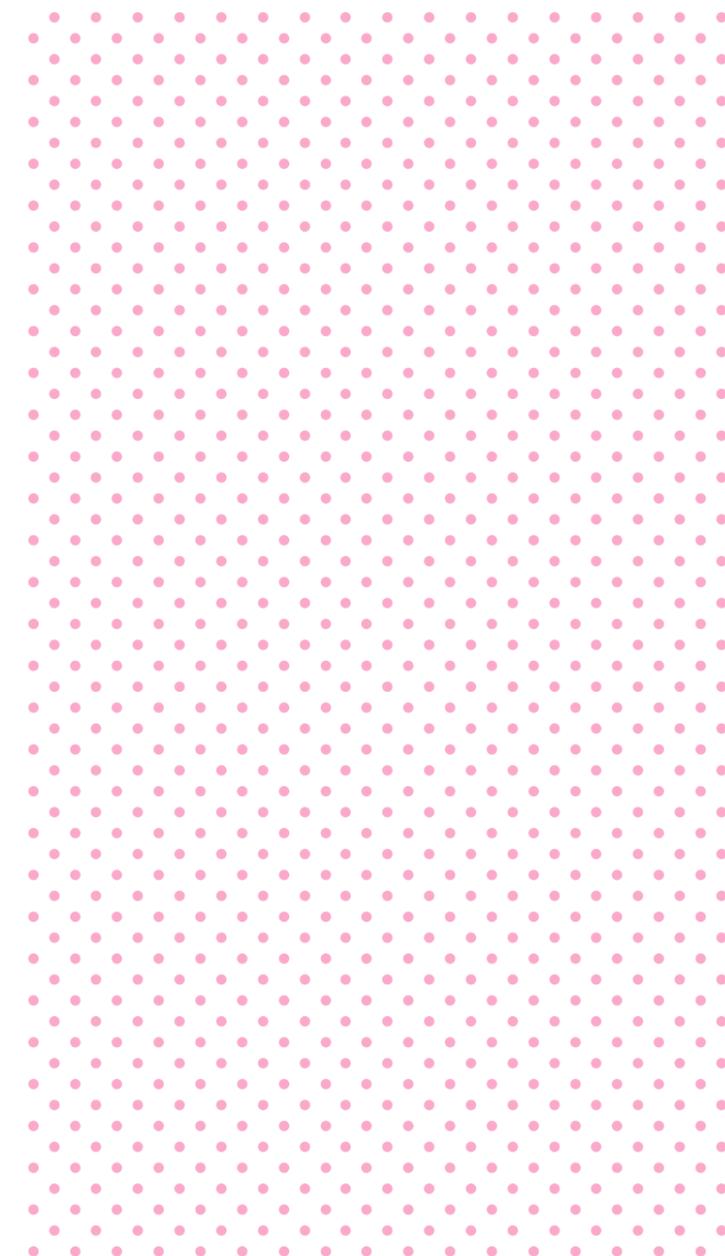
L'engagement n°7 a été jusqu'à présent particulièrement mis en œuvre et suivi au niveau de la SOLIDEO en charge des constructions et rénovations d'équipements sportifs et non sportifs nécessaires aux Jeux. De très nombreuses actions ont ainsi été mises en œuvre pour prévenir les risques d'accident du travail (notamment le dispositif des « chantiers actifs »). Les résultats sont relativement probants avec un nombre d'accidents du travail particulièrement réduit sur les chantiers des Jeux. Ainsi seulement 179 accidents du travail dont 29 graves avaient été recensés sur les chantiers. A titre de comparaison, cela représente un volume 4 fois moins important que sur les chantiers de même type en dehors des Jeux.

La SOLIDEO a mis en place une démarche HSE (hygiène, santé, environnement) en partenariat avec l'OPPBT (Organisme Professionnel Prévention Bâtiment Travaux Publics) et associant les principaux maîtres d'ouvrages du Village des athlètes et du Cluster des médias. Alors qu'il s'apprête à entrer dans la phase de livraison opérationnelle des Jeux, le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 a également mis en place un certain nombre d'initiatives parmi lesquelles la définition d'une organisation type de la prévention sur les sites en phase de montage et en phase d'opérations, afin d'assurer la meilleure anticipation des risques possibles.

L'engagement n°8 s'est accompagné de différentes réalisations. Sur les chantiers de la SOLIDEO, la coopération avec les pouvoirs publics et les représentants de la Charte sociale a conduit à la régularisation de plusieurs dizaines de travailleurs dits « sans papier » qui peuvent désormais exercer leur activité en toute légalité. Du côté de Paris 2024, une annexe sociale et environnementale a été rédigée pour les attributaires des marchés directs et les entités de livraison permettant de faire figurer dans les contrats :

- Une partie qui décline les engagements de l'entreprise retenus sur les 5 piliers de la Stratégie responsable des achats.
- Un préambule sur le respect des réglementations en vigueur en termes de normes au travail, de santé et de sécurité, d'éthique et de lutte contre la corruption.

Le sujet des travailleurs détachés, enjeu identifié comme sensible au moment de l'élaboration de la Charte sociale de Paris 2024, s'est avéré finalement moins prégnant qu'imaginé. Pour autant, l'engagement n°9 a malgré tout fait l'objet d'un suivi et de réalisations concrètes. La SOLIDEO a ainsi agi à deux niveaux : d'une part, en accompagnement des maîtres d'ouvrage (MOA) afin d'impulser un plan d'action contre le travail illégal ; d'autre part à son propre niveau en systématisant les contrôles de régularité administrative. Paris 2024 a de son côté rencontré la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) afin d'anticiper l'entrée dans la phase opérationnelle des Jeux en identifiant les acteurs concernés et les risques potentiels.



OBJECTIF 3 Favoriser le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels des salariés et des bénévoles engagés dans l'organisation des Jeux

L'engagement n°10 a donné lieu à différentes initiatives permettant de proposer des contrats d'alternance, tant du côté de la SOLIDEO que de Paris 2024. Le Comité d'organisation des Jeux a ainsi utilisé l'alternance comme un levier stratégique de recrutement durant la phase de montée en charge de ses effectifs (60 alternants en 2021, 90 en 2022 et 150 en 2023) avec un taux de transformation de ces contrats en CDD ou CDI particulièrement élevé (de 46 % en 2021 à 60 % en 2023).

L'engagement n°12 s'est traduit par différentes actions. Paris 2024 a notamment mis en place le dispositif de l'Open Badge pour permettre la reconnaissance des compétences mises en œuvre par toutes les personnes qui participent aux Jeux y compris les volontaires. Une approche collective a ainsi été déployée en associant les parties prenantes (AFDAS, État, partenaires sociaux, mouvement sportif, partenaires commerciaux, etc.) afin de proposer un dispositif qui soit largement reconnu, notamment par des employeurs potentiels, et de permettre de valoriser tout ou partie des compétences transversales acquises dans le cadre de l'expérience sur les Jeux. Une collaboration avec la Caisse des Dépôts est également en cours pour rendre compatible le badge Volontaires avec le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) 4.0, afin de pouvoir l'inscrire dans le passeport de compétences en cours de développement par la Caisse.

L'engagement n°13 s'avère particulièrement important dans la mesure où le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 sera dissout relativement rapidement après la fin des Jeux. Paris 2024 a mis en place des actions de sensibilisation très en amont avec ses partenaires sur le sujet du reclassement de ses salariés. Des conférences ont été organisées avec les collaborateurs ainsi que des rendez-vous mensuels à l'attention de tous les salariés (CDI, CDD, alternants, stagiaires). Des négociations ont eu lieu fin 2023 avec les partenaires sociaux afin de définir le dispositif d'accompagnement des salariés.

Engagement n°10

Accompagner les publics jeunes via des parcours de professionnalisation ou d'apprentissage afin d'optimiser leur accès à l'emploi à long terme

Engagement n°11

Accompagner via des programmes de formation renforcés, le développement des compétences par filière métiers et l'insertion vers des métiers émergents pendant toute la période d'organisation des Jeux

Engagement n°12

Valoriser l'engagement personnel des bénévoles mobilisés par la validation des acquis de l'expérience ou une certification

Engagement n°13

Favoriser le reclassement professionnel des salariés qui auront travaillé à l'organisation des Jeux

OBJECTIF 4 Faire du sport, à travers l'organisation des Jeux, le moteur d'un développement économique social et solidaire

L'engagement n°14 enfin a fait l'objet d'une anticipation de la part des parties prenantes. Le Village des athlètes sera requalifié à l'issue des Jeux et permettra de disposer de 117 000 m² de surface d'activités, bureaux et services et 2 000 m² de commerces de proximité à Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Denis ou encore de 2 immeubles de bureaux et 1 850 m² de bureaux à l'Île-Saint-Denis. Ces opérations devraient permettre d'accueillir 6 000 nouveaux salariés à l'issue des Jeux. La requalification du village en phase d'héritage permettra également la réalisation de 2 800 nouveaux logements (de 25 % à 40 % de logements sociaux selon les communes) permettant d'accueillir 6 000 nouveaux habitants à horizon 2025.

L'engagement n°15 s'est matérialisé par la mise en œuvre de différentes actions intégrées à la stratégie « Bouger Plus au travail » de Paris 2024. L'action la plus emblématique concerne le lancement du challenge #GoFor30 qui a été proposé aux partenaires de Paris 2024. Celui-ci vise à inciter les partenaires des Jeux à mettre en place différentes initiatives (pauses actives, challenges internes, etc.) à l'attention de leurs collaborateurs respectifs en vue de faire en sorte que ceux-ci s'adonnent au moins à 30 minutes d'activité physique quotidienne. Pour cela, Paris 2024 a mis à leur disposition un guide du design actif sur le lieu de travail. Au total plus de 100 000 collaborateurs des Jeux ont pu être sensibilisés à travers cette action jusqu'à présent. Par ailleurs, l'Etat a également apporté sa contribution à travers la publication d'un décret¹⁶⁷ d'exonérer les entreprises de cotisations sociales sur les dépenses qu'elles engagent pour favoriser la pratique sportive de leurs salariés – telles que la construction ou la location d'une salle de sport, et le financement de cours collectifs, en présentiel ou connectés – dans la limite annuelle égale à 5 % de la valeur mensuelle du plafond de la sécurité sociale multipliée par l'effectif de l'entreprise.

L'engagement n°16 a également donné lieu à différentes initiatives comme l'incubateur « Impact 2024 – athlètes entrepreneurs Paris 2024 x AFD » qui vise à mettre en place les projets entrepreneuriaux d'athlètes en France et en Afrique. Cette action a notamment pris la forme d'un accompagnement d'athlètes Français et Africains afin de leur faire bénéficier d'un accompagnement sur-mesure, à la fois individualisé et collectif : définition du business model, séances de mentorat, rencontres avec des personnalités inspirantes, ateliers collectifs, soutien au déploiement d'outils, évaluation de l'impact social et environnemental de leur action. D'autres actions ont été déployées permettant de muscler les réalisations de ce 16ème engagement.

- La mise en place d'un appel à projets « Impact 2024 International » afin de financer et d'accompagner des initiatives qui mettent le sport au service du développement en Afrique.
- La participation de Paris 2024 au programme d'appel à projets « Sport et Coopération décentralisée » avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères destiné à financer des projets portés par les collectivités territoriales françaises et leurs partenaires étrangers.

Engagement n°14

Assurer une reconversion exemplaire du Village des athlètes autour d'un programme de logements sociaux et d'urbanisme innovant inscrit dans un écosystème alliant résidence et activités économiques de proximité en lien avec les collectivités locales, après les Jeux

Engagement n°15

Promouvoir conjointement avec l'État et les collectivités territoriales, le mouvement sportif et les organisations syndicales de salariés et d'employeurs le développement du sport en entreprise, notamment à travers un partenariat avec les comités d'entreprise

Engagement n°16

Mettre en place des actions de solidarité internationale dans le domaine du sport

TABLEAU Objectifs, engagements et réalisations de la Charte sociale de Paris 2024

OBJECTIFS	ENGAGEMENTS	REALISATIONS	INDICATEURS DE RESULTAT
<p>OBJECTIF 1</p> <p>METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE ET UN PILOTAGE QUI ASSURENT L'EXEMPLARITÉ SOCIALE DES JEUX</p>	<p>Engagement 1</p> <p>Constituer un comité consultatif réunissant les organisations syndicales de salariés et d'employeurs et les collectivités pour le suivi et la mise en œuvre de la Charte sociale Paris 2024 et la mesure des impacts</p>	<p>→ Constitution du Comité de suivi de la Charte sociale de Paris 2024 le 3 décembre 2020</p>	
	<p>Engagement 2</p> <p>Assurer la présence des organisations syndicales de salariés et d'employeurs au sein de la gouvernance de Paris 2024 et de la SOLIDEO</p>	<p>→ Bernard Thibault et Geoffroy Roux de Bézieux siègent au Conseil d'administration de Paris 2024.</p> <p>→ Bernard Thibault et Dominique Carlac'h siègent au Conseil d'administration de la SOLIDEO</p> <p>→ Le Comité de la Charte Sociale est membre du Comité d'Orientation Stratégique de l'Académie Paris 2024</p>	
	<p>Engagement 3</p> <p>Encourager une commande publique qui prendra en compte l'insertion par l'activité économique, intégrera des clauses de responsabilité sociale et environnementale dans les appels d'offres, en tenant compte des spécificités des petites et moyennes entreprises</p>	<p>→ Convention Paris 2024, SOLIDEO et Yunus Centre</p> <p>→ Charte de l'emploi et du développement territorial de la SOLIDEO : 10% d'heures d'insertion ; 25 % du montant des marchés réservés aux TPE, PME, structures de l'ESS.</p> <p>→ Plateforme ESS 2024</p> <p>→ Stratégie responsable des achats de Paris 2024</p> <p>→ Clauses sociales de Paris 2024 pour les marchés de la restauration, la sécurité, du nettoyage et de la gestion des déchets.</p> <p>→ Clauses d'insertion de la Ville de Paris</p>	<p>→ Plus de 6 000 entreprises référencées sur la plateforme ESS 2024</p> <p>→ 2 488 513 heures d'insertion réalisées par la SOLIDEO par 3 507 personnes, objectif initial dépassé (100,6 %)</p> <p>→ 693 M€ de marchés engagés auprès de 2 054 TPE-PME et 107 structures de l'ESS, objectif initial dépassé (129 %)</p> <p>→ Plus de 500 entreprises sociales, solidaires et circulaires sont mobilisées dans le cadre des Jeux, tout donneurs d'ordre confondus, dont 284 par Paris 2024 et 124 par la SOLIDEO</p> <p>→ Ville de Paris : 290 000 heures d'insertion réalisées pour 346 bénéficiaires et 8 SIAE mobilisées pour 31 987 heures réalisées</p> <p>→ 90 % des licenciés de Paris 2024 sont des PME françaises</p> <p>→ Au 30/03/2024, 75 % de TPE-PME en nombre et 1/3 en montant parmi les fournisseurs de Paris 2024 (montants facturés HT par des TPE-PME hors fournisseurs étrangers) et 284 structures de l'ESS.</p>

OBJECTIFS	ENGAGEMENTS	REALISATIONS	INDICATEURS DE RESULTAT
<p>OBJECTIF 1</p> <p>METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE ET UN PILOTAGE QUI ASSURENT L'EXEMPLARITÉ SOCIALE DES JEUX</p>	<p>Engagement 4</p> <p>Garantir l'accès à l'information des appels d'offres publics et privés liés aux Jeux de Paris 2024 à des petites et moyennes entreprises françaises visant à développer l'emploi local et le tissu économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Plateforme Entreprises 2024 → Meet-up de la région Île-de-France → Fabrique des Jeux du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis → Entreprendre 2024 du Groupe BPCE 	<ul style="list-style-type: none"> → 70 déplacements et 7 400 entreprises touchées à l'occasion de tournées promotionnelles destinées à faire connaître les opportunités économiques liées aux Jeux → 19 850 entreprises inscrites au 31/12/2023 sur la plateforme Entreprises 2024 → Plus de 2 400 entreprises touchées dans le cadre du programme Entreprendre 2024
<p>OBJECTIF 2</p> <p>PLACER L'EMPLOI DE QUALITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS AU CŒUR DE L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUX</p>	<p>Engagement 5</p> <p>Prévenir toutes les formes de discrimination dans l'accès à l'emploi et pendant l'emploi, encourager la mixité dans les métiers exercés pour l'organisation des Jeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Labellisation « Terrain d'Égalité » du comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 → Parité des effectifs au sein du comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 → Mise en place d'actions de formation/sensibilisation à l'attention des collaborateurs de Paris 2024 sur le sujet des violences sexistes, sexuelles et des discriminations → Promotion des engagements en matière de diversité et de mixité auprès de ses partenaires commerciaux à travers la communauté de DRH 	<ul style="list-style-type: none"> → Obtention du label Terrain d'Égalité par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 → Note de 93 % à l'indice d'égalité professionnelle pour le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
	<p>Engagement 6</p> <p>Anticiper les besoins en compétences des entreprises pour la bonne organisation des Jeux ; favoriser l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés (jeunes de zones prioritaires, travailleurs en situation de handicap, chômeurs de longue durée, seniors, etc.) grâce à la mobilisation de tous les acteurs (État, collectivités territoriales, entreprises)</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Réalisation de la cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux en 2019 à l'initiative de Paris 2024 puis actualisation en 2022/2023 dans le cadre d'un EDEC « Grands événements sportifs et culturels » → Lancement de la plateforme Emplois 2024 en partenariat avec France Travail. → Reporting ESS 2024 sur les marchés attribués à des structures d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> → Une cartographie des emplois identifiant 181 100 emplois mobilisés par les Jeux dans 3 grands secteurs : 89 300 emplois dans la filière événementielle, 61 800 emplois dans la filière touristique, 30 000 emplois dans la filière de la construction. → Réalisation de fiches métiers pour valoriser les emplois mobilisés par Paris 2024, et identification de parcours de formation pour accéder à ces métiers. → Début 2024, plus de 4 000 postes recensés et disponibles sur la plateforme Emplois 2024
	<p>ENGAGEMENT 7</p> <p>S'engager sur un objectif de protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi que de leurs conditions de travail, notamment lors des travaux nécessaires à l'organisation des Jeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Dispositif « Chantiers actifs » et « Mardis Olympiques et Paralympiques » de Paris 2024. → Mise en place d'une démarche HSE par la SOLIDEO en partenariat avec l'OPPBT et associant les principaux MOA du Village des athlètes et du Cluster des médias → Définition par Paris 2024 d'une organisation type de la prévention sur les sites en phase de montage et en phase d'opérations afin d'assurer la meilleure anticipation des risques potentiels 	<ul style="list-style-type: none"> → 419 séances d'échauffement réalisées sur les chantiers des Jeux → 18 séances des Mardis Olympiques et Paralympiques → 6 600 bénéficiaires directs du dispositif « Chantiers actifs » sur les marchés des Jeux → 179 accidents du travail dont 29 graves sur les chantiers de la SOLIDEO. Cela représente 4 fois moins d'accidents par rapport aux chantiers de construction de même type hors Jeux.

OBJECTIFS

ENGAGEMENTS

REALISATIONS

INDICATEURS DE RESULTAT

OBJECTIF 2

PLACER L'EMPLOI DE QUALITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS AU CŒUR DE L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUX

Engagement 8

Faire respecter les normes internationales de travail et notamment le « travail décent » au sens de l'OIT auprès des sous-traitants et des fournisseurs

Rédaction par Paris 2024 d'une annexe sociale et environnementale pour ses marchés (attributaires de marchés directs & Entités de Livraison) composée :

- D'une partie qui décline les engagements de l'entreprise retenus sur les 5 piliers de la Stratégie Responsable des Achats
- D'un préambule sur le respect des réglementations en vigueur (sur les normes au travail, la santé et la sécurité, l'éthique et la lutte contre la corruption)
- Coopération avec les pouvoirs publics sur les chantiers de la SOLIDEO

Engagement 9

Porter une attention particulière aux salariés détachés afin de favoriser leur accès à l'information et le respect de leurs droits, notamment par l'accompagnement des employeurs

- Impulsion par la SOLIDEO d'une dynamique auprès de tous les MOA olympiques en déployant un plan d'action de lutte contre le travail illégal
 - Systématisation du contrôle de régularité administrative sur les chantiers où la SOLIDEO agissait en tant que MOA
- Quand la SOLIDEO supervisait les MOA :
- Sensibilisation des autres MOA en lien avec les services compétents de la DRIEETS
 - Reporting trimestriel des actions entreprises en la matière par les MOA
 - Réunion mensuelle avec la DRIEETS pour assurer un suivi d'ensemble et échanger sur les points d'actualité liés notamment aux contrôles de l'inspection du travail
- Collaboration entre Paris 2024 et la DRIEETS pour anticiper l'entrée dans la phase opérationnelle des Jeux, en identifiant les acteurs concernés et les risques potentiels

Engagement 10

Accompagner les publics jeunes via des parcours de professionnalisation ou d'apprentissage afin d'optimiser leur accès à l'emploi à long terme

- Utilisation de l'alternance comme levier stratégique de recrutement par Paris 2024
 - Valorisation de l'alternance dans le cadre des engagements en insertion
 - Développement de méthodes de sélection innovantes visant à éliminer les biais : recrutement sans CV, mises en situation collectives
 - Valorisation des alternants dans les candidatures pour les CDD et les CDI du comité d'organisation :
 - Mobilisation des acteurs de la formation et de l'insertion du territoire pour trouver des candidats
 - Intégration des alternants dans les dispositifs de préparation de l'après-jeux (invitation aux conférences et aux forums avec les partenaires)
- 60 alternants en 2021, 90 en 2022 et 150 en 2023
 - Taux de transformation en hausse à 60 % (vs. 46 % fin 2021).

OBJECTIFS

ENGAGEMENTS

REALISATIONS

INDICATEURS DE RESULTAT

OBJECTIF 3

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS DES SALARIÉS ET DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS DANS L'ORGANISATION DES JEUX

Engagement 10

Accompagner les publics jeunes via des parcours de professionnalisation ou d'apprentissage afin d'optimiser leur accès à l'emploi à long terme

- Utilisation de l'alternance comme levier stratégique de recrutement par Paris 2024
- Valorisation de l'alternance dans le cadre des engagements en insertion
- Développement de méthodes de sélection innovantes visant à éliminer les biais : recrutement sans CV, mises en situation collectives
- Valorisation des alternants dans les candidatures pour les CDD et les CDI du comité d'organisation :
- Mobilisation des acteurs de la formation et de l'insertion du territoire pour trouver des candidats
- Intégration des alternants dans les dispositifs de préparation de l'après-jeux (invitation aux conférences et aux forums avec les partenaires)

- 60 alternants en 2021, 90 en 2022 et 150 en 2023
- Taux de transformation en hausse à 60 % (vs. 46 % fin 2021).

Engagement 11

Accompagner via des programmes de formation renforcés, le développement des compétences par filière métiers et l'insertion vers des métiers émergents pendant toute la période d'organisation des Jeux

Engagement 12

Valoriser l'engagement personnel des bénévoles mobilisés par la validation des acquis de l'expérience ou une certification

- Développement par Paris 2024 : l'Etat, l'AFDAS, les partenaires sociaux et les sponsors du Comité d'organisation du dispositif Open Badge ainsi de permettre la reconnaissance des compétences mises en œuvre par toutes les personnes qui participent aux Jeux, y compris les volontaires
- Mise en place d'un dispositif pilote, centré autour de salariés et visant à reconnaître le management inclusif a été développé avec Sodexo et Carrefour et déjà endossé par l'ACEFIPH et Orange
- Collaboration avec la Caisse des Dépôts, Partenaire Officiel, également en cours pour rendre compatible le badge Volontaires avec le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois 4.O, afin de pouvoir l'inscrire dans le passeport de compétences en cours de développement par la Caisse

Engagement 13

Favoriser le reclassement professionnel des salariés qui auront travaillé à l'organisation des Jeux

- Sensibilisation par Paris 2024 de ses partenaires commerciaux sur le sujet du reclassement de ses salariés
- Organisation d'un rendez-vous mensuel pour tous les salariés du comité d'organisation de Paris 2024 (CDI, CDD, alternants et stagiaires)
- Négociations du plan social (fin 2023) afin de définir avec les partenaires sociaux le dispositif d'accompagnement des salariés.

OBJECTIFS	ENGAGEMENTS	REALISATIONS	INDICATEURS DE RESULTAT
<p>OBJECTIF 4</p> <p>FAIRE DU SPORT, À TRAVERS L'ORGANISATION DES JEUX, LE MOTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOCIAL ET SOLIDAIRE</p>	<p>Engagement 14</p> <p>Assurer une reconversion exemplaire du Village des athlètes autour d'un programme de logements sociaux et d'urbanisme innovant inscrit dans un écosystème alliant résidence et activités économique de proximité en lien avec les collectivités locales, après les Jeux</p>	<p>→ Requalification du Village des athlètes en 117 000 m² de surface d'activités, bureaux et services et 2 000 m² de commerces de proximité à Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Denis ou encore de 2 immeubles de bureau et 1 850 m² de bureaux à l'Île-Saint-Denis.</p>	<p>→ 2 800 logements permettant d'accueillir 6 000 habitants avec 25 % à 40 % de logements sociaux selon les communes ainsi que 6 000 nouveaux salariés</p>
	<p>Engagement 15</p> <p>Promouvoir conjointement avec l'Etat et les collectivités territoriales, le mouvement sportif et les organisations syndicales de salariés et d'employeurs le développement du sport en entreprise, notamment à travers un partenariat avec les comités d'entreprise</p>	<p>→ Programme « Bouger Plus au travail » de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024. Lancement du challenge #GoFor30 qui a été proposé aux partenaires du comité d'organisation</p> <p>→ Décret de l'Etat permettant d'exonérer les entreprises de cotisations sociales sur les dépenses qu'elles engagent pour favoriser la pratique sportive de leurs salariés dans la limite annuelle égale à 5 % de la valeur mensuelle du plafond de la sécurité sociale multipliée par l'effectif de l'entreprise</p>	<p>→ 100 000 collaborateurs des partenaires des Jeux sensibilisés</p>
	<p>Engagement 16</p> <p>Mettre en place des actions de solidarité internationale dans le domaine du sport</p>	<p>→ Incubateur « Impact 2024 – athlètes entrepreneurs Paris 2024 x AFD »</p> <p>→ Mise en place d'un appel à projets « Impact 2024 International » afin de financer et d'accompagner des initiatives qui mettent le sport au service du développement en Afrique</p> <p>→ Participation de Paris 2024 au programme d'appel à projets « Sport et Coopération décentralisée » avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères destiné à financer des projets portés par les collectivités territoriales françaises et leurs partenaires étrangers</p>	<p>→ 52 athlètes accompagnés issus de 14 pays dans la réalisation d'un projet impact social et environnemental depuis 2021</p> <p>→ 32 projets en Afrique</p> <p>→ Financement à hauteur de 1,4 M€ de 45 projets dans 19 pays d'Afrique pour 77 000 bénéficiaires</p> <p>→ Financement de 35 projets dans 22 pays pour 3,5 M€ dans le cadre du programme « Sport et Coopération décentralisée »</p>

PREMIERS ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

S'il est encore trop tôt pour pleinement évaluer les résultats et l'impact de la Charte sociale, il est malgré tout possible de faire un bilan intermédiaire de la démarche. Cette évaluation a été réalisée sur la base d'entretiens et d'un groupe de travail avec les membres du Comité de suivi de la Charte sociale.

DES MOTIFS DE SATISFACTION À CONFIRMER EN FORMAT « LIVRAISON »

Les membres du Comité de suivi de la Charte sociale ont quasiment unanimement salué le fait que la Charte sociale, du fait de sa signature très tôt dans le processus d'organisation des Jeux, a permis d'enclencher une démarche vertueuse sur le plan de l'ambition sociale. D'un point de vue général, elle a permis de créer des synergies et le rapprochement des parties prenantes, au premier rang desquelles les organisations syndicales de salariés et d'employeurs, autour d'un objectif commun de livraison de Jeux socialement responsables. Cette démarche collaborative a ainsi permis de mettre en œuvre de nombreuses initiatives et programmes afin de tenir les 16 engagements pris initialement en vue de faire des Jeux « un grand projet collectif et un laboratoire de l'innovation sociale et économique ». Au final et jusqu'à présent, les membres du Comité de suivi de la Charte sociale n'ont pas fait état de désaccords majeurs ou de dissensions. Au contraire, la dynamique enclenchée autour des sujets liés aux Jeux a démontré que le travail collaboratif tourné vers un objectif était possible.

Plus concrètement, les membres du Comité de suivi de la Charte sociale ont aussi fait part de leur satisfaction quant à la façon dont s'est déroulée la phase de préparation des Jeux et ceci à différents niveaux.

La collaboration générale développée avec la SOLIDEO a été perçue de façon très positive. Les actions de prévention mises en place, le reporting très précis et régulier effectué et la coopération avec la SOLIDEO ont ainsi été soulignés comme de vraies réussites. Plusieurs indicateurs viennent étayer ce sentiment :

- Un nombre d'accidents du travail sur les chantiers des Jeux proportionnellement moins élevé que sur des chantiers comparables en dehors des Jeux
- Le dépassement des objectifs en termes d'heures d'insertion et de montant de marchés dont ont pu bénéficier les TPE, les PME et les structures de l'ESS
- Le faible nombre de sujets traités concernant les travailleurs détachés
- La lutte efficace mise en place contre le travail illégal
- La mise en place d'un comité inter-chantier sur le Village des athlètes.

Plus largement, les membres du Comité de suivi de la Charte sociale ont fait part de leur satisfaction de voir que la dynamique enclenchée autour des Jeux de Paris 2024 avait déjà porté ses fruits en s'élargissant à d'autres événements sportifs organisés en France, notamment la Coupe du monde de rugby France 2023 ou, dans une perspective d'avenir, les Jeux d'hiver 2030. Les membres voient dans ce mouvement un héritage déjà concret de la Charte sociale de Paris 2024.

Il a également été souligné que, si cette démarche a pu initialement perturber les maîtres d'œuvre, le fait de s'engager autour des objectifs de la Charte sociale avait pu les conduire à s'auto-questionner sur leur responsabilité à l'égard de leurs sous-traitants. Il conviendra toutefois de suivre cela afin de s'assurer de la durabilité de ces effets positifs au-delà des Jeux.

Tous ces motifs de satisfaction durant la phase de préparation des Jeux seront bien entendus à confirmer en phase de livraison pour laquelle les enjeux seront multiples. Ce suivi fera l'objet d'une évaluation dédiée post-Jeux.

DES POINTS D'AMÉLIORATION ET DE VIGILANCE

Si l'appréciation de ce qui a été mis en œuvre jusqu'à présent est globalement positive, les membres du Comité de suivi de la Charte sociale ont malgré tout souligné quelques points qui auraient pu être mieux appréhendés ou encore fait part de leur vigilance sur un certain nombre de sujets.

Tout d'abord, le rôle et la place de l'État dans la Charte sociale a été perçu comme un point d'amélioration pour le futur. L'État en tant que tel n'est en effet pas signataire de la Charte et n'a finalement que peu participé aux travaux de la Charte sociale.

Ce non-engagement de l'État expliquerait que les rencontres avec les différents ministères concernés par les sujets économiques et sociaux en lien avec les Jeux ne se soient mises en place que tardivement, voire même susciter certaines

controverses au moment de la prise de certaines décisions politiques (certification professionnelle pour la sécurité privée ; ouverture des magasins le dimanche ; temps de travail). L'un des axes d'amélioration serait ainsi d'assurer une association bien plus importante de l'État.

Les membres du Comité de suivi considèrent également que les enjeux sur le sujet de la sécurité privée auraient pu être mieux appréhendés. Ils craignent ainsi que les initiatives prises pour faire face aux difficultés de ce secteur historiquement en tension de recrutement puissent conduire à une situation moins-disante. L'ambition d'utiliser les Jeux pour structurer cette filière, la transformer et la rendre plus attractive semble avoir été manquée.

Les membres du Comité de suivi estiment qu'il aurait été possible de faire plus et mieux sur la promotion du Made in France. Si les Jeux ne pouvaient évidemment pas contribuer à relancer l'industrie française à eux seuls, une collaboration plus anticipée entre les pouvoirs publics et les industriels aurait pu permettre d'avoir une proportion de produits fabriqués en France supérieure à ce qu'elle sera finalement.

Si le nombre d'accidents sur les chantiers des Jeux ont été proportionnellement moins importants que sur d'autres chantiers, les membres du Comité de suivi de la Charte sociale craignent que cela ait pu être réalisé par le biais d'une réallocation de moyens au niveau de l'Inspection du travail. Ainsi sur les 431 sections en Île-de-France, il y en aurait 124 qui seraient vacantes. Les membres estiment ainsi que certaines sections aient pu être réduites pour augmenter celles couvrant les Jeux. Cela les a conduits à souligner qu'il serait nécessaire que l'État renforce son investissement dans le domaine.

Les membres du Comité de suivi de la Charte sociale ont indiqué qu'il faudrait faire preuve d'une grande vigilance durant la phase de livraison sur de nombreux sujets parmi lesquels :

- le respect du repos hebdomadaire ;
- le respect des dispositions légales relatives au temps de travail des salariés pendant les Jeux ;
- l'impact des restrictions de circulation dans Paris sur la vie économique des entreprises. De nombreux sujets restent encore en cours de discussion à l'heure actuelle sur ce plan.

Enfin, les partenaires sociaux soulignent que si les phases préparation, organisation et livraison sont importantes, la phase héritage l'est tout autant. Il ne s'agit pas « d'éteindre la lumière » une fois que la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques se sera tenue. Les engagements doivent être poursuivis durant toute la phase de livraison que ce soit par le comité d'organisation Paris 2024 ou la SOLIDEO. La perspective des Jeux d'hiver de 2030 donne un éclairage particulier à cette ambition. Ainsi, l'efficacité de la Charte sociale sera à considérer avec ce bilan fin 2025.

168 THIBAUT Bernard, Dans les coulisses des JO. Mon engagement pour des Jeux socialement exemplaires, Editions de l'Atelier, 2024.
169 DAVOUST Jean-François & MARTINACHE Igor, Travailleur.e.s faites vos Jeux, Les Editions Arcane 17, 2023.



POUR ALLER PLUS LOIN

Le lecteur pourra consulter deux ouvrages réalisés par deux membres du Comité de suivi de la Charte sociale :

Le premier, rédigé par Bernard Thibaut
Co-Président du Comité de suivi de la Charte sociale¹⁶⁸

Le seconde rédigé par Jean-François Davoust membre
du Comité de suivi de la Charte sociale¹⁶⁹

Un site internet est également disponible
www.comitechartsociale.org

ANNEXE 9 INDEX DE CORRESPONDANCE AVEC LES GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI) STANDARDS

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
GRI 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021	1. L'ORGANISATION ET SES PRATIQUES DE REPORTING		
	2-1. Détails sur l'organisation	<p>Avant-propos Section 2.1.2 – La conformité Section 2.2.4 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social Le siège social est localisé dans le bâtiment « Pulse », situé au 46 rue Proudhon, 93210 Saint-Denis, France</p>	7, 43, 49
	2-2. Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	<p>L'unique entité incluse dans le reporting de durabilité est le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.</p> <p>Paris 2024 ne dispose pas d'états financiers consolidés audités ou d'informations financières déposées dans un registre public, mis à part ses rapports d'activité. Par ailleurs, il n'y a pas de différence entre les entités incluses dans le reporting de durabilité et les rapports d'activité.</p> <p>L'organisation de Paris 2024 est constituée d'une seule entité.</p>	
2-3. Période, fréquence et point de contact du reporting	<p>La période du reporting s'étend par défaut de septembre 2018 (année de création du comité d'organisation) à avril 2024.</p> <p>Dans le cas où cette période est différente, elle est précisée, pour chaque information, dans la section correspondante du rapport.</p> <p>Suivant les exigences du CIO, Paris 2024 doit publier 3 rapports en matière de durabilité.</p> <p>Le premier rapport « Durabilité & Héritage » de Paris 2024 a été publié en août 2021.</p> <p>À quelques mois des Jeux, ce deuxième rapport détaille les réalisations à date du comité d'organisation pour intégrer dans la prise de décision les objectifs fixés en matière de durabilité et d'héritage et transformer ainsi les métiers et les symboles des Jeux.</p> <p>Un troisième rapport sera publié après les Jeux.</p> <p>Enfin, un rapport dédié à l'héritage de Paris 2024 sera publié 5 ans après la tenue des Jeux, c'est-à-dire en 2029.</p> <p>La période de reporting financier est annuelle (janvier – décembre). La publication des rapports de durabilité suit, quant à elle, un calendrier exigé par le Comité International Olympique.</p> <p>La date de publication du reporting est le 3 juin 2024.</p> <p>Les points de contact pour les questions concernant le reporting sont Georgina Grenon (Directrice Excellence Environnementale) et Marie Barsacq (Directrice Impact & Héritage)</p>		

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
GRI 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021	2-4. Reformulation des informations des périodes de reporting précédentes	<p>Il n'y a pas eu de reformulation d'informations par rapport aux périodes de reporting précédentes. En effet, la période de reporting débutant en 2018, lors de la structuration du comité d'organisation, il n'y avait pas de période de reporting précédente.</p> <p>Durant la période de reporting, il y a eu une reformulation de l'engagement « Garantir des Jeux neutres en carbone et une contribution positive pour le climat » pris par Paris 2024 et inscrit dans le rapport de durabilité publié en août 2021 (Section 2, page 49). En accord avec les recommandations de l'ADEME en la matière (https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4524-avis-de-l-ademe-la-neutralite-carbone.html), Paris 2024 a décidé de reformuler son engagement par « Réduction de l'impact carbone et soutien à des projets de contribution climatique ».</p> <p>Ces modifications de terminologie n'ont pas d'incidence sur les ambitions environnementales et sociales de Paris 2024.</p>	
	2-5. Assurance externe	<p>Paris 2024 travaille en collaboration avec deux cabinets de conseil externes pour élaborer le reporting et le rapport.</p> <p>Paris 2024 est accompagné par un prestataire externe formé à la méthode Bilan Carbone® qui réalise un reporting annuel des émissions directes et indirectes selon un standard international de référence – le GHG Protocol – et en accord avec la méthodologie carbone du CIO.</p> <p>A ce stade, il n'a pas été décidé par Paris 2024 de faire auditer par un tiers vérificateur les éléments présentés dans le présent rapport ou une sélection d'indicateurs.</p>	
	2. ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS		
	2-6. Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	<p>Section 1.1 – Les Jeux de Paris 2024 Section 1.3.3 – Une mobilisation collective Section 2.3.2 – La stratégie responsable des achats Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale Rapports d'activité de Paris 2024 https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/rapport-annuel Site Paris 2024 – Stratégie responsable des achats https://www.paris2024.org/fr/des-achats-responsables/ Site Paris 2024 - Partenaires https://www.paris2024.org/fr/partenaires/</p> <p>Paris 2024 n'a pas mené de changements significatifs dans 2-6-a, 2-6-b et 2-6-c par rapport à la période de reporting.</p>	21, 35, 52, 83

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
GRI 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021	2-7. Employés	Section 2.2.1 – Les effectifs de Paris 2024	
		Section 2.2.2 – Des équipes à l'image de la société	
		Rapports d'activité de Paris 2024 https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/rapport-annuel	
		En ce qui concerne l'élément 2-7-a, la répartition par région du nombre total d'employés est omise.	
		En ce qui concerne l'élément d'information 2-7-b, les éléments suivants sont omis :	
		- Nombre total d'employés à horaires non garantis et la répartition par sexe et région - Nombre total d'employés à temps plein et temps partiel et la répartition par sexe et région - Nombre total d'employés temporaires et la répartition par sexe et région	
		Ces éléments sont omis pour des raisons d'indisponibilité d'information. Les chiffres sont communiqués en nombre de personnes. Ils datent de fin 2023.	
	2-8. Travailleurs qui ne sont pas des employés	Section 2.2.1 – Les effectifs de Paris 2024 Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale	
		Les chiffres sont communiqués en nombre de personnes. Ils datent de fin 2023.	45, 83
		Il faut noter que les éléments d'information 2-8-a et c (nombre total de travailleurs et fluctuations) sont omis pour des raisons d'indisponibilité d'information.	
	3. GOUVERNANCE		
	2-9. Structure et composition de la gouvernance	Section 1.2.1 – Les rôles et responsabilités du comité d'organisation Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 2.1.2 – La conformité Section 2.3.1 – Le système de management durable Annexe II - Composition du Comité pour la transformation écologique des Jeux	27, 28, 43, 51, 197
		Rapport durabilité d'août 2021 - Organigramme de Paris 2024 https://medias.paris2024.org/uploads/2023/10/PARIS-2024-BIL-231003-Rapport-Durabilite-et-Heritage_compressed-1-1.pdf	
	2-10. Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	L'élément d'information 2-10 est omis pour des raisons de contraintes de confidentialité.	

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
GRI 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021	2-11. Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapports d'activité de Paris 2024 https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/rapport-annuel	28,
		Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 2.1.2 – La conformité	43
	2-12. Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Section 1.2.1 – Les rôles et responsabilités du comité d'organisation Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 2.3.1 – Le système de management durable Site Paris 2024 – Le conseil d'administration	
		https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/acteurs-des-jeux/administrateurs	
		Le conseil d'administration est composé de représentants du mouvement sportif français (CNOSF, CPSF, fédérations olympiques et paralympiques, personnalités issues du monde sportif, etc.) et international (CIO), d'acteurs publics (Ville de Paris, Île-de-France, État, SOLIDEO, etc.), et de représentants de la société civile (organisations représentatives des salariés et des employeurs, représentants issus du monde économique, etc.).	27, 28, 51
		Le conseil d'administration de Paris 2024 a approuvé : - La stratégie héritage et durabilité - La politique du système de management de la durabilité et de l'héritage - La stratégie d'accessibilité universelle - La stratégie climat - La stratégie responsable des achats - La vision pour une restauration durable - La stratégie d'économie circulaire	
		Les présidents du Comité pour la transition écologique des Jeux et du Comité de suivi de la Charte sociale sont membres du conseil d'administration.	
	2-13. Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 2.3.1 – Le système de management durable Rapport durabilité d'août 2021 - Organigramme de Paris 2024 https://medias.paris2024.org/uploads/2023/10/PARIS-2024-BIL-231003-Rapport-Durabilite-et-Heritage_compressed-1-1.pdf	28, 51
		Les différentes directions du comité d'organisation auxquelles sont déléguées la responsabilité de la gestion des impacts, notamment les directions Héritage et Excellence Environnementale, communiquent la gestion des impacts aux conseils d'administration et comités de pilotage.	
	2-14. Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Le Comité pour la transition écologique des Jeux et le Comité de suivi de la Charte sociale ont tous deux participé à la l'élaboration et la validation des plans stratégiques de Paris 2024. Les présidents de ces deux comités sont membres du conseil d'administration.	

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
GRI 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021	2-15. Conflits d'intérêts	Section 2.1.2 – La conformité Site Paris 2024 – Le comité d'éthique https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/comite-d-ethique	43
	2-16. Communication des préoccupations majeures	Section 2.1.2 – La conformité Site Paris 2024 – Le comité d'éthique https://presse.paris2024.org/actualites/com-munique-de-presse-du-comite-dethique-fbeb-e0190.html Site Paris 2024 – Le comité d'audit https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/comite-d-audit	43
	2-17. Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Site Paris 2024 – Le conseil d'administration https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/acteurs-des-jeux/administrateurs	28
	2-18. Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Section 2.1.2 – La conformité Section 2.3.1 – Le système de management durable Section 2.3.2 – La stratégie responsable des achats Rapports du Comité d'éthique : https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/comite-d-ethique Rapport de la Cour des comptes 2023 : https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2023-10/20230720-JOP-Paris-2024-complementaire.pdf Site Paris 2024 : Contrôle de l'État https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/surveillance-du-gouvernement	43, 51, 52
	2-19. Politiques de rémunération	Section 2.1.2 – La conformité Site Paris 2024 – Comité des rémunérations https://www.paris2024.org/fr/comite-remunerations/ L'élément d'information 2-19-b est sans-objet. En effet, les représentants du conseil d'administration ne sont pas rémunérés pour leur participation.	43

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
GRI 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021	2-20. Processus de détermination de la rémunération	Section 2.1.2 – La conformité Site Paris 2024 – Comité des rémunérations https://www.paris2024.org/fr/comite-remunerations/ L'élément d'information 2-20-b est omis pour des raisons de contraintes de confidentialité.	43
	2-21. Ratio de rémunération totale annuelle	L'élément d'information 2-21 est omis pour des raisons de contraintes de confidentialité.	
	4. STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
	2-22. Déclaration sur la stratégie de développement durable	Avant-propos	7
	2-23. Engagements politiques	Section 1.1.2 – Les chiffres-clés de la stratégie d'héritage et de durabilité Section 1.3.1 – Des ambitions fortes et partagées Section 1.3.2 – Des accords et initiatives structurants à l'échelle internationale et nationale Section 2.2.3 – La formation aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du management Section 3.1.5 – L'égalité entre les hommes et les femmes Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale Section 3.1.7 – L'accessibilité universelle Site Paris 2024 – Stratégie droits de l'homme https://olympics.com/fr/paris-2024/information/strategie-droits-homme Les engagements politiques s'appliquent à toutes les activités de l'organisation	23, 31, 32, 47, 77, 83, 97
2-24. Intégration des engagements politiques	Section 2.3.1 – Le système de management durable Section 2.3.2 – La stratégie responsable des achats Section 2.1.2 – La conformité Section 2.2.3 – La formation aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du management	51, 52, 43, 47	

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
GRI 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021	2-25. Processus de remédiation des impacts négatifs	Section 2.1.2 – La conformité	
		Section 3.1.5 - L'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations	
		Section 3.1.1 – La lutte contre le changement climatique	
		SiteParis2024-Le comité d'éthique https://www.paris2024.org/fr/comite-ethique/#:~:text=Le%20Comit%C3%A9%20d'%C3%A9thique%20de,pr%C3%A9vention%20des%20conflits%20d'int%C3%A9r%C3%AAt	43,
		Site Paris 2024 - Le comité d'audit	77, 59
	https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/comite-d-audit		
	Charte éthique https://medias.paris2024.org/uploads/2023/03/Charte-dethique-Paris-2024.pdf		
2-26. Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Section 2.1.2 – La conformité		43,
	Section 2.2.3 - La formation aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du management		47,
	Section 2.2.4 - Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social		49
	Dispositif d'alerte de Paris 2024 https://alerte.paris2024.org		
2-27. Conformité aux législations et aux réglementations	Site Paris 2024 – Comité d'éthique Paris 2024 - Le comité d'éthique (olympics.com)		
	Cet élément d'information est incomplet pour raison de contraintes de confidentialité.		
2-28. Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux		28,
	Section 1.3.2 – Des accords et initiatives structurants à l'échelle nationale et internationale		32,
	Section 1.3.3 – Une mobilisation collective		35,
	Section 3.1.1 – La lutte contre le changement climatique		59,
	Section 4.1 – Paris 2024 accélérateur de la transformation de l'événementiel		157
5. ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES			
2-29. Approche de l'engagement des parties prenantes	Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux		28,
	Section 1.3.3 – Une mobilisation collective		35

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
GRI 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021	2-30. Négociations collectives	Section 2.2.4 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social Les informations partagées dans cette section s'appliquent à l'ensemble des employés de Paris 2024.	49
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	Thèmes pertinents		
	3-1. Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Annexe III – Liste des enjeux de responsabilité	199
3-2. Liste des thèmes pertinents	Annexe III – Liste des enjeux de responsabilité		
	La liste des enjeux de responsabilité est la suivante :		
		<ol style="list-style-type: none"> Développement de l'accessibilité universelle Réduction de l'impact carbone et soutien à des projets de contribution climatique Préservation et régénération de la biodiversité Développement de l'économie circulaire Renforcement de la résilience environnementale Accélération de la transformation écologique Des Jeux porteurs d'opportunités pour tous Inclusion, égalité, solidarité Promotion de l'engagement et de la citoyenneté Santé : promotion du bouger plus Développement des territoires et amélioration de la qualité de vie Le sport pour éduquer et pour s'engager Lutte contre la corruption Protection des données personnelles Établissement de bonnes conditions de travail Avancement du dialogue social Action pour la fraternité et le lien social à l'international 	199
		L'élément 3-2-b est sans objet. En effet, la période de reporting débutant en 2018, lors de la création du comité d'organisation, il n'y avait pas de période de reporting précédente. Durant la période de reporting, il y a eu une modification à la liste : le remplacement de la formulation « Atteinte de la neutralité carbone et contribution positive pour le climat » par « Réduction de l'impact carbone et soutien à des projets de contribution climatique » pour les raisons citées au 2-4 « Reformulations d'informations ».	

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
GESTION DES THÈMES PERTINENTS			
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	DÉVELOPPEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE		
	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Section 3.1.7 – L'accessibilité universelle Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	97, 203
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	RÉDUCTION DE L'IMPACT CARBONE ET SOUTIEN À DES PROJETS DE CONTRIBUTION CLIMATIQUE		
	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Section 3.1.1 – La lutte contre le changement climatique Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	59, 203
GRI 305 EMISSIONS 2016	305-1 Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Section 3.1.1 – La lutte contre le changement climatique Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	59, 203
	305-2 Émissions directes de GES (champ d'application 2)	Les éléments d'information 305-1-c, d, e, 305-2-c, d, e et 305-3, c, d, e, 305-4, 305-6 et 305-7 sont incomplets pour des raisons d'indisponibilité d'information.	
	305-3 Émissions directes de GES (champ d'application 3)	Les éléments d'information ne sont pas tous disponibles à date, car la finalisation de la compilation de données se fera pendant et après les Jeux. Les éléments d'information seront ainsi intégrés au prochain rapport.	
	305-4 Intensité des émissions de GES		
	305-5 Réduction des émissions de GES		
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)		
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOX), d'oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives		

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
PRÉSERVATION ET RÉGÉNÉRATION DE LA BIODIVERSITÉ			
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Gestion des thèmes pertinents		
		Section 3.1.3 – La préservation de la biodiversité Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	69, 203
GRI 304 BIODIVERSITÉ 2016	304-1 Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	Section 3.1.3 – La préservation de la biodiversité Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires » Les éléments d'information 304-1, 304-2, 304-3 et 304-4, sont incomplets pour des raisons d'indisponibilité d'information. Les éléments d'information ne sont pas tous disponibles à date, car la finalisation de la compilation de données se fera pendant et après les Jeux. Les éléments d'information seront ainsi intégrés au prochain rapport.	69, 203
	304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité		
	304-3 Habitats protégés ou restaurés		
	304-4 Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations		
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE			
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Gestion des thèmes pertinents		
		Section 3.1.2 – L'économie circulaire Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	65, 203

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
GRI 301 MATIÈRES 2016	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume	Section 3.1.2 – L'économie circulaire Section 3.2 – Transformer les métiers et piliers des Jeux Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	65,
	301-2 Matières recyclées utilisées	Les éléments d'information 301-1, 301-2, et 301-3 sont incomplets pour raison d'indisponibilité d'information. Les éléments d'information ne sont pas tous disponibles à date, car la finalisation de la compilation de données se fera pendant et après les Jeux. Les éléments d'information seront ainsi intégrés au prochain rapport.	101,
	301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés		203
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ENVIRONNEMENTALE		
	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Section 3.1.4 – La résilience	73
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE		
	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Section 4 – Continuer la course : un héritage amené à perdurer	153
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	DES JEUX PORTEURS D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS		
	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Section 2.3.2 – La stratégie responsable des achats Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	52, 83, 203

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
GRI 201 PERFORMANCE ÉCONOMIQUE	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Les éléments d'information 201-2 et 201-3 sont incomplets pour des raisons d'indisponibilité d'information. Les éléments d'information ne sont pas tous disponibles à date, car la finalisation de la compilation de données se fera pendant et après les Jeux. Les éléments d'information seront ainsi intégrés au prochain rapport.	83, 203
	201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite		
	201-4 Aide financière publique		
GRI 204 PRATIQUES D'ACHATS 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Section 2.3.2 – La stratégie responsable des achats	52
GRI 404 FORMATION ET ÉDUCATION 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Section 2.2.3 – La formation aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du management Section 2.2.4 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social	
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Les éléments d'information 404-1 et 404-3 sont incomplets pour raison d'indisponibilité d'information.	47, 49
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière		

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
INCLUSION, ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ			
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Section 3.1.5 – L'égalité entre les hommes et les femmes	77,
		Section 3.1.7 – L'accessibilité universelle	97
GRI 203 IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS 2016	203-1	Section 3.2.1 – Sites et infrastructures temporaires	101,
		Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale	83,
		Section 4 – Continuer la course – un héritage amené à perdurer	153,
	203-2	Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	203
GRI 405 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES	405-1	Section 2.2.2 – Des équipes à l'image de la société	45
		Les éléments d'information 405-2 sont incomplets pour raison de contraintes de confidentialité.	
	405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	
PROMOTION DE L'ENGAGEMENT ET DE LA CITOYENNETÉ			
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Rapport durabilité novembre 2023	
		https://medias.paris2024.org/uploads/2023/11/Rapport-complet-2023-web_2.pdf	
SANTÉ : PROMOTION DU BOUGER PLUS			
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Rapport durabilité novembre 2023	
		https://medias.paris2024.org/uploads/2023/11/Rapport-complet-2023-web_2.pdf	

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE			
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale	83,
		Section 4.2 – La transformation des territoires	165,
		Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	203
GRI 413 COMMUNAUTÉS LOCALES 2016	413-1	Section 1.1 – Les Jeux de Paris	21,
		Section 3.1.3 – La préservation de la biodiversité locale, évaluation des impacts et programmes de développement	
		Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale	69,
		Section 4.3 – La coopération pour renforcer l'héritage international	83,
		Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	183,
	413-2	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	203
LE SPORT POUR ÉDUCER ET POUR S'ENGAGER			
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Rapport durabilité novembre 2023	
		https://medias.paris2024.org/uploads/2023/11/Rapport-complet-2023-web_2.pdf	
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES			
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Section 2.1.2 – La conformité	43,
		Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	
		Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	203
GRI 413 CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS	418-1	Section 2.1.2 – La conformité	43,
		Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	
		Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	203

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
ÉTABLISSEMENT DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL			
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Section 2.2.4 - Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »	49, 203
	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Section 2.2.1 – Les effectifs de Paris 2024 Section 2.2.2 – Des équipes à l'image de la société Les éléments d'information 401-2 et 401-3 sont incomplets pour des raisons d'indisponibilité d'information.	45
GR 401 EMPLOI 2016	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel		
	401-3 Congé parental		
GRI 403 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL 2018	403-1 Système de management de la santé et de la sécurité au travail		
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables		
	403-3 Services de santé au travail		
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Section 2.2.4 - Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires » Les éléments d'information 413-1 à 413-10 sont incomplets pour raison d'indisponibilité d'information.	49
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail		
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs		
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires		

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires	N° page
GRI 403 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL 2018	403-8 Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail		
	403-9 Accidents du travail		
	403-10 Maladies professionnelles		
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE			
GRI 404 FORMATION ET ÉDUCATION 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Section 2.2.3 - La formation aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du management Les éléments d'information 404-1 et 404-3 sont incomplets pour raison d'indisponibilité d'information.	47
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition		
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière		
ACTION POUR LA FRATERNITÉ ET LE LIEN SOCIAL À L'INTERNATIONAL			
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Gestion des thèmes pertinents	Section 4.3 - La coopération pour renforcer l'héritage international	183
	GRI 413 COMMUNAUTÉS LOCALES 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Section 1.1 – Les Jeux de Paris Section 3.1.3 – La préservation de la biodiversité Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale Section 4.3 – La coopération pour renforcer l'héritage international Annexe V – Indicateurs de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux exemplaires »
	413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales		



**PARIS 2024
REMERCIÉ SES
PARTENAIRES
POUR LEUR
ENGAGEMENT.**

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels



Supporteurs Officiels

ABEO	Air Liquide	Airweave	Arena	Crystal	Doublet Wasserman	DXC Technology		
Egis	Enedis	ES Global	Eviden	Fitness Park	Fnac Darty	Gerflor		
Groupe RATP	Highfield	Hype	La Poste	Loxam	Lyreco	Miko	Mondo	MTD
Myrtha Pools	OnePlan	Optic 2000	Ottobock	Randstad	Rapiscan Systems	Re-uz		
RGS Events	Saint-Gobain	Salesforce	SCC	SEDIF	SLX	SNCF	Sodexo Live!	
Technogym	Terraillon	Thermo Fisher Scientific	Tourtel Twist	VINCI	Viparis	Westfield		